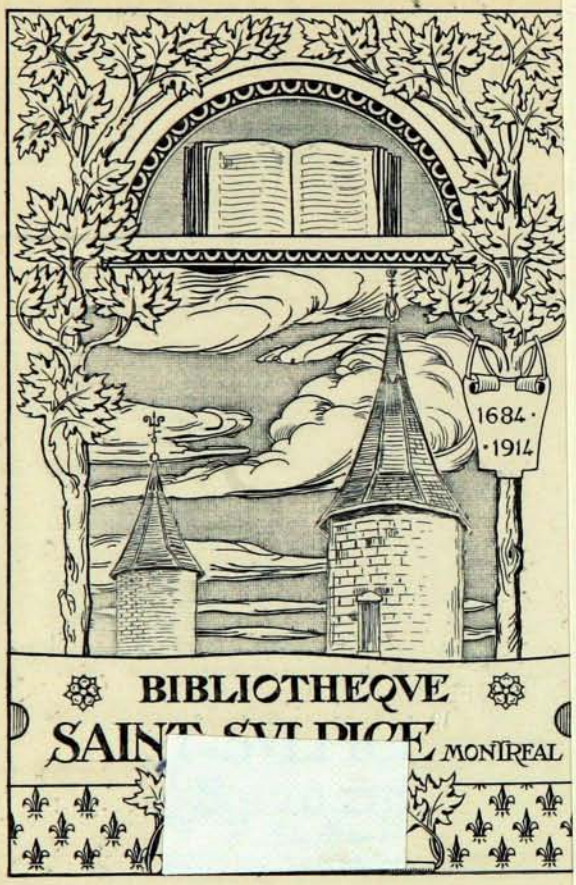
Bonhomme & Blanchet
Relieurs - Bookbinders
1035 AVE McNICOLL AVE. 1035
Montreal



MEMOIRES
SOUVENIRS de FAMILLE
ET
RECITS

PAR LE

Colonel Oscar C. Pelletier

ANCIEN COMMANDANT DU SEPTIÈME
DISTRICT MILITAIRE DE QUÉBEC.



QUÉBEC

1940



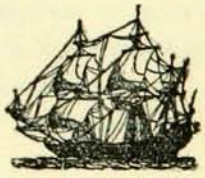
Colonel Oscar C. Pelletier

MEMOIRES
SOUVENIRS de FAMILLE
ET
RECITS

PAR LE

Colonel Oscar C. Pelletier

ANCIEN COMMANDANT DU SEPTIÈME
DISTRICT MILITAIRE DE QUÉBEC.



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

QUÉBEC

1940

U
55
P455A3
1940

DÉDICACE

A ma bonne et vénérée grand'mère, qui a guidé mes permiers pas, parce que le destin m'a ravi ma douce et sainte mère avant que j'aie pu jouir de ses tendres caresses.

Vous pouvez toutes deux, du haut du Paradis, lire dans mon coeur les sentiments d'affectueuse reconnaissance que je garde pour celle qui a eu tant de sollicitude maternelle pour moi, dans mon enfance, ainsi que la pieuse et religieuse mémoire que je cultive à l'égard de celle qui m'a donné la vie, en sacrifiant la sienne pour moi.

87051

AVANT -PROPOS

Mes chers enfants,

Vous me demandez de vous relater quelques-uns des traits les plus saillants de ma vie, et des aventures à la poursuite desquelles j'ai donné une large part de ma jeunesse.

Si je me rends à votre désir, ce n'est cependant pas sans quelque hésitation, vu que je n'ai aucune prétention de poser en littérateur; c'est plutôt avec une certaine appréhension de mon insuffisance en pareille matière que j'aborde la tâche de satisfaire en vous le sentiment de curiosité que j'ai probablement éveillé lorsque je vous ai fait part de quelques souvenirs de mes jeunes années.

Ecartons donc de suite, comme venant de moi, toute présomption de vous laisser ce que l'on est convenu d'appeler "Mémoires", ou "Autobiographie": j'entreprends plutôt simplement une relation écrite de certains événements qui se sont passés durant ma vie, au cours desquels j'ai pu jouer un modeste rôle, ou encore dont j'ai été le témoin.

CHAPITRE I

J'aime fort ce que l'on nomme la petite histoire, celle des vieilles archives, des anciennes chartes, des livres de famille et de raison. Ces mémoires et souvenirs portent dans leurs pages jaunies les traces directes, et comme l'empreinte immédiate de la vie d'autrefois. On y voit nos ancêtres tels qu'ils ont existé réellement. La grande histoire est souvent un décor, une chronologie, parfois un tissu de conjectures; la petite exprime mieux ce que fut la réalité.

Docteur Louis Houle.
Etudes ichthyologiques. Vol. III, Chap. VII, Page 148.

Origine de notre famille. — Mon enfance. — Raisons qui ont influé à me faire choisir la carrière que j'ai suivie.

Deux questions ce présentent naturellement à l'esprit, lorsque l'on veut faire des recherches sur la généalogie d'une famille, à savoir:

D'où venons-nous? et qui sommes-nous?

A la première je réponds: d'un petit village du Perche, Brescle(1), ou Bressolettes, département de l'Orne, arrondis-

(1) Dans une Paroisse Canadienne au XVIIème siècle, on trouve "Brescle", Oeuvres Complètes de l'abbé Casgrain, page 505, vol. 1. D'un autre côté les Archives de l'Hôtel du Gouvernement Provincial disent "Bressolettes".

Je dois à mon excellent ami J.-N. Lavoie, archiviste au Palais de Justice à Québec, la faveur de m'avoir procuré le moyen de retracer en France mon premier ancêtre au Canada.

sement Mortagne, Canton Tourouve; c'est là que naquit vers 1598 notre premier ancêtre venu au Canada, Guillaume Pelletier, décédé à Québec, le 28 novembre 1657.

A la seconde question, je puis répondre que si nous ne trouvons ni blasons, ni armoiries parmi nos devanciers, nous avons en revanche, une lignée ancestrale saine et robuste, composée exclusivement de hardis pionniers, marins et colons, venus se grouper autour du domaine seigneurial de la Rivière-Ouelle; et c'est ici que l'on trouve Jean ou Jehan Pelletier, fils de Guillaume, marié à Québec à Anne Langlois en 1649, et établi à la Rivière-Ouelle en 1680.

Le troisième de nos ancêtres est Jean II, fils du précédent, qui mérite une mention spéciale. Il apparaît parmi les 39 braves, dont parle l'abbé Casgrain dans *Une paroisse Canadienne au XVIIème siècle,* qui sous le commandement de leur curé, M. l'abbé de Francheville, repoussèrent en 1690 une tentative de débarquement des troupes de l'Amiral Phipps à la Pointe de la Rivière-Ouelle.(1)

Ces soldats improvisés, sans tenir compte de la force dont disposait l'ennemi, n'hésitèrent pas à laisser la hache qui leur servait au déboisement de la forêt, pour faire parler la poudre de leurs vieux mousquets, afin de défendre le sol qu'ils avaient adopté, protégeant en même temps ceux qui leur étaient chers et attendaient leur retour avec une angoisse facile à comprendre.

Profondément méditée dans le silence fécond du cloître du monastère, où l'on n'a aucune raison de dramatiser les faits pour en tirer des conclusions erronnées, j'ai lieu de croire que la narration de cet incident, telle que l'a faite l'humble mère Juchereau de St-Ignace, dégage une lumière historique, dont la paisible fixité d'éclat permettra aux écrivains de l'avenir d'heureuses observations.

A tout prendre, je crois que je n'échangerais pas la con-

(1) Le détail de cette escarmouche est raconté dans "l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec" de la Mère Juchereau de St-Ignace.

duite de mon courageux ancêtre, embusqué derrière les crans de la Pointe de la Rivière et faisant bravement le coup de feu sur les troupes anglaises, je n'échangerais pas, dis-je, la conduite de ce vaillant patriote contre bien des parchemins.

Mais, pour revenir à notre sujet, je puis vous dire que la généalogie ascendante de notre famille, sans une seule exception, peut se retracer dans les archives de la paroisse de la Rivière-Ouelle, et remonte à notre premier ancêtre dont j'ai fait mention antérieurement.

Je suis le premier de ma lignée qui ne soit pas né et n'ait pas été baptisé à la Rivière-Ouelle.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA GENEALOGIE DE LA FAMILLE PELLETIER

Extrait de Robert Giffard, premier Seigneur de Beauport, 1er vol. par Alf. Cambray, page 139.

LES FRERES PELLETIER

Guillaume Pelletier et son épouse, Michelle Mabille, ainsi que leurs fils Jean et Guillaume, arrivèrent à Québec vers 1645, et vinrent se fixer à Beauport, près du Sault Montmorency.

Guillaume Pelletier (père), fils d'Eloi Pelletier et de Françoise Matte, naquit vers 1598. Il se maria à Michelle Mabille le 12 février 1619 en la paroisse de Bressolette, arrondissement Mortagne, canton Tourouvre, dans le Perche.

Guilaume Pelletier (fils), fut baptisé le 26 février 1624. Marraine Mathurine Mabille, fille de Gilles Mabille.

Jean Pelletier (fils de Guillame premier) fut baptisé le

12 juin 1627. Il épousa le 9 novembre 1649 Anne Langlois, de Beauport, fille de Noël Langlois.

Ce *Jean Pelletier* fut notre premier ancêtre à la Rivière-Ouelle. Il eut une nombreuse famille de 10 enfants. Il décéda à la Rivière-Ouelle, le 25 février 1698.

Extrait du même ouvrage

Mariages au Manoir Seigneurial de Beauport, page 139. Le 9 novembre 1649 *Jean Pelletier,* fils de Guillaume Pelletier et de Michelle Mabille de Beauport, et Anne Langlois fille de Noël Langlois et de Françoise Garnier de Beauport. Témoins Jean Guyon, Jean Côté, Jean Juchereau de la Ferté et Jean LeSueur.

Les terres des deux Pelletier, acquises du Seigneur de Giffard, s'étendaient de la Côte de Courville actuelle en se dirigeant vers le terrain du Kent-House; c'est-à-dire six arpents de front sur le fleuve St-Laurent.

Lignée descendante de notre premier ancêtre jusqu'à nos jours

(I) *Guillaume (père)*, marié à Michelle Mabille 12 février 1619.

(II) *Jean (premier)*, fils du précédent, épousa Anne Langlois le 9 novembre 1649.

(III) *Jean (second)*, fils du précédent, marié à Marie-Anne Huot dit St-Laurent, le 8 janvier 1689.

(IV) *Charles,* fils du précédent, marié à Marie-Anne Boucher à Sainte-Anne de la Pocatière, en 1726.

(V) *Joseph (premier)*, fils du précédent, marié à Josephte Paradis, le 7 février 1757.

(VI) *Joseph (second)*, marié à Geneviève Digé à Sainte-Anne de la Pocatière.

(VII) *Jean-Marie,* fils du précédent, marié à Julie Painchaud à Sainte-Anne de la Pocatière, inhumé à la Rivière-Ouelle le 1er novembre 1855.

(VIII) *Charles-Alphonse Pantaléon,* fils du précédent, né à la Rivière-Ouelle le 25 janvier 1837, marié à la Rivière-Ouelle à Suzanne Casgrain le 23 juillet 1861, décédé à Québec le 29 avril 1911, et inhumé à la Riv.-Ouelle.

(IX) *Oscar-Charles,* fils du précédent, né à Québec le 3 mai 1862, et marié à Québec à Alice Archer le 1er octobre 1889.

Les détails qui précèdent sont extraits d'un travail fait par Monsieur l'Abbé Adolphe Michaud intitulé *Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle.* Les renseignements furent puisés dans les archives paroissiales de cet endroit.

Mon excellent père naquit à la Rivière-Ouelle le 22 janvier 1837. Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Il suivit les cours de la faculté de droit à l'Université Laval et fut reçu avocat eu 1858, conseiller du Roi en 1897. Il eut une carrière politique très active. Il était ardent libéral. Il représenta le Comté de Kamouraska à la Chambre des Communes de 1869 à 1877. Il fut fait Sénateur cette même année, et devint Ministre de l'Agriculture dans le Cabinet Mackenzie le 26 janvier 1877. Il représente la division de Québec Est dans la Législature locale en 1873. Il fut président de la Commission canadienne à l'Exhibition Universelle de Paris en 1878 et fut créé C.M.G. (Chevalier de l'Ordre de St-Michel et St-George) en reconnaissance de ses services à cette occasion. Il fut président du Sénat de juillet 1896 à 1901. Il fut créé Commandeur de l'Ordre de St-Michel et St-George le 24 mai 1898. Il faisait partie de la Milice canadienne: en service actif dans le régiment des Voltigeurs Canadiens pendant l'affaire du Trent. Promu capitaine en 1863 et major en 1866, il servit avec ce rang pendant

les troubles avec les Féniens et se retira, en gardant son rang dans la milice, la même année. Nommé Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec le 15 septembre 1908, il mourut à Spencer Wood le 29 avril 1911 et fut inhumé, comme il en avait exprimé le désir, dans le cimetière de sa paroisse natale à la Rivière-Ouelle.

Du côté maternel, les détails qui suivent vous en feront connaître les particularités.

Notre affinité avec la famille Casgrain, par ma mère.

Jean-Baptiste Casgrain, fils de Jean-François et de Catherine Lecompte-Dupré, fut le premier de ce nom. Il vint au Canada en 1750. Il était né le 31 décembre 1716, à Airvault, petite ville de Poitou, faisant partie de la Vendée militaire. Il quitta très jeune le toit paternel, servit en Turquie sous le Marquis de la Tesserie. Pendant les guerres sanglantes qui désolèrent l'Europe sous Louis XV, il fit les campagnes de Hongrie, du Danemark, de Bohème en 1743. Dans un engagement près Nancy contre les troupes du Prince Charles de Lorraine, il reçut un coup de sabre qui lui sillonna la figure du front à la joue gauche. Il faisait partie de l'artillerie française à Frontenoy le 11 mai 1745. Il assista au siège de Berg-of-Zoom, où il fut de nouveau blessé.

Usé par la guerre et sans ressources il s'embarqua pour le Canada. A son arrivée à Québec, il acheta une propriété à la basse-ville, où il tenait un restaurant connu sous le nom de la "Cloche Bleue". Le 10 juillet 1764, il épousait Marguerite Cazeau, fille de Jean Cazeau, chirurgien. En 1791 il alla s'établir à la Rivière-Ouelle, où il mourut le 3 octobre 1802. Il eut treize enfants de son mariage avec Marguerite Cazeau: parmi eux, *Pierre*, mon bisaïeul, naquit le 16 juin 1771. *Pierre* laissa bien jeune le toit paternel pour s'engager au service de M. de Rocheblave pour faire la traite de la fourrure jusqu'à la Louisiane. Ayant amassé une jolie fortune, il put acheter la Seigneurie de la Bouteillerie. Son

mariage avec Melle Bonenfant eut lieu le 27 juillet 1790. Il fut inhumé sous son banc seigneurial dans l'église de la Rivière-Ouelle. Il eut treize enfants de son mariage avec Marguerite Bonenfant, dont *Charles-Eusèbe* fut mon grand-père maternel: il naquit le 25 décembre 1800. Il fit ses études au Collège de Nicolet, où il était un travailleur assidu. Atteint d'un pleurésie à la suite d'une traversée en patins sur la glace du lac St-Pierre, il ne recouvrit jamais entièrement la santé. Il fit sa clericature de droit à Québec, et s'y maria le 26 octobre 1824, à Melle Eliza-Anne Baby, ma vénérée grande mère dont j'ai précédemment fait mention dans la généologie de la famille Baby. Il s'établit à la Rivière-Ouelle au mois de mai 1827, devint député au Parlement pour le Comté de Kamouraska le 30 septembre 1830.

Voulant éviter à nos paisibles populations du district de Québec les déplorables malheurs, qui en 1837 affligèrent les paroisses des environs de Montréal, il mit tout en oeuvre pour conserver le calme des esprits, et pour les engager à seconder l'action du Gouvernement dans le rétablissement de la paix. Il revint membre du Conseil Spécial formé par Lord Durham pour remplacer la Constitution du Bas Canada, suspendue par un acte du Parlement Impérial en février 1837. Il fut subséquemment nommé Assistant-Commissaire des Travaux publics en juillet 1846. Décédé à Montréal le 29 février 1848, il fut selon son désir, inhumé à la Rivière-Ouelle.

Après ce court résumé de la vie de mon grand-père, je dois ajouter qu'il possédait une autre sorte de mérite, bien supérieur à tout ce que je viens d'énumérer; c'est qu'aux qualités aimables qui distinguent l'homme du monde accompli, il joignait celles non moins précieuses qui font le vrai chrétien, ce qui par le temps qui court vaut bien l'honneur d'une remarque. Il avait pour maxime: "L'adversité rappelle à Dieu, tandis que la prospérité à laquelle on aspire toujours enfle le coeur et nous fait oublier nos devoirs."

Ici se terminent les notes que j'ai cru devoir reproduire, pour répondre aux deux questions qui se sont présentées lorsque j'ai commencé l'étude que je me suis proposée dans ce chapitre à savoir: D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Je dois dire que je n'ai pas eu l'intention de faire une esquisse biographique des membres de notre famille qui vous ont précédés, mais simplement un résumé succinct, qui vous permettra d'approfondir et de tirer plus au clair, si bon vous semble, les traits les plus caractéristiques légués par nos devanciers.

Afin de faire suite aux préambules qui précèdent, je crois maintenant devoir vous entretenir de mon arrivée dans le monde, ainsi que du tragique événement qui l'a suivie.

Je naquis à Québec le 3 mai 1862, dans une petite maison de la rue Ste-Angèle au haut de la côte, portant aujourd'hui le No. 40. Curieuse coïncidence, votre mère vit aussi le jour sur cette même rue dans une résidence ayant aujourd'hui le No. 9, au nord de la rue St-Jean. A la suite d'une couche excessivement pénible, j'eus l'infortune de perdre ma sainte mère six semaines après ma naissance; mais le destin, en m'infligeant cette cruelle épreuve, a du moins mitigé l'amertume, en me réservant les soins assidus et la sollicitude, que seule mon excellente grand'mère Casgrain pouvait me procurer. Elle m'amena chez elle à la Rivière-Ouelle, immédiatement après la mort de ma mère, et dès lors prit soin de moi.

Ma santé était naturellement chancelante à la suite de la cruelle maladie subie par ma mère à ma naissance: aussi dois-je ajouter que je ne pourrai jamais suffisament rendre grâce à la Providence de m'avoir confié à des mains si tendres et dévouées que celle qui guidèrent mes premiers pas dès que je devins orphelin.

Je manquerais aussi gravement de reconnaissance si je ne faisais mention d'une vieille servante du nom d'Anastasie Madore, qui a été pendant cinquante ans au service de la famille Casgrain. Son inaltérable dévouement ne s'est jamais

lassé, malgré les fatigues et les durs labeurs que lui ont occasionnés les soins qu'elle a dû donner aux treize enfants qui naquirent du mariage de ma grand'mère; et je fus le quatorzième assez heureux pour recevoir les marque de son affectueux attachement. Combien de fois en effet m'a-t-on répeté que je lui devais en partie la vie, et que ce n'est qu'aux soins inlassables et maintenus dont elle n'a cessé d'entourer mon enfance que j'ai pu recouvrer la santé par la suite. Veuille donc, chère bonne vieille "Stasie", comme je me plaisais à balbutier ton nom dans mon enfance, constater d'un monde meilleur, le sincère tribut de gratitude de celui qui t'a causé tant d'anxiétés et de nuits sans sommeil, mais qui, en dépit des soixante et dix années écoulées depuis cette époque, t'en garde cependant une douce et bien vive reconnaissance.

Inutile d'ajouter qu'entre pareilles mains mes moindres caprices faisaient loi, et que j'étais bien mal préparé à faire face aux premières contrariétés de la vie lorsqu'elles se présentèrent.

Vous trouverez sans doute pour le moins étrange qu'un petit être d'une santé délicate et d'une malingre constitution, ayant passé son enfance emmitouflée par des mains de femmes qui craignaient pour lui le moindre courant d'air, ait, par la suite cherché avec empressement les péripéties d'une vie passablement aventureuse et mouvementée!

Mais toute paradoxale que la chose puisse vous paraître de prime abord, elle est tout de même relativement facile à concevoir par ce qui suit. Le grand air, ainsi que les émanations salubres et vivifiantes de la campagne, que l'on me faisait respirer à pleins poumons, au lieu d'enfermer mon enfance à l'école, eurent bientôt fait de me ramener à une santé normale.

La vieille résidence ancestrale de la famille Casgrain, où j'ai eu la bonne fortune de vivre pendant plusieurs années après la mort de ma mère était admirablement située, et ses

abords particulièrement bien adaptés pour permettre à un jeune enfant d'y prendre ses ébats et d'y acquérir la santé.

Elle avait été construite antérieurement à 1793, puisque le Seigneur d'alors, Jacques-Nicolas Perreault, l'habitait déjà à cette époque: c'était une grande maison en bois, de quelques quatre-vingts pieds de front; elle faisait face à la rivière, au bord de laquelle se trouvait une large terrasse pavée et entourée d'une rembarde, ou garde-corps, suffisament élevée pour permettre aux jeunes enfants de s'y amuser en toute sécurité, sans le danger de dégringoler dans la rivière, qui en baignait la base. En arrière de la maison, une cour spacieuse était attenante aux bâtiments de la ferme et donnait en même temps accès à un vaste jardin fruitier et potager, le tout ombragé par de grands ormes séculaires qui avaient vu passer plusieurs générations sous leurs ramures.

Mais c'est avec un poignant serrement de coeur et une angoissante souffrance mentale que je décris ce petit coin de terre, où j'ai passé les plus heureuses années de ma vie. La mort hélas! avec son impitoyable faux, a fait disparaître tous ceux qui l'habitaient, et il ne reste même plus le moindre vestige de cette chère vieille maison; jusqu'aux grands ormes à l'ombre desquels je me suis si souvent reposé, tout a disparu!!! Les spacieux terrains, qui autrefois formaient partie du domaine de la famille, sont maintenant divisés en lots séparés, et habités par des étrangers!!! N'est-ce pas bien l'image de la vie! Un moment de bonheur; quelques heures de répit aux angoisses inhérentes à notre passage ici-bas; puis un souffle disperse tout; et il n'en reste que le souvenir qui graduellement s'efface dans la brume du passé, pour finalement disparaître dans la poussière de l'oubli! Mais tirons, je vous prie le rideau sur ce sombre tableau, et faisons revivre ceux qui l'animaient pendant ma jeunesse.

En premier lieu, ma bonne grand'maman qui malgré son âge avancé voyait à tout et y faisait régner un ordre parfait.

Puis mon oncle Raymond Casgrain (un frère de ma mère) plutôt connu dans le public comme l'abbé Casgrain. Quoique relativement encore jeune, il était menacé de cécité, à la suite des travaux ardus qu'il avait dû accomplir dans ses recherches sur l'histoire du Canada, ainsi que dans son histoire de la Mère de l'Incarnation, la fondatrice des Religieuses Ursulines de Québec. Il avait été contraint d'abandonner le ministère (il était précédemment vicaire de N.-D. de Québec) et de laisser temporairement tous ses travaux littéraires pour prendre un repos absolu; ce pourquoi il était naturellement revenu dans l'ancienne maison de la famille, chez sa bonne vieille mère, où il pouvait non seulement trouver la tranquillité dont il avait besoin, mais encore revivre ses jeunes années à l'endroit même ou elles s'étaient passées.

D'un caractère naturellement jovial, la souffrance physique et mentale que lui faisait subir la lésion de sa vue, et la possibilité de devenir complètement aveugle n'avaient pas altéré la gaieté de son tempérament. Il s'était fait mon mentor, et n'a pas peu contribué à m'inculquer le goût de la vie d'aventure que j'ai toujours gardé depuis. Pendant les longues soirées d'hiver, il prenait plaisir à me raconter la part que la famille Baby(1) avait prise dans l'histoire du Canada, comme pionniers et soldats; c'était aussi avec un extrême intérêt que je l'entendais me narrer les péripéties frappantes de ses légendes qu'il avait déjà écrites à cette époque-là. Les parties tragiques de la *Jongleuse*, du *Tableau de la Rivière-Ouelle* et de ses *Pionniers Canadiens* qu'il savait mettre à la portée de mon imagination d'enfant, me créaient une vive impression et me donnaient le goût de la lecture, qu'il s'efforçait de me faire acquérir.

Je vois encore sa forte carrure appuyée sur le buffet de la salle à manger, la vue protégée par une visière verte qu'il portait habituellement pour lui ménager les reflets de la lu-

(1) Famille de ma grand'mère née Aliza Anne Baby.

mière, qui étaient poutant bien innoffensifs à cette époque, où les lampes à pétrole avaient seulement depuis peu fait leur apparition; et encore étaient-elles alors de bien primitifs appareils.

Le personnel des services de la maison et de la ferme se composait d'anciens serviteurs qui avaient passé de longues années au service de la famille. Tous avaient leurs attributs particuliers et leurs devoirs spécifiques à remplir: pas de hiérarchie intempestive parmi eux; mais un régime d'égalité absolue, d'où naissait spontanément une discipline qui, librement consentie, était singulièrement plus puissante que celle que peuvent imposer les règlements; aussi la plus cordiale harmonie régnait-elle parmi eux.

Je m'étais particulièrement attaché à l'un d'eux, auquel était échu le soin des chevaux et des voitures, ainsi que le service immédiat de la maison. C'était un ancien marin du nom de David Gagnon, qui avait un peu gardé la rudesse de son ancien métier; mais, comme un grand nombre de ces hommes à l'écorce rugueuse, il avait un coeur généreux et des allures franches et captivantes. Je le suivais comme son ombre dans l'exécution de ses diverses fonctions, et je sentais qu'il me rendait au centuple l'attachement que j'avais pour lui. Je me rappelle qu'après le repas du soir, lorsqu'il fumait sa courte pipe de plâtre bien culottée, je prenais plaisir à m'asseoir sur ses genoux et lui faire raconter des épisodes de sa vie de marin; aussi n'en fallait-il pas plus pour me faire désirer ardemment d'aller un jour juger par moi-même ce que pouvait bien être cette vie à la mer, qui a tant d'emprise sur les jeunes imaginations. On verra, par la suite, que les leçons de ce bon vieux serviteur n'ont pas été vaines dans mon cas.

Après tout ce que je viens de dire, je suppose que l'on comprendra facilement la tournure que prendra la mentalité d'un enfant façonnée comme l'avait été la mienne par les con-

tacts d'un entourage dont j'avais irrévocablement subi l'influence. Mes subséquentes années de collège, suivies de deux années de cléricature, comme étudiant en droit, ne changèrent rien de mes premières impressions de mon enfance; et en dépit de tous les obstacles et remontrances que mon excellent père s'ingéniait à me poser et à me représenter, l'appel de la nature était plus fort que celui de la raison; ce qui fut la cause que je me jetai à corps perdu dans la carrière militaire, comme dans celle qui était le plus en accord avec mes penchants naturels; et tout bien considéré je crois que, Dieu aidant, le destin ne m'a pas trop mal servi! Surtout si l'on a foi dans le vieil axiome, qui veut "que l'on ne fait bien que ce que l'aime."

CHAPITRE II

Derniers souvenirs de mon séjour chez ma grand'mère. — La pêche aux marsouins. — Comment on voyageait dans ma jeunesse sur la Côte Sud. — Traversée du fleuve en canot l'hiver entre Québec et Lévis

Pour décrire l'heureuse période de ma vie que je passai à la Rivière-Ouelle chez ma bonne grand'mère, il me faudrait imprimer un petit volume sur papier de soie rose, tant la vie se présentait à moi sous des couleurs riantes et fraîches, mêlant l'odeur du varech au parfum des grands résineux, qui à cette époque bordaient la rive du St-Laurent, à une trentaine d'arpents en arrière du village de la Rivière-Ouelle; les habitations de ce dernier étaient échelonnées le long des rives de la rivière du même nom.

Que j'ai douce souvenance de ces courses sans but que je faisais seul, sur cette plage sauvage où pas une seule habitation ne venait gâter l'aspect dont la nature l'avait doté; cete plage avait tant d'attraits pour moi, même à cet âge, où j'étais à peine entré dans l'adolescence! Combien d'heures ai-je passées ainsi, seul sur ces rochers nus battus par la brise du large, à écouter les somnolentes harmonies des vagues venant battre la plage et le pied des rochers sur lesquels j'étais en contemplation! Après ces longues randonnées, li-

mitées seulement par le caprice du moment, je revenais à la maison où tous les bras étaient grands ouverts pour me recevoir; et quelle que fût l'heure du retour, il y avait toujours quelques petites "délicacies" qui m'attendaient bien chaudes, ou bien fraîches, selon le cas.

Lorsque j'ai fait mention du personnel de la maison dans le chapitre précédent, j'ai omis le nom de tantes, soeurs de ma mère, qui habitaient encore la maison paternelle à cette date: mes tantes Rosalie et Marguerite Casgrain. La première, après son mariage, devint Madame Chs-Prime Le Moine de Martigny, et elle a toujours continué de me témoigner la même amitié et le même intérêt après son mariage. La seconde entra en religion quelque temps après au Couvent de Notre-Dame à Montréal. Je serais bien ingrat, en effet, si je n'eusse fait une mention spéciale de ces bonnes tantes qui s'ingéniaient de leur côté à me rendre la vie aussi heureuse que possible. J'habitais un véritable paradis terrestre; et il ne m'entrait même pas dans l'idée qu'il fût possible que je dusse à mon tour goûter au fruit amer qui semble être le partage de chacun ici-bas, et dont l'amertune elle-même se fait souvent sentir en raison directe du bonheur qui l'a précédé! Mais n'anticipons pas!

Tout marchait donc comme dans le meilleur des mondes; et si la vie était quelque peu monotone pendant les longs mois d'hiver, elle était en revanche bien gaie pendant la saison d'été, où on la faisait joyeuse! La vieille maison s'emplissait littéralement au maximum de ce qu'elle pouvait contenir. Les cousines Baby, de Windsor, près de Détroit, venaient y passer quelque temps, les familles de mes oncles Charles et Philippe Casgrain s'y remplaçaient tour à tour; et il fallait voir le vacarme que cette grouillante marmaille pouvait soulever de l'aurore au coucher du soleil! Je dois aussi mentionner la famille du colonel C.-E. Panet devenu plus tard sous-ministre de la Milice, qui habitait, pendant les mois d'été, la maison vacante de Madame François Casgrain, de l'autre côté de la ri-

vière en face de chez nous. Ajoutez à ceux que précèdent les amies de mes tantes, entre autres Madame Delorme née Flore Paradis, qui habitait St-Hyacinthe, et l'incomparable Mademoiselle Eléonore Globensky ; je puis vous assurer que ni l'une ni l'autre ne traînaient la mélancolie à la remorque, comme disent les marins. Les familles du Docteur Ludger Têtu et Luc Letellier de St-Juste (ce dernier devait devenir plus tard le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec) résidaient à la Rivière-Ouelle à ce moment là et se donnaient rendez-vous chez ma grand'mère : l'on s'y rencontrait dans une charmante intimité, qui rendait la vie ou ne peut plus agréable pour tous. Les délassements intellectuels n'étaient pas négligés et doublaient le plaisir de ces joyeuses vacances. Il y avait parmi toute cette jeunesse du matériel pour tous les genres d'amusements ; aussi chaque été, sur un théâtre improvisé sous les grands ormes du verger, on organisait une pièce choisie dans le Théâtre des Salons. Parmi les quinze pièces qui ont été jouées en différentes années, je pourrais citer : *Ma femme est sotte* par Eugène Sue ; *l'Absent* par Manuel ; et finalement le *Roman d'un jeune homme pauvre*, par Octave Feuillet ; cette dernière pièce surtout eut un véritable succès.

Septembre venu, la bruyante troupe d'enfants et de petits-enfants s'envolaient du nid maternel, emportant un rire de plus au coeur et un attachement mutuel plus intense. Un des grands événements de la journée était l'heure du bain, que personne ne manquait, sous peine de faillir à un code non écrit, mais dont les sanctions n'en étaient pas moins rigoureuses. L'heure de la marée était méticuleusement calculée par mon oncle Raymond : car il fallait que la marée fût complètement haute pour que la plage se prêtât davantage au plaisir du bain. Deux grandes charrettes à foin étaient mises en réquisition tous les jours pour cette excursion sur les bords du St-Laurent, à la distance d'un peu plus d'un mille en arrière de la maison. Les dames et les enfants qui ne pouvaient faire le trajet à pied s'entassaient pêle-mêle, "à qui mieux mieux",

dans les charrettes; tandis que les hommes et la marmaille suivaient à pied. A mi-chemin, les jeunes Têtu (ils étaient cinq) venaient nous rejoindre de leur résidence, en piquant à travers les champs. Cris de joie, et redoublement de gaieté à leur arrivée; car il n'y avait rien de morose dans l'ensemble de cette gente-là! En arrivant sur la grève, les dames et les enfants qui avaient besoin de leur aide, se séparaient des hommes; car il n'était pas considéré bienséant, que le bain fût pris en commun en ce temps là! Les hommes et les jeunesses entraient à l'eau comme dans leur élément: ils avaient appris à nager, comme ils avaient appris à marcher. Le retour à la maison s'effectuait avec la même humeur: et je vois les baigneurs débordant de santé, ivres de joie et de gaieté, jetant avec entrain à tous les vents le charmant refrain qui rendait si bien leurs sentiments en de pareils instants: "Ah! que bella la vita! Ah! qu'il fait bon de vivre! ah! qu'il fait bon d'aimer!" Heureux moments, pourquoi êtes-vous si vite passés? et pourquoi n'avez vous laissé que le souvenir de votre passage?

Je n'en finirais plus, si je donnais un libre cours aux souvenirs de cette heureuse période de ma vie: mais je crois en avoir déjà assez dit pour vous permettre de juger du genre de vie que l'on menait dans la famille à la Rivière-Ouelle, au temps ou j'avais le privilège de m'y associer.

Je prends maintenant la liberté de faire ici une digression dont le contenu, j'espère, saura éveiller un certain intérêt chez quelques-uns de mes lecteurs. Je voudrais vous causer un peu d'une industrie, qui a maintenant pratiquement cessé d'exister, mais qui était toute particulière au village de la Rivière-Ouelle où elle a pris naissance longtemps avant la conquête, comme nous le verrons par la suite. Je veux vous parler de la pêche aux marsouins telle que je l'ai vu mettre en pratique dans mes jeunes années.

Mais avant d'entrer dans la description de la pêche elle-même, je crois devoir vous mettre en garde à l'égard d'une

commune erreur qui existe dans notre province relativement au nom du cétacé dont il est question ici. Ce que l'on appelle ici communément marsouin n'est pas du tout le marsouin dont les naturalistes donnent la description. Voici d'ailleurs ce que Larousse en dit: "genre de mammifères cétacés apparte-"nant à la famille des delphinidés. L'espèce la plus répandue "dans les mers froides et tempérées est connue sous le nom "de phocaena communis", noir en dessus, gris rose pâle en dessous, ne dépassant guère 1m. 50c. de longueur, soit à peu près cinq pieds de notre mesure. De même ce que l'on appelle ici communément par erreur "marsouin" appartient à un tout autre genre de cétacé. Voici encore ce que l'on trouve dans Larousse à son sujet: "Genre de cétacés, famille des "delphinidés, n'ayant pas de nageoires dorsales, et dont les "nageoires pectorales sont très courtes. Connu sous le nom "commun de "belouga" ou "beluga" (nom sans doute in-"digène)". Les traités d'histoire naturelle le nomment *delphinapterus leucas.* Gray l'appelle *Beluga Calâdon,* tandis que Brookes paraît le confondre avec le marsouin proprement dit lorsqu'il l'appelle *phocaena communis.* Enfin certains naturalistes le désignent sous le nom de *Marsouin Globiceps,* ou à tête arrondie. Il est tout blanc et sa longueur maxima atteint 6 mètres, soit à peu près 19 pieds de de notre mesure. Les explorateurs de langue anglaise dans les mers polaires l'appellent indifféremment "white whale", ou "white porpoise". C'est évidemment cette dernière désignation qui est un peu cause de la confusion qui existe dans le nom, puisque le mot "porpoise" veut dire marsouin dans notre langue.

Après cette longue dissertation et mise au point sur le véritable nom du cétacé, dont je vais tenter d'esquisser la manière de le capturer, je continuerai de lui donner sa désignation locale de marsouin sous laquelle il est mieux connu ici; cela me permettra d'être plus clair et m'épargnera de nou-

velles thèses sur son classement et sa dénomination scientifique.

La première tentative de capturer le marsouin paraît, selon les archives de la Rivière-Ouelle, avoir été faite vers 1698, par Charles Denys, Sieur de Vitré, membre du Conseil souverain. Au printemps de 1701, Monsieur de Vitré fit un nouvel essai entre les îles de Kamouraska et la terre ferme: à différentes époques depuis, on a essayé de prendre le marsouin, entre autres dans l'anse de Ste-Anne de la Pocatière; mais aucun de ces essais n'a été assez productif pour encourager à le continuer d'une manière permanente; il faut cependant excepter l'île aux Coudres où l'on a, depuis assez longtemps, fait la pêche aux marsouins avec un certain succès.

La première concesion de la pêche aux marsouins fut faite le 20 juillet 1707 à six habitants de la Rivière-Ouelle, par l'intendant Raudot (1), et depuis on a jamais cessé d'y tendre; cette industrie a été fort lucrative jusqu'à ces dernières années.

Le piège qui sert à la pêche aux marsouins est construit avec des perches de 18 à 20 pieds de longueur, plantées à environ un pied et demi les unes des autres, sur la batture qui assèche à cet endroit à environ un mille de la ligne de haute marée. La "tenture" (telle est la désignation locale de l'action de préparer la pêche) exige chaque année 7,200 perches. Le demi-cercle que forme la pêche a trente-huit arpents ou un mille et un tiers de longueur, et se termine, à cinq arpents du bout de la pointe formée par le St-Laurent et la rivière-Ouelle, par une courbe plus rentrante qu'on appelle le "raccroc": le "raccroc" ferme cette ouverture. On a coutume de tendre la pêche du 8 au 25 avril, époque à laquelle arrive le caplan qui vient frayer le long de la grève. Comme ce menu poisson forme la plus abondante pâture du marsouin au prin-

(1) Il existe aussi, parmi les papiers concernant la pêche, une ordonnance du trop fameux intendant Bigot en date de 1752, à l'effet de réprimer certains abus.

temps, c'est alors que celui-ci s'approche de terre et se met à sa poursuite. L'heure de la marée montante est aussi l'heure de son repas. Il est maigre et affamé lorsqu'il fait son apparition, mais il se gorge d'aliments avec une telle voracité qu'en huit ou dix jours il acquiert cinq à six pouces de graisse; c'est cette couche grasse qui le recouvre en entier que les pêcheurs nomment "capot".

Le spectacle qu'offrent les troupeaux de marsouins à l'heure où ils pêchent en côtoyant le rivage est unique en son genre. J'ai été plusieurs fois témoin d'une pareille scène lorsque j'étais enfant et je ne l'oublierai jamais. Comme la mer a peu de profondeur en cet endroit, les marsouins nageaient presque toujours à la surface, et l'on pouvait facilement voir les jets d'eau qu'ils lançaient de leur évent.

C'est en poursuivant leur proie que les marsouins s'engagent dans la porte de la pêche. Dès qu'ils l'ont franchie, l'instinct leur fait prendre le large pour chercher l'eau plus profonde; ils rencontent alors cette rangée de perches dont les extrémités agitées par le courant s'entrechoquent et les effraient. Ils se montrent inquiets et ne reparaissent plus guère à la surface; ils se réfugient ordinairement dans les deux endroits les plus profonds de la batture, que les pêcheurs nomment la "mare plate" et la "mare creuse". A l'époque des grandes marées, ou mers de "*vives eaux*", la batture assèche au point que les marsouins échouent; et il est alors facile de les tuer; mais durant les petites marées ou mers de "*mortes eaux*", l'eau baisse beaucoup moins, et ils peuvent nager sur une étendue assez considérable. La chasse devient alors un spectacle émouvant; il faut suivre le marsouin en canot afin de le harponner. Le harpon est un dard muni d'oreillettes qui s'ouvrent quand on veut le retirer. Il est long d'environ deux pieds et attaché à une courroie, dont une extrémité est retenue par le harponneur en avant du canot. En se sentant piqué, le marsouin bondit à la surface de l'eau, plonge et se roule pour se débarrasser du trait qui le blesse, et s'enfuit

de toute sa vitesse, entraînant à sa suite le canot par la corde que retient le harponneur. L'eau en peu d'instant devient toute rougie, car le marsouin a une quantité de sang considérable qui varie de huit à dix gallons. Malgré ces pertes énormes, le marsouin s'agite encore longtemps avant d'expirer. Lorsqu'il est possible de l'approcher sans l'aide des canots, les pêcheurs se servent de "l'esponton", qui est un dard ordinaire, fixé à un manche de six ou sept pieds; et il s'agit de l'enfoncer immédiatement en arrière du soufflet, ce qui lui rompt l'épine dorsale. Les détails qui précèdent permettent de se figurer l'animation que présente la pêche aux marsouins, lorsqu'il y en a une cinquantaine dans les mares et qu'une vingtaine d'hommes sont à leur poursuite en canot ou à pied. Ces derniers sont chaussés de longues bottes dont les tiges se joignent à un juste-au-corps de cuir, le tout parfaitement étanche, car à cette saison, où il y a encore de la glace sur le fleuve, il serait pratiquement impossible de séjourner à l'eau pendant trois ou quatre heures, comme il arrive souvent que les pêcheurs y soient contraints. L'abbé Casgrain, dans un petit travail sur ce sujet, raconte qu'à sa connaissance il s'est tué cent un marsouins dans une même marée, la nuit; et cela par quatre hommes seulement, ce qui est regardé comme un exploit peu ordinaire. Ne s'attendant pas à une si forte prise, ils n'avaient pas eu le temps d'envoyer cherher de l'aide. Je n'ai jamais été témoin d'une hécatombe semblable, va sans dire; mais je me rappelle fort bien avoir observé, des rochers qui bordent la grève, les différents péripéties que je viens de décrire, lorsqu'il y avait quinze ou vingt marsouins dans la pêche, et quoique je ne fusse alors qu'un enfant, j'en ai gardé un bien vivant souvenir.

J'aurais dû mentionner que le marsouin ne cherche jamais à se défendre et qu'il ne se sépare pas du troupeau; s'il songe à fuir, et renverse d'un coup de queue celui qui le poursuit, ce n'est que par hasard dans la fuite. On cite

comme un fait exceptionnel qu'un harponneur fut mordu à la cuisse par un marsouin blessé; mais sans doute l'animal à l'agonie ne saisit cet objet qu'au hasard.

Aussitôt que tous les marsouins ont été tués, un signal convenu est fait du large aux hommes sur le rivage, pour leur indiquer le nombre de chevaux requis pour les traîner à terre; et il faut se hâter, avant que la marée montante empêche les chevaux de se rendre à l'endroit indiqué. Pour remorquer les marsouins, on leur perce la queue d'un trou suffisamment grand pour y passer les courroies. Les chevaux qui font la remorque des marsouins jusqu'à la ligne de haute marée sont attelés à ce que l'on appelle au Canada des "menoires"; ce sont deux prolonges en bois chaque côté du cheval, réunies par une traverse du même matériel, en arrière du cheval, et à laquelle la queue du marsouin est reliée par une courroie.

L'opération du dépècement se fait immédiatement sur le sable du rivage. Les détails de ce travail sont trop longs pour entrer dans le cadre de ces notes; mais à ceux qui désireraient en connaître à fond les particularités, je puis recommander de consulter un opuscule écrit, il y a quelques années, par l'abbé Casgrain: *Eclaircissements sur la pêche aux marsouins;* les détails les plus circonstanciés y sont décrits avec la rigoureuse exactitude qui est un des caractères distinctifs de l'auteur.

Les notes qui suivent sont extraites de ce travail: un marsouin adulte peut donner jusqu'à trois cents pots d'huile, soit une barrique et demie. Pour donner une idée des profits que la pêche rapportait autrefois à la Rivière-Ouelle, il suffit de dire que l'huile s'est vendue pendant un temps à un prix qui a varié de cent à deux cents piastres la barrique. Si de plus l'on veut se rendre compte des véritables massacres qui se sont perpétrés à cet endroit, les archives de la pêche donnent un record de cinq cents marsouins tués dans une même marée; et dix-huit cents dans un même printemps. Je regrette de ne

pouvoir en préciser la date, que l'abbé Casgrain a omise dans son travail.

Un mot seulement relativement à la peau de marsouin, qui était aussi autrefois une source de revenus lucratifs. Cette peau est revêtue d'un limon ou couche gélatineuse qui s'enlève facilement par la macération. La peau du marsouin est très épaisse et d'une force extraordinaire, qu'elle soit verte ou corroyée.

Je dois maintenant ajouter, en terminant les notes qui précèdent, que depuis la substitution de l'huile minérale à l'huile de marsouin comme lubrifiant pour les locomotives et autres engins à vapeur, le prix de l'huile de marsouin est tellement tombé, que les associés de la pêche ont perdu l'intérêt qu'ils prenaient dans cette industrie; aussi ont-ils vendu leur part respective à un nommé Joseph Lizotte de la Rivière-Ouelle qui est maintenant devenu le seul propriétaire des vastes terrains que possédait autrefois la compagnie de la pêche aux marsouins, ainsi que de tous les droits de pêche qui relevaient de cette compagnie. Cet industriel (Lizotte) continue à tendre seul, mais naturellement sur une bien moins grande échelle qu'autrefois. Ainsi je me suis informé qu'au printemps dernier (1934) il n'avait capturé que neuf marsouins en tout.

J'ai visité l'automne dernier l'endroit appelé *grand Dégras* au bout de la pointe de la Rivière-Ouelle, où le marsouin était autrefois traîné sur la grève, pour y subir le *dégraissage*, et où l'on faisait subséquemment fondre l'huile; mais j'ai constaté avec regret que les bâtisses, qui étaient anciennement tenues dans un ordre parfait s'en allaient graduellement en ruines. La maison où l'on faisait autrefois le *guêt*, qui était blanchie à la chaux chaque année et tenue dans un excellent état, n'est plus maintenant qu'une misérable masure; et il en est de même de la bâtisse où l'on faisait fondre l'huile; elle tombe actuellement en ruines.

Voilà, me diront quelques-uns d'entres vous, une bien

longue digression sur une industrie qui offre de nos jours relativement peu d'intérêt, puisqu'elle n'existe pratiquement plus. J'avoue que cette remarque n'est pas dénuée de fondement; aussi n'ai-je pas d'autre raison à alléguer pour m'être attardé peut-être plus longtemps que je ne l'aurais dû faire, que l'irrésitible attraction que m'a fait subir le souvenir des observations que j'ai été à même de faire pendant mes jeunes années, sur cette pêche (je devrais plutôt dire sur ce sport) dont les péripéties se sont, après de nombreuses années, présentées d'un manière tellement vivace à ma mémoire que ma plume s'est refusée d'en restreindre les détails. Si donc faute avouée est à demi pardonnée, je compte sur la bienveillance de mes lecteurs, pour m'absoudre de l'autre moitié; et je reviens au paradis terrestre dans lequel je vivais avant de vous faire part des imprssions que la pêche aux marsouins avait laissées sur ma jeune imagination.

Je me laisse dire que, dans l'ordre naturel des choses, le bonheur et son malencontreux antonyme ont chacun une fin! Or je suis précisément rendu à l'endroit où les heures heureuses que j'ai précédemment décrites commençaient à vaciller.

Mon père s'était marié en secondes noces quelques années après la mort de ma mère, avec Mademoiselle Virginie de Sales Laterrière, fille de feu Marc Pascal de Sales Laterrière, mon *statu quo* en fut changé du tout au tout! Mon père, tout en demeurant très reconnaissant envers ma grand' mère de m'avoir gardé et procuré des soins que nul autre n'aurait pu me donner dans les circonstances particulières où je m'étais trouvé après la mort de ma mère, désirait naturellement que je retourne chez lui après son second mariage. Or je vous laisse à juger de la subtilité des précautions oratoires dont on a usé, pour tenter de me convaincre que je je trouverais toute espèce de compensations dans mon futur séjour à la ville. Bref, ce fut, comme toujours, ma pauvre grand'mère qui se chargea de me faire trouver la séparation

moins pénible; elle prit la décision de monter à Québec avec moi, pour faciliter ma première entrevue avec ma belle-mère, qui, je dois dire en toute justice, m'a toujours traité comme si j'eusse été son propre enfant. Elle n'eut qu'un seul enfant du mariage avec mon père et il mourut en bas âge.

Je ne puis oublier l'impression que j'eus à ma première visite à la ville. Mon père résidait, à ce moment-là, sur le Cap, à l'extrémité ouest de l'avenue Ste-Geneviève. L'arrivée à la maison avec ma grand'mère fut naturellement cordiale, et toutes les cajoleries connues furent mises en oeuvre pour tenter de me faire oublier l'heureux coin de terre que je venais de laisser. Je me sentais tout d'abord abasourdi du changement subit, sans transition; et j'étouffais dans une atmosphère impossible à décrire. Mais le départ de ma bonne grand'mère mit le comble à la situation qui dégénéra en véritable désespoir; au point qu'il fallut de toute nécessité me retourner à mes champs, mes bois et mes grèves ainsi qu'à mon ciel ouvert, où je pouvais respirer à l'aise et surtout perdre de vue cet horizon limité de la rue et la cour de quarante pieds carrés en arrière de la maison, emmuraillée de tous côtés, et qui devait à l'avenir m'échoir comme seul terrain de jeu.

On m'accusera peut-être d'avoir été rebelle à la raison, d'avoir exploité la bonté ou la faiblesse de mes excellents parents; j'avouerai tout ce que vous voudrez, mais je n'en reste pas moins convaincu que je me serais laissé mourir d'inanition si l'on avait eu recours à des moyens plus rigides ou plus sévères pour dompter l'horreur que m'inspirait le séjour à la ville. Dois-je l'avouer, ce n'est qu'après plusieurs voyages de la Rivière-Ouelle à Québec, et la répétition de ces mêmes voyages en sens inverse, que je finis par me réconcilier tant bien que mal à mon nouveau sort; et cela, avec l'anticipation que la saison d'été apporterait au moins un adoucissement passager à mon malheur, puisque je reverrais en-

core pendant les mois de vacances cette chère campagne vers laquelle s'envolaient tous mes voeux, mes rêves et mes désirs.

Mais je viens de parler des voyages que j'ai faits à plusieurs reprises entre les deux seuls pôles que je connusse à cette date, et que l'on me faisait visiter alternativement, afin de me contraindre à me fixer à celui que je considérais, envers et contre tous, comme positivement négatif. En regardant en arrière à soixante ans et plus, je revois les conditons dans lesquelles il nous fallait voyager à cette époque sur la Côte Sud; et je crois que vous seriez intéressés à ce que je vous fisse part de quelques-uns des souvenirs que j'ai gardés.

Lorsque vous montez aujourd'hui sur les somptueux wagons à carapace d'acier qui vous transportent d'un océan à l'autre par la voie du "Canadien National", et brûlent en moins de quatre heures la distance de Lévis à la Rivière du Loup, à la remorque de locomotives géantes, qui semblent à peine sentir la masse de matériel roulant qu'elles ont à la traîne, peu de vous sans doute ont eu l'idée de se demander quel pouvait bien être le mode de locomotion qui était en usage durant la jeunesse de vos parents. Pour vous répondre, il n'était pas encore question du chemin de fer "Intercolonial", absorbé depuis par le système du "Canadien National".

Une seule ligne de chemin de fer connue sous le nom de "Grand Tronc" opérait alors entre Lévis et la Rivière du Loup. Ce dernier endroit était le terminus est de cette ligne: et pour qui voulait voyager à l'est de ce dernier point,il fallait le faire, l'été, par des routes plus ou moins carossables, ou par la voie du St-Laurent; le chemin pour les voitures ne dépassait pas Matane, ce qui séparait pratiquement la Gaspésie du reste du monde pendant six mois de l'année. Le Nouveau-Brunswick n'était accessible par terre que par la route connue sous le nom de Madawaska et le village du Portage tire son nom du fait qu'il était à l'entrée de cette route

par laquelle, selon "l'argot canadien", l'on faisait portage vers le Nouveau-Brunswick. (1)

Le départ de l'unique convoi de passagers qui voyageait quotidiennement à l'exception du dimanche entre les terminus déjà nommés laissait Lévis vers huit heures du matin, non pas à l'endroit où les départs s'effectuent actuellement, mais à un mille plus à l'ouest, c'est-à-dire, à l'endroit qui porte encore le nom de "Quai du Grand Tronc", ou Québec-Sud. Il se présentait dès le départ une anomalie: les voyageurs, à destination d'arrêts intermédiaires entre Lévis et la Rivière du Loup, tournaient le dos au but éventuel de leur voyage. Le convoi, en laissant son point de départ, se dirigeait en remontant le long du St-Laurent, jusqu'à St-Romuald pour de là changer de direction vers le sud, en passant par "Chaudière Curve", et de cet endroit tourner vers l'est pour finalement rejoindre la ligne actuelle du "Canadien National" au village de St-Charles de Bellechasse.

Avec cette diversion hors de la ligne droite, vu le peu de vitesse des convois à cette époque, le trajet de Lévis à St-Charles prenait au moins trois heures; aujourd'hui on le fait en moins d'une demi-heure par la ligne courte.

Les locomotives de ce temps-là feraient naturellement une bien piètre figure à côté des engins monstres en usage aujourd'hui. Le chauffage des locomotives aussi bien que celui des wagons de passagers se faisait au bois, et Dieu sait quels ennuis en résultaient. Ces anciennes machines à vapeur étaient du système locomotive-tender, et, comme elle chauffaient au bois, il fallait en renouveler très souvent la provision et remplir le tender à nouveau. Il y avait en conséquence de grandes quantités de bois de chauffage à presque toutes les stations, ce qui parait à l'immobilisation éventuelle d'une locomotive par manque de combustible: aussi je vous laisse à juger des

(1) Ce chemin, dit Pierre-Georges Roy, dans ces Noms Géographiques, fut ébauché pendant les troubles de 1838, pour le transport des troupes de Madawaska à la Rivière du Loup, pour de là les diriger dans la région de Montréal, où se trouvait le principal siège des troubles.

délais continuels occasionnés par ce moyen primitif d'obtenir de la vapeur. Il fallait de plus obvier à la pluie d'étincelles que causait ce mode de chauffage surtout lorsque le mécanicien avait recours à la tire artificielle; alors il devenait dangereux de mettre le feu aux nombreuses constructions en bois qui avoisinaient la ligne du chemin de fer. Pour parer à ce danger, les cheminées des locomotives avaient la forme d'un entonnoir dont la partie évasée était en l'air et couverte d'un grillage suffisament fin pour prévenir la dispersion des étincelles. Quant à la température à l'intérieur des wagons de passagers par un froid de 25o ou 30o Fr. au-dessous de zéro, il est facile de concevoir, si l'homme préposé au chauffage du poële négligeait ou oubliait de le chauffer lorsque ses occupations le retenaient dans un autre wagon, quels en étaient les résultats.

Bien primitif tout cela me direz-vous! et je vous répondrai: c'est pourtant bien le souvenir exact que j'en ai gardé. Inutile d'ajouter que l'on ne connaissait pas d'horaires! Tout le monde sur le convoi avait connaissnce du départ; mais Dieu seul connaissait l'heure de l'arrivée! Je me rappelle parfaitement que, pendant les courts jours d'automne et d'hiver, nous arrivions ordinairement à la brunante à la Rivière-Ouelle; c'est-à-dire qu'il nous fallait huit heures pour parcourir la distance qui aujourd'hui est couverte en deux heures et demie.

Les notes qui précèdent vous donneront, j'espère, une idée des moyens de transport par chemin de fer généralement en usage au temps de ma jeunesse.

J'ai choisi pour cela un parcours qui m'était plus familier, mais comme la compagnie du Grand Tronc était à cette époque la seule qui opérait au Canada, je puis vous assurer que le confort qu'elle offrait à ses passagers en d'autres endroits ne différait que bien peu de la description dont mes souvenirs viennent de vous faire part.

Jetons maintenant un coup d'oeil sur la traversée du St-

Laurent en hiver entre Québec et Lévis. De puissants bateaux à vapeur à hélice, qui se rencontrent à minutes fixes au milieu du fleuve, brisant, écrasant et bousculant les glaces charriées par la marée, et filant droit à travers les tempêtes de neige à leurs quais respectifs, vous empêchent de vous arrêter un instant à penser ce que pouvait être autrefois la traversée du fleuve en hiver. Mais je me rappelle fort bien le temps où il n'y avait qu'un seul bateau en bois, le "St-Georges", dont les aubes des roues étaient bien peu proportionnées à la résistance et la poussée irrésistible des glaces sur le St-Laurent pendant les mois d'hiver. Pauvre vieux "St-Georges", comme tu paraîtrais démodé, faible et chétif à côté des traversiers modernes, construits en Angleterre et spécialement aménagés pour le confort des passagers, en mesure de résister à l'incroyable force de pression des glaces flottantes chassées par un courant de plus de cinq noeuds à l'heure à certains points du jusant de la marée. Aussi fallait-il voir les précautions dont on entourait le vénérable vieux bateau, avant de le laisser entreprendre la traversée du fleuve. Il fallait attendre autant que possible, soit l'étale de la marée, soit encore que le "flot", ou marée montante, eût poussé le "*charriot*" suffisamment en amont du fleuve, pour libérer la traverse de la glace accumulée entre Québec et Lévis. Or pour les non initiés au langage des canotiers, il faut expliquer ce que l'on entendait alors par le "*charriot*"! Voici: il n'y avait pas, au temps dont je vous parle, de puissants brise-glaces tels qu'il y en a aujourd'hui, toujours prêts à empêcher les glaces de s'accumuler à la "*clef*"; voilà encore un autre mot qui demande une explication: on appelait la clef du pont de glace l'endroit où le fleuve se resserre brusquement entre la pointe ouest de l'île d'Orléans, d'un côté, et l'endroit connu sous le nom d'"Anse aux Sauvages",du côté de Lévis. Or c'était à cet endroit que la glace, chassée par le courant à la fin du "jusant" ou marée baissante, finissait par s'accumuler au point de devenir stationnaire; et par les

temps de grands froids, elle se solidifiait tout-à-coup et fermait l'issue du bassin de Québec; c'était alors, pour se servir du langage des canotiers, que l'on disait que le pont était pris à la "clef".

Cette dernière description était nécessaire pour bien comprendre ce que l'on entendait par le *"charriot"*; et voici: quand le pont prenait à la clef, les glaces qui descendaient le fleuve avec le "jusant", ou marée baissante, venaient, lorsqu'elles arrivaient au barrage naturel formé par le pont de glace, s'y heurter avec une violence incroyable surtout lorsqu'il se trouvait une banquise (1) parmi elles. Elles s'empilaient les unes sur les autres, jusqu'à ce que le *"flot"* ou marée montante leur fasse prendre la direction du courant en haut du fleuve; c'est ce qui s'appelle le *"charriot"*.

Quand le *charriot* avait dépassé la traverse entre Québec et Lévis, on pouvait traverser presque à l'eau claire; mais le moment redoutable pour les canotiers apparaissait lorsque le "charriot" revenait avec le "jusant", comme une montrueuse banquise, dévalant à pleins bords d'un côté à l'autre du fleuve, jusqu'à ce qu'elle rencontrât l'obstacle qui lui barrait le chemin de nouveau, et contre lequel elle venait s'écraser dans un choc stupéfiant.

Après avoir pris connaissance des précautions qu'il fallait prendre pour l'unique bateau qui faisait le service d'hiver entre Québec et Lévis afin qu'il pût délivrer sur l'autre rive sa cargaison matérielle et humaine, vous comprendrez facilement qu'un système aussi précaire devenait nécessairement assez aléatoire pour faire naître un besoin absolu de recourir à un autre service, peut-être moins confortable pour les passagers, mais plus certain en définitive. C'est précisément de ce service, qui certes n'était pas banal, que je voudrais vous causer, en vous narrant quelques-uns des souvenirs qu'il m'a lais-

(1) On distingue la banquise de la glace flottante ordinaire en ce qu'elle est beaucoup plus étendue et plus épaisse que cette dernière. C'est une glace ordinairement formée sur les battures, desquelles elle est désagrégée par les marées de vives eaux ou grandes marées.

sés. Cette traverse d'hiver exigeait des hommes rompus à leur métier, d'une endurance peu ordinaire et d'une obéissance aveugle au capitaine ou "boss" du canot, comme on le désignait généralement. Pour vous donner une idée exacte et réelle du travail ardu, et des dangers continuels que devaient affronter journellement ces travailleurs de notre fleuve, il me faudrait pouvoir écrire avec une plume semblable à celle dont Victor Hugo s'est servi dans les "*Travailleurs de la mer*". Quelles pages il aurait écrites, s'il eût vu nos canotiers à l'oeuvre!

Avant de vous faire connaître plus intimement le personnel qui composait les équipes des canotiers qui se livraient à ce rude métier, je crois qu'il serait bon de vous causer un peu du genre de canot, dont on faisait usage pour ce service. La forme et l'apparance de ces canots ressemblaient beaucoup aux pirogues creusées dans un tronc d'arbre, connues dans toute l'Amérique sous le nom de "*dug out*". Mais leur construction était bien supérieure. Leur longueur variait entre dix-huit et vingt-huit pieds. J'en ai vu un lorsque j'étais bien jeune, que le Ministère de la Marine avait placé à la Pointe de la Rivière-Ouelle, pour aller au secours des anciens voiliers qui auraient pu être jetés à la côte par la pression de la glace, vers la fin de l'automne après leur départ lorsqu'ils descendaient le fleuve; ce canot mesurait trente pieds d'une pince (1) à l'autre. La largeur des canots variait selon la longueur; elle était ordinairement de quatre pieds et demi. Ces canots n'étaient jamais armés pour la rame, étaient invariablement mus à la pagaie (au Canada, et en particulier parmi les anciens canotiers, le mot pagaie n'était pas connu, on lui substituait le nom "d'aviron"). Il n'y avait en conséquence ni tollets, ni tolletières; et le bordé du haut de l'em-

(1) Pince est un mot du langage technique des canotiers canadiens-français. Il était continuellement usité, en parlant des canots d'écorce dont les naturels du pays se servaient autrefois. Il se rapporte aux deux extrémités d'un canot, où les plats-bords se resserrent pour former les extrémités en pointe. Dans les canots d'écorce des sauvages, le plat-bord s'appelait le "maître"; et l'on disait que les maîtres se pinçaient à leurs extrémités.

barcation remplaçait la préceinte du canot. Ils étaient tous bordés à "joints carrés"; on dit en France (à "franc bord"). Il n'entrait aucun autre bois dans leur construction que celui du chêne blanc de la meilleure qualité. Le membrage s'étendait d'un côté à l'autre, au lieu d'abouter dans une rablure au haut de la quille à l'intérieur, comme dans les embarcations ordinaires; il était relativement dru, et pas assez soulevé pour y adjoindre une "varangue"; et conséquemment il n'y avait pas de veuglé (en France on dit "vaigrage"). La quille était façonnée d'un morceau de chêne solide d'environ deux pouces aux pinces, et s'élargissait jusqu'à six ou huit pouces au millieu; elle ne dépassait le gabord que d'un pouce en-dessous; et on y attachait une bande ou lisse d'acier qui permettait de glisser facilement, lorsqu'il fallait traîner le canot sur un champ de glace. N'étant pas armé pour la rame, il ne comportait pas de bancs pour les rameurs; mais il y avait à tous les trois ou quatre pieds des barres transversales mortoisées et clouées sur le haut du bordé; ces barres servaient à renforcer le canot, et les canotiers s'asseyaient dessus lorsqu'il se servaient de leurs avirons.

Quelques-uns de ces canots étaient construits au Cap Blanc (cet endroit porte aujourd'hui le nom de Notre-Dame de la Garde). Mais l'artiste et l'expert en pareille matière résidait à St-Laurent de l'île d'Orléans, où il avait son chantier de construction (au Canada on dit sa boutique de chaloupier). C'était un vieil ouvrier quand je l'ai connu, du nom de David Bouffard: je lui ai vu construire le dernier canot qui a passé par son chantier. Il avait reçu l'orde de la Marine de construire ce canot qui devait être placé sur un des brise-glace de l'Etat. Inutile d'ajouter que je vous ai textuellement donné les informations que j'ai cueillies de la bouche même de ce vieux brave homme, il y a déjà nombre d'années, lorsque je passais l'été en villégiature à cet endroit.

Vous me demanderez sans doute maintenant de vous parler du personnel qui formait les équipages de ces canots; ce

à quoi je vous répondrai : vous en jugerez par vous-mêmes lorsque j'essaierai de vous décrire le labeur sans relâche auquel ils s'astreignaient volontiers, comme si ce fût partie de leur tâche particulière ici-bas. Le grand nombre de ces canotiers se recrutait à la Pointe Lévis, car ce métier semblait essentiellement du domaine de cet endroit. Il y avait bien deux ou trois équipes faisant le service du côté de Québec, aussi composées d'un excellent personnel, mais qui ne paraissaient pas s'identifier avec le métier d'une manière aussi permanente que les Lévisiens.

Tout enfant que j'étais lorsque je fis une première traversée en canot pendant l'hiver, en compagnie de ma bonne grand'mère, qui malgré son âge relativement avancé ne craignait pas de tenter l'aventure, j'ai gardé le souvenir bien vivace des hardis canotiers qui composaient l'équipage du canot dans lequel nous avions pris place. Il y avait des jeunes, des vieux, barbes noires et barbes grises; tous laissaient pousser leur barbe, pour donner moins de prise à la morsure du grésil chassé par la rafale aux jours de "gros temps" de décembre et janvier. Tous ces hommes, à la mine à la fois farouche et bonhomme, portaient pour la plupart un costume approprié à leurs travaux: une chemise de laine grossière de couleur rouge ou bleue, sous un juste-au-corps ou veston de "bouracan", ou d'étoffe du pays, solidement retenu autour de la taille par une ceinture de laine aux couleurs vives, connue au pays sous le nom de ceinture flêchée! Une coiffure en fourrure rabattue sur la nuque leur cachait les oreilles. De fortes bottes en cuir à longue tige se rattachaient à une ceinture de même matériel au dessus des hanches, les protégeaient lorsqu'ils enfonçaient dans la glace écrasée et la neige imbibée d'eau: en terme du pays le "*frasil*". Le boss du canot s'asseyait à l'arrière d'où il dirigeait la manoeuvre et gouvernait à l'aide d'une pagaie plus longe et plus forte que celles dont se servait le reste de l'équipage. Debout à l'avant et quelquefois les pieds campés sur le haut du bordé près de

la pince, un solide gaillard scrutait les passages libres entre les glaces: en termes de canotiers cela s'appelle *saignées*: la main au dessus des yeux, la barbe et les cheveux blancs de givre, il personnifiait la force et la hardiesse qui veille au salut de tous!

Un espace était aménagé au milieu du canot pour les passagers assis a plat-fond sur la paille dont on recouvrait le fond de l'embarcation, emmitouflés sous des peaux de buffles, mais bien à l'abri du froid, quoiqu'entièrement immobilisés. Le métier n'était pas tendre; et comme les hivers de ce temps-là dépassaient de beaucoup en rigueur ceux d'aujourd'hui, il devenait souvent dangereux.

J'emprunte ici la description qui suit d'une de nos plumes canadiennes les plus alertes, celle de Louis Fréchette, qui décrit dans un de ses *Récits de Noël au Canada* la scène de la mise à l'eau d'un canot ainsi que les péripéties d'une traversée d'hiver à l'époque dont je vous parle. Nul mieux que cet écrivain n'a pu étudier sur le vif le travail de ces braves canotiers: il a résidé pendant plusieurs années à la Pointe Lévis et a eu maintes occasions de les voir à l'oeuvre: voici d'ailleurs ce qu'il en dit: je cite textuellement.

"Chaque mise à l'eau, c'est-à-dire chaque départ, donnait "infailliblement des émotions aux plus hardis, même à ceux "qui y étaient les plus habitués. Quand on se voyait lancé "du haut des "*bordages*", (en termes canadiens, ce sont les "les bancs de glace adhérents au rivage, et contre lesquels "glissent ou se brisent les banquises emportés par le courant) "quand on se voyait, dis-je, lancé du haut des "*bordages*" "dans les eaux noires et bouillantes du fleuve, l'équipage "sautait précipitamment à bord, dans un enchevêtrement éper- "du de mains et de bras accrochés aux flancs bondissants de "la pirogue, cela ne durait que l'espace d'un clin-d'oeil, mais "c'était plus fort que soi, le coeur vous tressautait dans la "poitrine.

Et nage (1) compagnons!... Haut les coeurs, les petits "coeurs!... D'immenses blocs verdâtres barrent la route: vite "le cap dessus! Bon là! Lâchons l'aviron, l'épaule aux amar- "res, et en avant sur la surface solide du grand fleuve! Plus "loin ce sont d'énormes fragments entassés et bousculés les "uns sur les autres; le passage semble impraticable..! N'im- "porte, hissons le canot à force de bras, et en avant toujours!

"Voici un ravin qui se creuse, descendons-y. C'est un "abîme peut-être: en avant quand même.

"La neige détrempée s'attache et se congèle aux flancs "de l'embarcation, qu'elle menace d'immobiliser: hardi les "braves! pas une minute à perdre(2), roulons, roulons!... et "nous voilà repartis. Ici c'est autre chose: tout s'effondre "sous nous. Ce n'est plus de l'eau, ce n'est plus de glace; "impossible de pagaier, plus de point d'appui pour hâler. "Il faut pourtant se tirer de là, les enfants! En dedans vous "êtes paralysés, en dehors vous enfoncez à mi-jambe dans la neige fondante et la glace en *frasil;* il n'y a pas à dire, il faut "se tirer de là Et cela durait des heures, quequefois des jour- "nées entières... Oh! non il n'était pas tendre le métier.

La dernière fois que j'ai fait la traversée en canot, il y a de cela déjà plus de quarante ans. Les traversiers à vapeur cessaient d'opérer vers six heures du soir; j'arrivais d'un voyage de chasse sur la frontière américaine, en compagnie d'un vieux sauvage de la nation maléchite du Nouveau-Brunswick(j'aurai l'occasion de vous causer de lui plus tard). Or plutôt que de coucher à la Pointe Lévis nous décidâmes de traverser en canot. La marée était à point; l'atmosphère était claire et tout était à l'avenant pour une belle traversée; mais nous avions passablement de bagages: tente en toile,

(1) Les canotiers ne disent pas: ramez ou pagaiez, mais ils se servent de l'expression: nagez!

(2) "Roulons" est une expression technique des canotiers, lorsqu'il s'agit de faire osciller le canot de côté et d'autre, pour détacher le "frasil" qui adhère à ses flancs, par les jours de froid vif: j'ai aussi entendu dire pour produire le même effet "brasse le canot!"

poêle de camp, tobaggans(1), couvertes, armes à feu, ustensiles de cuisine, et par-dessus deux quartiers de caribou; tout cela empilé pêle mêle dans le canot, et nous dévalions du haut des bordages de la manière usuelle; mais je m'aperçus bien vite que le personnel de l'équipage n'était plus ce que je l'avais connu autrefois.

C'était cette fois-ci pour la plupart de jeunes imberbes dans les vingt ans; et il était facile de constater que la concurrence des bateaux à vapeur avait déjà fait son oeuvre et et ruiné cette industrie, pourtant si intéressante et si typique autrefois. On ne travaillait plus avec le même entrain, ni surtout la même discipline. Je me rappelle que je cherchai en vain parmi ces jeunes gens un seul qui pût représenter les solides canotiers d'autrefois, qui avaient mûri dans le métier et que l'on pouvait sans crainte qualifier de hardis dompteurs de banquises!

Evolution du temps me direz vous? Oui, et c'est précisément pour cela que je demeure irréductiblement *laudator temporis acti!*

---

(1) Tobaggan est un mot sauvage. Il désigne le genre de véhicule dont se servent les sauvages et les chasseurs, pour transporter leur bagages d'un endroit à l'autre sur les terrains de chasse, pendant l'hiver. (TRAINE SAUVAGE)

CHAPITRE III

Cours d'études. — Cléricature en droit. — Mon goût pour la carrière militaire. — Je commence mon service.

La première école que je fréquentai à Québec fut l'ancienne Ecole normale, où il y avait une classe élémentaire pour les enfants de mon âge. Cette école occupait l'ancien édifice du Château St-Louis qu'il fallut démolir, lorsque l'on a construit le Château Frontenac actuel, précisément sur le même emplacement.

Malgré les nombreuses années qui se sont écoulées depuis ce temps-là, une multitude de souvenirs sont encore bien vivaces et se pressent à ma mémoire.

C'était l'époque où une relativement forte garnison de troupes impériales était stationnée à Québec : l'on y maintenait généralement plus de deux mille hommes, ce qui nécessitait de nombreux corps de garde par la ville, notamment à l'hôpital militaire. Comme nous demeurions à ce moment-là à l'angle sud-ouest des rues Ste-Ursule et St-Louis et que j'étais tout petit gosse, il me fallait passer à l'entrée de la ruelle qui conduisait à l'hôpital ; c'est précisément cet hôpital qui a été détruit par l'incendie en janvier 1940.

Avais-je dès lors un avant-goût de la carrière que j'ai suivie plus tard ? Je l'ignore ; mais toujours est-il que je prenais un plaisir particulier à examiner de près la sentinelle en

faction à cet endroit. C'est qu'alors les uniformes étaient de beaucoup plus fastueux et élaborés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les régiments anglais d'infanterie de ligne portaient la tunique de couleur écarlarte; il fallait voir si l'on était féroce pour le fourbissage du fourniment! de même que le soin qu'il fallait donner à la buffleterie blanche qui composait l'équipement du soldat de ce temps, dans toutes les branches du service, ce qui d'ailleurs s'est continué, même pendant que j'étais à mon régiment.

La coiffure de l'infanterie était le *"shako"* à visière, en drap fin, sur une carcasse de cuir léger, surmonté de la pommette traditionnelle rouge, bleue ou blanche selon le régiment.

Sur le devant du *"shako"*, l'on voyait une large plaque de cuivre, représentant les armes du régiment. Une jugulaire du même métal se portait appuyée sur le menton et ajoutait à l'air martial du militaire. Tout cela fourbi "or brillant", ne pouvait manquer d'attirer les regards et l'admiration d'un bambin comme j'étais alors. De plus le factionnaire me paraissait un géant; moi qui à cet âge sentais que j'étais à peine à la hauteur de ses genoux; et j'oubliais la longue carabine *"Snyder"* dont était armée l'infanterie anglaise de l'époque; ce qui ne contribuait pas peu à donner un air formidable à ce magnifique soldat lorsqu'il se tenait au port d'arme, droit et rigide comme une statue.

Mais revenons à l'école. L'instruction que l'on y recevait pouvait être bonne, indifférente ou nulle selon le cas; mais plus souvent nulle! Et voici: la classe primaire que je suivais et les classes élémentaires avaient pour précepteurs de jeunes *"élèves maîtres"*, c'est-à-dire des jeunes gens qui se préparaient à devenir des instituteurs par la suite, ou pour se servir d'une expression courante au Canada, des *"maîtres d'école"!* Aussi est-il facile de se faire une idée du *zèle tempéré* dont ces jeunes gens étaient animés, lorsqu'ils étaient condamnés à apprendre à épeler à une marmaille de petits mécréants comme nous l'étions pour la plupart. Mes

progrès furent naturellement assez médiocres; aussi mon père me fit-il entrer l'année suivante dans une école de langue anglaise, tenue par deux demoiselles irlandaises, rue Ste-Anne, vis-à-vis la cathédrale anglaise de *"Holy Trinity"*. L'empressement que ces jeunes demoiselles mettaient à remplir leurs devoirs était cependant bien différent de celui des "élèves maîtres" de l'école Normale; et comme les châtiments corporels battaient leurs pleins à cette époque-là, on les considérait comme un moyen sûr de faire prévaloir la discipline et de développer la gymnastique intellectuelle! Or ces deux mégères en usaient et surtout en abusaient avec une désinvolture démoniaque. Pour la moindre peccadille c'était la férule; si l'un de nous manquait sa leçon, vlan la fessée! Il semblait à vrai dire que l'instruction que l'on ne pouvait faire absorber par le cerveau *"ex abrupto"* pouvait néanmoins, par un procédé bien simple, être assimilée *"subito a retro"*.

Je ne passe pas une fois à l'endroit où se tenait cette école sans penser aux véritables tortures de même qu'aux souffrances morales que nous faisaient endurer ces harpies. La société de protection contre la cruauté aux animaux se pâme aujourd'hui si un individu fouette son cheval outre mesure; tandis que dans ma jeunesse les soi-disants instituteurs pouvaient se livrer à un véritable machiavélisme révoltant sans être molestés le moins du monde! étranges contrastes!...

O tempora! O mores!... quantum mutatis ab illo!

Après avoir dansé cette sarabande infernale pendant deux ans, j'étais mûr pour commencer mes études classiques.

Je venais de passer deux mois de vacances dans toute l'exubérance de vie que procure l'adolescence, quand au mois de septembre suivant (1871) je me rendis en compagnie de mon père au Séminaire de Québec, pour passer par les préliminaires usuels de l'admission dans cet auguste "sanctum"! Visite chez le directeur d'abord, puis le supérieur, et le préfet des études; bref j'étais devenu d'emblée élève de hui-

tième, "*pensionnaire*" au petit Séminaire de Québec!!! Cet incident, j'avoue, laisse le public québecois assez indifférent! mais sacre bleu! je ne puis en dire autant de l'impression pénible que j'en ressentis!..

Une vie nouvelle s'ouvrait devant moi, remplie d'amertunes et de sombres visions, à l'idée que j'en avais peut-être pour neuf ou dix ans à demeurer claquemuré dans ce morne édifice; moi qui ne rêvais à cet âge qu'à me revigorer par l'effet bienfaisant du soleil, du grand air et de la liberté! Dieu, bon Dieu, quand j'y pense!!! mais enfin la philosophie du gros bon sens, accompagnée de son action réflexe, que l'Eternel dans sa prévoyance mit un jour dans mon âme pour l'aider à supporter les inégalités de la vie, cette philosophie, dis-je, prit le dessus et bientôt, au contact de mes camarades, mon pauvre coeur avait moins froid, je devins plus ou moins inconscient; et je regardai l'avenir avec le fatalisme d'un ordre plus mitigé!

Je me suis laissé dire que lorsque Monseigneur de Laval fonda le Séminaire de Québec, c'était avec l'idée d'y préparer et former les jeunes gens à l'état ecclésiastique. Nul doute qu'il a atteint son but: "*Ad Majorem Dei Gloriam*". aussi personne ne peut y trouver à redire; de plus c'était son droit. Mais diable aussi, à celui qui n'a pas de tendance à la vie spirituelle et contemplative (ce qui n'est pas donné à tous) et qui bon gré mal gré se trouve tout à coup séparé du reste du monde et contraint de vivre dans un entourage à la recherche d'idéal que lui-même n'a jamais rêvé, il doit bien être permis à lui aussi de dire où le bât le blesse! Dieu me garde de vouloir critiquer mon "*Alma Mater*" où j'ai trouvé plusieurs bons et véritables amis; mais à moi qui n'étais pas précisément destiné à la vie cénobitique et pour qui la vie matérielle avait encore certains charmes, il m'était impossible de pousser l'ascétisme au point de trouver une véritable jouissance à sauter hors du lit à cinq heures et demie du matin, l'hiver surtout, lorsque la température du dortoir baissait à un degré

qu'il nous fallait casser la glace dans nos lavabos! et cela sans même avoir la satisfaction pourtant bien légitime de communiquer à son voisin de lit, et compagnon de misère, le moindre mot de camaraderie, de crainte de s'exposer aux punitions les plus sévères; voire même à l'ostracisme de la part des autorités, puisque le silence du dortoir était le grand silence!!! Nous étions de véritables automates toute la journée; en classe, à l'étude, aussi bien qu'aux repas, où ce n'était que l'exception que l'on nous accordait le "*Deo Gratias*", ce qui en langage vulgaire veut dire: "*Rendons grâce à Dieu*", nous avons enfin la permission de causer et de redevenir des êtres humains!!! Sans doute nous rendions mille fois grâce à Dieu lorsque nous recevions cette occasion de la lui rendre; mais combien de millions de fois plus nous lui aurions rendu grâce s'il nous eût été possible de rompre ce morne silence auquel nous étions astreints du lever au coucher, et cela à l'âge ou l'exubérance de vie a le plus besoin de s'épancher, de donner un libre cours à ses sentiments et de crier à tue-tête: "*Sursum Corda*" oui "*hauts les coeurs*"! au lieu de sentir cette froide et austère atmosphère qui vous étreignait, vous anémiait et vous enlevait tout esprit d'initiative. Sans doute pour celui qui avait naturellement la componction du coeur et de l'esprit au point d'aspirer à devenir anachorète, c'était évidemment une excellente préparation! mais hélas! je n'étais pas de ce nombre, ni suffisamment imprégné des vertus théologales pour m'astreindre ainsi de coeur joie, sans rouspéter quelque peu, à la rupture et séparation complète de la vie matérielle! Et si mes lecteurs prennent de plus en considération l'absence presque totale de mesures d'hygiène les plus élémentaires, ils comprendront assurément qu'il y avait ample matière à ce que mes études classiques devinssent plus ou moins désastreuses! Quant aux études elles-mêmes, ainsi qu'au mode de pédagogie qui les diffusait, il y aurait ma foi des choses assez curieuses à relater; mais cela m'entraînerait à des détails qui ne tombent pas dans

le cadre auquel je me suis limité en vous causant des traverses plus ou moins aventureuses dont ma vie a été assez largement parsemée! Il y a cependant un trait assez caractéristique que je ne puis passer sous silence: figurez-vous que pour donner plus d'élasticité à notre gymnastique intellectuelle, on nous faisait apprendre par coeur un dictionnaire dont le texte grec était suivi de sa traduction mesurée et rythmée en vers français. Cette élucubration d'un autre âge était divisée en décades, c'est-à-dire qu'il y avait dix mots suivis de leur traduction rythmée à chaque page; chacune était la tâche journalière et il nous fallait l'apprendre et la réciter couramment. Heureusement la nature, toujours compatissante pour ceux qui souffrent, nous les faisait oublier dès le lendemain. Or ce travail phénoménal portait le titre pompeux de *Jardin des Racines Grecques;* mais si l'on considère les ennuis sans nombre, les tracas incalculables et les angoisses morales de toutes sortes que ce *"Kollossal"* ouvrage nous causa par l'intermédiaire de la *"retenue"*, je crois qu'il eût mieux valu l'intituler: *"Cloaque infecte et derniers vestiges d'une pédagogie ante-diluvienne"!!!* Mais j'ai dit le mot *"Retenue"!* corne de boeuf! Voilà encore une institution qu'il est difficile de passer sous silence! Son origine paraît-il se perd dans la nuit des temps! et voici ce que *"Larousse"* en dit: *"Punition* qui consiste à garder un élève dans l'établissement, un jour de promenade ou de sortie:" cette description est claire, précise, exacte, et sans ambages. C'est bien une punition! et Dieu sait si j'ai goûté et même bu jusqu'à la lie le calice de son amertune, surtout lorsqu'elle m'était imposée par un jour de congé ensoleillé, que nous devions passer à la campagne, à la ferme du Séminaire de Maizerets.

Enfin après des études plus mouvementées q'approfondies, j'entrai en Rhétorique, qui était à cette époque la terreur des collégiens; bon nombre y rencontraient leur Waterloo. C'est qu'il nous fallait passer un baccalauréat s'étendant sur tout ce que nous étions sensés avoir appris depuis le commen-

cement de notre cours classique; faute de quoi nous ne pouvions passer aux cours subséquents de philosophie et de sciences exactes. Aussi, comme le vainqueur des Gaules au passage du Rubicon, je m'écriai: "Alea jacta est." Le sort en est jeté! et ce coquin de sort ne me servit pas trop mal en fin de compte, puisqu'il me laissa franchir ce qui me paraissait un abîme, pour atteindre les sommets d'où l'on devait nous initier aux sciences concrètes et abstraites telles que classées par le savant philosophe et mathématicien Auguste Comte.

Incidemment, je ne puis passer sous silence la bonne fortune d'avoir eu dans cette classe pour professeur d'histoire du Canada le bon abbé Peter O'Leary, qui non seulement sut nous intéresser vivement à l'histoire de notre pays, mais fit aussi une véritable révolution dans sa manière de l'enseigner.

Conférencier remarquable, l'heure de sa classe nous paraissait toujours trop courte; puis les jours de congé, nous parcourions avec lui les endroits où s'est joué le sort de la colonie au siège de Québec en 1759: les hauteurs de Montmorency, la Pointe de Lévis, les plaines d'Abraham, témoins du désastre du 13 septembre 1759 et de la revanche de Lévis l'année suivante en avril 1760 sur les versants de Sainte-Foye. Dois-je ajouter combien j'étais loin de penser à ces moments-là que, vingt ans plus tard, je devais rencontrer cet excellent abbé dans le Sud-Africain, lorsqu'il était devenu l'aumônier du régiment dont j'avais l'honneur et le privilège de commander l'aile gauche pendant la guerre des Boërs en 1900. Aussi aurai-je plus tard l'occasion de renouveler connaissance avec lui et de vous en causer plus au long.

Cette classe de Rhétorique me rappelle aussi un autre bien agréable souvenir: c'est que ma bonne grand'-mère Casgrain qui prenait toujours un vif intérêt à mes faits et gestes m'avait promis, si je réussissais à passer cette formidable épreuve du baccalauréat, de m'envoyer pendant les vacances suivantes passer un mois chez un oncle maternel, le

Sénateur Charles Casgrain, frère de ma mère, qui habitait à cette époque la petite ville de Windsor en la province d'Ontario; cette ville n'est séparée de la grande ville industrielle de Détroit que par la rivière Sainte-Claire. Comme les promesses de cette chère grand'maman étaient aussi dignes de confiance que si elles fussent dès lors réalisées, je fis le voyage en compagne de ma tante Charles Casgrain, épouse du Sénateur, qui était venue passer quelque temps à la Rivière-Ouelle; et je me rendis chez elle à Windsor pour y passer un mois des plus agréables.

J'ai déjà eu occasion de vous dire précédemment que les communications, dans ce temps là, étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues par la suite. Il nous fallait d'abord nous rendre à Détroit et passer à travers cette ville d'une extrémité à l'autre, par son artère principale *Woodward Avenue,* avant de traverser la rivière Ste-Claire et aborder à Windsor, du côté de la frontière canadienne. Mon oncle Charles avait envoyé pour l'occasion sa voiture à deux chevaux, pour nous rencontrer à Détroit. Je fus témoin à notre descente du convoi d'un incident typique que je crois devoir vous relater.

Mon oncle avait pour groom un vieux nègre qui était autrefois esclave dans le Kentucky avant l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis. Or ce brave vieux qui répondait au nom de *Uncle Henry* était on ne peut plus attaché à la famille, qui l'avait adopté, et surtout à ma bonne tante Charles. En la voyant descendre du wagon sur lequel nous avions voyagé, *Uncle Henry,* n'y tint plus; et il lui fallut donner libre cours à ses sentiments de joie, qui se traduisirent de la manière la plus caractéristique. Il saisit la main de ma tante dans les deux siennes, et lui dit en pleurant à chaudes larmes: *"Oh! "Massa, I'm so glad you came back at last! Everybody has "been bad whilst you were away! The boss has been cross "the whole time! The children have been bad! Uncle Henry "has been drunk three times!!!"* Je laisse à mes lecteurs de se

figurer l'effet de cette scène, surtout devant les passagers qui comme nous descendaient des wagons à ce moment-là, ainsi que de l'ébahissement des curieux et des oisifs, généralement présents à l'arrivée d'un convoi de chemin de fer.

Inutile de vous dépeindre l'hilarité générale à laquelle ma bonne tante se joignit de bon coeur.

J'eus par la suite occasion de causer souvent et longuement avec *Uncle Henry* du temps où il était esclave; et je n'en finirais plus, si je commençais à vous narrer les horreurs qu'il me racontait de cette période de sa vie! Il me montrait les cicatrices laissées par le fouet sur son dos et ses épaules lacérées; ce qui parlait plus éloquemment, et surtout d'une manière plus convaincante, de la véracité de ses avancés.

Ce voyage me donna aussi l'occasion de faire la connaissance de mon grand oncle maternel Willian Baby, frère de ma grand'mère Casgrain. Né en 1812, il était, lorsque je l'ai connu, un beau vieillard d'une haute taille et d'une forte carrure. Sa vie n'avait été qu'une suite d'aventures de toutes espèces, comme d'ailleurs celle de presque tous les pionniers de l'ouest parmi lesquels il avait vécu. Je me pris d'une affection pour lui à notre première rencontre. Sa figure à la fois franche et sévère n'excluait pas une grande bonté de caractère; et le récit de mille péripéties de sa vie aventureuse est resté bien vivace dans ma mémoire. Il me témoigna de son côté beaucoup d'amitié, lorsqu'il apprit que j'avais eu l'avantage de passer ma tendre jeunesse sous les soins de sa soeur Elisa, *ma grand'mère*, pour laquelle il avait conservé un attachement tout particulier.

Il s'établit entre nous une inclination réciproque, basée sur la similitude de nos tendances et de nos idées. Moi qui ne rêvais alors qu'aventures hasardeuses, je me trouvais avec un parent qui, malgré son âge avancé, jouissait cependant d'une verte vieillesse et découvrait probablement chez moi les instincts qui l'avaient si souvent conduit lui-même dans nombre d'entreprises périlleuses.

Nous faisions de longues promenades ensemble et il paraissait prendre plaisir à me raconter la vie mouvementée à travers laquelle il avait dû passer sa jeunesse dans une région encore à demi sauvage, qui avait été si souvent troublée par l'élément quelquefois dangereux qui l'habitait, aussi bien que par sa proximité de la frontière américaine.

Nous nous rendîmes un jour à Sandwich, village voisin de Windsor, afin de visiter la vieille demeure ancestrale des Baby, qui malheureusement était passée en mains étrangères; mais comme il en connaissait les propriétaires, on nous permit gracieusement d'en visiter l'intérieur, qui avait été témoin de tant d'incidents émouvants pendant les époques troublées auxquelles elle avait survécu. Entre autres il me fit voir la chambre qui fut traversée d'outre en outre, un soir en 1812, par un boulet de canon tiré pendant qu'un vaisseau anglais était engagé avec un vaisseau américain sur la rivière de Détroit, vis-à-vis de Sandwich; heureusement le boulet ne tua ou ne blessa personne, quoique la famille fût alors toute réunie dans la maison. Ma grand'maman m'avait aussi souvent raconté cet incident.

Il était particulièrement au courant des vicissitudes de toutes espèces à travers lesquelles la ville de Détroit avait passé depuis sa fondation en l'année 1700 par Monsieur de la Mothe Cadillac. Les Anglais en firent la conquête en 1760; et les Etats-Unis en sont devenus les heureux propriétaires depuis 1812, après quoi notre ancêtre, qui avait embrassé la cause du gouvernement anglais, avait abandonné toutes ses propriétés de Détroit; il était venu se fixer définitivement sur la frontière canadienne à Sandwich.

Mon oncle m'expliqua aussi l'endroit précis où se trouvait la résidence des Baby du côté de Détroit avant 1812. C'était, dit-il, une longue bâtisse en bois rond, de quatre-vingts pieds de longueur, sur vingt pieds de largeur; elle s'élevait presque vis-à-vis le fort Pontchartrain alors situé où se trou-

vait la rue Griswold à Détroit lorsque mon oncle me donnait ces renseignements.

Il me racontait que c'était précisément dans cette maison que notre ancêtre, Jacques Baby, peu de temps après la conquête, avait souvent eu la visite de son vieil ami, le grand chef des Outaouais, le fameux *Pontiac,* qui avait juré une une haine mortelle par l'incident connu sous le nom de *Conspiration de Pontiac* et raconté dans ses moindres détails par le grand historien américain Francis Parkman.

Il survint à l'occasion d'une de ces visites un curieux incident, que je relate textuellement, l'ayant extrait de Joseph Tassé,(1) l'historien des Canadiens de l'ouest.

"Pontiac était un ancien ami de Baby et il le visitait assez souvent au commencement du siège de Détroit. En pénétrant un soir dans la maison il alla s'asseoir près du feu de l'âtre, regardant avec beaucoup de fixité le pétillement de la flamme; après quelques instants il se tourne vers Baby et lui dit avoir appris que les Anglais avaient offert au Canadien un minot d'argent pour la chevelure de son ami. Baby déclara froidement que c'était un mensonge et qu'il ne se prêterait jamais à une pareille proposition; puis ayant étudié les impressions qu'aurait pu trahir la figure de Baby, Pontiac ajouta: "Mon frère a dit la vérité et je vais lui prouver que je le crois."En effet il passa toute la nuit sous le toit de Baby, couché sur un banc, et enveloppé de sa couverture."(2)

Mon vieil oncle, qui a laissé des récits écrits très intéressants intitulés *Souvenirs of the Past* raconte cet incident avec beaucoup plus de détails.

Une dernière anecdote que je ne puis passer sous silence, et qui me fut racontée par mon vieil oncle, dans ses moindres détails, se rattache à la capture de deux chefs du mouvement

(1) "Les Canadiens de l'Ouest" par Joseph Tassé, vol. I page 286.

(2) Pontiac, grâce à son audace et à son influence sur les autres tribus sauvages, réussit à investir Détroit pendant plusieurs mois en 1763; il infligea de lourdes pertes aux Anglais pendant le siège de ce fort; mais à bout de ressources, il dût lever le siège dans le mois d'octobre de la même année.

insurrectionnel dans le haut Canada en 1838, lors de la guerre ouverte contre l'Angleterre : on avait proclamé une république comme forme de gouvernement provisoire.

La goëlette *Ann* à bord de laquelle se trouvaient ceux qui s'intitulaient le général Theller et le colonel Dodge fut capturée près d'Amerstburg par des miliciens volontaires canadiens dont mon grand oncle William était un des officiers. Ce fut à lui que le général Theller se rendit. Theller et Dodge furent traduits en cour martiale à Toronto. Condamnés à mort, ils obtinrent un sursis, et furent tranférés à la citadelle de Québec, d'où ils parvinrent à s'évader et à gagner les Etats-Unis. Des détails circonstanciés de cette évasion sont relatés dans une esquisse historique de l'insurrection du Bas Canada en 1837-38 écrite par L.-N. Carrier, dont le père entreprit et réussit par beaucoup de prudence et de sang-froid à faire passer les deux insurgés à la frontière américaine.

Après la digression et la longue randonnée que je viens de faire hors du sujet de ce chapitre, je crois devoir expliquer que, si je me suis attardé de la sorte aux péripéties que je viens de décrire, c'est que j'avais en vue de faire ressortir davantage la vie aventureuse que nos ancêtres maternels ont dû traverser, lorsqu'ils étaient vraiment les sentinelles perdues de la civilisation dans les lointaines solitudes de l'ouest aux premiers temps de la colonie où il n'existait à bien dire pas de cessations d'hostilités. Les puissances rivales de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, avec leurs farouches alliés aborigènes, étaient continuellement en ébullition et sur le pied de guerre.

Bien malgré moi, me fallut-il enfin me séparer de mon vieil oncle, pour m'enfermer de nouveau au Séminaire à la fin de ces vacances. Bref, le premier janvier 1881, ayant passé l'examen requis pour l'admission à l'étude du *Droit*, je dis adieu à mon *Alma mater* avec certainement moins d'enthousiasme que si j'eusse pu donner un libre cours au besoin que je ressentais de me jeter tête baissée dans une carrière qui m'eût

procuré la vie au grand air, aux vastes horizons et au soleil, qu'au bureau où on ne le voyait qu'à de rares intervalles. C'était donc purement pour le souvenir sentimental du passé que mon père désirait que je devinse le clerc de Sieur Louis Gonzague Baillargé: tel était son nom.

Vieux garçon par nature, aussi bien que par tempérament, ce docte personnage avait acquis une fortune assez considérable pour l'époque et menait une véritable vie d'ascète. Il habitait un haut de maison composé de trois pièces dans la rue St-Flavien. Un escalier dérobé donnait accès à son appartement où le soleil et la lumière n'entraient que par ricochet; tout le reste était à l'avenant.

Ce fut dans ce sombre et peu invitant taudis, que j'accompagnai mon père par un froid dimanche après-midi de janvier 1882. Le vieux notaire L.-P. Sirois, ami et parent de notre famille, y avait aussi reçu rendez-vous pour passer l'acte prescrit par les règlements en pareille matière. La chambre où devait se passer le drame n'était éclairée que par deux chandelles de cire, sur une table devant laquelle mon futur patron avait pris place. Ce vieil excentrique n'avait jamais voulu se servir d'autres genres de luminaire, pas même de *lampe à pétrole*.

Après les salutations d'usage, la cérémonie commença par la lecture du brevet et la signature des parties en cause, aussi bien que des témoins; puis d'un air magistral et sentencieux, mon patron me fit une véritable conférence sur mes devoirs de clerc dans son étude; il appuya principalement sur les peines disciplinaires édictées contre les malheureux clercs qui pourraient faillir aux engagements stipulés dans l'acte notarié auquel je venais de souscrire par ma signature; enfin comme péroraison, je fus informé que la fonction d'avocat est pénible, laborieuse, et suppose chez celui qui l'exerce un riche fonds et de grandes ressources!!! qualités sans doute admirables, mais dont je me sentais bien pauvrement nanti! quant à ma conviction intime, je voyais plutôt ces scrupu-

leux plaideurs accaparant tout le grain et laissant la paille aux autres professions scientifiques.

Ma ligne de conduite me parut dès ce moment toute tracée, et, dans un *aparté* que je me gardai bien de communiquer à mon père, mais qui s'adressait mentalement à mon auguste patron, je me dis: *mon vieux brave,* je ne pense pas que le vent qui souffle dans nos voiles nous fasse naviguer de concert pendant toute la durée de la croisière en perspective; et l'initiation grâce à Dieu se termina d'en par là.

Tout s'était cependant passé sans fracas; la présence de mon père me forçait d'être très correct, malgré tout ce que je trouvais de bizarre et presque ridicule dans toute cette mise en scène. N'empêche que j'étais dès lors devenu légalement étudiant en droit, susceptible d'obtenir un diplôme de licencié, ou tout autre titre équivalent donné aux avocats en exercice devant les tribunaux. Mais, comme on le verra par la suite, la Providence avait des vues passablement différentes sur mon avenir.

Je ne puis ici passer outre sans vous causer un peu de celui qui était devenu tout-à-coup mon mentor, seigneur et maître pendant les deux années que devait durer mon noviciat dans la nouvelle carrière à laquelle j'étais contraint de m'astreindre.

C'était un petit vieillard replet, imberbe à l'exception d'une toute petite touffe de barbe blanche au haut de la lèvre inférieure, mais pas assez fournie pour mériter le titre pompeux *d'impériale;* ses lèvres minces et serrées avaient une apprence de mordant qui se trahissait surtout lorsqu'il plaidait contre un adversaire qui était également agressif.

Assez correct dans sa tenue au dehors, il portait généralement une longue redingote à double rangée de boutons, semblable par sa coupe et sa couleur aux habits de chasse à courre de l'époque, *covert coat;* on le voyait invariablement coiffé du chapeau *haut de forme gris.*. En revanche il avait une manière assez cocasse de se transformer dans le bureau.

La redingote était remplacée par un vêtement en toile, de même couleur et de même coupe que son habit de rue, mais qui portait hélas! quand je l'ai vue, évidemment des ans l'irréparable outrage! Il avait de plus la marotte de se coiffer d'un chapeau de papier de sa confection probablement blanc à l'origine, mais devenu par l'usage d'une couleur que je n'ose tenter de définir. Le pittoresque de ce costume d'intérieur laisse passablement juger à quel seigneur j'étais devenu taillable et corvéable, (1) pendant mon apprentissage légal

Il avait aussi la singulière manie de piquer avec une épingle sur la cloison en face des clercs des axiomes écrits sur l'envers d'une enveloppe ayant déjà servi, afin d'économiser du papier.

J'ai retenu, malgré les ans révolus depuis ce temps, deux de ces maximes qui sont les suivantes:

"L'honneur est une île escarpée et sans bords:

"L'on ne peut plus y rentrer dès qu'on est dehors!"

Puis, incorrigible vieux garçon, voilà le rôle que selon lui joue la femme sur notre planète:

"Le monde est un moulin à vent; satan souffle; la femme tourne et l'homme est moulu."

En dépit de ses lubies, il n'en était pas moins considéré comme l'un des avocats les plus distingués du barreau de son temps

(1) "Tailles et Corvées" peuvent peut-être paraître des expressions exagérées, aujourd'hui que l'évolution des temps et des idées a fait disparaître les servitudes féodales, de même que les droits du maître sur celui qui est attaché à la glèbe; et l'étudiant de nos jours, qui a suivi le progrès de l'émancipation moderne, réalise bien peu l'assujetissement et la dépendance auxquels il fallait que son prédécesseur de notre époque fût contraint de se soumettre: comme l'ingénieuse invention du clavigraphe n'existait pas encore au temps dont je parle, il fallait nécessairement que toute la correspondance du bureau et celle des procédures fussent écrites à la main, et cela par les clercs formant partie du personnel de ces bureaux: or, pour ajouter l'insulte à la misère, imaginez qu'après avoir peiné pendant de longues heures à la copie d'un interminable "factum" ou autre document "ejusdem farinae", le malheureux copiste était exposé, (comme cela m'est arrivé plus d'une fois) à ce que son patron le lui retournât, annoté au crayon rouge, avec instruction de le recommencer afin de mieux en soigner la calligraphie et la ponctuation, barrer les "t" et pointiller les "i" etc, etc. Aussi je laisse mes lecteurs juger avec quelle véhémence étaient vouées aux gémonies les auteurs de nos peines et nos misères, et jusqu'à quel point il fallait avoir des grâces d'état pour subir sans rouspéter un pareil asservissement!!!

Après avoir relaté ce qui précède, je fais grâce à mes lecteurs d'une multitude d'autres circonstances analogues, propres à me faire conspuer le genre de vie que j'entrevoyais dans l'avenir; on comprendra facilement que je ne pouvais me sentir bien enthousiaste pour vaincre la répugnance que je ressentais déjà depuis longtemps de m'embarquer dans une galère où le branle-bas était si peu conforme à mes penchants naturels; moi qui ne cherchais alors qu'aventures hasardeuses et ne rêvais que plaies et bosses, je trouvais l'atmosphère du bureau un peu trop renfermée pour m'astreindre volontiers à y vivre. Or un incident tragi-comique vint mettre fin aux atermoiements continuels de rompre définitivement avec mes études juridiques. Il faut d'abord vous dire que le bureau d'avocat auquel j'avais le privilège d'être soumis n'était pas très heureux dans la qualité de ses clercs.

J'avais pour compagnons de misère deux excellents types que la nature avait dotés d'un tempérament on ne peut plus heureux et surtout on ne peut mieux disposé à ne pas s'en *faire;* tous deux pauvres comme des gueux, et n'en faisant aucun mystère. L'un du nom de Malenfant venait de quelque village du bas du fleuve (l'Ile Verte, je crois); l'autre du nom de Dorion sortait d'une souche bien connue aux Trois-Rivières. Tous deux ne prenant la vie que du bon côté, et laissant à chaque jour suffire son mal, la vie de chacun se passait toujours à l'avenant. Ces heureux caractères tout de même n'étaient pas tout à fait ce qu'il fallait pour donner du prestige et l'apparence sérieuse qui sied si bien à l'entourage d'une société légale.

Pendant les courtes absences de mon père durant les heures de bureau, il s'y passait quelquefois des scènes plus amusantes pour ceux qui y prenaient port que propres à promouvoir la bonne réputation du personnel de cette grave et imposante société. Un jour entre autres, comme pour faire diversion à la monotonie de l'ambiance, Malenfant me défia de vaincre Dorion dans un assaut au *court bâton.* Or il faut vous

expliquer en quoi consistait ce genre de sport très en vogue parmi les étudiants de cette époque; voici: les deux adversaires s'asseyaient à terre face à face, et pieds à pieds; puis, se penchant l'un vers l'autre, ils empoignaient un court bâton au moyen duquel, à un signal donné, ils s'efforçaient de s'attirer mutuellement l'un vers l'autre jusqu'à ce que le perdant fût soulevé de son assiette et contraint de se sentir forcément projeté sur le vainqueur qui n'avait pas bougé!

Ces luttes héroïques ne se faisaient naturellement pas sans qu'il en résulte un peu de tumulte et des exclamations souvent plus bruyantes et emphatiques que parlementaires; en sus, les planchers des dits locaux n'étant pas balayés tous matins, il s'élevait un nuage de poussière qui n'ajoutait pas à la bienséance désirable de cet auguste *Sanctum*.

La mise en scène de cette lutte était ma foi trop cocasse pour que j'omette de la décrire. Malenfant, d'assez haute taille, pâle, maigre, avec une chevelure de filasse chatain clair, gardant toujours un flegme imperturbable, agissait comme arbitre. Dorion, plutôt petit, trapu, poilu, avait une chevelure noire crépue, crêpée et frisée sur l'occiput, plus serrée qu'aucun fer de barbier ne sauraient le faire. Imaginez maintenant le coup de théâtre, lorsqu'à ce point de la comédie, tout-à-coup, la porte du bureau s'ouvre toute grande, et mon père apparaît, comme toujours calme et composé, coiffé de son chapeau haut de forme, qu'il portait invariablement pour se rendre du bureau au Palais de Justice, ou en revenir! Cette apparition aussi subite qu'inattendue vint, comme vous le pensez bien, jeter la consternation, aussi bien que la stupéfaction complète parmi les athlètes; quant à l'auteur de cette foudroyante apparition, il demeura un instant immobile, interdit, et apparamment frappé d'un étonnement si grand, qu'il sembla incapable d'exprimer sa surprise. Mais ce n'était que partie remise en autant que j'étais concerné. Point n'est besoin d'ajouter que la joute que nous étions en train d'accomplir cessa d'un commun accord et que l'arbitre ne jugea pas

opportun de faire connaître sa décision séance tenante; d'ailleurs les jouteurs n'attendirent pas cette formalité pour endosser leurs vestons qu'ils avaient mis bas pour se donner plus de liberté d'action et retourner à leur pupîtres respectifs, à l'abri de l'écran qui nous séparait de celui qui venait de terminer d'une manière si intempestive une lutte qui promettait pourtant d'être aussi intéressante qu'elle devint émotionnante.

Dès que nous fûmes retournés à nos places attitrées en temps normal, je me rappelle que Dorion se pencha vers moi, pour me chuchoter en sourdine: "Tu sais, mon vieux, *je me "fiche et me trifiche,* de ce qui vient d'arriver; mais j'ai lieu "de croire qu'en ce qui te concerne, ton affaire n'est *pas "claire!"*

Sa prédiction devait s'accomplir à la lettre: je fus l'objet, dès mon retour à la résidence paternelle, d'une verte semonce de mon bon père, qui me traita d'ailleurs comme je le méritais, puisque je devais, comme fils du patron, avoir assez de jugement et de discrétion pour ne pas prendre part à des incartades de ce genre.

Les choses en étaient donc enfin rendues à un point où il fallait, de toute nécessité, un changement radical. Après des explications plus claires qu'agréables de part et d'autre, il fut décidé d'emblée que ma cléricature de droit était bien et dûment terminée et que je céderais dorénavant *"la toge pour l'épée."* Dieu m'est cependant témoin qu'en dépit du côté ridicule de cet incident j'étais tout de même fort peiné d'avoir causé un véritable chagrin à mon excellent père, qui ne voyait pour moi aucune chance de salut hors de la carrière qu'il désirait si instammennt que je suivisse.

CHAPITRE IV

Aventures en mer et dans la forêt

Avant de commencer à vous décrire les débuts de ma nouvelle carrière, j'ai pensé que vous me sauriez peut-être gré de vous causer de certaines aventures et impressions personnelles qui se sont gravées dans ma mémoire il y a déjà hélas! plus d'un demi siècle. Je crois d'abord vous dire que mes lectures de prédilection pendant mon cours d'études traitaient d'aventures en mers, d'expéditions lointaines, de voyages en pays sauvages, etc., etc. En un mot je ne prenais d'intérêt et n'avais d'admiration que pour ce qui était aventureux, hardi et livré au hasard; aussi étais-je depuis ma tendre jeunesse voué à me laisser guider par les chimères de mon imagination; et l'embarras où je suis de mieux analyser mes penchants et mes tendances de cette époque se trouve dans l'élasticité du sens que l'on peut attribuer à ce qui précède. Voyons maintenant quel en a été le résultat.

Je passais la plus grande partie de mes mois de vacances, pendant mes études classiques, dans la famille de ma belle-mère aux Éboulements. Une grande partie de la population de cet endroit, qui habitait au bord du fleuve, était composée de marins et d'anciens caboteurs, avec lesquels je me trouvais en contact journalier; et il me faut avouer que les récits ima-

gés des aventures de ces rudes gaillards m'intéressaient beaucoup plus que l'étude des classiques, à l'égard desquels j'avais une ardeur très modérée.

Des invitations pressantes de ces braves gens de m'embarquer avec eux pour une croisière à bord de quelques-unes des goëlettes souvent en partance, avaient mis le feu aux étoupes et enflammé davantage mon imagination. J'avais alors quatorze ou quinze ans. Mais le noeud gordien à trancher dans tout cela consistait à obtenir le consentement de mon père; ce qui n'était pas une mince affaire vu qu'il n'avait nullement l'intention d'encourager ce qu'il appelait mes *fantasmagories,* ou *mes courses après les fantômes!* Pour le moment, le désir désordonné de m'embarquer me tracassait relativement peu; le grand point était d'arracher coûte que coûte, un signe d'assentiment de mon père, et dans un clin d'oeil j'étais à bord! Ce qui finit par arriver.

Une des fines voilières de la Côte Nord, la *Lady Belleau,* que commandait le capitaine Thomas Tremblay, était prête à faire voile pour aller chercher un chargement de bois à St-Alexis de la Grande Baie, dans le Saguenay; aussi, dans un "temps et deux mouvements", mon sac de matelot était rempli des articles les plus nécessaires et j'avais dit mon *à Dieu vat* à ma famille.

J'ai dit, il y a un instant, que le vaisseau à bord duquel je m'embarquais était prêt à faire voile. Aussi j'insiste pour que l'on comprenne bien que l'on ne parlait pas dans ce temps-là (du moins pour le cabotage ou le service côtier) de bateaux à vapeur, à combustion interne, ou encore à moteur à l'huile crue. La voile était l'unique moyen de propulsion et la durée de la navigation dépendait du pouvoir occulte que la nature imprimait aux éléments.

Comme les vaisseaux dont je parle ont complètement disparu de nos jours, j'ai pensé qu'une brève description de ce qu'ils étaient vous intéresserait peut-être. Leur jauge variait de 50 à 100 tonnes. Utilisés uniquement pour la charge,

ils n'avaient pas le dévoyé des couples aussi fin que leurs congénères américains; mais en revanche ils étaient peut-être plus solidement construits. La membrure et les varangues étaient généralement choisis dans la meilleure qualité d'épinette rouge, et de dimensions à toute épreuve.

Ils gréaient deux mâts à voiles auriques, avec deux ou trois focs selon leur jauge ou leurs dimensions. Ils avaient comme voile de haut, une voile d'étai d'entre-mâts (fisherman's stay sail) et une flêche en cul (main gaff top sail) au-dessus de la corne de la grande voile.

Au temps dont je vous parle on ne connaissait pas les cables en fil de fer ou d'acier, ou du moins on n'en faisait pas usage sur les vaisseaux côtiers que j'ai connus (1), en sorte que les *manoeuvres dormantes* et les *manoeuvres courantes* étaient invariablement en chanvre (les premières fourrées et limandées). La cabine, ou poste de l'équipage, était construite sur le gaillard d'arrière excepté sur les grandes goelettes pour la haute mer où il y avait un poste d'équipage sur le gaillard d'avant. Ce premier voyage que j'allais entreprendre était de peu d'envergure il est vrai, mais il n'était que le premier pas et le prélude des randonnées plus aventureuses que je me proposais bien d'accomplir avec l'aide de Dieu et le concours de l'autorité paternelle! De l'aide de Dieu, j'en étais certain; mais du concours du second, j'en étais moins sûr!...

Enfin c'est le départ! Nous sommes en juillet, c'est un dimanche (peu importe la date) à l'issue de la grand'messe paroissiale: la partance avait toujours lieu le dimanche quand les circonstances s'y prêtaient après que l'équipage avait assisté à la grand'messe. Il faisait beau et chaud; une voiture m'attend pour me conduire au quai où aura lieu l'embarquement; nous dévallons les 1200 pieds de côte sur le flanc

(1) Depuis que j'ai écrit ces détails, j'ai pu m'assurer que l'on a commencé à se servir de manoeuvres dormantes en acier sur les navires océaniques, "Anglo-Nord Américains" (B.N.A.) "British North American deep water craft," vers 1870.

de la montagne, pour atteindre la plage; puis nous longeons la grève sur une distance d'un mille avant d'arriver au quai. L'odeur du salin et du varech que je hume à pleins poumons me transporte au point que je me sens capable d'escalader les cieux! Mais nous voilà rendus au point d'embarquement. La *Lady Belleau,* avec sa haute et gracieuse mâture, le pavillon national bien hissé à la pomme du mât de hune, semble nous dire: je vous attends! Les épouses et les soeurs des membres de l'équipage sont sur le quai; une dernière embrassade; l'équipage dégringole à bord, et la rude voix du capitaine commande de peser la misaine et de larguer les amarres de terre. Depuis longtemps j'avais étudié avec soin et je connaissais à fond les moindres détails des gréements des goëlettes: aussi le capitaine avait-il à peine fini son commandement, que d'un saut j'étais rendu au râtelier des drisses, prêt à enlever le garant de l'empointure de chute-avant (1) de misaine, lové sur son cabillot, prendre un "retour" sur un taquet au pied du mât pour permettre à un matelot plus pesant que moi de *souquer en balançant;* au Canada on dit swingner sur la drisse. Dès que la voile est hissée, une faible brise d'ouest nous donne une légère abattée à babord, et la *Lady Belleau* commence à courir de l'avant; encore un signe d'adieu aux gens de terre pour répondre à leurs cris de bon voyage et nous sommes partis. C'est le commencement du "jusant" ou de la marée baissante, comme l'on dit au Canada; et à mesure que l'appareillage augmente la voilure, nous sentons que nous laissons plus rapidement le groupe de parents et d'amis qui sont venus sur le quai pour assister à notre partance. Faisons maintenant connaissance avec l'équipage.

Ce sont tous des frères à l'exception d'un seul. Le capitaine en ce momennt est à la roue du gouvernail. C'est un colosse, mais aussi bon, aussi jovial, aussi agréable compagnon, qu'il est fort. Il est marin comme les cordes; les deux rives

(1) Sur certains vaisseaux, on dit seulement drisse de mât au lieu d'empointure de chute-avant.

du St-Laurent, le Golfe, le Labrador jusqu'à Blanc Sablon, ainsi que les côtes de Terre-Neuve n'ont plus de secret pour lui. "Solyme", un peu plus jeune, est chef d'équipage; il n'a pas le torse du capitaine, mais c'est un vigoureux gaillard tout de même; il a la vue un peu basse, et louche en tant soit peu; ce qui, loin d'être désagréable, lui donne un air goguenard, surtout lorsqu'il fait passer sa chique de *tribord à babord.* Vient ensuite *Charles,* matelot comme ses frères l'ont été depuis l'âge de 15 ou 16 ans; il est maintenant dans la vingtaine: c'est une bonne pâte d'homme qui a toujours un sourire sur les lèvres, et surtout *ne s'en fait pas!* Il est le meilleur gabier du bord, et c'est en cette qualité qu'il lui incombe d'aller ferler la voile de flèche en cul sur le ton du grand mât par gros temps, lorsqu'il faut diminuer la toile. Il monte alors dans les enflèchures des haubans avec la même aisance et la même désinvolture que s'il se balladait dans le grand escalier de l'Opéra à Paris; puis debout sur les élongis de la barre de hune, il vous regarde d'en haut à quatre-vingts pieds du pont, avec le même sourire béat d'un des *quarante immortels!!!* Voici maintenant Léandre Gagné, le seul qui n'appartient pas à la famille des propriétaires de la "Lady Belleau"; il est plus âgé que les autres, porte une épaisse barbe en brousse; ce qui n'est pas couvert de barbe est brûlé, bistré, cuit et recuit, couleur terre cuite, par l'action du soleil et des embruns salés qui, pendant trente années passées à la mer, ont battu leur plein sur sa coloquinte. Matelot lui aussi depuis qu'il peut travailler, il est fataliste et accepte les rudes conditions de son dur métier avec une résignation toute platonique. Enfin vient Philippe, encore un frère du capitaine, c'est le coq (cuisinier) du bord: un maigrelet de vingt ans sans être fluet, espiègle, intelligent et débrouillard; mais j'ai lieu de croire que Vatel aurait pu lui donner des conseils qui auraient immensément amélioré sa manière de cuisiner. Sa spécialité reposait surtout dans la confection des crêpes et il rouspétait continuellement parce qu'il trouvait que j'en mangeais trop!

A bord, point de règlement ni de hiérarchie; chacun garde son indépendance. Avec des hommes sages et équilibrés, cette confiance réussit à merveille. C'est un communisme raisonné, qui produit les meilleurs résultats; de là naissait une discipline qui, librement consentie, était beaucoup plus puissante et plus pratique que celle qu'imposent les règlements. L'homme dans de telles conditions cesse d'être une machine; il travaille pour ne pas faillir à son devoir et son rendement se multiplie.

Pendant que nous faisions connaissance avec son équipage, la "Lady Belleau", aidée par le courant du "jusant" et une légère brise de vent d'ouest, longeait la Côte Nord. Nous avions déjà le phare du Cap aux Oies par notre travers de babord, quelques instants plus tard, nous changions notre course vers la Côte Sud, pour laisser les battures de l'Isle aux Lièvres sur notre gauche; avec le déclin du soleil la brise se mit à mollir, puis finalement tomba complètement.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas tous, paraît-il. C'est bien surtout en mer que s'applique ce dicton. Après une journée ensoleillée avec une atmosphère claire et chaude, voilà que, sans transition apparente, après le calme qui fait pendre nos voiles inertes sous leurs cornes et battre paresseusement les rangs de ris sur la toile à la moindre oscillation du vaisseau, un air frais nous vient tout-à-coup de l'avant, où nous distinguons une longue ligne noire qui s'étend bas sur l'eau horizontalement, à perte de vue. Puis les risées de vent (*Cat paws,* comme les appellent les Anglais) courent sur l'eau à l'avant et viennent passer chaque côté de nous, en augmentant rapidement de vitesse et d'intensité. C'est le vent d'Est qui nous arrive; si au moins il ne nous apporte par sa compagne presque inséparable *la brume!* Nous sommes par le travers des Pèlerins. (1) Comme la brise fraîchit rapidement, le capitaine fait serrer les voiles de haut

(1) Pèlerins: groupe d'îles rocheuses et boisées à un mille de la côte du Sud.

et nous cinglons vers le sud; il nous reste encore assez de courant de "jusant" pour gagner le mouillage du "Pot à l'eau de vie"(1), où il y avait à cette époque un phare à feu fixe. Heureusement la *Lady Belleau* est une bonne marcheuse auprès du vent et la mer est rase, ce qui nous permet d'atteindre le mouillage dans quelques bordées, et nous jetons l'ancre à deux encablures du côté Ouest de l'île. Bien nous en prit, car le vent souffle maintenant très fort en rafales, et la mer doit se faire très grosse au vent de notre abri, où nous ne ressentons qu'un léger roulis. Sur ces entrefaites la nuit est survenue, le service de veille au mouillage est établi au quart de huit heures, ou *pique-huit,* (2) comme le disent les marins. Puis tout le monde s'agenouille pour répondre au chapelet que récite le capitaine. Coutume que j'ai constatée invariablement suivie sur tous les vaisseaux où j'ai pris passage, et toujours à la même heure, c'est-à-dire avant l'établissement du premier quart de nuit à 8 h. p.m. L'origine de cette pieuse coutume se perd dans la nuit des temps chez les caboteurs du St-Laurent; on implorait l'Etoile de la mer, la *Stella Maris* des litanies de la Sainte Vierge, de protéger les marins quand viendraient l'orage et l'ouragan. Lorsque le vaisseau est en marche le *capotin*(3) est laissé ouvert, afin que l'homme de quart à la roue du gouvernail puisse, si le temps le permet, répondre avec ceux qui sont à l'intérieur de la cabine.

Impossible de continuer notre voyage au *jusant* de la nuit suivante; la *brume* qui a commencé à nous envelopper par bancs, suivie d'éclaircies, nous dérobe maintenant la vue de tout ce qui nous entoure; on ne peut voir la terre qui nous

(1) Brandy Pot: rocher vu à quelque six milles de la Côte Sud.

(2) Cette expression vient du fait que l'heure à bord est indiquée par fractions de demi-heures, c'est-à-dire huit demi-heures pour chaque quart de quatre heures. Un des matelot de quart frappe sur la cloche, avec le battant, un nombre de coups équivalent au nombre de demi-heures où le quart en est rendu. , A la fin de la dernière demie-heure d'un quart de quatre heures le piqueur frappe huit coups, de là l'expression "pique-huit".

(3) "Capotin", panneau à coulisse au-dessus de la cabine pour empêcher la pluie et l'eau de mer d'y pénétrer; on dit aussi "Capot". J'ai entendu les deux mots pour exprimer le même objet.

abrite à deux encablures et le capitaine ne considère pas prudent de risquer la traversée qui doit nous amener à Tadoussac, à l'entrée du Saguenay : il nous faut passer à travers les dangereux courants de l'île Blanche qui, à certains points de la marée de vives eaux, courent jusqu'à six noeuds et demi à l'heure. Nous sommes donc forcémennt immobilisés jusqu'à ce que le temps s'éclaircisse. J'ai eu la précaution d'embarquer avec moi mon vieux fusil à baguette et à percussion pour amorces fulminantes ; vous êtes sans doute étonnés que je sois armé d'un modèle d'arme à feu si ancien ; mais je vous prie de vous rappeler que je vous narre mes souvenirs d'il y a soixante ans, et que ce n'étaient que les heureux chasseurs possédant beaucoup d'écus qui à cette époque pouvaient se payer le luxe d'un fusil chargeant par la culasse ! De plus mon excellent père trouvait que j'avais assez d'envies de *courir après les fantômes*, comme il me le répétait si souvent, qu'il ne jugeait pas opportun de m'armer d'une manière plus moderne afin de mieux cultiver *mes envies!* Le lendemain matin la brume n'a pas diminué ; aussi je prie le capitaine de me laisser aller à terre ; je savais que les pigeons de mer, dans ce temps-là, foisonnaient autour du *Pot à l'eau de vie*, ce joli petit gibier, n'étant pas protégé comme il devrait l'être, tend à disparaître de nos grèves ; sa chaire est délicieuse, il est connu en histoire naturelle sous le nom de *Guillemôt commun.*

Lorsque l'on demandait d'aller à terre sur les voiliers lorsqu'ils étaient au mouillage, il fallait nécessairement être dans les bonnes grâces du capitaine. C'est que le privilège convoité occasionne un peu de trouble à bord pour l'équipage. La chaloupe de bord, comme on l'appelle, est hissée au départ au moyen de palans sur des daviers, ou bossoirs d'embarcation, projetant en arrière du couronnement du vaisseau, avec les rames, gaffes et autres articles d'équipement, soigneusement amarrés aux bancs, pour parer au cas où une mauvaise mer pourrait les en enlever. Les garants des palans sont ensuite soigneusement lovés et placés sur des cabillots plantés

dans la lisse de chaque côté du couronnement; aussi la mise à l'eau de la chaloupe ne s'effectue seulement que si c'est bien nécessaire. Mais le capitaine et moi sommes au mieux, et il ne peut rien me refuser. Ça ne prend d'ailleurs qu'un instant ensuite pour traverser les deux encablures qui nous séparent de la terre, Charles et Léandre viendront me chercher pour me remener à bord dans une heure.

En mettant pied à terre je gravis le sentier qui conduit au phare; j'incline à gauche et je constate que le gibier de mer vient s'abriter dans les anses pour éviter la grosse mer et le mauvais temps qui sévit au large, j'ai la chance pour moi; je me faufile à l'abri des rochers, et j'aperçois un petit volier de ces gentils oiseaux qui sont à nager sans défiance à portée de fusil devant moi.... pan.... !!! et deux *guillemôts* passent de vie à trépas sans même savoir ce qui leur est advenu. C'est le flux de la marée, le courant porte à terre, et le produit de ma chasse vient de lui même s'échouer au plein; ça marche comme sur commande. Je m'affûte de nouveau derrière les rochers et.... boum.... !!! la tragédie se répète avec le même succès: je rebrousse chemin vers l'endroit où la chaloupe doit revenir me chercher; je suis un peu en avant de mon temps; je ne veux pas faire attendre mes chaloupiers. Nous retournons à bord, tout le monde est content excepté le coq (cuisinier), qui a un faible pour la *rouspétance;* il ne voit pas la nécessité d'être contraint de plumer, de vider, de nettoyer, et de laver mon gibier pour le pot au feu. Il veut à tout prix que je sois une cause de trouble, et un passager de malheur... Maudit coq!!!

Mais voilà que la brume semble s'éclaircir, elle est moins opaque; et la terre qui nous abrite commence à apparaître sous une forme indécise. Le capitaine, qui ne veut pas perdre de temps, donne l'ordre de lever l'ancre. Nous n'étions pas munis comme aujourd'hui d'engins stationnaires à pétrole pour actionner le guindeau; ces moteurs n'étaient même pas connus à cette époque. Il nous fallait faire tourner le guindeau à pompe que nous avions au moyen de longs bras en fer,

ayant à leur extrémité une traverse en bois avec laquelle les matelots pesaient ou levaient alternativement pour donner à des brimballes un mouvement qui se transmettait à un engrenage au moyen d'un rochet. Mais il faut avoir vu comme je l'ai vu ce qu'il fallait de travail ardu et pénible aussi bien que d'extrême patience pour virer à pic 25 ou 30 brasses de chaîne lorsque la montée et la descente alternantes des bras du guindeau n'attiraient que huit ou dix pouces à la fois; aussi tout le monde y mettait la main, même le capitaine, afin de montrer la bonne volonté requise pour un pareil effort. Aujourd'hui tout se fait automatiquement sans le moindre labeur ou la moindre fatigue. Evolution des temps! Suis-je donc né dans un siècle trop jeune? Peu importe dans tous les cas; c'est le temps d'appareiller. Le vent est encore à l'Est; et il vente *grand frais;* de plus la visibilité est inquiétante. Nous appareillons avec les basses voiles seulement, et la *Lady Belleau* en a autant qu'elle peut en porter; elle est completement allège; pas le moindre lest, aussi faut voir si ça penche; nous donnons une telle bande à babord qu'il n'y a pas moyen de se tenir sur le pont sans se cramponner à quelque chose. Nous naviguons au plus près, amurés à tribord, et le capitaine espère avec l'aide du *jusant* qui nous reste contourner la redoutable batture de l'Ile Blanche sans virer de bord. Nous courions à une allure enragée et le ressac produit par le choc des vagues sur l'avant du vaisseau lançait le revolin jusqu'au gaillard d'arrière. La visibilité était encore mauvaise et il y avait trop de brume pour entrevoir l'Ile Blanche. Nous faisions course sur la boussole: le capitaine s'inquiétait; il donna ordre à Charles de *jeter un coup de plomb*(1). Juste Ciel! cinq brasses, crie Charles tout effaré! Notre tirant d'eau est de neuf pieds; la vague a au moins une hauteur de 8 à 9 pieds; et la batture est semée de roches perdues, quelques-unes d'une hauteur de 10 pieds; nous faisons course pour frapper en plein milieu de la batture. *La roue toute au vent, hurle le*

(1) Expression qui veut dire: se servir du plomb de sonde.

capitaine et envoye à virer. Notre salut dépend de cette manoeuvre! Si notre vaisseau refuse de virer au vent il n'y a probablement pas assez d'espace entre nous et la batture pour virer vent d'arrière. Nous avons tous un moment d'anxiété angoissante: la goelette, obéissant à son gouvernail, tient dans le vent, les voiles flambent!(2) la vague nous fait perdre notre erre... le coeur nous monte dans la gorge... mais, grâce à Dieu, le *clinfoc* qui est masqué à babord commence à sentir le vent de ce côté; nous voyons que le beaupré tourne graduellement; nous virons enfin et établissons notre nouvelle course, amurés à babord. Le plomb de sonde ne donne encore que cinq brasses, il est vrai, mais nous sentons que nous nous éloignons du danger. Cinq brasses et demie, crie Charles...; au bout d'un instant, six brasses.... Nous sommes sauvés, mais nous l'avons échappée belle! Une heure plus tard nous étions havrés sains et saufs dans l'Anse de Tadousac.

A la récitation du chapelet ce soir-là, chacun de nous rendit grâce à la patronne des marins de nous avoir si providentiellement sauvés d'un désastre pendant la journée.

Avant d'entrer dans le Saguenay, il serait peut-être bon de vous dire un mot de l'action particulière du vent sur le parcours de cette extraordinaire rivière.

Encaissée comme elle l'est entre de hautes montagnes, le vent ne peut pénétrer que par son embouchure, ou s'y précipiter à sa source, pour en suivre tous les méandres jusqu'à l'une ou l'autre de ses extrémités; de là vient l'expression des marins qui la fréquentent, que *le vent entre ou sort du Saguenay.* La navigation à la voile demande aussi une vigilance particulière, eu égard aux rafales souvent dangereuses qui viennent nous tomber dessus sans crier gare! Les nombreuses brêches qui font trouée dans les hautes montagnes, dont le Saguenay est emmuraillé sur tout son parcours, en sont naturellement la cause. Il faut en conséquence constamment

(1) On dit que les toiles flambent lorsque le vent les fait battre en les frappant par l'avant, sans qu'elles soient amurées.

avoir l'oeil au guêt, surtout la nuit. Une autre particularité de la navigation sur le Saguenay se trouve dans la rareté d'endroits où les vaisseaux peuvent ancrer, vu la profondeur vraiment extraordinaire de ce merveilleux cours d'eau. Les non initiés auront peine à croire qu'à partir de son embouchure en remontant jusqu'à l'île St-Louis, la profondeur se maintient entre 100 et 108 brasses c'est-à-dire plus de 600 pieds sur un parcours d'à peu près 6 ou 7 milles. Comme les gigantesques murailles descendent à pic dans l'eau presque partout, il est facile de concevoir la difficulté d'y trouver des mouillages sûrs.

Notre voyage jusqu'à St-Alexis de la Grande Baie où nous avons pris notre chargement s'est effectué sans incidents; mais je me rappelle avoir eu l'occasion de visiter à ce dernier endroit un des plus beaux navires que j'aie vus de ma vie; il prenait aussi un chargement de bois. Il était ancré à une certaine distance du rivage et recevait son chargement à l'aide d'allèges, vu qu'il n'y avait alors pas de quai en eau assez profonde pour lui permettre d'accoster. Je me rendis à bord avec notre chaloupe et, après avoir dûment obtenu la permission d'un des officiers qui se trouvait près de la lisse, nous grimpâmes par l'échelle de côté (Boarding ladder), formée de deux montants en cordages doubles avec des échelons plats, s'appuyant sur le bord du navire. En mettant le pied sur le pont, je fus de suite frappé de l'ordre et de la minutieuse propreté qui y régnait partout. C'était un *clipper* anglais d'environ 1800 tonnes, dont j'ai malheureusement oublié le nom; ce qui me frappa d'abord lorsque nous passâmes en chaloupe sous son arrière, ce fut la grâce elliptique de son couronnement, puis la courbure élégante de sa tonture qui semblait soulever l'avant et lui donner ce caractère si distinctif et si typique des splendides vaisseaux anglais construits vers 1850 et par la suite. Il portait des huniers doubles et des cacatois à ses trois mâts. Sa mâture élancée, ses manoeuvres courantes et dormantes parfaitement raidies et goudronnées, les garants de ses palans

lovés avec soin et placés sur leurs cabillots respectifs dont les râteliers étaient peints en blanc immaculés, ses vergues brassées bien carrées avec une régularité que l'on n'était pas habitué à voir sur les vaisseaux de commerce, tout donnait plutôt l'impression d'un vaisseau de guerre. Je n'osai, bien entendu, gravir l'escalier qui conduisaait sur le pont de la dunette dont le briquage était irréprochable; vu que le capitaine, sa femme et un enfant s'y trouvaient, les deux premiers nonchalamment occupés à lire, assis sur des chaises à pliants. La dunette était un *Sanctum* exclusivement réservé au capitaine et n'était accessible au commun des mortels que sur l'invitation spéciale de ce dernier, qui, dans le présent cas, ne jugea pas à propos de l'étendre jusqu'à moi et mes deux compagnons; cependant, la porte de la dunette qui donnait sur le pont principal où nous étions étant ouverte, nous pûmes entrevoir le véritable luxe de son intérieur, avec ses meubles capitonnés, ses tapis, ses ridaux et ses riches tentures. Mais certains d'entre vous se demanderont sans doute ce que la femme du capitaine pouvait bien faire à bord de ce navire de commerce à 2000 milles de son port d'attache. C'est qu'à cette époque où les voyages à la voile étaient si longs, les armateurs encourageaient les capitaines mariés à se faire accompagner de leur épouse, sachant bien que la présence de la femme à bord avait un effet salutaire et était une garantie que le capitaine serait plus attentif à ses devoirs professionnels et plus vigilant à l'égard des responsabilités qui incombaient à son commandement.

L'impression que je ressentis lors de ma visite à bord de ce splendide navire où je fus témoin de la quiétude, *du moins apparente*, du capitaine, de sa femme et de son enfant sur le pont de la spacieuse dunette, avec sa rambarde en métal et ses deux canons de bronze pointés à l'avant, me laissa dans un véritable ébahissement; je voyais là l'idéal de mes rêves présents, passés, et futurs; aussi je puis ajouter que la position de juge en chef de la Cour Supême, dont on es-

sayait de me faire voir et anticiper la grandeur comme un paradis terrestre où les avocats ambitionnent tous d'aller s'ébaudir un jour, me laissa bien froid et me parut bien piètre, comparée à la vie qui paraissait être le partage du capitaine de ce beau navire!

Après avoir pris un chargement de planches et de madriers dont la hauteur sur le port s'élevait aux caps des moutons supérieurs des haubans, nous fîmes voile pour le retour qui s'accomplit dans les meilleures conditions possibles. Le vent sortait du Saguenay, ce qui nous permit de filer nos voiles en bande jusqu'à Tadoussac. Avec la mer pratiquement rase et le vent "grand frais", on aurait dit, pour se servir d'une expression vieille chez les marins, *que les filles de chez nous se sont emparées du cable de remorque.*

Une couple de jours plus tard, je débarquais aux Eboulements, plus fort et plus vigoureux que lors de mon départ, mais surtout me promettant bien de rembarquer de nouveau à la prochaine occasion. Je pris congé de mes braves et rudes compagnons avec un véritable chagrin, leur faisant promettre de venir me voir au séminaire au retour de leur voyage d'automne au Labrador où ils allaient prendre un chargement de hareng; ils tinrent leur promesse! La *Lady Belleau* continua ensuite son voyage à Québec où son chargement était consigné.

La glace étant maintenant rompue, j'eus moins de difficulté à obtenir par la suite l'assentiment paternel pour donner libre cours à mes goûts pour les voyages en mer; et je fis plusieurs croisières consécutives sur des vaisseaux du même genre que la *Lady Belleau.* Entre autres, je fis un voyage à la pointe du Sud-Ouest de l'île d'Anticosti sur une goëlette d'environ 70 tonneaux, la *Palma,* dans des circonstances particulières.

Un fréteur anglais, *l'Hartington,* chargé de bois, avait été jeté à la côte à environ un mille à l'Est de la poinnte du Sud-Ouest de l'Ile d'Anticosti. La fureur des vagues avait com-

pletement balayé la charge de madriers de pin qu'il avait sur son pont; et il en restait une grande quantité disseminés le long de la côte. La maison *Henry Dinning* de Québec, qui s'occupait alors de *sauvetages maritimes,* avait fait des arrangements pour sauver ce qui était venu à la côte de ce naufrage. La *Palma* fut engagée pour aller y prendre un chargement et je pris passage à son bord. Elle était commandée par un capitaine du nom de Joseph Desgagné de l'Anse St-Jean, dans le Saguenay, un brave garçon et bon marin, qui devait se noyer plus tard, emporté par-dessus bord par le grand bôme de sa goelette, qui dépassa soudainement, fouetté par une violente rafale si commune dans le Saguenay.

Le second se nommait Gédéon Gagné, des Eboulements; il était aussi un marin à tous crins et devait faire par la suite trois expéditions polaires, avec l'explorateur canadien de renom, le capitaine Elzéar Bernier. Fatale coïncidence, il devait lui aussi finir ses jours par une noyade lorsque le yacht à vapeur *Christine* à bord duquel il était maître d'équipage (*Boatswain*), fut frappé par un sous-marin, au cours d'une manoeuvre d'essai de ce dernier, le long de l'île d'Orléans pendant la grande guerre. J'eus la bonne fortune de faire un second voyage avec lui à bord de la *Ste-Anne,* dont je causerai plus tard. Le présent voyage jusqu'à l'île d'Anticosti, où nous avions reçu instruction de nous rendre, se passa normalement; mais nous eûmes beaucoup de difficultés à prendre notre chargement.

La pointe du Sud-Ouest de l'Anticosti n'est certainement pas ce que l'on peut appeler un hâvre; bien loin de là! Elle peut à la rigueur donner abri avec vent de Nord, N.N.O, et N.O; mais du moment que le vent se tire plus à l'Ouest, l'ancrage devient de suite absolument intenable, vu que la vague vient alors du large et jetterait infailliblement à terre tout vaisseau qui tenterait d'y résister. Pour parer à cette éventualité, une grande goelette de sauvetage, appartenant à la firme *Henry Dinning* (qui était notre consignataire), la *Florence,*

ayant à son bord un petit engin auxiliaire à vapeur, se tenait autant qu'il lui était possible à cet endroit et aidait aux goélettes qui venaient y prendre un chargement. Une bouée d'ancrage avait été installée avant notre arrivée: ainsi nous pouvions passer une aussière dans l'organeau de cette bouée et faire revenir à notre bord le bout de cette aussière pour l'amarrer sur le guindeau. Dans le cas d'une saute de vent subite, nous n'avions qu'à filer l'aussière par le bout après avoir appareillé, et prendre la cape jusqu'à ce que les éléments fussent plus cléments pour nous permettre de continuer notre chargement. Sans cette précaution nous aurions inévitablement fini par être jetés à la côte.

La disparition, presque totale de nos jours de la navigation à la voile pour les vaisseaux de la marine marchande nécessiterait peut-être quelques explications à l'égard de certaines expressions en usage sur les vaisseaux à voile dont je devrai faire mention dans le cours de mes récits; par exemple, *prendre la cape, mettre à la cape,* ou *capéyer,* se dit de la route et voilure que prend un navire quand la mer est trop grosse et la brise trop fraîche pour qu'il puisse continuer son chemin. La voilure est alors réduite et l'on vient dans le vent. La cape est dite *courante* quand on conserve encore assez de toile pour avoir une légère vitesse en avant et gouverner. Sur toutes les goélettes à bord desquelles j'ai pris passage, nous mettions à la cape avec deux ris dans la misaine. Lorsque la brise dégénère en tempête trop violente pour exposer même la voilure la plus réduite connnue sous le nom de voiles de cape (Storm trysails), il faut alors se servir de l'expression des marins *fuir devant le temps;* c'est-à-dire gouverner vent arrière, le vent n'ayant prise que sur la mâture, ce que les Anglais appellent *running under bare poles.*

Disons aussi, afin de mieux suivre le cours de ce récit, que la manière de prendre notre chargement était assez précaire dans les circonstances. Les madriers que nous étions venus chercher étaient disseminés tout le long de la côte où

ils avaient été jetés par la tempête à la suite du naufrage de *l'Hartington*. Une équipe d'hommes choisis pour leur expérience dans le flottage du bois sur nos rivières canadiennes avait été engagée afin de mettre tout ce bois en *cages* ou *radeaux* (au Canada l'on dit *en cribs*), de façon à ce qu'ils pussent ensuite être remorqués par des embarcations à la rame, le long de notre bord, lorsque les conditions atmosphériques le permettraient. Or il est facile de concevoir les retards incontrôlables auxquels nous étions continuellement exposés. A peine avions-nous commencé à prendre notre chargement, qu'un changement de vent nous contraignait de filer notre aussière par le bout et de nous éloigner de terre, avant d'attendre que la vague ne devînt trop violente pour nous en empêcher et nous laisser complètement à sa merci.

Mais revenons à bord de la Palma: nous étions à peine amarrés à notre bouée d'ancrage, que le vent qui soufflait d'abord modérément du nord-ouest se mit à changer de direction et venir plus de l'ouest; la violence de la vague augmenta aussi sensiblement dès qu'elle commença à contourner la pointe de terre qui jusque-là nous avait offert un raisonnable abri.

Il ne nous restait donc pas d'autre alternative que d'appareiller pour prendre le large et mettre à la cape. Toute la journée, la brise fraîchit au point qu'il nous fallut vers le soir établir des *filières à roulis*(1) comme mesure de prudence pour ne pas être emportés par-dessus bord par les paquets de mer qui à tout instant balayaient le pont. Inutile d'ajouter qu'il n'y avait pas de sommeil possible sous le coup d'un semblable bouleversement. Nous ne pouvions même nous tenir dans nos couchettes, ou *lits de bord*, d'où un coup de tangage ou de roulis aurait pu nous sortir assez violemment pour avoir des résultats désastreux. Et que dire de la mangeaille donc? Le coq (cuisinier)ne pouvait même songer à ouvrir

(1) Les "filières à roulis" sont des cordages amarés d'un mât à l'autre, à hauteur de ceinture, et permettent de circuler sur le pont par grosse mer en se tenant dessus pendant le trajet. Pas toujours agréable ce va-et-vient!

la porte de la *cambuse*, qui aurait été inévitablement inondée au premier coup de mer. C'était un des temps où il nous fallait faire *contre fortune bon coeur*, et croquer du biscuit de matelot, que nous cassions avec la tête de la poignée de nos couteaux à gaîne (sur les voiliers tous les matelots portaient un couteau dans une gaîne attachée à la ceinture) ; et chacun pour l'instant trempait sa croquette de biscuit dans une tasse de mélasse, pour la rendre plus appétissante! Pas rabelaisienne cette pitance, vous me direz! J'en conviens! Mais n'y a-t-il pas un vieux dicton qui veut qu'à *celui qui a faim tout fait ventre?* D'ailleurs le marin comme le soldat est profondément fataliste. Quand les choses se gâchent le premier dit simplement: *c'est dans le métier;* et le second de l'appuyer en ajoutant que *ça rentre tout dans l'fourniment!* Des braves gens, ces deux-là! qui ne s'en font pas pour quelques cuillerées de bouillon de plus ou de moins!

Et pendant que nous dissertions de la sorte, la *Palma* tangue et roule à tout disloquer; elle se conduit cependant vaillamment malgré la quantité d'eau qui embarque continuellement sur son pont à plein pavois: elle ne s'incline toutefois pas assez pour *s'engager.*(1)

Je me rappelle qu'au changement de quart à minuit un matelot du nom de Xavier Boudreau, qui venait d'être relevé de sa *veille* sur le pont, trempé jusqu'aux os malgré son *suroit* et ses habits en toile huilée, avec un franc filin noué autour de sa taille, nous dit en descendant dans la cabine: c'est *lette* (*laid*) *dehors, ç'a l'air de la fin du monde!* J'entrouvris le couvert du capotin pour jeter un coup d'oeil sur la scène et je fus convaincu à l'instant qu'il avait raison: il me sembla que nous naviguions sur une mer de *souffre.* La crête des vagues aussi loin que l'on pouvait appercevoir donnait en effet un aspect effarant à cette mer en furie; même le pont et les cordages jusqu'à mi-mât semblaient couverts de souffre; et

(1) On dit qu'un navire est "engagé", lorsque, incliné par le vent d'une manière dangereuse, l'eau de mer envahissant son pont, il ne peut plus se relever.

je crois encore aujourd'hui que Boudreau avait trouvé l'expression juste quand il a dit que ça avait l'air de la fin du monde.

J'ai eu depuis l'occasion de voir la mer passablement agitée, par exemple dans l'Atlantique nord pendant les bourrasques de l'équinoxe d'automne, en revenant d'Europe, sur le banc vert au sud de Terre-Neuve, de même pendant un grain violent dans les tropiques de l'hémisphère sud; enfin au large de la Baie de Biscaye au nord des Açores: tous des endroits où la mer montre ce qu'elle peut faire quand elle est de *mauvaise humeur;* je n'ai cependant jamais eu l'occasion de constater l'illusion d'optique dont j'ai été témoin pendant la nuit dont je vous narre les péripéties. Aussi je laisse aux spécialistes de la météorologie nautique, qui en connaissent beaucoup plus long moi sur ce sujet, d'en expliquer le phénomène, la cause et les effets.

Pendant toutes ces digressions, la *Palma,* avec ses deux ris dans la misaine amurée à tribord, tenait une cape courante vers la côte de Gaspé; aussi le capitaine, craignant que nous n'en approchions trop avant de la distinguer dans le brouillard, fit changer la cape pour pointer vers le nord et nous remener graduellement vers la côte d'Anticosti, à notre point de départ.

A la pointe du jour, nous pûmes constater que le vent diminuait d'intensité à mesure que le soleil levait; de même la vague devenait en conséquence moins violente, au point de nous permettre de larguer nos ris dans la misaine et de continuer notre course sous nos voiles de bas.

Au coucher du soleil nous approchions sensiblement la côte d'Anticosti, et comme le temps avait bonne apparence nous jetâmes l'ancre à une couple d'encablures de la côte à un endroit appelé Lac Salé, qui se trouve à une vingtaine de milles à l'est de la Pointe du Sud-Ouest d'où nous étions partis trente-six heures auparavant.

Le lendemain matin le capitaine nous annonça que nous

avions bien mérité de *décarêmer*, après le jeûne forcé des deux jours précédents. Il fit mettre la chaloupe à l'eau, et donna instruction au "coq" d'y embarquer ses ustensiles de cuisine, afin que nous pussions aller faire cuire et manger à terre une bonne *pigoune*, mets favori des cabotiers de l'époque; elle consistait en une sauce aux pommes de terre cuites avec de l'oignon et des tranches de lard salé. Ce que nous l'avons trouvée bonne cette *pigoune!* Mille noms d'un nom, l'eau m'en vient encore dans la bouche après cinquante ans, quand j'y pense.

L'endroit où nous sommes débarqués, mérite, je crois, une mention particulière. Comme son nom l'indique, il y avait à proximité de la grève un lac d'à peu près un mille de circonférence, dont le niveau était une dizaine de pieds plus élevé que celui de la mer; or l'eau de ce lac était très claire, limpide et absolument salée.

Je me suis souvent interrogé sur le phénomène que présentait ce lac. Le niveau en était plus élevé que celui de la mer, avec laquelle il n'avait pas de communication, en dépit du flux et du reflux; cependant sa salinité semblait la même que celle de la mer. Peut-être la densité de l'eau de ce lac diffère-t-elle de celle de la mer? Je laisse à ceux qui peuvent élucider mieux que moi ce phénomène physique ou géologique le soin de vous répondre: puisque la densité de l'eau de mer dépend des sels qu'elle tient en dissolution, cette densité doit varier dans le même sens que la salinité. Peut-être la cause de ce fait naturel qui surprend par sa nouveauté et sa rareté intéressera-t-elle un jour de plus savants que moi!

L'Anticosti à l'époque dont je vous parle n'était certes pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Il n'y avait alors ni cable sous-marin pour communiquer avec la terre ferme, ni installation de T. S. F., ni télégraphe ou téléphone sur la côte pour relier les différents postes d'une extrémité à l'autre.

Les phares de la Pointe ouest, sud-ouest, sud, et de la Pointe à la Bruière à l'extrémité est, étaient alors les seuls

points habités ; et cela seulement par les gardiens de ces phares et leurs familles respectives ; voilà qui rendait très précaire la situation des malheureux naufragés sur une côte aussi inhospitalière. Pour remédier autant que faire se pouvait à cet état de choses, le ministère de la marine du Canada avait fait installer à tous les vingt-cinq milles à peu près, le long du littoral, des cabanes rudement construites en bois, dans lesquelles des provisions de bouche, telles que lard salé, farine, biscuits de matelot, etc., etc., étaient emmagasinées en petites quantités, pour subvenir temporairement aux premiers besoins des naufragés. Il y avait de plus dans ces huttes, sur une table, une installation électrique au moyen de laquelle les naufragés pouvaient demander du secours sans toutefois être des télégraphistes. Voici comment : un tableau sur lequel on pouvait lire dans presque toutes les langues des nations maritimes était aussi installé sur la table, expliquant la manière d'utiliser l'appareil en question. Comme il y avait un de ces postes de ravitaillement au *Lac Salé*, où nous avions abordé, nous le visitâmes ; et nous pûmes constater que tout était en ordre parfait ; il était facile de se rendre compte que rien n'avait été touché, malgré le nombre de navigateurs qui, comme nous, devaient avoir eu l'occasion de visiter ces postes. Ce qui explique bien clairement la solidarité qui existait alors dans la grande famille des marins : ils se protégeaient les uns les autres dans le cas ou ils pourraient se trouver eux-mêmes dans le même besoin d'être secourus.

Personne aujourd'hui ne saurait croire la quantité de débris de naufrages que l'on pouvait voir sur cette côte sauvage à cette époque. La navigation à vapeur a cependaant tout révolutionné. Au cours des longues marches que j'ai eu l'occasion de faire sur ce littoral pendant les trois semaines qu'il nous a fallu passer pour compléter notre chargement à la Pointe du sud-ouest, je ne faisais pas la longueur de deux encablures sans rencontrer des débris de naufrages de toutes espèces, tels que poulies, espars, vergues, cordages encore at-

tachés aux mâtures endommagées, que les tempêtes avaient jetés au plein! On donnait alors à cette côte le nom macabre de cimetière des vaisseaux, et je puis me porter garant qu'elle ne l'avait pas volé.

Enfin nous finissons de prendre notre chargement à la Pointe du sud-ouest. Notre pont est couvert de madriers de pin de l'avant à l'arrière à la hauteur des caps de moutons supérieurs. Seulement un petit espace est laissé libre au pied du grand mât pour permettre d'actionner le bras de la pompe. Tout ce bois est imbibé d'eau pour y avoir séjourné pendant un temps assez long et se trouve d'une pesanteur extraordinaire: le capitaine craint que nous ne soyons peut-être un peu trop chargés: nous n'avons que la hauteur de deux étraques(1) hors de l'eau. Ces charges de pont nécessitaient des amarrages spéciaux avec de solides grelins pour ne pas être emportés à la mer par gros temps. Nous avons eu trop de misère à compléter notre chargement pour en jeter maintenant une partie à la mer! Nous appareillons en conséquence *à la grâce de Dieu,* comme disent les marins, avec une légère brise de vent d'est; la mer est rase, nous contournons la pointe de terre qui nous abrite; puis avec nos voiles de bas filées en bande, nous sentons que chaque souffle de vent nous pousse vers chez nous. Déjà nous laissons par tribord la rivière Jupiter, devenue depuis fameuse par sa pêche à la truite et au saumon; puis nous dépassons les rivières Observation et au Pavillon, et enfin la pointe ouest de l'Anticosti; nous mettons ensuite le cap sur la côte nord. Tout marche à souhait; en s'approchant des *Sept Iles,* le vent vient un peu de la terre, ce qui nous donne la mer relativement rase; avec un peu d'écoute; pas moyen de désirer mieux, la nuit est belle, le ciel étoilé, et le temps clair comme une perle, pour me servir du langage imagé des marins; si la navigation était toujours aussi agréable, les femmes s'en mêleraient! Nous voilà après quatre jours de navigation idéale à l'entrée du Saguenay, et la brise vient

(1) Par étraques l'on entend la largeur d'un bordage.

toujours de le terre; le capitaine décide de passer au nord de l'Ile aux Lièvres, ce qui ne se risquait que par beau temps, à l'époque de la navigation à la voile, vu la pénurie d'abris sûrs le long de cette partie de la côte nord. L'échafaud Basque, et la Baie des Rochers sont déjà derrière nous, puis la Malbaie, et nous voilà encore une fois aux Eboulements. Mais les beaux jours sont courts! Il me faut penser de nouveau à la rentrée des classes: c'est moins gai. Qu'importe, je suis plus fort et plus dispos que je ne l'ai jamais été: les quelques jours de mauvais temps que j'ai attrappés sur la côte d'Anticosti m'ont donné de la confiance en moi-même; et j'ai le ferme propos de m'embarquer pour une croisière de plus grande envergure encore à la prochaine occasion.

Je profitai des quelques jours de vacances qui me restaient pour courir les montagnes qui avoisinent le vieux manoir de la famille Laterrière: j'étais devenu un enfant de la famille. Je m'étais attaché au personnel de la maison, et je chérissais ce séjour dans les montagnes où j'avais des espaces et des horizons qui rencontraient si bien ma soif du grand air et de liberté. Malheureusement je ne pouvais me chasser de l'idée le cauchemar obsédant de l'approche de septembre et la rentrée des classes! La seule pensée des dix mois que je devais de nouveau passer claquemuré, dans ces vieux murs du Séminaire, à mener une vie si différente de celle à laquelle j'aspirais, me donnait froid à l'âme! J'avais heureusement pour condisciples dans cette maison d'éducation d'excellents et gais compagnons qui, sans entièrement partager mes penchants et mes idées, n'en avaient pas moins la même soif de liberté; c'était, il me faut le dire, le seul reflet argenté qui entourait le nuage sombre que j'avais en ce moment en perspective.

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis les souvenirs que j'évoque; et ce n'est plus qu'en fouillant la cendre du passé où ils sont enfouis que je sens revivre la franche et loyale amitié qui nous unissait tous si étroitement les uns aux autres . Mais ici comme ailleurs le temps a fait son oeuvre.

Pas un seul de ces gais camarades de jeunesse, alors si pleins de vie, de sève et d'enthousiasme ne reste aujourd'hui, hélas! avec moi pour remémorer ces agréables réminiscences d'antan! Ils se sont égrenés les uns après les autres, sur la route que nous suivons tous, pour nous conduire au même fatal but: mais leur souvenir m'est resté bien fidèle et vivace, de même que celui des joyeuses étourderies et des accès de gaieté folle que nous avons partagés ensemble. Puissent-ils entendre là-haut, dans un monde meilleur, l'expression d'amitié sincère et de véritable attachement que je garde et cultive à l'égard de chacun d'eux. Si je ne craignais de passer injustement pour un *laudator temporis acti*, je dirais avec le cardinal de Bernis:

"On ne rit plus, on sourit aujourd'hui
"Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui!"

Mais le temps n'est plus aux homélies, et je passe outre sans m'arrêter aux dix mois de claustration que j'ai vu approcher avec tant d'appréhension l'automne précédent. Le printemps a succédé à l'hiver, et je reprends courage avec le soleil vivifiant qui nous réchauffe et nous laisse entrevoir dans un avenir prochain la sortie des classes; cela nous permettra encore une fois de nous jeter à corps perdu dans tout ce qui fait appel à notre exubérante jeunesse. Pour ma part, j'ai toujours le même besoin de chercher la vie saine et aventureuse de la mer, les émotions qu'elle sait procurer à ceux qui se sont habitués jeunes à la comprendre.

La sortie des classes est à peine terminée que j'apprends la partance prochaine de la *Sainte-Anne*, une belle grande goélette d'une centaine de tonneaux, avec un équipage de sept braves marins. Elle était dans le moment à prendre un chargement à Montréal en destination de Halifax en Nouvelle-Ecosse.

Un voyage à la Nouvelle-Ecosse nous valait de côtoyer une bonne partie de cette région sur l'océan. Je m'étais contenté jusqu'ici de naviguer sur le St-Laurent et dans le Golfe:

mais j'allais cette fois-ci entreprendre une croisière de plus grande importance qui me permettrait de voir l'océan. Pour moi, c'était le complément rêvé depuis longtemps, et la partie essentielle de mes hallucinations de marin. J'allais prendre connaissance *de visu* de ce qui m'avait tant intéressé dans mes lectures préférées qui m'avaient valu autant de *pensums* et de punitions mal comprises, pour avoir négligé des études que mes précepteurs jugaient peut-être avec raison devoir m'être plus utiles dans l'avenir que les idées illusoires auxquelles j'abandonnais mon imagination.

Sans vouloir atténuer les conceptions bizarres que les lectures avaient créées dans mon esprit, je me demande tout de même, en faisant un retour sur moi-même à l'époque à laquelle je fais allusion, si la vivacité de l'imagination n'est pas un peu l'ouvrière de l'idéal, et si elle ne féconde pas la vie, en suggérant les grandes ambitions et les vastes espoirs.

Je crois que si j'eusse eu le privilège de discuter librement avec mes doctes précepteurs la manière dont je construisais mes châteaux en Espagne, j'aurais au moins gagné la coupure d'une bonne partie de mes *pensums,* sans compter les heures de *retenue* que je mets encore sur le compte de punitions *mal comprises.*

Mais grands dieux! me voilà lancé sans m'en apercevoir dans des considérations *psychiques,* où je crains fort de m'emballer! Ma logique naturelle sans fard, ni fioritures, ne trouvera certainement pas grâce devant les savants adeptes de la philosophie positive, qui me pulvériseraient de suite à coups de *syllogismes*; mais avant d'être réduit en poudre et poussière, j'en appellerais au brillant Condillac (abbé de Mureaux) pour leur dire que "la philosophie est un océan; et les philosophes ne sont souvent que des pilotes dont les naufrages nous font connaître les écueils que nous devons éviter"!!! *Ergo.* Ils font souvent naufrage, c'est qu'ils sont aussi susceptibles de s'emballer que moi...! Mais qu'est-ce que tout cela peut bien avoir à faire avec la *Sainte-Anne,* qui est descendue

de Montréal en remorque avec 1200 quarts de fleur, et 1000 boîtes de clous à chevaux dans sa coque, et qui attend impatiemment que l'on largue ses amarres de terre qui la retiennent au quai des Eboulements? La *Sainte-Anne* était classée parmi les goëlettes que l'on était convenu d'appeler *goëlettes de la mer*, parce qu'elles avaient un champ d'opération beaucoup plus étendu que celles qui confinaient leur cabotage sur le St-Laurent seulement. Les premières parcouraient tout le littoral du Labrador jusqu'à Blanc Sablon, Forto, et même jusqu'à Rigolet, la côte de Terre-Neuve, le Cap Breton, l'Ile du Prince-Edouard et les ports intermédiaires. Elles fréquentaient aussi, trop assidument pour le bien moral de nos compatriotes, les îles françaises de St-Pierre et Miquelon d'où les armateurs retiraient des bénéfices dignes d'une meilleure cause, en rapportant une quantité de liqueurs alcooliques et de vins de de toutes espèces.

Le Département du Revenu et les Douannes, étaient alors meilleurs enfants qu'ils ne le sont aujourd'hui et fermaient complaisamment les yeux sur l'entrée illicite de ces liqueurs qui malheureusement avaient un effet démoralisant sur la population du bas du fleuve qui pouvait se procurer tous les alcools qu'elle désirait, et surtout le rhum de la Jamaïque à des prix infimes.

Les vaisseaux de cette catégorie, de plus grande dimension que ceux qui ne naviguaient qu'en rivière, avaient un aménagement plus spacieux et plus comfortable pour leurs équipages. La cambuse était aussi au pied du mât de misaine et suffisamment grande pour qu'elle fût divisée en deux; le coq logeait dans un côté, et la cuisine occupait l'autre.

Ces goélettes gréaient pratiquement de la même manière que celles que j'ai déjà décrites; mais la dimension de la voilure nécessitait naturellement un équipage plus nombreux. Celui de la *Sainte-Anne* se composait du capitaine, d'un second, de quatre matelots et du coq: sept en tout.

Tous avaient déjà fait du service à la mer. Le chargement que nous avions était de ceux que prisent les marins. La farine, considérée comme périssable, devait de toute nécessité être arrimée dans la cale, ce qui laissait le pont complètement libre de l'avant à l'arrière. Avec la lisse et les pavois à hauteur d'épaule, il y avait aussi moins de risque d'être emporté par-dessus bord par un coup de mer les jours de gros temps.

Comme l'on pouvait s'y attendre, la première partie du voyage, qui eut lieu pendant la belle saison au commencement de juillet, fut ou ne peut plus agréable. Une couple d'orages électriques accompagnés d'un coup de vent, voilà quel en est le résumé succinct: juste assez pour rompre la monotonie du beau temps. Avec des marins d'expérience et prévenants, la voilure est judicieusement réduite selon les apparences du temps; puis, l'orage passé, l'atmosphère éclaircie et rafraîchie, avec du vent plein les voiles, l'on continue sa route comme si rien n'était survenu.

Le premier incident qui me revient à la mémoire fut notre passage à travers la flotte des pêcheurs de morue, au large de la Pointe Saint-Pierre, près de l'entrée du bassin de Gaspé. Il faisait beau, le temps était clair et chaud, mais le vent d'ouest soufflait grand frais. Nous avions serré nos voiles de haut et nous en avions encore tout plein de nos voiles de bas, même sur une goélette de la dimension de la *Sainte-Anne*. La mer, sans être réellement mauvaise, était tout de même assez grosse pour enlever l'envie de choisir le gaillard d'avant comme endroit de plaisance, à moins d'y vouloir prendre un bain. Nous courions grand largue amuré à tribord, faisant course pour laisser la Pointe Est de l'île du Prince-Edouard par notre travers de tribord.

Nous n'aperçûmes d'abord que des points noirs, qui surgissaient sur la crête et disparaissaient tour à tour dans le creux de la vague. Puis à mesure que nous courions sur eux, nous pouvions les distinguer plus clairement. Ils étaient une

cinquantaine de *barges*(1) pêcheuses. Chacune était montée par deux pêcheurs, coiffés de leur suroit et portant leurs habits jaunes de toile huilée, Les mâts, rames, gaffes, balestrois, solidement amarrés en fascines, étaient placés sur le carreau, en travers des embarcations pour briser la mer de chaque côté aux coups de roulis.

Ils étaient mouillés par 30 ou 40 brasses de fond sur un grelin goudronné d'un demi pouce de diamètre ; il faut les avoir vus pour se faire une idée du mauvais temps que ces pêcheurs peuvent endurer sur les bancs. Le jour où nous passâmes à travers leur flotte, le temps, sans être ce qu'on pourrait appeler gros, aurait cependant, j'en suis sûr, satisfait plus d'un chercheur avide d'émotions palpitantes, s'ils se fussent trouvés à bord de quelques-unes de ces barges. Mais ces braves gens semblaient ignorer complètement l'élément mouvant sur lequel ils tendaient et soignaient semi-inconsciemment leurs lignes de chaque côté de leurs barges. A l'époque dont je parle, les moteurs à combustion interne n'étaient pas connus et le retour à terre ne pouvait se faire qu'à la voile si le vent adonnait, ou à la rame par temps calme, et souvent sur une distance de six ou sept milles de la côte. Si la morue *donnait sur les fonds*(2) et si la brise fraîchissait, l'espoir de faire une bonne marée les faisait quelquefois attendre trop tard pour appareiller au retour, et plus d'un sinistre en est résulté. Mais tout évolue avec le temps : aujourd'hui tous ces bateaux de pêche sont munis de moteurs à pétrole qui ramènent les marins au point de départ, sans qu'ils aient à dépenser le reste de leurs forces après une journée de dur labeur. Nous passâmes à quelques pieds de quelques-unes de ces embarcations, et c'est à peine si ceux qui les montaient répondirent à nos signes en guise de salutations, tant ils étaient indifférents à tout ce qui pouvait se passer autour d'eux. J'ai déjà fait allu-

(1) "Barge" n'est pas français dans le sens qu'on lui applique ici. C'est un localisme par lequel on appelle les bateaux de pêche dont se servent les pêcheurs sur la côte de Gaspé, aussi bien que sur celle du Labrador.

(2) Expression qui veut dire que la pêche est fructueuse.

sion à Victor Hugo en vous causant des canotiers faisant la traverse d'hiver sur le St-Laurent entre Québec et Lévis. Je ne puis encore ici m'empêcher de penser quels champs ce célèbre écrivain aurait pu exploiter dans ses *Travailleurs de la mer,* s'il eût été témoin des pénibles travaux auxquels devait s'astreindre toute cette population, qui n'avait à cette époque aucune autre ressource pour vivre que celles que la mer lui rapportait. Quoique la brise ait sensiblement molli au coucher du soleil la *Sainte-Anne* a cependant fait passablement de chemin pendant la nuit; la mer est devenue plus rase; et avec les bômes tirant sur les écoutes grand largue, nous commençons à distinguer les terres basses de l'Ile du Prince-Edouard au lever du jour. Les premiers rayons de soleil nous fonnt voir cette côte couleur rouge marron, qui est la couleur du sable dont elle est en majeure partie couverte. Nous laissons bientôt le cap Est par tribord et, après une couple de jours de calme et de vent variable, nous entrons dans la spacieuse baie George et embouquons peu après le détroit de Canso, qui sépare le Cap-Breton de la terre de la Nouvelle-Ecosse proprement dite.

Le passage à travers le détroit par une journée ensoleillée, avec une légère brise pour faire porter les voiles, offre un coup d'oeil charmant. Les collines à pente douce, qui avoisinent les deux côtés de ce détroit, sont à cette saison d'un vert brillant donnant une agréable impression de scènes pastorales et champêtres; par contre, les jolis villages que vous passez sur le parcours vous font de suite réaliser que vous êtes au milieu d'une population maritime. Ship Harbour et American Harbour étaient à cette époque des centres de construction de vaisseaux en bois; et j'en gardé jusqu'à ce jour dans ma mémoire l'apparence de gaieté et le murmure confus si familier aux voisinages de chantiers maritimes. Puis le détroit s'élargit et nous apercevons indistinctement à babord la silhouette de la petite ville d'Arichat, qui se détache des terres qui font son arrière-plan. Et voilà que, droit devant nous,

commennce à nous arriver la longue houle du large qui vient de l'Océan. Je commence, Dieu merci, à être assez familier avec la sensation que procurent généralement les inégalités de l'élément mouvant pour ne pas être atteint des angoissantes migraines et nausées qu'il fait attraper, sans distinction de niveau social, à ceux qui ne sont pas initiés à ses maussaderies.

Je me demande encore aujourd'hui comment les braves gens qui faisaient le cabotage dans ce temps-là pouvaient entreprendre des voyages dans le genre de celui dont je suis à vous causer actuellement, et cela avec des connaissances et des instruments aussi rudimentaires que ceux dont ils pouvaient disposer.

Le peu d'instruction qu'ils avaient acquise aux écoles primaires ou élémentaires ne leur permettait pas de s'orienter avec les instruments de la navigation observée, par lesquels l'on déduit sa position d'observations astronomiques. Ils ne pouvaient donc se servir que de la navigation estimée, dans laquelle on ne fait usage que d'instruments de mesure fort simples. Quels étaient donc ces instruments?

En premier lieu, la boussole, ou, pour lui donner le nom par lequel elle est plus connue par les marins, le compas. Au temps dont je vous parle, le compas liquide n'était pas encore en usage, ou, s'il l'était, je n'en ai jamais vu sur les vaisseaux à bord desquels j'ai navigué ou que j'ai visités: on ne se servait que de celui qui avait au centre de la cuvette une colonne de cuivre présentant à son extrémité une pointe d'acier trempé sur laquelle venait reposer le cône d'agate, qui était au-dessous de la rose des vents. Si vous vous arrêtez un instant à comparer cet appareil primitif avec le compas liquide dont on se sert actuellement, vous conviendrez sans doute avec moi de la difficulté qu'il y avait de garder, en gouvernant, la pointe qui déterminait la course sur *la ligne de foi*, le *lubber line* des Anglais. Les marins connaissaient l'usage et étaient pourvus des règles parallèles, ainsi que des compas quart-de-cercle,

pour mesurer les distances sur les degrés de longitude marqués en milles marins aux côtés des cartes.

Le loch était à peu près l'article le plus moderne de leur outillage. Je n'ai jamais vu en effet l'ancien loch à ampoulette et au touret, sur les goélettes ou j'ai pris passage; toutes étaient munies du loch compteur en cuivre, actionné par une hélice, qui était filée à l'arrière au bout d'une ligne à la traîne, et tournait librement, indiquant sur un cadran, par un compteur de tours, qui traduisait directement en milles marins ou noeuds, la vitesse avec laquelle courait le vaisseau.

Jusque-là à la rigueur, l'on comprend qu'il était possible de déterminer la direction et la distance parcourue par le vaisseau, dans une période de temps servant d'unité pour calculer et résoudre le problème; mais la partie difficile était d'appliquer les résultats obtenus par le compas et le loch en se servant des seules cartes marines que l'on pouvait alors se procurer: c'étaient les cartes dressées par l'amiral Bayfield; (en 1848); elles étaient préparées sur une échelle beaucoup plus réduite que celles qui sont en usage aujourd'hui et comportaient naturellement une paucité de détails, proportionnelle à leur exiguité. Quant à la partie théorique ou technique de la navigation, je présume que l'on tenait compte jusqu'à un certain point de la déclinaison magnétique, en déterminant les courses; mais je n'ai jamais entendu faire mention de la déviation. Elle était peut-être de moindre conséquence sur les vaisseaux de bois d'autrefois que sur les coques métalliques de nos jours; mais en présumant qu'elle pouvait être considérée comme quantité négligeable dans la préparation d'une seule course, l'erreur même légère, répétée dans plusieurs courses consécutives, devait nécessairement finir par atteindre un point ultime passablement à l'aventure.

De plus, je suis sous l'impression que la déclinaison magnétique des cartes de Bayfield était basée sur les données de Sir James Ross, qui avait localisé en 1831 le pôle magnétique boréal par 70°.5'' de latitude Nord, et 99° de longitude Ouest

de Greenwich. Aussi l'écart qui existait entre les données de Sir James Ross en 1831 et celui d'Amundsen en 1908, qui a vérifié le pôle magnétique Nord par 70° de latitude N. et 97° N. O. de Greenwich, ajoutait-il encore à la confusion des calculs de mes compagnons de navigation il y a 50 ans et plus. Libre à vous de faire vos commentaires et d'en tirer vos déductions.

Comme la côte de la Nouvelle-Ecosse n'avait pas une réputation bien enviable pour les marins étrangers et que la carte marine avec laquelle nous naviguions à l'estime laissait beaucoup à désirer, le capitaine crut bon de prendre le large, sachant bien que la brume ne manquerait pas de faire son apparition dès que les vents viendraient du Sud-Est. Tout arriva tel que prévu; au point du jour le lendemain matin nous expérimentions le brouillard connu de tous les marins qui fréquentent ces parages. Bon Dieu, quelle brume! une ouate impénétrable! De l'arrière nous pouvions à peine distinguer le gaillard d'avant; ce n'est pas la brume sèche des latitudes méridionales, dont les vapeurs ne se résolvent pas en eau, une brume qui ne mouille pas. Ici au contraire elle vous atteint, vous transperce et vous mouille jusqu'aux os, sans miséricorde; c'est une petite pluie aussi fine que persistante; et il faut l'avoir endurée pendant onze jours presque sans interruption, comme nous y avons été contraints, pour en connaître l'effet déprimant; surtout lorsque vous réalisez que vous êtes en plein sur le passage des bateaux à vapeur, qui n'observent pas toujours les règles établies et reconnues par les nations maritimes pour parer aux collisions. Donc, rien à faire que de mettre à la cape et attendre avec patience la fin du mauvais vouloir des éléments. La longue houle qui nous arrive du Sud-Est nous fait incessamment gravir et descendre les collines d'eau dont les hauteurs augmentent en proportion de la distance d'où elles nous arrivent et de l'intensité du vent qui les soulèvent. Les puissantes trompes pour la brume, actionnées à manivelles, n'était pas connues au temps dont je vous

parle et les hommes de quart sur le pont devaient à tour de rôle s'esquinter à souffler jour et nuit dans des *cornets de brume* fabriqués en fer blanc que l'on pouvait à peine entendre à une demie encablure, et cela tant que devait durer la brume. Onze jours durant nous restâmes plongés dans cette atmosphère opaque, prenant avantage de quelques rares éclaircies pour sortir de notre léthargie, secouer les ris de nos voiles et naviguer plus ou moins à tâtons : impossible en effet de se repérer par un temps pareil sur aucune partie de la côte. Estimant tout de même que nous devions être à peu près vis-à-vis de l'entrée du havre de Halifax, nous nous étions approchés de la côte afin d'entendre le son des bouées à cloches que nous savions être aux environs de l'île de Sambro. Le brouillard étant devenu moins dense, nous entendîmes enfin les cloches qui sonnaient à toute volée, violemment bercées par la vague sur leurs bouées ; quelques instants plus tard nous étions en vue de la goélette des pilotes, qui stationnait à la cape à quelques encablures au vent.

L'*Union Jack* fut de suite hissé à la pomme de notre mât de hune, pour signaler que nous demandions un pilote : un moment après, il était à notre bord et prenait charge de la manoeuvre pour piloter à l'intérieur du magnifique havre de Halifax.

Dès que nous eûmes dépassé l'île Mac-Nab, le brouillard disparut pour faire place à un brillant soleil dont la chaleur bienfaisante parvint à nous réchauffer et nous sécher, ainsi que nos habits, après notre longue immersion dans la brume.

L'entrée à la voile dans le port de Halifax était une toute autre affaire que d'aller directement à son quai ou à son mouillage, tel qu'on le pratique aujourd'hui avec les vaisseaux mus par la vapeur ou par des moteurs à l'huile crue. La manoeuvre dépendait alors de la direction et de la force du vent et du nombre de vaisseaux mouillés dans la rade qui pouvaient obstruer la route de ceux qui devaient y entrer. Dans notre cas tout s'arrangea comme dans le meilleur des mondes.

Une jolie brise de vent d'est nous poussait vers notre destination, et la rade était pratiquemeit libre, si ce n'était que la présence de trois vaisseaux de guerre: l'un était anglais, le *Northampton* et deux français: la frégate la *Minerve* et son aviso le *Chasseur*. Ces trois vaisseaux étaient des voiliers avec des engins auxiliaires à vapeur. J'avais assez souvent vu de ces anciens vaisseaux de guerre à la voile, car il en venait un certain nombre chaque année dans le port de Québec; j'ai vu ces trois mêmes vaisseaux l'année suivante.

Vous ne sauriez croire ce qu'il y avait d'agréable pour l'oeil du marin à contempler ces magnifiques navires. Leur mâture puissante et élancée, où tout dénotait une solidité à toute épreuve, leurs vergues brassées carré avec une régularité géométrique, les manoeuvres courantes et dormantes bien enduites de goudron et raidies on ne peut plus, donnaient une apparence d'ordre et de bien tenu, qui contrastait en tout avec celle de la marine marchande. Le gréement de la marine de guerre ne comportait pas de huniers et de perroquets doubles, comme dans la marine marchande. Les équipages nombreux de ces vaisseaux permettaient de se dispenser des vergues additionnelles que nécessitaient les gréements doubles des huniers et perroquets; ce qui faisait disparaître cette apparence de surcharge de la mâture que présentaient les vaisseaux marchands, ainsi gréés pour économiser sur le nombre de l'équipage.

Tout cela a disparu à jamais et je plains la génération actuelle de ne pas avoir été témoin de ces glorieux spectacles que je regrette ne pouvoir mieux vous décrire. Bref, grâce à l'habile manoeuvre de notre pilote, nous fûmes bientôt accostés au quai qui nous était désigné, le bout hors du clin-foc hâlé sur le beaupré, tel qu'exigé par les règlements du havre; nos amarres de terre étaient à peine passées autour des bornes d'amarrage, que d'un saut j'étais sur le quai en train de pousser une pointe de visite en ville. Ma familiarité avec la langue anglaise me facilitait la chose et me donna l'occasion

de me rendre utile au capitaine, qui ne parlait pas cette langue, en l'accompagnant pour accomplir les formalités exigées pour la douane et régler les honoraires du havre et du pilotage.

Comme d'ailleurs la plupart des villes du Canada, Halifax s'est passablement développée depuis les cinquante ans et plus que j'ai fait cette première visite. Il y avait alors une garnison assez considérable de troupes impériales anglaises à cet endroit; et les couleurs voyantes des habits rouges des régiments de ligne se croisaient partout dans les rues avec la teinte plus sobre, bleu foncé, de l'artillerie de l'intendance militaire et de la marine: cela donnait un cachet particulier à cette ville. Le voyageur, en y entrant, était de suite frappé de l'idée qu'il était dans un centre essentiellement militaire et maritime. Les ouvrages en terre qui entouraient la citadelle, en arrière de la ville, quoique surannés et passés d'usage dans la fortification moderne, n'en ajoutaient pas moins à cette première impression. Il y avait alors un joli parc public que l'on a dû améliorer depuis, où les musiques militaires, ainsi que celles des vaisseaux de guerre en rade, venaient jouer à tour de rôle, et offraient un charmant spectacle.

J'eus vite fait d'explorer le *North West Arm* de même que les autres points d'intérêt; et le dimanche qui suivit notre arrivée, j'assistai à la messe avec les membres de notre équipage à l'église catholique de St. Mary's qui, même à cette époque, était le siège d'un évêché catholique.

Pendant ce temps-là, l'équipage avait fort à faire de palanter à bras les douze cents quarts de fleur et mille boîtes de clous à cheval que la *Sainte-Anne* avait dans sa coque; sitôt cela finit, il nous fallut embarquer une soixantaine de tonnes de pierres pour nous servir de lest jusqu'à Cow-Bay, ou Baie Morienne, sur le Cap-Breton, où nous devions prendre un chargement de charbon en destination de Québec.

Avec l'aide mécanique qui existe aujourd'hui dans tous les ports de mer, ces opérations se seraient effectuées dans la dixième partie du temps qu'il nous a fallu y consacrer, et sur-

tout sans la fatigue excessive à laquelle était soumise l'équipage qui palantait du matin au soir à force de bras la charge à laisser et le lest à prendre; car il ne faut pas perdre de vue qu'avec la navigation à la voile, aucun vaisseau n'aurait osé prendre la mer sans embarquer une quantité de lest proportionnée à son tonnage pour le stabiliser sous la pression de la voile.

Enfin, après une quinzaine de jours de rudes labeurs et de retards inévitables à ces sortes de durs travaux, nous pûmes de nouveau faire voile pour notre prochaine destination. Je me rappelle que j'aidais à l'un des hommes de l'équipage à démarrer les garcettes du clinfoc, au sortir de la rade; j'étais loin de m'imaginer, lorsque j'étais debout sur les marche-pieds du bout hors des clinfocs comme un simple gabier de beaupré, pendant ce service de bord, que la prochaine sortie que j'aurais l'occasion de faire dans ce port de mer, à une dizaine d'années de là, serait à bord d'un transatlantique, en route pour l'Angleterre, où je m'en allais suivre un cours d'instuction militaire, envoyé par notre gouvernement; et combien moins encore aurai-je pu penser qu'une vingtaine d'années plus tard, je rentrerais dans cette même rade sur un transport militaire, après un an de campagne en Afrique du sud, et que celle qui est devenue votre mère, viendrait m'y rencontrer à mon arrivée! Evidemment les années se suivent mais ne se ressemblent pas toutes!

La brise est du sud-est: nous savons par expérience ce que cela veut dire: la brume nous attend au sortir de l'enfoncement dans les terres qui forme le port que nous laissons, et elle nous enveloppera de nouveau dès que nous aurons atteint la haute mer. Heureusement cette fois-ci le vent nous pousse vers notre nouvelle destination, au lieu de nous contraindre à forcer notre chemin contre lui, comme il nous a fallu le faire lorsque nous voguions vers Halifax.

Deux jours et deux nuits de bon vent, mais de navigation incertaine et à tâtons dans la brume, nous ont amenés par le

travers du phare de Scatari à l'extrémité est de l'île du même nom, sur la côte du Cap-Breton. Grâce à une éclaircie nous repérons notre position exacte sur cet amer,(1), et nous entrons quelques heures après dans Cow-Bay, connue sous le nom de Baie Morienne sur les anciennes cartes marines.

Nous allons décharger notre lest dans les caissons d'un brise-lame en construction à l'entrée de la rade; puis nous commençons à prendre notre chargement de charbon, qui nous arrive droit dans la cale en passant par une chute en bois, dont la tête est sur le quai. Le charbon est transporté à la chute sur des wagonnets, ou bennes à bascule, poussés à bras d'hommes sur des rails en métal. Ici les commis de l'administration de la mine sont les seuls qui parlent l'anglais; le reste des employés et des mineurs ne parlent que le gallois et c'est un "charabia" à n'y rien comprendre. Deux jours dans une poussière de charbon qui nous aveugle, nous remplit la gorge, nous bouche les yeux et les oreilles, nous noircit le visage à nous rendre méconnaissables, et nous sommes à pleine charge; seulement deux étraques hors de l'eau: ce qui nous assure que l'espace entre le gaillard d'avant et le gaillard d'arrière sera certainement transformé en une vaste baignoire dès que nous commencerons à rencontrer la vague; et cela ne se fera pas attendre longtemps, parce que nous appareillons par une jolie brise de O N. O.; de plus nous pouvons apercevoir la mer qui moutonne (2) à la sortie de la rade; aussi les pronostics ne tardent pas à se réaliser. Dès que nous avons dépassé le brise-lame qui ferme l'entrée du havre, la *Sainte-Anne* se met à piquer dans la lame des têtes qui n'augurent rien de bon pour ce qui va suivre: l'arc-boutant (3) de martingale (4) a déjà

(1) Tout objet fixe et remarquable, tel que phare, tour, ou balise, situé sur la côte, et dont on se sert pour prendre des relèvements en vue de la route à suivre près de terre, ou dans les passes des rades et des ports.

(2) Les marins disent que la mer moutonne lorsqu'elle se couvre d'écume et de vapeurs blanchissantes.

(3) Matéreau vertical fixé au-dessous du chouque de beaupré, dans les réas duquel passent les martingales.

(4) "Les martingales" sont des cordages servant de sous-barbes aux bouts hors de foc.

commencé à s'enfoncer dans la vague presque jusqu'au beaupré et l'eau de mer envahit le milieu du pont d'un pavois à l'autre: elle engouffre dans les dallots (1) de mer avec des glous-glous capables d'éteindre la soif la plus inextinguible. Les filières de roulis sont établies et tout est paré pour le pire. Nous faisons course vers l'île St-Paul. La nécessité d'accomplir le trajet d'un gaillard à l'autre, pendant qu'il vente grand frais, fait naître plusieurs incidents, plus amusants pour ceux qui en sont témoins que pour ceux qui y prennent part. Il faut que le "coq" fasse des prodiges d'agilité et d'équilibre pour parvenir de sa cambuse à la coursive entre la cabine et les pavois sans que son chaudron à soupe ne subisse un désastre: et comme tous sont plus ou moins exposés à la même situation difficile, les rieurs s'en donnent à coeur joie, en attendant d'être eux-mêmes en butte à la même impasse. Mais j'opine que le jugement et la discrétion sont les meilleures caractéristiques de la valeur: aussi je me tiens judicieusement près du timonier à la roue, en arrière de la cabine, où je puis jouir à mon aise des gestes souvent grotesques de ceux que les exigences de la manoeuvre contraignent de passer, ou plutôt de traverser la baignoire improvisée! Mais comme tout a une fin icibas, la brise vient à mollir et, après une couple de jours d'airs variabes, nous rallions la terre des îles Bryon par un temps absolument calme. Le plomb de sonde donne trente brasses de fond; le capitaine suggère, pendant que nous sommes immobilisés par le calme, d'essayer les lignes à morue, dont toutes les goélettes qui fréquentaient le golfe à cette époque étaient munies. Bien nous en prit: la morue se met à donner de suite. Les premières sont prises avec du boeuf salé, en guise de "boète", et le "coq" se multiplie pour trancher et arracher les fraises (2) pour servir de "boète" à mesure que la morue est amenée sur le pont. Pendant une couple d'heures

(1) "Les dallots de mer", grandes ouvertures munies de portes pratiquées dans les pavois du navire, pour faciliter l'écoulement des eaux qui embarquent à bord.

(2) Fraises; chair rouge et plissée qui se trouve sous l'ouïe de la morue.

c'est un véritable sport qui a le bon effet de rompre la monotonie du voyage ; et nous récoltons dans ce même laps de temps un quart d'excellente morue fraîche, qui est un gracieux *addendum* à notre garde-manger, où nous n'avons en fait de poisson que de la morue verte ou sèche.

Le "coq" se révèle un véritable prodige et nous prépare, au repas du soir, un pot de morue fraîche bouillie, avec une sauce brune de foies de morue rôtis. Il n'y a pas de sauce de bifteck qui puisse se comparer à celle que notre Vatel nous servit ce soir-là ; et je puis ajouter en toute confiance que ceux qui n'ont pas goûté à ce *delicatessen* ont perdu une des vraies jouissances de la langue, du palais, et ne connaissent pas ce qui est agréable à manger et à assimiler sans efforts ni fatigue.

Mais voici une légère brise qui vient de l'avant et nous fait gouverner dans la direction de Bird Rock (Rochers aux Oiseaux). J'entends l'équipage causer et relater des incidents pénibles et macabres qui ont eu lieu sur ces rochers inhospitaliers, à la suite de maladies et même de mortalités, parmi les gardiens du phare : celui-ci est perché au sommet de ce rocher nu, dont l'aspect morne, exposé à tous les vents, sans la moindre végétation ou abri, laisse supposer par quelles angoisses morales ces exilés volontaires ont dû passer avant la T.S.F., lorsqu'il leur était matériellement impossible de demander ou de recevoir du secours des îles voisines pendant la saison des tempêtes et les longs mois d'hiver où ils étaient complètement isolés du reste du monde et entourés par des champs de glaces. La force du vent y acquiert une telle violence que l'on a dû y installer une rambarde en métal pour que ces malheureux ne fussent pas emportés comme des fétus en bas de la falaise escarpée, les jours de tempête.

N'y aurait-il pas une étude à faire pour des psychiâtres sur le genre de misanthropie qui peut ainsi pousser des êtres humains, soi-disant normaux, à s'astreindre aux conditions d'une telle vie ? Serait-ce le cri d'âmes tourmentées qui les

fait chercher cette solitude? Est-ce le résultat d'affections morbides? la lypémanie? ou simplement quelque dépression mentale, anormale, résultant de l'imposibilité de trouver ailleurs d'autres moyens de subsistance? que sais-je, moi? La parole est aux psychiâtres. N'empêche que c'est réellement merveilleux de voir la quantité prodigieuse d'oiseaux de mer, qui on adopté ce rocher désolé comme leur *habitat*, et nous pûmes d'autant mieux en juger que nous passâmes à peu près à un demi-mille des rochers.

Pendant cette digression, la brise fraîchit et nous continuons de bourlinguer pour relever la terre le long de la péninsule de Gaspé. Finalement nous apercevons la ligne sombre des hauteurs qui dominent *Fame Point* et dont l'ombre opaque s'étend au loin sur la mer; et cela me rappelle un souvenir.

C'est dimanche, à l'heure du crépuscule; nous venons de terminer la récitation du chapelet, comme c'est l'habitude au changement de quart à huit heures du soir, il fait beau et calme; seulement un léger roulis sur la mer qui s'est aplanie après le brise de la journée. Le timonier de quart à la roue du gouvernail vient de remplacer celui qui était à ce service avant lui; le premier quart de nuit est établi; la vigie est à son poste sur le gaillard d'avant; les hommes du quart qui vient de finir sont dans leur couchette de bord, anxieux de prendre un peu de sommeil, avant l'appel du quart de minuit; le panneau du capotin est ouvert et un pâle reflet de la lune y pénètre ainsi qu'à travers la claire-voie, donnant une demie clarté à l'intérieur de la cabine. Mon lit de bord est au pied de l'escalier qui conduit au capotin; j'entends sur le pont, au-dessus de ma tête, le pas lourd du second maître, qui commande la bordée de quart; il va et vient lentement dans la coursive entre la cabine et les pavois. Tout porte au repos, lorsque je perçois le son, comme en sourdine, d'une modulation ou inflexion variée de la voix qui m'arrive par le panneau ouvert du capotin. C'est le timonier à la roue qui chante à demi-voix; je reconnais les

mots d'une complainte que j'ai déjà entendue dans les mêmes circonstances, au cours de mes voyages précédents.

Il y a quelque chose de plaintif et de mélancolique dans ces chants de marin. Ce sont des mélopées, des phrases de récitatif suffisamment mesurées et rythmées pour s'adapter à des airs qui leur conviennent bien; ce sont encore des élégies chantées sur un sujet tendre et triste, quelquefois même sentimental, lorsque la pensée du nautonier franchit la distance qui le sépare de ceux qu'il aime et qu'il a hâte de revoir au retour. La rime, bien entendu, en est quelque peu fantaisiste et ne suit pas exactement les règles de la métrique: elle semble plutôt un effet du hasard où les assonnances, les consonnances et les dissonnances, se mêlent dans des accords qui ne sont pas toujours parfaits ou approuvés par la versification enseignée à la Sorbonne. Mais ces complaintes sont tout de même très intéressantes à entendre, si l'on prend en considération les milieux où elles originent. J'en ai retenu un bon nombre pour les avoir si souvent entendu chanter. En voici une qui n'est certainement pas folichonne, mais qui peint bien la mentalité du marin lorsqu'il songe aux souffrances morales et aux dangers de son rude métier.

I

Voilà bientôt le temps qu'arrive:
Navigateurs, il nous faut partir,
Le plus cruel c'est la partance,
Que le départ est bien pénible!
Il faut laisser là le plus beau,
Puisqu'il faut naviguer sur ces eaux!

Refrain

Ma mère me dit: mon cher enfant,
Ta partance m'est bien sensible;
Reviens nous voir dedans un an,
Puisque nous sommes tous tes parents.

II

Dans le beau temps on y vit à son aise,
Pour un seul jour ce n'est pas bien long;
Le lendemain c'est la tempête,
Le vaisseau est à la renverse,
Sans prendre une seule heure de repos:
Voilà la vie de ces matelots.

III

Vous autres, habitants de la terre,
Vous qui vivez là, le coeur content,
Si vous travaillez tous les jours,
Vous avez les nuits à vous autres:
Le soir finit votre journée:
Nous autres, il faut la recommencer.

IV

L'été se passe, l'automne arrive;
On se rassemble, nous y sommes pas tous,
Nous regrettons de nos amis,
Qui sont péris par les tempêtes;
Et nous disons à chaque instant,
Qu'il peut nous en arriver autant!

Pas folâtre, la complainte du marin, n'est-ce pas? Et pour en goûter la saveur il faut entendre le ton plaintif et larmoyant avec lequel elle est chantée. Le barde qui l'a composée a évidemment dû passer par les angoisses que sa poésie fait ressortir.

La complainte, au sens précis et restreint du mot, a probablement existé depuis bien longtemps chez les marins; et l'on s'explique facilement que le matelot, seul sur le pont pendant ses longues heures de veille lorsqu'il est de quart, la nuit, à la

roue du gouvernail ou en vigie, sent le besoin de s'abandonner à ses pensées. Les nuits de calme, sombres ou étoilées, l'invitent à donner un libre cours à son imagination; il revoit les scènes de son village, se sent instinctivement porté à songer à ceux qu'il aime, et dont il est constamment séparé. Sa nature, en apparence dure et rude à l'extérieur, abrite bien souvent un coeur sensible et susceptible de vives émotions. Il lui faut un moyen de soulever la soupape de ses sentiments; il trouve dans les mélopées, en un langage qui lui est familier, une manière de soulager et de donner cours au trop plein des impressions qui l'étreignent.

J'ai eu mainte fois l'occasion la nuit de me glisser silencieusement auprès de ces braves gens, pendant leurs longues veilles; et invariablement, lorsque la condition de l'atmosphère le permettait, je les entendais rendre par des accents tendres et mélancoliques la sensitivité des pensées qui les absorbaient, et cela sur tous les vaisseaux à bord desquels j'ai pris passage. La longueur des voyages à la voile, comparée à la manière dont on brûle les étapes et les escales depuis la venue de la vapeur comme force motrice, devait naturellement influencer notablement la mentalité du marin de l'époque dont je vous cause.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai aussi souvent entendu dans ces chansons de marins, des sujets du genre épique, où, comme dans toute épopée, la catastrophe est prévue d'avance: en effet, après les péripéties de l'Odyssée, survient le lyrisme de la romance avec son inéviable complément final, ou dénouement, "le mariage". Voici dans quel style:

I

Chantons, pour passer le temps,
Les amours plaisants d'une jolie fille,
Chantons, pour passer le temps,
Les amours plaisants de deux jeunes amants.

Quand elle vit son amant partir,
Elle laissa ses habits de fille,
Elle s'habilla en matelot,
Et puis s'y présenta au bord du vaisseau.

II

Le capitaine fut charmé de cette beauté,
De ce joli jeune homme:
Il lui dit: mon cher matelot,
Vous serez placé à bord de mon vaisseau.
Elle s'en va pour naviguer sur l'onde,
Et sans crainte que personne ne la gronde,
Elle a fait tout son devoir,
Elle a fait son devoir tout comme un vrai marin.

III

Partant de l'Orléans, le vaisseau armé,
Fit sonner les cloches;
Partant de l'Orléans,
La belle s'est embarquée pour suivre son amant.
Elle monta sur les plus hautes vergues,
Dans les hunes, sur les plus hauts cordages,
Elle a toujours remonté et a fait son devoir,
Tout comme un vrai matelot.

IV

Le capitaine la regarda plus de mille fois,
Sans la reconnaître; il lui dit:
Mon cher matelot, que vous me rappelez
De ma chère Isabeau.
Vos deux yeux, votre frais visage,
Votre teint, votre charmant corsage,
Tout me fait rappeler que vous ressemblez
A ma chère beauté.

V

Monsieur, quand vous me parlez,
Vous me surprenez, vous me faites rire :
Je suis de l'Orléans, je suis bien éloigné,
De tous mes chers parents.
Je suis pauvre et garçon unique,
Je suis né dans la Martinique,
Chez les cruels Hollandais,(1)
Qui m'ont embarqué à bord d'un corsaire !

VI

La belle fut bien sept ans,
Sans se faire reconnaître à bord du bâtiment,
La belle a navigué sept ans,
Et s'est fait reconnaître qu'au débarquement.
Puisque c'est l'amour qui nous rassemble,
Nous allons nous marier ensemble,
Avec l'argent du Roi,
Avec l'argent du Roi que nous avons gagné.

Le reste du voyage s'accomplit sans incidents remarquables. Je pris congé de mes braves compagnons de cette expérience nautique, rempli d'amitié pour chacun d'eux. Nous arrivâmes au quai des Éboulements deux mois après mon embarquement, juste à temps pour commencer mes études de droit à l'Université Laval.

Après une préparation comme celle à laquelle je m'étais soumis à bord de la *Sainte-Anne*, il est facile de concevoir le goût, l'ardeur et l'enthousiasme avec lesquels je venais assister aux savantes dissertations attribuées à Messieurs Pothier, Ortolan et Demangeat, en même temps que la jurisprudence, les codes et la procédure battaient leur plein. Tout cela me,

(1) Quant à ce que les "cruels Hollandais", ont pu avoir affaire dans cette galère, je n'y voit goutte, puisque les Français et les Anglais ont seuls alterné dans l'occupation de la Martinique, où les Hollandais n'ont jamais pris pied.

paraissait être un *galimatias* compris seulement par ceux qui l'ont fait naître, tandis qu'il semblait inintelligible à la plupart de ceux qui l'enseignaient! Ainsi quelle perte irréparable le barreau n'a-t-il pas subie dans mon éloignement de cette auguste assemblée!...

Je fis un dernier voyage sur la Côte Nord en 1885, à mon retour de la campagne du Nord-Ouest, où j'avais été sérieusement blessé. J'étais en congé de convalescence à la Rivière Ouelle, lorsque mon vieil ami, le capitaine Lebrun, de cet endroit, m'invita à m'embarquer avec lui sur sa petite goélette, la *Providence*, d'environ soixante tonneaux, pour aller aux Sept-Iles et à Moisie sur la Côte Nord. La tentation était ma foi trop forte pour que je pusse y résister en dépit de mon état de santé.

La malencontreuse blessure à la cuisse gauche, que j'avais subie quelques mois auparavant, m'avait laissé relativement faible; mais je me sentais tout de même capable d'entreprendre le voyage qui m'était si cordialement proposé. J'embarquai et je n'eus pas raison de m'en repentir, malgré deux incidents survenus au cours de notre navigation, qui faillirent terminer brusquement mes jours et ma carrière.

Le vent avait soufflé grand frais de l'ouest toute la journée, et nous nous préparions à mouiller à la baie de la Trinité vers six heures du soir, après avoir fui devant une brise carabinée depuis le matin. La mer s'était graduellement creusée sous la pression du vent qui soufflait dans la même direction depuis plusieurs heures. Nous avions décidé de profiter de l'abri qui s'offrait à nous pour prendre un peu de repos après avoir essuyé du mauvais temps depuis plusieurs jours.

La vague était devenue particulièrement mauvaise après que nous eûmes dépassé la Pointe des Monts, quelques huit ou neuf milles en amont de la Baie de la Trinité; et cela évidemment causé par l'espèce de remous occasionné, le long de la côte, par le fort courant de baissant qui se décharge continuellement vers le large en laissant la Pointe des Monts.

Le capitaine savait parfaitement qu'il y avait, à une couple d'encablures au large de la pointe de rochers qui forme l'abri ouest de la Baie de la Trinité, un haut-fond ou récif barrière(1) en forme de dos d'âne; mais il n'avait malheureusement pas une idée exacte de la distance où il se trouvait du rivage; et mal nous en prit de ne pas l'avoir su avec plus de précision. Nos voiles de bas étaient larguées en bande et nous courrions devant la brise à une allure que vous pouvez imaginer, lorsque nous touchâmes tout à coup en plein sur le milieu du récif; la goélette fut soulevée par une lame qui nous laissa un vide assez profond autour de nous en se retirant, pour nous engager complètement par tribord; heureusement, la houppée(2) de la vague suivante nous souleva suffisamment, pour nous faire degringoler en bas de notre précaire et dangereux perchoir.

Par un hasard absolument providentiel, aucun de nous ne glissa par-dessus bord, quoique la goélette donnât une bande assez forte que l'eau de mer atteignît le *surbeau*(3) de l'écoutille.

J'étais à ce moment assis sur le pont du gaillard d'arrière, à portée des rides des haubans du grand mât à babord, après lesquels je m'agrippai instinctivement, jusqu'à ce que le pont eût repris son plan horizontal. Si par malheur je me fusse trouvé à tribord, j'aurais inévitablement été emporté par l'envahissement de l'eau sur le pont; et je n'aurais pas le privilège actuellement de vous narrer les péripéties de cet incident! Mais si nous n'eûmes à déplorer aucun accident de personnes, il n'en fut pas de même de notre gréement, qui ne s'en tira pas aussi indemne. Le choc fut si violent lorsque la fausse quille vint en contact avec l'écueil, que le contrecoup fit casser

(1) Le récif barrière est celui qui se trouve à une certaine distance du rivage; le récif frangeant celui qui borde le rivage.

(2) La houppée d'une vague est le moment où sa crête est à son plus haut niveau.

(3) "Surbeau", forte pièce en bois qui forme le cadre de l'écoutille.

la *balancine*(1) du grand bôme, lequel n'étant plus supporté que par la drisse du pic, s'abattit soudainement et vint abîmer un habitacle ainsi que son compas qui se trouvaient sur l'arrière de la cabine. La descente prématurée de ce lourd espar, grâce à un guignon qui tient du prodige, passa à frôler le capitaine qui était à la roue du gouvernail dans le moment, sans toutefois l'estourbir comme on aurait pu s'y attendre.

Heureusement, nous avions un autre compas à l'intérieur de la cabine, qui était visible par le timonier à la roue, grâce à une fenêtre vitrée dans la cloison arrière de la cabine.

Quelques instants plus tard nous étions mouillés à l'abri des vents d'ouest, dans l'excellent havre de la baie de la Trinité à l'endroit connu sous le nom de Pointe à Poulin. Notre première précaution fut de sonder la pompe,(2) pour nous assurer que nous n'avions pas fait une voie d'eau; heureusement nous eûmes la satisfaction de trouver la pompe haute(3) presque de suite après l'avoir mise en action.

Un grand remorqueur à roues, le *Beaver*, appartenant à la maison de pêche Holliday & Fraser de Moisie, nous avait précédés au mouillage que nous venions d'atteindre. Comme le capitaine de ce bateau se trouvait sur le pont lorsque nous approchions du récif dont je viens de faire mention, il vit de suite, par la course que nous faisions, que nous allions à une perte presque certaine; aussi fit-il à l'instant mettre une chaloupe à la mer afin de nous porter secours si possible, en cas d'un désastre.

Cette embarcation vint ensuite le long de notre bord dès que nous eûmes jeté l'ancre, pour s'informer si nous avions besoin d'aide; les matelots qu'elle contenait, après avoir été témoins de notre aventure, nous dirent qu'ils avaient observé

(1) Cordage classé dans les manoeuvres courantes, sert à soutenir le gui des goélettes; suivant l'effort à faire la balancine peut être simple ou double.

(2) Actionner la pompe pour s'assurer de la quantité d'eau qu'il peut y avoir dans les petits fonds du vaisseau.

(3) La pompe est dite haute lorsqu'elle n'aspire plus d'eau des petits fonds.

que l'étai de notre entre-mât avait décit une telle courbe ou flexion désordonnée, au moment où nous frappâmes l'écueil qu'ils crurent que nous allions démâter.

Il faut vivre et se trouver en contact journalier avec les marins pour bien comprendre leur mentalité. L'habitude continuelle de faire face au danger les rend souvent insouciants dans les circonstances les plus périlleuses; ils considèrent les risques et les hasards les plus émouvants comme une partie du métier auquel ils doivent se soumettre tous les jours; aussi les impressions qui en résultent ne sont la plupart du temps que passagères. Comme conséquence, l'angoisse momentanée causée par notre échouement partiel, et quelque peu mouvementé, qui aurait pu avoir des suites désastreuses, fut bien vite dissipée. Grâce à la solidité de sa construction, la *Providence* n'avait pas fait de voie d'eau; c'était l'essentiel; il fallait dès lors réparer les avaries, oublier que nous avions perdu un de nos compas, et mettre le vaisseau en état de faire voile de nouveau le plus tôt possible, sans nous arrêter plus longtemps à ce qui aurait pu arriver. J'avoue, pour ma part, qu'à la récitation du chapelet ce soir-là, j'eus une pensée de vive reconnaissance à la patronne des marins, qui nous avait épargné le désagrément de boire à la *grande tasse* quelques heures auparavant; et l'incident fut clos.

Je pourrais cependant ajouter que ce haut-fond, avec lequel nous avons fait connaissance d'une manière que je puis bien qualifier de malencontreuse, a été la cause de nombreux naufrages avant et après notre aventure à ce même endroit: quelques années après nous, une goélette de la mer, la *Canopus* (capitaine Joncas de St-Thomas de Montmagny), en remontant du Labrador en automne, chargée de hareng, s'est perdue corps et biens après s'être éventrée sur ce même et dangereux écueil.

Le lendemain de cet incident nous appareillâmes à bonne heure en destination des *Sept-Iles,* encore avec la même grande brise que la veille et la mer de plus en plus grosse en raison du

vent qui soufflait toujours dans la même direction. Aussi le capitaine jugea prudent d'appareiller sous un ris par voile. Tout marcha à souhait jusqu'à l'entrée de la baie des Sept-Iles, vers la fin de l'après-midi, où nous fûmes témoins, bien malgré nous, d'un singulier phénomène qui, tout en dérivant de causes naturelles, n'en était pas moins remarquable.

Un haut promontoire connu des marins sous le nom de Cap aux Chiens se trouve sur la terre ferme à quelques cents verges avant l'entrée ouest de la spacieuse baie des Sept-Iles. Le versant de ce promontoire est très accore du côté de la mer et la vague s'y brise avec une force prodigieuse les jours de grands vents. Or il semblerait que la violence des courants atmosphériques, subitement interrompus par la hauteur et la masse de ce promontoire, fait le vide du côté opposé d'où vient le vent et forme une véritable poche d'air stagnant, sur un espace de plusieurs cents verges, au-delà de la digue contre laquelle le vent se heurte. Il paraît aussi que les couches d'air supérieures soient relativement moins affectées que celles qui se rapprochent du niveau de la mer, et de plus que ce phénomène se ferait sentir en raison de la force du vent. Nous arrivâmes à cet endroit à une allure qui s'explique facilement, lorsque l'on fuit devant une forte brise avec les voiles larguées en bande, et la vague qui nous pousse de l'avant. Tout à coup le vent tomba complètement et notre vaisseau vint naturellement en travers, entièrement immobilisé, et refusant d'obéir à son gouvernail; la vague déferlait en furie sur le pied du cap à notre gauche et sur un récif à fleur d'eau à notre droite, récif connu sous le nom de la Caille Verte; ce qui nous mit dans une situation excessivement critique et dangereuse, en raison de la violence du ressac que les vagues subissaient autour de nous et qui nous assaillaient inévitablement sur le pied du promontoire où nous aurions été broyés en un instant par la mer qui s'y brisait avec fracas, en déferlant en vagues couvertes d'écumes. C'est alors qu'un matelot du nom de Bonenfant s'aperçut qu'en dépit du calme qui nous environ-

nait sur le pont, la flamme, ou pennon, que nous avions à la pomme du mât de hune pour indiquer la direction du vent était violemment agitée; ce qui lui suggère l'idée de hisser notre voile d'étai d'entre-mâts (fisherman's stay sail), ce à quoi je l'aidai avec empressement; cela fut notre salut. Les couches supérieures de l'air s'y engouffrèrent immédiatement, et y occasionnèrent une pression suffisante sur la toile, pour permettre au vaisseau d'obéir à son gouvernail et nous sortir de cette impasse, à l'issue de laquelle nous sentîmes de nouveau toute la force de la brise qui nous poussa en quelques instants à l'intérieur de la baie; nous y trouvâmes un bon ancrage à peu de distance du fort de la baie d'Hudson qui se trouve du côté est de la baie.

Comme il arrive quelquefois au cours de circonstances analogues à celle que je viens de décrire que quelques-uns des participants ne s'en tirent pas aussi indemnes les uns que les autres, je crois ne pas devoir passer sous silence la mésaventure à laquelle le *coq* de notre bord fut soumis à cette occasion. Disons d'abord qu'il répondait au nom classique de Romain Gagnon et que ses connaissances gastronomiques n'étaient pas de nature à le faire apprécier outre mesure. Comme il n'y avait pas de cambuse sur le pont de la *Providence,* notre ami Romain logeait et exerçait son art culinaire dans un coqueron(1) sous le gaillard d'avant où la lumière ne pénétrait que par une claire-voie en miniature, ou encore par le panneau qui donnait accès au dit coqueron, lorsqu'il se trouvait ouvert. Or le branle-bas causé par l'incident que je viens de relater avait fait sortir Romain en assez grande hâte de sa tannière et il n'avait pas eu la précaution dans sa précipitation d'en fermer l'ouverture. A peine avait-il émergé de son antre, qu'une vilaine vague vint frapper notre plat bord à la hauteur de notre mât de misaine et, sautant par-dessus la lisse, se deversa généreusement sur notre avant en laissant sur son passage dans l'ouverture béante du coqueron une quantité

(1) Coqueron: petite cuisine sous l'avant de certains caboteurs.

d'eau suffisante pour noyer le coq s'il n'en était sorti. Aussi je vous laisse à juger de l'état dans lequel se trouvait notre cuisine après une telle inondation, qui faisait promener les ustensiles pêle-mêle avec la paillasse et les couvertures du lit de bord de notre maître d'hôtel! Je n'ai jamais vu rien d'aussi cocasse, si ce n'est la mine piteuse et hébêtée de la pauvre victime du désastre après l'envahissement de son logis par un élément aussi hétérogène.

Le village des Sept-Iles, tel que je me le rappelle, était, il y a 50 ans, bien différent de celui d'aujourd'hui, du moins d'après la description que l'on m'en donne.

A part les constructions du fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, et d'une chapelle en bois d'une trentaine de pieds carrés, il n'y avait qu'une dizaine de maisonnettes espacées le long de la grève du côté est de la baie; et ces habitations pour la plupart n'étaient habitées que pendant l'été par les pêcheurs de morue qui venaient de la Pointe aux Esquimaux (aujourd'hui Havre Saint-Pierre) et retournaient à cet endroit à l'automne lorsque la saison de la pêche était terminée, laissant seulement cinq ou six familles au plus qui hivernaient aux Sept-Iles.

Nous passâmmes trois ou quatre jours à cet endroit pour prendre à notre bord un certaine quantité de morue sèche et de saumon salé. Comme il n'y avait pas de quai, les barges des pêcheurs amenaient leurs produits le long de notre bord. Je profitai de ces quelques jours pour faire de longues marches sur les bords de cette superbe baie et visiter à loisir le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, où je fus très intéressé. Le commis en charge du fort était un écossais du nom de Wilson, un homme bienveillant et aimable, qui se prêta volontiers à répondre aux multiples informations que je désirais obtenir concernant l'administration de cette compagnie qui fut autrefois si puissante et dont la charte remonte à Charles II, Roi d'Angleterre; la charte fut émise en 1670 et connue originairement sous le nom: *The Governor and Com-*

pany of Adventurers Trading with Hudson Bay. La grande partie de la pelleterie qui avait été échangée avec les sauvages le printemps précédent avait été expédiée; mais je fus à même de juger du soin avec lequel cette pelleterie était emmagasinée en attendant les ordres pour son expédition.

Le gibier de mer de toute espèce abondait dans le fond de la baie et il y avait encore à cette époque quantité de *pourcies* connus par les naturalistes sous le nom de *dauphins communs.* Les pourcies appartiennent à la famille du marsouin, de couleur brune et vivent en troupeaux; leur grandeur varie entre quatre et six pieds; ils sont peu farouches, au point que les chasseurs les tirent avec de la chevrotine; c'est évidemment ce qui a hâté leur disparition. Comme il n'y avait pas de prêtre résident aux Sept-Iles dans ce temps là, c'était un pêcheur de l'endroit, du nom de Vigneau, qui se chargeait de conduire le service religieux le dimanche à l'heure de la messe. Ce service consistait en la récitation du chapelet et la lecture des prières de la messe. Tous les habitants du village y assistaient, ainsi que les quelques sauvages et sauvagesses qui n'avaient pas encore laissé le littoral pour s'enfoncer dans la forêt et se rendre sur leurs terrains de chasse pour l'hiver. Une particularité de l'assistance de ce service religieux voulait que les sauvages et sauvagesses occupassent un côté de la chapelle pendant le service, sans se mêler aux blancs.

Les quelques jours que je passai dans cet endroit avaient suffi pour me faire aimer le paysage et le panorama qui se dessinaient autour de cette magnifique baie; tout m'y tenait un langage que j'aurais ardemment voulu entendre plus longtemps. La grande tranquillité qui semblait y régner, le coup d'oeil qu'offraient les maisonnettes des pêcheurs bâties au hasard ça et là sur le haut de la grève, ajoutaient au tableau pour en faire sortir le pittoresque. L'absence de tous les hommes valides autour de ces habitations n'avait rien de pénible, lorsqu'on réalisait qu'elle n'était que temporaire et que les hommes étaient à récolter sur les fonds de pêche ce que la mer

leur accordait pour la subsistance; aussi bien leur retour prochain après la marée ramènerait la vie et le bien-être dans leurs milieux respectifs. Tout respirait le repos et la douce paix de l'âme, formant le plus frappant contraste avec l'assoudissant vacarme des villes et ses raccordements complexes.

En dépit des rudes travaux et incessants labeurs auxquels ces braves gens étaient astreints par les exigences de leur dur métier, on sentait le besoin de leur dire avec Virgile: *O fortunatos nimium sua si bona norint!*

Je trouvais bon de m'abandonner complaisamment au silence et à la solitude de l'ambiance, et d'admirer tout ce qui s'offrait à ma vue. La ligne des collines bleues qui coupait l'horizon dans le lointain, au nord, avait pour moi un attrait particulier et j'aurais voulu y séjourner à loisir au milieu de cette âpre nature, en compagnie de ceux que j'aimais. Que n'ai-je donc une plume plus alerte et mieux cultivée pour faire sortir davantage les impressions que j'éprouvais pendant les courts instants que j'ai passés dans ce paisible coin de terre! Celui qui a dit que: *l'ennui naquit un jour de l'uniformité,* ne pouvait avoir goûté le charme d'un séjour aux Sept-Iles, où, en dépit de son uniformité, la vie que l'on mène s'écoule dans une félicité parfaite. Pourquoi donc dire que la recherche du bonheur ici-bas est une irréalisable utopie? Un malin pourrait peut-être me dire que la *piquante odeur* qui se répand autour des *chauffaux*(1) où sèche la morue devant les habitations des pêcheurs serait suffisante pour tempérer l'inspiration et l'envie d'y vivre? peut-être, oui, pour les uns; mais je suis de ceux qui sauraient s'en accomoder; en admettant que cette odeur soit un tant soit peu troublante, je saurais m'abandonner volontiers à tout ce qui la compense! C'est donc avec un véritable sentiment de regret que je pris place sur le bras de levier du guindeau à pompe de la *Providence* pour lever l'ancre de ce mouillage: une légère brise de l'ouest et le commencement du

(1) Chauffaux: légers échaffaudages sur lesquels les pêcheurs font sécher la morue.

jusant aidant, nous eûmes bientôt franchi les quinze milles qui nous séparaient de l'entrée de la rivière Moisie.

L'entrée de la rivière Moisie était sinon dangereuse, du moins difficile d'accès, vu qu'il n'y avait aucun amers à terre pour en indiquer le chenail, et que le cours de ce dernier était lui même sujet à certains changements aux marées de vives eaux, occasionnés par les déplacements des bancs de sable qui en barrent l'étroite entrée. Notre capitaine heureusement en connaissait les passes, et ce fut l'affaire de quelques minutes de pénétrer à pleines voiles dans le spacieux estuaire de ce magnifique cours d'eau qui se trouve à 318 milles en aval de Québec. La rivière Moisie a une longueur de 150 milles et draîne un bassin de 5,700 milles carrés.

La maison de pêche Holliday & Fraser y maintenait un établissement assez considérable; les pêcheurs étaient à peu près les seuls habitants du lieu à cette époque.

Je pris un grand intérêt dans la visite des immenses fournaux construits sur la rive gauche, pour l'extraction du minerai de fer, quelques années auparavant; mais le coût, ainsi que les autres travaux d'installation avaient de beaucoup dépassé le chiffre de la production et causé une formidable banqueroute, désastreuse pour un très riche industriel de Montréal qui en avait assumé l'initiative. A l'époque où je les visitai, les fournaux étaient déjà en ruines, de même que les habitations que l'on avait fait ériger dans l'anticipation du nombreux personnel requis pour faire fonctionner ce qui serait devenu une gigantesque industrie, si elle eût eu plus de succès. Il était facile de constater l'ampleur des travaux qui s'y sont accomplis, par l'étendue et la masse de décombres et de débris de toutes sortes, qui étaient encore visibles sur les lieux, en dépit du nombre de gens, plus entreprenants que bien intentionnés, qui s'étaient servis, sans que personne n'y mit obstacle, à même les constructions en bois et en briques qui avaient jadis abrité les ouvriers et les employés préposés à la gestion de cette malheureuse entreprise.

Notre séjour fut plus court ici qu'aux Sept-Iles, grâce à un quai temporaire établi sur des trétaux, qui nous permit de prendre plus facilement la quantité de poisson qu'il nous fallait pour compléter notre chargement.

Notre voyage de retour eut lieu sans qu'il survînt rien d'anormal, si ce n'est un incident particulier, dont je crois devoir faire mention. Il me faut d'abord vous dire qu'au temps dont je vous parle, la baleine n'avait pas encore été impitoyablement chassée de nos eaux canadiennes, comme elle l'a été par la suite, jusqu'à l'extinction complète de cet intéressant mammifère dans le golfe et le fleuve St-Laurent. Des plumes plus autorisées que la mienne ont ostracisé nos gouvernants du temps à Ottawa, pour avoir toléré qu'un syndicat de Montréal, connu sous le nom de *Montreal Whaling Company*, qui avait fait venir de Norvège un bateau à vapeur, muni de tous les engins modernes et équipage d'experts, se livrât, pendant plusieurs saisons consécutives, à un véritable massacre de ces cétacés dans nos eaux canadiennes après avoir établi aux Sept-Iles des fournaux pour la fonte de l'huile. Malheureusement, il y eut un trop petit nombre de gens qui réalisèrent dans le temps la perte que cette chasse inexorable faisait subir à une de nos ressources naturelles, et qui voulurent faire cesser cette hécatombe, en protestant auprès du gouvernement fédéral de l'époque pour intervenir avant qu'il ne fût trop tard; mais ils n'eurent regrettablement pas l'influence voulue pour faire ressortir l'impudeur, l'impudence, de même que l'incurie administrative de cette inqualifiable et inconvenable tolérance; puis l'apathie du public aidant, comme toujours en pareille matière, la *Montreal Whaling Company* empocha ses profits sans s'émouvoir. Après quoi la présence de la baleine dans nos eaux devint un mythe.

Mais à l'époque où eut lieu le voyage dont je vous cause, il y avait une quantité relativement grande de ces cétacés dans nos eaux; et je me laissais dire que même la baleine franche, *balaena mysticatus*, y faisait quelque fois apparition, mais je

n'en ai jamais vu. La Baleinoptère ou *little finner* des Anglais et des Américains était la variété que l'on voyait le plus communément ; et je me rappelle en avoir vu plusieurs fois au cours de mes différents voyages sur la côte Nord, ou sur le long de l'Anticosti, mais jamais aussi près qu'il m'arriva au retour de ce voyage. C'était à la brunante, au large de la rivière Pentecôte ; il ventait une légère brise de vent de la terre, justement assez pour faire porter les voiles, lorsque nous entendîmes une baleine souffler à peu de distance à notre arrière. Le capitaine, qui était bien au courant des habitudes de ces titans de la mer, nous dit que très probablement, si nous ne faisions pas de bruit, elle passerait très près de nous. Quelques minutes après que nous l'eûmes entendu souffler une première fois, elle remonta à la surface directement en ligne en arrière de notre sillage ; puis après un court laps de temps, nous pûmes voir son énorme tête émerger de l'eau par notre travers de babord, lançant son jet ; et cela à une distance assez rapprochée pour nous permettre de distinguer visiblement les plis de sa peau particuliers aux *fin back*, plis qui s'étendent longitudinalement de dessous la gueule à l'extémité inférieure du ventre.

Si quelqu'un de ceux qui me lisent entretient quelque doute sur le fait qu'il doit nécessairement exister un maître de la nature, je lui conseillerais d'aller examiner aussi près qu'il m'a été donné de le faire en cette circonstance un de ces spécimens dont les étonnantes proportions défient toute théorie de l'évolution : il pourra se convaincre que de telles créatures ne peuvent être simplement produites par l'épigénésie de l'évolution individuelle, ou s'expliquer par la doctrine biologique du transformisme, qui, à mesure que ces recherches s'étendent et se précisent , fait ressortir d'une manière plus frappante la fragilité des bases sur lesquelles elle s'appuie.

Après tout, mes chers enfants, croyez-m'en : la bonne vieille histoire basée sur le texte de la Genèse, telle que nous l'avons apprise sur les genoux de nos vénérables grand'mères,

reste la plus rationnelle, et plus à la portée de l'intelligence: celle qui veut que les espèces ont été créées et moulées pour toujours dans les formes que nous leur voyons actuellement, n'en déplaise à messieurs Lamarck et Darwin, ainsi qu'aux défenseurs de leurs théories respectives.

Mais que diable! je ne suis ni professeur de biologie, ni encore moins de théologie, et je m'emballe dans des théories qui s'éloignent de plus en plus de la baleine: aussi j'y reviens, pour vous dire que mon vieil et brave ami, le capitaine Régis LeBlanc qui a commandé pendant cinquante ans et plus un des bateaux-phares du St-Laurent me disait que, pendant qu'il était en station à Manicouagan où la baleine était très nombreuse, il en voyait presque journellement; et qui plus est: il est arrivé plus d'une fois que l'une d'elle vînt passer sous son vaisseau au mouillage, en frôlant la quille avec son dos pour se débarrasser des parasites, crustacés isopodes et cirrhipèdes dont la peau de ces géants est couverte. Parmi ceux qui ont connu le capitaine LeBlanc, de même que la réputation qu'il a laissée, personne ne mettra en doute la véracité des allégations de ce brave vétéran de la mer qui a gardé le commandement de son vaisseau jusqu'à l'âge de 80 ans, bien qu'il fût manchot, ayant perdu le bras gauche à la suite d'un accident de chasse.

Laissons là ces longues digressions; quelques jours de beau et de mauvais temps eurent bientôt fait de nous ramener à notre point de départ, la Rivière-Ouelle, où je dus prendre congé de mes compagnons de voyage que je ne devais plus revoir à l'exception d'un seul, celui qui sauva la situation grave où nous étions à l'entrée de la Baie des Sept-Iles, le brave Jean-Baptiste Bonenfant, qui avait continué sa vie de marin et de pêcheur sur la côte Nord, et que j'eus la bonne fortune de rencontrer quarante ans plus tard au village de Kamouraska, où nous remémorâmes entre deux grogs les principaux événements de nos vies respectives depuis notre longue séparation.

Ce dernier voyage mit fin à mes aventures de ce genre. Mais avant de vous entretenir des péripéties de ma carrière militaire, j'ai pensé que vous seriez peut-être quelque peu intéressés à ce que je vous cause de certaines autres expériences à travers lesquelles j'ai eu l'occasion de passer et de types dont le genre est pratiquement disparu aujourd'hui, mais que j'ai eu l'avantage de rencontrer pendant mes courses à travers la forêt.

Les récits émouvants que j'ai lus dans mon enfance sur la vie et les exploits des coureurs de bois m'ont fait souvent souhaiter de me trouver en face de quelqu'un de ces singuliers personnages.

Aujourd'hui le coureur de bois dans l'acceptation du mot a pratiquement disparu des bords du St-Laurent et on ne trouve plus guère de représentants de cette race hybride, trait d'union entre la civilisation et la nature, qu'aux confins de la civilisation, dans le nord des montagnes Rocheuses, et dans les vastes régions encore inhabitées qui s'étendent des limites de la colonisation au nord de nos provinces à la mer glaciale. Ils forment une nombreuse lignée qui remonte à la naissance même du pays. Elle a, dit l'Abbé Casgrain, son histoire qui n'est pas écrite, mais qui mérite de l'être.

Les romanciers ont usé, et abusé à satiété, de cet étrange caractère; ils l'ont exploité de toutes les manières, et sous toutes les formes; mais les inventions de leur imagination ne valent pas la vérité: la réalité est plus belle et plus extraordinaire que la fiction.

Il me faut avouer cependant que je n'ai pas eu le privilège de venir en contact avec les types légendaires que Gustave Aimard, Gabriel Ferry et Fenimore Cooper ont décrits à leurs lecteurs; mais il m'a été tout de même donné de connaître et de faire causer certains caractères, dont les récits auront peut-être quelque intérêt pour ceux qui me liront.

Quant à la forêt, elle a toujours été pour moi un objet de prédilection; sa paisible solitude a plus d'une fois ramené la

tranquillité dans mon esprit. Je préfère les murmures des grands bois aux plus brillants accords; ils vont droit aux sentiments les plus intimes de mon âme; leurs bruits profonds et mélancoliques me jettent dans une tristesse pleine de douceur. Il me semble qu'ils me parlent un langage mystérieux; ils me plongent dans d'ineffables rêveries, qui étendent dans l'infini mon existence circonscrite et fugitive. Mes souvenirs me ramènent au temps de ma jeunesse, et je revois sous les sombres ramures, ou dans les savanes, les bandes de caribous que je poursuivais autrefois; je les aperçois qui grattent la neige pour en arracher les mousses; puis s'avancent en fôlatrant sur la glace au bord des lacs, par les nuits d'hiver étoilées, ou à la lueur des aurores boréales.

Combien de fois, mes raquettes aux pieds et ma fidèle carabine au bras, ai-je eu l'occasion de contempler à satiété ces scènes que l'âge et mes membres affaiblis me privent maintenant de revoir, de goûter et d'aimer, comme autrefois! Oh! croyez-moi, mes chers enfants! ce n'est pas dans le tumulte des villes que l'on peut goûter les saines émotions que j'ai tant de plaisir à remémorer. Cherchez-les plutôt dans l'ombre du vallon solitaire, couronné par la forêt, et écoutez les mugissement du vent qui l'agite; où cherchez l'air vivifiant de la pleine mer; vous y trouverez des charmes que les raffinements de la civilisation et l'atmosphère des villes ne pourront jamais vous procurer.

J'ai tenté, dans les quelques lignes qui précèdent, de faire ressortir l'attachement irrésistible que la forêt a toujours eu pour moi. Une attraction inexplicable, lorsque les circonstances me permettaient d'y donner un libre cours, m'appelait dans la forêt.

L'impossibilité, après mon entrée dans la carrière militaire, d'obtenir des congés suffisamment prolongés pour continuer mes voyages en mer, me fit tourner mon énergie du côté des grands bois; je pouvais facilement, surtout pendant les premières années de mon service militaire, me faire accorder

des permis d'absence pour des expéditions de chasse en forêt, sans déroger à la discipline ou à l'intérêt général du service; ces expéditions étaient plutôt compatibles à mon état et propres à développer l'esprit d'initiative individuelle, qui doit faire le fond de la mentalité du soldat. Aussi, on ne restreignait pas indûment ces demandes de congé: bien plus, il y avait plutôt une règle non écrite, mais admise et reconnue par l'autorité militaire du temps, que l'on devait davantage faciliter et encourager les tendances qui se révélaient dans ce sens chez les jeunes officiers. Eh Dieu sait que mon service n'a pas souffert des leçons que j'ai puisées dans le grand livre de la nature, lorsqu'il m'a été loisible d'établir un contact aussi intime que possible avec elle; sans compter l'endurance physique, que développaient ces voyages et ces expéditions, qui ouvraient un horizon sain et nouveau à ceux qui désiraient sérieusement faire une carrière de la vie militaire.

L'année où je commençai mon service militaire coïncida avec la formation d'un bon nombre de clubs de chasse et de pêche, qui louèrent des terrains du gouvernement provincial pour avoir le provilège exclusif d'y chasser et d'y pêcher.

Le club des "Laurentides" qui est une des plus anciennes organisations de ce genre, eut son origine vers cette même époque. Comme j'avais un bon nombre d'amis intimes parmi les membres fondateurs de ce club, j'eus la bonne fortune d'y faire plusieurs excursions d'autant plus intéressantes que les spacieuses limites de ce club étaient peu ou pas connues des membres à ses débuts et que chaque voyage comportait une véritable exploration de terrains nouveaux. Inutile de dire que les chalets élaborés qui ont surgi depuis un certain nombre d'années sur les terrains de ce club n'avaient pas encore fait leur apparition au temps dont je parle; les nombreux lacs qui se trouvent dans ces limites conservaient leur charme primitif, et n'avaient pas encore été transformés comme il le sont aujourd'hui en endroits de villégiature fashionables dans les montagnes. Comme la pêche à la truite était permise pen-

dant les mois d'hiver, bon nombre de membres fréquentaient le club pendant cette saison: ce genre de sport était plus productif pour celui qui s'y livrait que de nature à préserver le poisson des lacs, vu qu'il s'en prenait une quantité excessive. Il ne s'agissait que de percer un certain nombre de trous à travers la glace et d'y laisser des lignes dormantes qui étaient entretenues selon le goût ou l'esprit d'entreprise du pêcheur: celui-ci revenait invariablement à la ville chargé de poisson.

Mais l'attrait principal pendant cette saison était réellement la chasse au caribou. Le caribou a malheureusement complètement disparu de cette région où il était si nombreux et vivait à certains endroits en véritables hardes. Cette chasse demandait certaines qualifications dont les disciples de St-Hubert n'étaient pas tous doués. Entre autres qualités, il fallait une certaine endurance à l'usage de la raquette (sans quoi il est impossible de suivre la piste, dans les montagnes et les bois épais, où le caribou habite de préférence), une dose de patience et de détermination peu commune, et beaucoup d'expéreince pour déterminer la nature de la piste, sa direction, et le laps de temps qui s'est écoulé depuis que l'animal a passé. Ajoutez à cela que l'ouïe et l'odorat du caribou défient souvent les plus grandes précautions prises par le chasseur.

Une description sommaire de cet animal et de ses habitudes ne serait pas hors de propos, vu qu'il a complètement disparu de notre région et que relativement peu de personnes aujourd'hui ont eu l'occasion de le chasser.

Le caribou se divise en deux familles bien distinctes: le caribou des bois, dont je voudrais vous esquisser la description à grands traits, et son congénère, le caribou des plaines, qui ne fréquente que les plaines incultes et stériles des hautes latitudes et, par conséquent, ne descend jamais dans nos régions.

Le caribou des bois est d'apparance masssive, sa couleur est brun foncé sur le dos, et jaune crème sous le ventre. Le

mâle et la femelle portent tous deux une ramure qui diffère par la massivité et les andouilliers. La nature lui a donné un pied, ou un sabot, spécialement bien adapté pour le porter sur la neige. Il nage avec une grande facilité, et sur des distances presque incroyables. Le comte de Puyjalon, dans son admirable histoire naturelle à l'usage des chasseurs canadiens, dit que la femelle met bas un seul petit du premier au quinze d'avril; j'ai cependant constaté, en voyant écorcher une femelle tuée par mégarde, qu'elle portait deux petits; elle avait été prise pour un mâle, parce que sa ramure était développée outre mesure. J'ai fait cette constatation près du grand lac Ha! Ha! au sud de St-Alexis de la grande Baie dans la région du Saguenay.

Il se nourrit de lichens et de mousses, surtout de celles qui croissent dans les savanes, de même que de jeunes pousses et d'arbrisseaux. Lorsque la neige est profonde et recouverte d'une croûte qui ne peut supporter son poids, il fatigue beaucoup, et c'est l'occasion dont les chasseurs bien entraînés à la raquette profitaient pour le poursuivre sans relâche jusqu'à ce qu'il soit fourbu. Sa chair est excellente et plus savoureuse que celle de l'orignal. C'est un animal timide et craintif, qui ne cherche pas à se défendre, même lorsqu'il est blessé; et j'ai vu un guide qui m'accompagnait en achever un à coups de sa hachette de chasseur sans que l'animal, qui avait encore la force de se tenir assis, cherchât à se servir de ses pattes de devant contre son adversaire; j'ai gardé jusqu'à aujourd'hui l'impression pénible que je ressentis lorsque je fus témoin de cette scène..

Une singulière particularité du caribou existe dans le fait qu'il ne vit pas dans les endroits où l'on rencontre le chevreuil et l'orignal: mais il abandonne immédiatement son habitat du moment que ces deux indésirables visiteurs font incursion sur son terrain. Je me rappelle le temps où le caribou était très commun sur la côte sud, dans nos paroisses avoisinantes de l'Etat du Maine, où je l'ai chassé à deux reprises pendant deux

hivers consécutifs, avant que le chevreuil n'eût fait son apparition dans cette région. J'ai constaté qu'il avait disparu dès que ce dernier avait envahi son domaine. Sa ramure est quelquefois très belle et se renouvelle tous les ans comme celle de l'orignal. Dans notre province, le caribou des bois était surtout abondant au nord de Québec, depuis le St-Maurice jusqu'au méridien de Blanc-Sablon. Le poids du caribou des bois dépassait rarement 300 livres. Le comte de Puyjalon, qui a eu l'occasion de voir le renne de Laponie, dit que la différence entre notre caribou des bois et le renne des Lapons est bien peu sensible.

Avant de vous causer des voyages ou d'expéditions dans les grands bois, je crois que je devrais aussi vous dire que ce n'est que depuis une période relativement récente que les canots de toile ont remplacé les canots d'écorce de bouleau dont se servaient les aborigènes, avant et après la découverte du Canada, et que dans la majeure partie de mes voyages j'utilisais le canot d'écorce.

La longueur des canots dont on se servait dans notre région variait de 12 à 18 pieds. Les plus courts étaient utilisés par les chasseurs et les trappeurs sur les cours d'eau de peu d'importance ou tribulaires des grandes rivières, généralement appelés "chenaux" par les canotiers; tandisque ceux de 18 pieds étaient surtout employés comme canots de charge sur les grands cours d'eau et les grands lacs. Les dimensions des canots étaient exprimées en brasses (6 pieds), et non en pieds comme unité de mesure: par exemple un canot de 15 à 16 pieds était désigné comme un canot de deux brasses et demie; ceux de 18 pieds étaient de trois brasses.

Mais il y avait sur les grands lacs et dans les territoires du Nord-Ouest, pour le service de Baie d'Hudson, des canots de beaucoup plus grandes dimensions. Un employé de cette compagnie, du nom de H. W. Ballantyne, qui a laissé des mémoires excessivement intéressants sur ce sujet, parle d'une classe de canots de 6 brasses ou 36 pieds: c'est dans un de ces

canots qu'il est descendu de *Norway House* (près du lac Athabaska) à Montréal en 1843. Ces canots étaient désignés sous le nom de canots du nord (the north canoe). Ballantyne parle aussi d'une flotte de canots connus sous le nom *canots de maître* dont les dimensions étaient encore plus grandes que celles des canots du nord; ils servaient pour le transport des provisions et marchandises sur le Lac Supérieur. Ces canots avaient un équipage régulier de 16 hommes et pouvaient porter le double de la charge des canots du nord. La compagnie de la Baie d'Hudson en gardait toujours un grand nombre à Fort William, sur le Lac Supérieur, qui était un des principaux centres de distribution pour le commerce de la fourrure à cette époque. Le point cependant important à noter dans tout cela, c'est que ces canots, petits ou grands, étaient tous construits d'après le même principe et avec le même matériel. L'enveloppe extérieure était d'écorce de bouleau, renforcée à l'intérieur par de légères et minces bandes de bois de cèdre appelées *clisses*. Ces *clisses* étaient maintenues en place par la membrure du canot, aussi en bois de cèdre, que les canotiers appelaient incorrectement varangues (1).

Les pièces d'écorces étaient jointes l'une à l'autre par une couture à surjet, dont le fil était remplacé par de longues racines d'épinette noire, qu'on fendait en deux pour les rendre plus souples et pliantes; ces racines étaient désignées par les sauvages et les canotiers sous le nom de racines de *watap*.

Toutes ces coutures étaient originairement recouvertes d'une épaisse couche de gomme d'épinette, à laquelle on avait substitué de mon temps, l'arcanson mêlé de graisse pour le rendre moins cassant.

La lisse ou carreau des canots s'appelaient le *maître;* l'avant et l'arrière s'appelaient la pince; le fait est qu'il faudrait faire usage d'un véritable *glossaire* pour bien faire comprendre aux non initiés la multitude de noms soi-disant

(1) Varangue: pièce recourbée à deux branches reliant l'extrémité inférieure des membres, ou couples, dans la contruction maritime.

techniques, en usage chez les canotiers du temps, soit dans la construction des canots, soit encore dans leurs expressions imagées lorsqu'ils parlaient de l'action de l'eau dans les rapides. Prenons-en au hasard: lorsqu'un courant rapide se séparait violemment sur une pierre dont la partie supérieure émergeait hors de l'eau, ils disaient que c'était une "oreille de charrue". Lorsque l'eau s'engouffrait dans un remous par un rapide mouvement giratoire, comme il arrive souvent aux pieds des chutes et des cascades, ils disaient que le remous "engueule". Par contre, lorque l'eau quelques instants après dégoufre au même endroit, ils disaient que le remous "dégueule"; et que d'autres...

J'ai omis de dire précédemment que les classes de grands canots auxquels Ballantyne faisaient allusion, canots du nord et canots de maîtres, étaient connues dans le Nord-Ouest sous le nom générique de *rébeccas*. Il y a eu relativement peu de ces canots dans notre région; mais je me rappelle qu'un vieux sauvage maléchite que j'ai eu comme guide, me disait en avoir vu quelques-uns sur le St-Maurice, où ils étaient désignés sous le nom *d'arabascas*.

Il est vraiment regrettable que l'on n'ait pas eu l'idée de conserver, dans quelques-uns de nos musées nationaux, tant au point de vue de curiosité historique que nationale, un de ces spécimens d'ingéniosité naturelle que les indigènes, avec leurs ressources si limitées, avaient si bien su mettre à profit: d'autant plus que j'ai lieu de croire qu'il serait maintenant presque impossible d'en faire construire, étant donné les conditions actuelles. J'ai des doutes si l'on parviendrait à trouver l'écorce requise, à moins de faire des recherches dans des régions très éloignées; et je suis d'opinion que la génération actuelle s'est tellement habituée à l'usage des canots en toile, qu'il serait bien difficile de trouver aujourd'hui parmi les sauvages, chasseurs, ou trappeurs, quelqu'un qui serait encore capable d'en entreprendre la construction. Les détails de cette intéressante industrie sont oubliés et perdus.

Parmi les types les plus frappants avec lesquels j'ai eu l'occasion de venir en contact immédiat, je crois devoir vous causer d'abord d'un métis du nom de Romuald Corneau, né à l'Ile aux Coudres d'un père canadien-français et d'une mère indienne de la tribu montagnaise. Il était très âgé lorsque je l'ai connu il y a déjà plus d'un demi siècle; il avait dépassé les quatre-vingts ans, en dépit de quoi il était encore doué d'une vigueur extraordinaire. Il chargeait sur ses épaules son canot d'écorce de trois brasses (18 pieds) comme s'il eût été encore un jeune homme.

Les traits de son visage accusaient de suite son demi-sang indien, auquel venait s'ajouter le hâle de 80 étés passés au soleil, la plupart du temps sur l'eau. Il était imberbe comme la grande partie de ses congénères; et un grand air de bonté se reflétait sur toute sa physionomie. Ses yeux, qu'il tenait habituellement à demi fermés, lui donnaient au premier abord une apparance engourdie; mais ils étincelaient d'une rare intelligence lorsqu'il racontait quelque chose qui créait chez lui une émotion un peu vive. Sa taille devait autrefois avoir été au-dessus de la moyenne; son tempéramment était sec et sa charpente osseuse; mais il était, à la date où je l'ai connu, complètement voûté, par l'habitude de portager (1) soit son canot, soit les lourds fardeaux que les canotiers étaient très souvent contraints de porter sur leurs épaules au moyen de leurs colliers (2). Sa chevelure, qui n'était pas encore complètement blanche, était cependant abondante et coupée en brosse sur son cou, qui, évidemment par suite de l'habitude de portager, était plus que normalement développé. Ses bras, qui avaient sans cesse manié l'aviron pendant 70 ans, semblaient

(1) Le mot "portager" désigne l'action de porter sur son dos les canots, les colis de toute espèce, quand la navigation sur une rivière est arrêtée par un obstacle quelconque, par des rapides dangereux qu'on ne peut franchir en canot, etc.

(2) Le collier se composait de deux lanières de cuir, avec, au centre, une pièce de même matériel que le portageur appuyait sur son front. Les lanières, appelées "bras du collier", servaient à enrouler le colis pour le maintenir et l'équilibrer sur le dos.

d'une longueur démesurée, qu'accentuait encore la courbure de son dos, en donnant l'illusion que ses mains touchaient presque ses genoux lorsqu'il avait les bras ballants. Sa mémoire, malgré son grand âge, était réellement merveilleuse, comme vous en jugerez par la précision des détails dans les récits qu'il m'a faits. Il était reconnu pour avoir été le canotier le plus habile de toute la région du Saguenay, et Dieu sait s'il y en avait alors, puisque le canot était le seul moyen de voyager dans une contrée couverte de forêts inpénétrables, mais parsemée partout de lacs et de rivières.

1860 Lorsque le Prince de Galles, devenu plus tard Edouard VII, vint au Canada pour inaugurer le pont Victoria, près de Montréal, M. David Price, qui était alors tout puissant dans le Saguenay, l'avait invité à venir y faire une visite pour juger de sa sauvage beauté. Entre autres attractions, on lui avait fait descendre en canot les rapides de la Grande Décharge du lac St-Jean jusqu'à Chicoutimi. Or ce fut à mon vieil ami Corneau que l'on confia la vie du futur roi d'Angleterre : il lui fit franchir ce passage à travers les dangereux rapides où se déverse la masse d'eau qui alimente le lac St-Jean. Il m'en a raconté les péripéties avec un orgueil bien légitime, tout en accordant à son compagnon de canot (un sauvage de la Pointe Bleue du lac St-Jean) sa part de gloire d'avoir été choisi avec lui pour cette marque de confiance et cet honneur insigne.

Ce fut grâce à la bienveillance de mon excellent cousin et ami Elzéar Boivin, arpenteur-géomètre du gouvernement fédéral, qui résidait alors à St-Alphonse de la Grande Baie (aujourd'hui Bagotville), que j'eus la bonne fortune de passer huit jours des plus agréables avec mon vieil ami Corneau. Mon cousin Boivin était une vieille connaissance de cet intéressant vieilard, et tout avait été préparé pour qu'il me reçût dans le petit camp en bois rond (1), qu'il habitait pendant l'été

(1) "Camp en bois rond", au Canada, est une habitation de la forêt, construite avec des billots d'épinette non équarris, superposés et joints aux angles par des mortoises à mi-bois. C'est précisement la réplique de l'isba de Russie et de Sibérie.

sur le bord des eaux mortes de la rivière à Mars, quelques milles en amont de St-Alexis de la Grande Baie. Après qu'il eut passé cinquante ans au service de la maison Price en qualité de canotier, d'explorateur, d'expert en forêt et de fidèle serviteur, ses employeurs, qui avaient une réserve pour la pêche au saumon à l'endroit dont je viens de faire mention, y placèrent mon vieil ami comme gardien, afin qu'il pût finir ses jours en paix dans la forêt où il avait passé toute se vie, le seul milieu qui lui était familier et naturel. Comme on avait jugé qu'il n'était pas prudent de laisser un vieillard d'un âge aussi avancé seul en forêt, sans communication avec le village voisin, on lui avait adjoint un jeune homme d'une vingtaine d'années qui pourrait aller chercher du secours en cas d'accident ou de maladie. Ce jeune homme répondait au nom de Coulombe, et j'aurai l'occasion de vous le faire connaître au cours de ce récit.

Le site ou l'on avait installé le gardien des eaux mortes était admirablement bien choisi: c'était un plateau qui surplombait légèrement la rive, suffisament élevé pour donner une vue d'ensemble sur toute l'étendue de l'élargissement de la rivière auquel on avait donné le nom d'eaux mortes parce que le courant s'y faisait à peine sentir. Le camp n'était certes pas luxueux, mais ne manquait pas de confort. Les camps de ce temps-là n'étaient pas les constructions élaborées que l'on trouve aujourd'hui. La toiture était faite avec des auges dont le rang supérieur était renversé sur le joint inférieur donnant une couverture parfaitement étanche les jours pluvieux. L'on ne poussait pas alors la recherche du bien-être au point de croire que le plancher fût une nécessité: il n'y en avait pas. La sole ou pièce de fondation, reposait sur la terre et était entourée d'une rigole d'assèchement pour recevoir l'eau de la couverture; la terre provenant du creusage de ce canal servait de renchaussage de la sole.

L'ameublement intérieur consistait en une table et trois lits charpentés en bois brut, recouverts de branche de sapin

qui exhalaient une odeur embaumée et aromatique des plus agréables. Celui du maître de céans avait en plus, comme couverture, une peau d'ours noir qui avait été enlevée à son propriétaire peu de temps auparavant. A la tête de son lit, une croix de bois peinte en noir, sur laquelle était attachée une branche de rameau bénit. Sur le pan, près du lit, le fusil double, à piston, du vieux chasseur; sur des accrochoirs ingénieusement faits avec des branches de cormier, la corne à poudre et les sacs de cuir pour le plomb de chasse. Les ustensiles de cuisine, réduits au strict nécessaire, étaient accrochés aux pans. La surface inférieure du camp, bien qu'elle ne fût pas planchéiée, était cependant irréprochablement propre, grâce à l'usage constant d'un balai de branches de cèdre, dont le jeune Coulombe, le factotum de l'établissement, se servait à satiété.

Maintenant que nous avons fait ample connaissance avec mon vieil ami, il me faut vous dire que je vous l'ai présenté sous son vrai nom; mais relativement peu de gens dans la région où il vivait savaient qu'il s'appelait ainsi. Voici comment il m'expliquait le surnom, ou *cognomen,* qui s'était attaché à lui et sous lequel il était universellement connu. Peu de temps après sa naissance à l'Ile aux Coudres, sa famille émigra aux Bersimis pour se joindre à la tribu montagnaise de cet endroit, dont la majeure partie, à cette époque, ne parlait que le dialecte montagnais. Le nom de *Corneau* l'abandonna alors forcément, pour l'excellente raison que les sauvages semblaient en trouver la prononciation absolument impossible. Naturellement, je n'ai pas une connaissance assez approfondie de la phonétique expérimentale du dialecte montagnais pour vous expliquer la cause de cette apparente difficulté; mais toujours est-il que dès ce moment il ne s'entendit plus nommer par son vrai nom; ses nouveaux compatriotes, ayant égard à ce que sa mère seule était montagnaise, tandis que son père était canadien-français, le désignèrent d'un commun ac-

cord par le nom de *Canadien,* sous lequel il fut ensuite connu jusqu'à sa mort.

Je tiens de lui des récits intensément intéressants, mais trop longs pour vous en faire part ici. Ils se rapportent à la période de sa vie qu'il passa avec ses nouveaux frères: c'est ainsi qu'il avait fait des randonnées incroyables en forêt. Puis il s'engagea dans la compagnie du Nord-Ouest, qui faisait encore à cette époque une compétition acharnée, sur la côte nord, à la compagnie de la Baie d'Hudson pour la traite de la fourrure. C'est pendant qu'il était au service de cette première compagnie, que des employés de la maison Price remarquèrent ses rares connaissances sur tout ce qui touchait le domaine de la forêt et le firent attacher à leur établissement, au service duquel il demeura jusqu'à sa mort.

Maintenant, ce qui vous donnera une idée jusqu'à quel point il était considéré comme renseigné en ce qui concernait la géographie générale de toute cette contrée, j'appris de lui que le gouvernement du Canada avait décidé d'envoyer, en 1848, une expédition pour explorer la région qui avoisinait le grand lac Mistassini. Un ingénieur anglais du nom de Blakelock fut chargé de cette mission, et l'on demanda à la maison Price de recommander un guide digne de confiance pour conduire le parti expéditionnaire à travers le dédale de lacs et de rivières qui mène à la région que l'on voulait explorer. Or *Canadien,* comme il sera dorénavant nommé, fut choisi pour cette tâche délicate. Ne perdons pas de vue qu'en 1848 probablement aucun blanc, depuis le père Charles Albanel, de la Société de Jésus, missionnaire au Canada, n'avait pénétré dans cette sauvage région; c'est en 1672 que cet apôtre de la foi y passa le premier en évangélisant, à la demande du gouverneur du Canada.

Canadien me donna les détails les plus circonstanciés de ce voyage: il se rappelait même le nom du secrétaire de Blakelock; ce n'était autre que Robert Shore Miles Bouchette, qui avait joué un rôle assez émouvant dix ans auparavant, lors

des événements politiques de 1837-38. Il était le neveu de l'arpenteur général du Canada(1), (qui a laissé des travaux d'une grande valeur sur la topographie du pays); il était aussi le père d'un de mes camarades d'enfance les plus intimes, Errol Bouchette, membre du barreau de Québec, devenu plus tard bibliothécaire de la bibliothèque du parlement fédéral à Ottawa. Parti hélas! lui aussi, avec tant d'autres de mes contemporains, pour ce grand inconnu d'où personne ne revient pour nous en raconter des merveilles et vers lequel nous nous acheminons cependant tous, plus ou moins vite, mais sûrement et inévitablement!...

Mon excellent hôte s'ingéniait à me rendre agréable mon séjour dans son domaine. Il suggérait à son jeune compagnon Coulombe où me conduire dans la journée pour me faire jouir du paysage et me donner l'occasion de faire la chasse à la perdrix de bois franc, dont il y avait une quantité dans toutes les directions que nous prenions. Nous apportions un léger *lunch* que nous mangions dans le bois et revenions au camp vers la fin de l'après midi, affamés comme des loups. Notre vieil ami nous avait déjà préparé une soupe aux pois, cuite selon toutes les règles de l'art et assaisonnée de fines herbes salées, des fèves au lard, et du pain sucré, comme seuls les gens qui ont fréquenté les chantiers de bois au Canada savent en faire. Le tout arrosé d'abondantes libations de thé généreusement fort et bien chaud, quel menu pour des estomacs de vingt ans et à l'appétit aiguisé par une journée de marche dans la montagne! Pas de dyspepsie possible avec un tel régime! Puis en un clin d'oeil la vaisselle était lavée et, en dépit de la période avancée de l'automne, nous nous installions autour d'un petit feu au bord de la rivière. On renversait le canot d'écorce, le dehors du côté d'où venait le vent, tandis que l'intérieur était tourné vers nous; un aviron était placé en

(1) Joseph Bouchette, arpenteur général du Canada, vécut à un âge très avancé; je me souviens de l'avoir vu lorsque j'étais enfant. Il a laissé des cartes géographiques particulièrement bien faites, ainsi que des rapports sur nos ressources naturelles du temps, qui ont eu un certain retentissement.

étançon; un bout en terre, l'autre soutenait le maître du canot qui était en l'air; simple arrangement qui nous donnait un excellent abri. Puis les pipes s'allumaient avec un tison extrait de notre petit feu, et nous étions préparés à écouter notre conférencier, qui racontait les aventures dont sa vie avait été largement et copieusement agrémentée.

Notre aimable vieux conteur nous entretenait très volontiers de la plupart des sujets sur lesquels nous exprimions le désir de le faire causer; mais il en était un que mon cousin Boivin m'avait indiqué comme étant l'aventure la plus extraordinaire dont notre héros avait été témoin, et sur le compte duquel je pouvais m'attendre à rencontrer plus de difficulté à le faire parler. C'est qu'il y avait une teinte de surnaturel dans l'événement qui faisait le fond de ce dont il avait été spectateur; il avait peut-être rencontré aussi un peu d'incrédulité chez un certain nombre de ceux à qui il en avait fait part. Il me fallut donc user de toute la diplomatie dont j'étais capable et prendre toutes les précautions oratoires auxquelles il faut avoir recours en pareil cas pour faire surmonter la répugnance que notre conteur éprouvait à aborder un sujet qui avait toutes les qualités requises pour tomber dans le domaine de la fable: Entre nous, il avait un peu raison; quand on songe qu'il lui fallait raconter qu'il avait bien réellement vu la *chasse-galerie!!!* Fait qui n'est certainement pas banal; mais pas commode de broder sur le thème, quand un sourire mal contenu apparaît sur les lèvres de son auditoire! Dans tous les cas, pour ceux qui ne sont pas au courant des légendes du temps passé, telles qu'elles étaient bénévolement accréditées par les voyageurs, les canotiers, les trappeurs et les coureurs de bois, il est nécessaire de donner quelques explications pour faire comprendre ce que l'on entend par la *chasse-galerie.* Je n'ai jamais pu approfondir l'étymologie, ou l'origine de cette expression; tout ce que j'ai pu en apprendre se résume à ceci: il existait, parmi les coureurs de bois d'autrefois, une légende qui voulait que ceux qui avaient péri dans les rapides, et qui

étaient en état de péché à ce moment là, fussent condamnés à nager(1) en canot dans les airs pendant une période proportionnelle à la gravité de leurs péchés; mais ils pouvaient être soulagés dans leur châtiments par les prières de ceux à qui la justice divine permettait de voir cet extraordinaire spectacle. Je vous rapporterai aussi textuellement que ma mémoire me permet de le faire, le récit que Canadien nous fit de son aventure avec les revenants d'un autre monde! Et voici comment il entra en matière: "Il me faut d'abord vous dire, mes jeunesses, que la Providence a arrangé les choses de manière à ce que les habitants des villes et des villages ne puissent voir ce que les *voyageurs*(2) qui vivent dans les bois, comme les sauvages, ont quelquefois l'occasion d'observer." C'est avec ce préambule que notre ami voulut écarter toute critique à l'encontre de ce qu'il allait nous raconter.

Il y a de ça bien des années, je m'étais associé à un sauvage Nascopie, pour hiverner et faire la chasse, dans la tête des eaux de la rivière Shipshaw, à quatre-vingts milles dans les terres au nord de Chicoutimi, où le gibier de toute espèce était en abondance partout. Le castor, la loutre, le vison et la marte mordaient à tout appâts(3). Mon associé, qui n'était encore jamais sorti au bord,(4) n'avait pu rencontrer de missionnaire et n'était pas baptisé; mais il avait décidé de descendre au printemps avec moi à Chicoutimi pour *trader*(5) notre pelleterie.

Nous avions fait un fameux hiver et nous descendions, chargés de pelleteries, dans notre canot d'écorce que nous

(1) Il ne faut pas oublier que nager, dans le langage des canotiers, veut dire "pagaier".

(2) "Voyageurs", dans le sens que l'on prête au Canada, désigne surtout les "hommes de chantier" dans la forêt, et plus particulièrement ceux qui manoeuvraient autrefois les immenses radeaux, ou cages de bois carrées, qui descendaient le St-Laurent.

(3) Expression des trappeurs qui veut dire que le gibier ne redoute ni les trappes ni les pièges.

(4) "Sortir au bord": par cette expression, les coureurs de bois veulent dire: se rendre vers la civilisation.

(5) "Trader" expression venant du mot anglais "to trade goods".

avions caché au lac Onatchiway, lorsque nous montions la rivière l'automne précédent. Nous arrivâmes en vue des *terres rompues* vers le milieu de mai. C'est là qu'un soir, après que mon compagnon se fût couché sous le canot renversé comme d'habitude, comme je ne m'endormais pas, j'étais à fumer près du feu. Tout à coup en regardant vers le Nord-Est, j'aperçus comme un point noir dans le firmament ; ça n'avait pas l'apparence d'un gibier au vol. Petit à petit le point noir se mit à grossir et il me semble distinguer la *formance* d'un canot. Un moment après, il me fut facile de voir que c'était un grand *arabasca*. Il gardait une course qui le faisait *porter* dans notre direction. Je pouvais à peine en croire mes yeux lorsqu'il se mit à descendre directement vers nous. Un instant après j'entendis distinctement une chanson de voyageurs des *arabascas* et le bruit des avirons frappant en cadence les maîtres du canots selon la mesure de leur chanson. Pas de doute possible, c'était bien la *chasse-galerie* qui avait vu mon campement et qui venait me demander des prières. Je me mis à genoux et je récitai une fervente prière pour les *bonnes âmes*(1). Pendant ce temps-là, le canot passa à une quarantaine de pieds au-dessus de moi, assez près pour que je pusse distinguer que les maîtres du canot étaient peinturés en bleu, comme c'était la coutume quand les canots appartenaient à la compagnie de la Baie d'Hudson. Puis le capitaine du canot, qui était debout à l'arrière, ôta son bonnet pour me signifier qu'il me remerciait de la prière que j'avais dite pour eux. Ils continuèrent leur course en descendant dans la direction des terres rompues. Pas n'est besoin de vous dire que je me gardai bien de donner le moindre signe d'incrédulité. Cependant après un moment de silence, à la fin de sa merveilleuse narration, je hasardai de lui demander comment il se faisait que le chant des canotiers n'avait pas éveillé son compagnon, qui dormait à l'abri du canot. Il avait une réponse toute prête

(1) Les "bonnes âmes": c'est ainsi que "les coureurs de bois" et les gens de la campagne appelaient autrefois les âmes du Purgatoire.

et, sans hésitation, il me dit que, son compagnon n'étant pas baptisé, le bon Dieu permit qu'il n'eut connaissance de rien, vu qu'il ne pouvait assister les *bonnes âmes* par sa prière.

J'aurais voulu lui poser bien d'autres questions, mais je craignais de blesser la susceptibilité de mon vieux brave homme et gâter la confiance qu'il m'avait témoignée en me racontant une aventure dont il ne voulait causer avec personne, à moins que ce ne fût de ses bien intimes connaissances. A tout événement je risquai de lui demander s'il avait parlé au *patliache*(1). Il me répondit dans l'affirmative. Mais il ajouta: je sais que le *patliache* est un grand savant dans ses livres; mais il ne vit pas assez longtemps comme nous dans les bois pour que le bon Dieu lui laisse voir des choses comme ça! Or le patliache en question devait être un homme de tact et de jugement puisqu'au lieu de le contredire sans délicatesse, ou de tourner l'aventure en ridicule, ce qui aurait eu l'effet d'enlever toute confiance, il lui conseilla simplement qu'il était mieux de s'offorcer d'oublier son aventure.

Ici finit le récit de mon vieil ami Canadien. Pour extraordinaire que cela puisse le paraître, je suis convaincu qu'il croyait *mordicus* avoir réellement vu ce qu'il nous a raconté. Si l'on s'accorde à croire que le bonhomme était sincère dans sa conviction, l'on se demande naturellement si cela serait possible à la suite d'un rêve, d'un cauchemar, causé par une digestion pénible, suffisamment laborieuse pour déterminer une hallucination frappante, qui pourrait faire croire à une illusion fantasmagorique; ou bien sommes-nous en présence d'une conscience épiphénomène provoquée par une excitation anormale ou morbide des centres nerveux, qui, à un moment donné, détermine fatalement tous les actes de l'homme par l'influence des conditions physico-chimiques. La solution d'un tel cas est de beaucoup trop savante pour moi:

(1) "Patliache", c'est ainsi que les sauvages et les métis désignaient autrefois les missionnaires. = patriarche ?

aussi je laisse aux protagonistes de la psycho-physiologie d'en examiner et résoudre la difficulté.

Mon séjour chez mon vieil ami Corneau me donna l'occasion de participer à une aventure assez curieuse qui vous fera voir que, malgré ma soif de vivre la vie des bois, j'étais à cette époque bien peu versé dans les habitudes et les surprises que cette vie pouvait faire naître chez les non initiés.

Canadien me dit un soir qu'il avait un piège à ours tendu à quelques cinq milles de son habitation, dans la direction d'un endroit appelé alors *grand brûlé,* aujourd'hui N.-D. de Laterrière. Il me suggéra d'aller faire une visite à ce piège en compagnie de mon nouveau compagnon, le jeune Coulombe. Il y a, dit-il, un vieux camp de chantier abandonné près de l'endroit où le piège est tendu et vous pourrez y trouver un abri pour la nuit. D'ailleurs, mon compagnon connaissait l'endroit, ayant accompagné Canadien lorsqu'il avait été tendre son piège, j'acceptai la suggestion. Nous prîmes des provisions pour une couple de jours et partîmes de grand matin. Canadien vint nous conduire dans son canot d'écorce jusqu'à l'extrémité des eaux mortes. En sautant hors du canot, je m'enfonçai dans la forêt avec mon jeune guide, anticipant une heureuse chance qui nous ferait trouver un ours dans le piège.

Le chemin que nous avions à parcourir était battu dans un sentier de chasse assez difficile à suivre, mais je constatai de suite que mon nouveau guide n'avait aucune inquiétude de ce côté, vu qu'il ne perdait pas un instant pour s'orienter. Nous eûmes la bonne fortune de tirer quelques perdrix le long de la route, ce qui nous retarda un peu. Finalement nous atteignions *l'eldorado,* qui devait nous donner un gîte pour la nuit. Ce n'était certes pas un hôtel bien invitant pour le confort. Les quatre pans de la construction étaient intacts, mais une partie de la couverture était écrasée à l'intérieur. Nous y trouvâmes heureusement un vieux poële en état de chauffer, dont le tuyau passait à travers la partie de la cou-

verture qui était encore en place. Nous nous hâtames de faire une provision de bois sec pour faire chauffer l'eau pour le thé; nous cassâmes quelques branches de sapin pour faire nos lits sous la partie de la couverture qui pouvait encore nous abriter tant bien que mal, malgré la neige qui avait commencé à tomber. La grande nuit, comme disent les chasseurs, était survenue; nous avions emporté un bout de chandelle comme luminaire, et nous appuyâmes la porte dans son cadre au moyen d'une pièce de bois en arc-boutant pour la tenir en place, vu qu'elle était arrachée de ses gonds. Une courte prière à Dieu pour lui demander de continuer de veiller sur nous au cours de notre aventure, et nous nous étendîmes sur les branches de sapin pour attendre dans un sommeil réparateur ce que le lendemain nous réservait. Mais nous comptions sans ce qui devait se passer avant le lendemain.

A peine avions nous éteint la chandelle qui nous éclairait qu'un mugissement prolongé et formidable, qui paraissait poussé par un monstre inconnu et d'une force indescriptible, nous glaça d'effroi et nous fit sursauter sur notre couche. Nous nous demandâmes naturellement quel pouvait bien être la cause de ce phénomène. Car cela en avait bien toutes les apparences. J'allumai la chandelle et nous fîmes l'inventaire de notre armement, en cas qu'il devînt nécessaire de nous en servir contre un ennemi qui nous paraissait aussi redoutable qu'incompréhensible.

Mon compagnon avait pour sa part un vieux fusil *à baguette* actionné par amorce fulminante, et dans le moment chargé avec du plomb à perdrix. A part le bruit que pouvait faire la détonation de la décharge de l'arme de mon allié, je présumai que je ne pouvais guère compter sur son aide, en cas où l'être extraordinaire à qui nous étions exposés d'avoir affaire déciderait de nous assailir dans notre retranchement. J'étais tout de même plus modernement armé que mon camarade : j'avais un fusil de chasse à double canon et quelques cartouches chargées à balles rondes. J'en glissai une dans la

culasse de chacun des canons de mon fusil et me dirigai vers la porte, que nous avions barricadée avant de nous coucher. Après l'avoir entrouverte, je jetai un coup d'oeil au dehors. Il faisait aussi noir que dans les comptes publics de nos gouvernements (ce qui n'est pas peu dire) ; la neige mouillée d'automne tombait à gros flocons, et un silence de mort, qui n'était interrompu que par le vent qui passait à travers les arbres du voisinage, enveloppait notre gîte.

Nous barricadâmes de nouveau la porte de notre citadelle et, à la suite d'un conseil de guerre entre mon compagnon et moi, nous décidâmes qu'il n'y avait rien d'autre chose à faire que de regagner nos lits de branches de sapin et d'attendre les développements que l'ennemi pourrait nous susciter. Mais sitôt que nous eûmes éteint la lumière et que nous eûmes de nouveau étendu nos membres fatigués sur nos couches respectives, un second rugissement, encore plus épouvantable que le premier, se fit entendre, apparemment plus rapproché de nous. Il nous sembla cette fois que notre habitation temporaire en ressentit la force et en fut ébranlée en conséquence. Nouvel émoi et nouvelle sensation d'insécurité à l'égard d'un adversaire dont nous ignorions entièrement la nature ! Mais à en juger par la puissance dont il donnait de la voix, nous pouvions assurément croire que nous étions dans quelque fôrêt antique où un animal fabuleux faisait son antre !!!

Grâce à Dieu, le reste de la longue nuit d'automne se passa sans autre alarme et le lever du jour, longtemps désiré, mit quelque peu fin à nos angoisses.

Le piège à ours que nous devions visiter était à peu près à un mille de distance d'où nous avions passé la nuit. Nous nous y rendîmes, mais nous le trouvâmes vide. Mon compagnon avait apporté un morceau de morue verte pour l'appâter de nouveau et d'un commun accord nous rebroussâmes chemin pour arriver vers la fin de l'après-midi au rendez-vous que nous avait donné notre vieil ami Canadien, à la tête des eaux mortes, pour nous ramener à son habitation en canot.

Fidèle au rendez-vous, notre vieux brave nous attendait en fumant stoïquement sa courte pipe près de son canot. Notre première conversation fut naturellement de faire part à notre vieux mentor de l'extraordinaire aventure survenue la nuit précédente. Je revois encore, à soixante ans d'intervalle, le regard du coin de l'oeil avec lequel le vieux coureur de bois accueillit l'histoire agrémentée que nous avions à lui raconter. Je revois surtout le sourire narquois, mais qui ne manquait pas de bonhomie, avec lequel il nous fit comprendre que nous avions beaucoup à apprendre au sujet des singulières habitudes des animaux de la forêt. Dans ce cas en particulier, il nous fit voir que notre aventure de la veille se résumait à avoir entendu, de très près peut-être, l'étrange appel de l'orignal mâle pendant la saison du rut! Je puis ajouter que j'ai eu maintes fois depuis, au cours de mes voyages dans la forêt, l'occasion d'entendre ce noble animal, le plus grand des cervidés de l'Amérique du Nord, donner de la voix dans la forêt, mais jamais d'aussi près que je viens de le relater; et quelque familiers que nous puissions devenir à entendre ce puissant appel, c'est toujours avec un tressaillement invincible que nous l'écoutons à la tombée de la nuit, jetant au loin le formidable rugissement qui lui est propre à cette saison de l'année, et que répercute ordinairement l'écho des montagnes.

Lorsque mes souvenirs se rapportent au temps de ma jeunesse, je revois avec plaisir les expéditions de chasse et de pêche en forêt pandant la saison d'hiver. La pêche à la truite, était alors permise pendant les mois d'hiver, et il s'en prenait de telles quantités que les autorités à qui il incombe de protéger le poisson et le gibier ont certainement, judicieusement et sagement agi lorsqu'elles ont prohibé la pêche pratiquée à travers la glace pendant la saison froide.

Cette pêche se faisait ordinairement en même temps que l'on chassait le caribou, qui, comme j'ai déjà eu l'occasion de

le dire, était très abondant au nord de Québec et même sur la côte sud, ainsi que dans les forêts qui couvrent le nord de l'état du Maine, le long de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Comme à cette époque il n'y avait pas de garde-chasse américains dans cette région, les Canadiens faisaient usage et abusaient de cet immense terrain de chasse qui leur était ouvert à une proximité relative de leurs habitations.

J'ai eu l'occasion de faire moi-même deux incursions dans la forêt du Maine pour chasser le caribou en hiver, et j'ai conséquemment été à même de juger de la quantité de ce gibier sur le territoire en question.

Cette chasse exigeait naturellement certains préparatifs, ainsi qu'un équipement particulier, qui permît de vivre et de se déplacer en forêt lorsque la neige avait atteint plusieurs pieds de hauteur et que le thermomètre se tenait aux environs de 0° Farenheit. Il fallait d'abord être familier avec l'usage de la raquette, sans quoi il était physiquement impossible de voyager sous bois l'hiver. L'abri contre le froid et la neige consistait en une tente de toile; il fallait un poêle en tôle et des couvertes de laine, en proportion des proclivités sybaritiques d'un chacun. Mais il ne fallait pas perdre de vue que chaque membre du parti de chasse devait transporter sa part de matériel de camp, lorsque les circonstances et les exigences de la chasse nécessitaient un déplacement. Or le mode de transport de l'équipement personnel et du matériel était la *tobagane* (1), ou traîneau généralement connu sous le nom de *sleigh*. Les *sleighs* étaient pour la plupart lissés en bois de hêtre; leur longueur variait selon que le propriétaire était capable de les charger d'une quantité plus ou moins grande ou plus ou moins lourde d'articles à transporter. J'en ai vu qui

(1) "Tobagane" est le nom que les aborigènes donnaient à une espèce de traîneau sans membres, dont le fond glissait sur la neige. Il se composait de planches minces de bouleau, ou de hêtre, reliées ensemble à la surface extérieure, par des barres transversales. L'avant était recourbé vers l'arrière pour passer par-dessus les obstacles et glisser plus facilement à travers la neige molle.

avaient jusqu'à dix pieds de longueur. L'installation pour le campement demandait la coopération de chacun des chasseurs. Il fallait d'abord piétiner la neige avec les raquettes, jusqu'à ce qu'elle devînt suffisamment durcie pour soutenir un homme sans raquettes. La tente était ensuite mise en place; l'on avait soin de couvrir l'intérieur du rideau, ou *faballa* de la tente, comme l'appellaient les chasseurs, d'une bonne couche de neige, afin d'empêcher l'air froid de l'extérieur d'y pénétrer. Chacun ensuite se mettait en quête de branches de sapin pour en couvrir la neige à l'intérieur de la tente; puis l'on installait le poële en tôle dont le tuyau passait à travers un collet en fer blanc à travers l'un des côtés de la tente sans en brûler la toile. L'important ensuite était de trouver si possible de l'écorce de bouleau et du bois sec pour allumer le feu; les couvertes s'étendaient après cela sur les branches de sapin et servaient de lit à chaque individu. En dernier lieu, mentionnons la corvée pour bûcher, couper en longueur voulue et fendre le bois nécessaire pour alimenter le feu du poële pendant la nuit.

Le confort sous la tente dépendait de l'expérience, de l'initiative et du bon vouloir d'un chacun pour s'entr'aider mutuellement. J'ai ainsi passé des semaines, et même des périodes beaucoup plus longues, au nord de Québec, au nord de Chicoutimi, sur la rivière Shipshaw, le long de la frontière américaine, dans la vallée de Matapédiac, en janvier et en février, alors que le thermomètre la plupart du temps était sous 0° Farenheit; et je n'en souffrais le moins du monde.

Après avoir esquissé à grands traits la manière dont on pouvait vivre sous la tente en hiver, d'une façon relativement confortable, malgré la rigueur de notre climat, je dois cependant ajouter qu'il fallait tout de même prendre certaines précautions que l'expérience seule enseignait à ceux qui menaient ce genre de vie.

Quelques exemples pris au hasard feront probablement mieux comprendre ce à quoi l'on pouvait être exposé, faute

de soin qu'il aurait fallut prendre en prévision d'inconvénients qui pouvaient devenir dangereux, si l'on négligeait de les prévenir, de les éviter et de les combattre.

J'accompagnais, il y a nombre d'années, un parti d'explorateurs qui avaient mission de faire un relevé de la rivière Shipshaw au nord de Chicoutimi. Le chef du parti était un arpenteur-géomètre du nom de Pierre Gosselin. Il nous laissa un matin, accompagné de deux de ses hommes et de son jeune assistant du nom de Bernatchez, pour chercher une ancienne ligne d'arpentage en amont du township Simard. Un sauvage, que nous avions rencontré la veille, avait indiqué de son mieux où il serait plus facile de trouver des vestiges de cette ligne. Gosselin, pensant que son absence du camp ne devait durer que quelques heures, négligea ce que la prudence la plus élémentaire conseille de faire en pareille occurrence, c'est-à-dire d'emporter quelque chose à manger, au cas où il serait retardé plus qu'il ne s'y attendait. Le feu ayant passé dans la forêt quelques années auparavant à l'endroit où se trouvait la ligne en question, avait détruit certains indices que le sauvage avait précisés pour reconnaître le terrain qu'elle traversait.

Vivement occupés dans leur recherche, l'absence, au lieu de ne durer que quelques heures, se prolongea jusqu'à la tombée de la nuit, qui vient très vite sous bois au milieu de l'hiver. Fort heureusement les compagnons de Gosselin étaient des hommes endurcis à la vie des bois et plus jeunes que leur chef, sans quoi je ne sais ce qui serait advenu! Du moment qu'ils décidèrent de revenir au camp, Gosselin commença à donner des signes de fatigue excessive et demandait souvent de se reposer. Ses compagnons virent de suite que leur chef souffrait de ce que les hommes du bois appellent la *fringale*, qui est ni plus ni moins qu'une grande faiblesse causée par le manque de nourriture et intensifiée par une température relativement basse, en même temps que par l'exercice violent qu'est la marche à la raquette. Toutes les instances des

hommes devinrent inutiles; Gosselin les suppliait de s'arrêter un instant pour se reposer, et tombait aussitôt dans un sommeil voisin du coma, du moment qu'il s'arrêtait. Or je me suis laissé dire par nombre de gens qui l'ont éprouvée que la *fringale* produit une sensation qui n'est pas du tout désagréable si l'on y cède: mais là est le danger! Le refroidissement du sang se produit graduellement; le coeur cesse de fonctionner, et le malheureux, sans s'en apercevoir, est voué à une mort relativement douce, mais inévitable.

Un des hommes du nom de Blackburn, d'une force et d'une énergie que j'ai été souvent à même de constater, voyant la tournure sérieuse et l'urgence de la situation, dit à ses compagnons de s'efforcer de tenir Gosselin éveillé, en lui bassinant la figure avec de la neige, pendant que lui tenterait de se rendre au camp pour quérir une *tobagane* afin de ramener leur chef trop épuisé pour faire un pas de plus.

Il était grande nuit depuis longtemps lorsque j'eus connaissance d'un bruit de raquettes au dehors de la tente; puis j'entendis Blackburn exposer la situation au *cook* (cuisinier), qui était dans une tente voisine. J'intervins alors et insistai que ce brave garçon prît au moins une tasse de thé avant de se remettre en route; mais il ne voulut rien écouter, et un instant après, attelé à une *tobagane,* il partait à la course sur la glace de la rivière pour rejoindre ses compagnons. En dépit du froid qu'il faisait ce jour-là, il avait enlevé son veston pour que rien ne retardât son allure; et l'abondante transpiration que sa course avait produite s'était changée en givre, dont il était littéralement couvert.

Un des hommes restés au camp avec le *cook* et moi se chargea d'entretenir le poële de notre tente bien chaud pour le retour du parti en détresse. Je chaussai mes raquettes, ainsi que le *cook* du nom de Galibois, un vaillant garçon originaire du Labrador, et nous partîmes pour aller au-devant du malheureux dont j'étais fort inquiet. Il faisait heureusement clair de lune, et un froid sec facilitait notre course: nous

suivions, sur la neige qui couvrait la glace, la piste de Blackburn. Après un certain temps qui nous parut interminable, nous aperçûmes à distance, grâce aux rayons de la lune, un point noir sur la rivière en avant de nous. Quelques enjambées de plus, et nous rencontrâmes les infortunés explorateurs, tous passablement affaiblis, mais encore capables de fournir la force et l'énergie requise pour le retour au camp avec l'invalide qui était couché à plat ventre sur la *tobagane* et reposait, sa tête sur ses avant-bras. Je tentai de lui parler, mais ne pus obtenir le moindre signe de connaissance. Notre rencontre sembla cependant donner une nouvelle vigueur aux sauveteurs qui traînaient leur infortuné chef. Un dernier effort pour gravir l'accore escarpé de la rivière où se trouvait notre campement, et la chaleur bienfaisante de la tente fit bientôt ouvrir les yeux de notre ami qui semblait se rendre peu compte de l'incident dont il avait été forcément le principal acteur. Malgré la faim canine et le besoin quasi incontrôlable de nourriture qui se manifeste invariablement en pareil cas, notre rescapé accepta, sans rouspéter, la modération avec laquelle nous devions lui permettre d'absorber, bien graduellement, une nourriture aussi légère que le permettait l'état de notre garde-manger; celui-ci n'était pas précisément garni de ce qu'un médecin aurait cru devoir prescrire en pareil cas! Bref une nuit de repos sous la tente où nous gardâmes une température aussi confortable que les circonstances nous le permettaient, suivie d'une journée où seul le travail strictement nécessaire au maintien du personnel de l'expédition fut exigé, et tous oublièrent cet incident, qui aurait pu avoir une suite désastreuse. L'homme qui mène la vie des bois, comme le marin et le soldat, est un fataliste; il exprime sa reconnaissance à sa manière à celui qui l'a tiré d'un mauvais pas et considère que ça fait partie du métier.

Je fus moi-même, quelques années plus tard, victime d'une singulière mésaventure que j'aurais pu éviter si j'eusse usé d'un peu de jugement.

Devenu membre du club de chasse et de pêche *Les Laurentides,* j'avais fait construire un petit camp en bois rond sur le lac *Travers,* où votre mère (puisque je m'adresse strictement à mes enfants) passait avec moi d'assez longues périodes pendant la saison d'hiver. Nous entreprenions souvent de longues excursions à la raquette en quête de caribous et de chevreuils après que les premiers eurent disparu des limites du club.

Nous nous trouvions un jour sur un lac du nom de *Cap Rouge* que l'on atteignait après avoir traversé les lacs *Stafford* et *A la Vase.* Le gardien du club à cette date était un nommé Boulianne, qui connaissait à fond les particularités des lacs et des rivières de son territoire. Or il m'avait prévenu, au cas où je m'aventurerais sur le lac *Cap Rouge,* de bien prendre garde d'enfoncer dans sa décharge: elle était très dangereuse pour deux raisons: la première, c'est qu'elle se couvrait d'une couche de neige qui formait une croûte à sa surface, mais pas suffisamment résistante pour soutenir le poids d'un homme et cette neige dissimulait complètement le danger qu'elle couvrait; la seconde raison, qui n'était pas la moindre, venait du fait que le fond était un bourbier de vase molle dans laquelle on pouvait s'enliser sans pouvoir en sortir.

Mais voilà qu'en émergeant du portage qui conduit du lac *A la Vase* au lac *CapRouge,* j'aperçois une traînée(1) de loutre relativement fraîche.

Il n'en fallait pas plus pour me faire oublier ce que Boulianne m'avait dit relativement à la décharge de ce lac. A peine avis-je fait quelques pas pour voir quelle direction la loutre avait prise, que j'eus la désagréable sensation de sentir la neige s'effondrer sous moi, et que je m'affalais dans une eau glacée et bourbeuse. Un heureux instinct, lorsque je me sentis enfoncer, m'avait fait jeter ma carabine à quelques pieds sur

(1) Les chasseurs et les trappeurs ne disent pas une piste de loutre, parce que cet animal a les pattes relativement très courtes et le corps plutôt pesant pour sa grosseur, laisse sur la neige molle une empreinte qui ressemble à celle que trace une traîne sauvage, ou "tobagane", après son passage dans la neige molle.

la neige ferme et m'agripper à une branche d'aune qui se trouvait à ma portée; sans quoi je ne sais ce qui serait advenu. Je criai à votre mère, qui s'avançait pour m'aider à sortir de la situation précaire où je me trouvais, de ne pas approcher davantage, de crainte qu'elle ne subît le même sort que moi. C'est à ce moment que je réalisai le danger où je me trouvais. Une de mes raquettes était engagée dans la vase, et je sentais que je ne pouvais m'en libérer; je me trouvais en conséquence complètement immobilisé! Par un guignon de malheur, les courroies de mes raquettes étaient de celles qui s'attachaient avec une boucle en métal; et non des courroies, qui se nouent de manière à ce que l'on puisse s'en dégager par un mouvement du pied dont tous les chasseurs savent faire usage, lorsqu'une semblable occasion se présente.

Je sentais que le froid me gagnait rapidement et que je ne pourrais lutter bien longtemps dans l'impasse où je me trouvais; mais à la suite d'un effort plus violent pour me dégager, je sentis que ma raquette n'était plus retenue sous la vase et que je pouvais l'attirer à moi. Je ne pouvais cependant pas gravir la pente abrupte en bas de laquelle je me trouvais, ni atteindre le haut de l'accore de la décharge. En effet, la pente était couverte de glace et je n'avais qu'une faible branche d'aulne pour me retenir et m'empêcher de glisser dans l'eau boueuse que je voyais couler près de moi à travers la neige dont j'avais écrasé la croûte. Votre mère, qui n'avait pas perdu son sang froid, réussit cependant à s'approcher assez près de moi pour me permettre de saisir le canon de son fusil qu'elle me tendait en le retenant par la poignée de la crosse; elle empoignait un arbrisseau avec sa main libre pour ne pas être entraînée par mon poids pendant que je m'efforcais de gravir la pente qui me séparait d'elle. Enfin, Dieu aidant, je parvins à m'extraire d'une posture qui n'avait rien de rassurant ni de confortable.

J'eus certainement un soupir de soulagement quand je me sentis sur la terre ferme; mais je réalisai en même temps,

bien que mon attitude fût considérablement améliorée, que je n'étais pas encore dans une situation bien enviable: ma raquette et ma jambe droite étaient littéralement trempées, et couvertes de boue, tandis que mon linge était imbibé d'eau jusqu'à la hanche.

En dépit d'une journée ensoleillée, il faisait un froid de loup. Aussi je sentais mon linge mouillé se solidifier sur moi par l'action du froid, et nous étions à environ trois milles de notre camp. Il fallait prendre une décision et agir de suite. Votre mère entreprit de déglacer ma raquette; quant à moi, sous une épinette, du côté du soleil, j'enlevais une des trois paires de bas que j'avais dans mon chausson d'orignal sur mon pied gauche, qui heureusement avait échappé à l'immersion; j'en chaussai mon pied droit en y ajoutant, après les avoir tordus de mon mieux, les bas qui avaient absorbé leur *quantité* de boue et d'eau. Puis je chaussai mes raquettes et, clopin-clopant, avec ma raquette droite que ma femme n'avait pas réussi à déglacer complètement, je m'acheminai vers le camp, recommandant bien à votre mère de prendre son temps et de ne pas se fatiguer indûment en essayant de me suivre.

J'arrivai finalement à mon camp. Je m'empressai d'allumer le poêle que je trouvai éteint. J'avais à peine terminé cette opération, que j'entendis au dehors le bruit des raquettes de votre mère qui arrivait toute en transpiration et les cheveux ébourrifflés sur les épaules, après avoir fait un effort plus méritoire que raisonnable pour me venir en aide au besoin. Après quoi la douce chaleur du poêle me permit de me dévêtir et de changer mon linge glacé, plus confortablement que je l'avais pu faire sur la neige, au sortir de mon bain forcé. Dès que l'eau fut suffisamment chaude, je préparai un monumental *sang gris*(1) au rhum, libéralement agrémenté

(1) "Sang gris": expression canadienne, qui veut dire une décoction d'un alcool quelconque, avec de l'eau chaude, du sucre et de la muscade, mais où la quantité d'alcool prédomine!

de sucre et de muscade, qui eut le bon effet de nous faire oublier, momentanément du moins, ce que la traînée de loutre du lac *Cap Rouge* nous avait occasionné, et peut-être aussi de nous éviter quelques malencontreux rhumes, ou peut-être pis encore.

Mes voyages pendant l'hiver alternaient souvent avec des excursions pendant la belle saison à travers les lacs et les rivières dont nos forêts sont si richement et abondamment pourvues. C'était avant la venue des canots de toile et des moteurs hors bord. C'est dire que les canots d'écorce, de glorieuse mêmoire, ceux qui avaient porté les découvreurs des montagnes Rocheuses et du Mississipi, régnaient encore en maîtres. Nul doute que nous ne pouvions nous déplacer et brûler les étapes comme il est possible de le faire aujourd'hui, avec l'aide mécanique qui pousse l'univers à outrance et finit par donner le vertige à tout ce qu'elle entraîne ou sur quoi elle exerce son influence! Mais en revanche, l'ignorance de ce que l'évolution nous gardait en réserve nous laissait parfaitement satisfaits des conditions dans lesquelles nous vivions. Nous n'avions pas le bruit assourdissant des moteurs ni la vitesse folle qu'ils impriment à tout ce qu'ils actionnent; nous glissions paisiblement sur l'eau à l'aide de nos avirons plongés en cadence; et nous avions plus le temps d'admirer le paysage, qui n'avait encore que peu souffert de la défiguration introduite par l'influx de la colonisation, dont les résultats sont souvent indésirables et complexes pour celui qui aime la nature telle que Dieu l'a créée.

J'avais préparé depuis longtemps, avec un compagnon du nom de Rodolphe Dion, alors employé au greffe de la Cour Supérieure à Québec, un voyage qui aujourd'hui pourrait s'accomplir en automobile dans la vingtième partie du temps qu'il nous fallut y consacrer. C'est que, voyez vous, les conditions qui prévalaient à cette époque étaient bien différentes de ce

qu'elles sont devenues de nos jours. Nous avions décidé de monter la rivière Péribonca aussi loin que la longueur de nos congés respectifs et l'état de nos finances nous le permettraient!

Un ami mien, bien connu dans les grandes entreprises forestières de l'époque, le colonel Benjamin (Ben) Scott, qui était en même temps gérant pendant l'été du splendide hôtel de Roberval (depuis détruit par le feu), s'était chargé de nous faire construire un canot d'écorce d'environ trois brasses, en prévision de ce voyage, par les sauvages de la réserve des Montagnais de la Pointe Bleue. Il avait aussi engagé, comme guide qui devait nous accompagner, un métis du même endroit du nom de Louis Tremblay, dont la mère appartenait à la tribu montagnaise. Nous aurions difficilement pu trouver mieux. Il connaissait à fond la rivière que nous voulions explorer; excellent canotier, vigoureux, plein d'initiative, et serviable, il était aussi gai compagnon; tout était pour le mieux.

Comme ce voyage avait lieu bien avant la venue des automobiles, avant la construction des routes qui sillonnent maintenant la région du lac St-Jean, notre départ eut lieu de Roberval, par une chaude et belle matinée de la fin d'août. Notre canot était chargé à sa capacité: provisions de bouche, tente, couvertes, armes à feu, engins de pêche, ustensiles de cuisine, articles de campament etc., etc.; le tout enfin joint à notre équipement personnel aurait certainement submergé notre *plimsol mark,* si nous en eussions eu une!

Le vent d'Ouest fraîchit et la surface du lac moutonne au large. Quelques amis de notre guide sont sur la grève pour nous aider à embarquer nos bagages. Puis nous prenons nos places dans le canot: Louis (notre guide) est à l'avant, à demi assis sur la première barre; mon ami Rodolphe a pris place en avant de moi, et je suis assis sur la pince en arrière. Un dernier bonjour de ceux qui sont sur la rive, et nous répondons en brandissant nos avirons, les plongeant ensuite

pour nager vigoureusement de l'avant. Comme la brise souffle de l'Ouest, la mer est rase près du rivage qui nous abrite de ce côté; et nous exhalons le trop plein de l'enthousiasme de nos vingt ans, en appuyant sur nos avirons, en raison du besoin d'un chacun de soulever la soupape de l'exubérance de vie qui, à cet âge, ne demande que du mouvement.

Mais voici déjà la Pointe Bleue qui nous apparaît, d'abord indistincte, avec ses maisonnettes groupées autour de la chapelle de la réserve des sauvages; le magasin de la Baie d'Hudson se dégage des autres habitations, avec le pavillon de cette compagnie, qui flotte mollement à la tête d'un mât. Ce pavillon porte les lettres bien distinctes H. B. Co., qu'un loustic a interprétées comme étant *Hungry Belly Company*. L'air est rempli d'ozone: nous le respirons à pleins poumons, sentant qu'il fait donc bon de vivre.

Sur notre droite, en avant, apparaissent les montagnes bleues de Péribonca, qui se détachent du firmament; c'est là qu'il faudra nous rendre en suivant le contour du lac. Nous redoublons l'effort sur nos avirons, en pensant à la distance qui nous en sépare. Puis nous laissons sur notre gauche l'embouchure de la petite rivière *A la chasse* pour nous mettre en travers de l'estuaire de la grande rivière Aschuapmouchouan et nous approcher des terres basses où coule la rivière Ticouapi, sur les bords de laquelle nous voulons établir notre premier campement ce soir. Ici la vague commence à nous incommoder à mesure que nous laissons l'abri que le rivage nous a procuré. Mais notre brave Louis est à la hauteur de la situation. Il a le sens du canotier et sait prévoir la manoeuvre qu'il faut pour ne pas embarquer les crêtes de lames qui menacent à tout instant de sauter par-dessus le maître du canot exposé au vent; car le canot est trop lourdement chargé pour se soulever à l'encontre de la vague. Ici c'est un coup de plat d'aviron vivement donné sur une crête écumeuse, qui pourrait lui mouiller les genoux en embarquent par l'avant; un moment après, il sort presque complètement du canot pour

aller frapper un grand coup d'aviron à gauche en attirant la pince du canot de ce côté de façon à lui faire présenter l'avant à la vague ; et je le seconde de mon mieux, d'un semblable coup d'aviron à ma droite, pour faire décrire à la pince sur laquelle je suis assis une courbe en sens contraire à celle de l'avant. Louis m'encourage de la voix et du geste, en me criant : *ça va bien! on est dans l'pire! y en a pas pour longtemps!* Et la terre basse que nous avons devant nous, s'approche graduellement ; nous sommes enfin de nouveau à l'abri de la terre. C'est le commencement de la randonnée que nous avons en perspective ! La quantité d'eau que nous avons embarquée est négligeable, et nos bagages sont couverts d'une toile imperméable. Nos fronts sont trempés de sueur ; mais Louis est content de son équipage ! Folle jeunesse, ne reviendras-tu pas me donner encore une fois quelques-uns de ces passionnants moments ?...

Ici il me faut faire une digression.

Il serait bientôt temps d'établir notre premier campement pour la nuit. Mais un jeune prêtre du diocèse de Chicoutimi, du nom de Tremblay, sachant que nous serions aujourd'hui en route pour la rivière Péribonca, nous a suggéré, en nous laissant hier à la descente du convoi de chemin de fer, d'aller entendre la messe qu'il devait dire le dimanche suivant sur les bords de la rivière Ticouapi, pour un groupe de colons établis à cet endroit. Or c'était le lendemain dimanche ; force nous fut donc de continuer bravement notre route, jusqu'à l'embouchure de cette rivière qui nous n'atteignûmes qu'à la nuit close. Mais sachant que l'heure serait assez avancée lorsque nous arriverions à cet endroit, notre brave jeune prêtre nous avait dit qu'il laisserait son fanal allumé dans sa tente, afin que nous sachions où prendre terre en remontant la rivière, quand nous serions rendus à l'endroit où devait se dire la messe. Aussi tout s'arrangea comme dans les contes de fées, et la lumière qui brillait à travers la tente du jeune missionnaire s'offrit tout à coup à notre vue, au fond d'une clairière à notre gauche. L'endroit ne pouvait être mieux choisi pour

établir notre premier campement. Un terrain sec, du bois sec et du sapin frais pour nos lits ! Pendant que Louis allumait le feu pour le thé, j'allai avec mon compagnon serrer la main de celui qui nous avait donné rendez-vous à cet endroit. Il nous attendait sous sa tente et nous tendit les deux mains, comme si nous étions des amis de vingt ans, insistant pour que nous prissions une bouchée sur le pouce ; mais nous l'informâmes que notre savant *Vatel* avait déjà allumé son feu pour notre repas du soir ; l'heure était d'ailleurs assez avancée pour faire nos préparatifs pour la nuit, si nous voulions être debout le lendemain matin pour la messe.

J'ai gardé jusqu'à aujourd'hui, bien gravée dans ma mémoire, la figure de sympathie de ce courageux lévite, qui consacrait ainsi le meilleur de sa jeunesse au bien spirituel des braves gens avec lesquels nous devions faire connaissance le lendemain. C'était un grand jeune homme d'une taille bien découpée, leste et bien pris. La vie semi-sauvage qu'il menait pour exercer son ministère, voyageant continuellement, tantôt en voiture, tantôt en canot, souvent à pied à travers les sentiers de la forêt, l'hiver, franchissant ces mêmes distances à la raquette, afin d'aller d'un groupe de colons à l'autre faire entendre la parole de Dieu et administrer les secours spirituels que leur éloignement de la civilisation rendait sans cela physiquement et matériellement impossibles : cette vie au grand air, exposée sans cesse aux intempéries des saisons, lui avait bronzé le teint comme un véritable coureur de bois ; et il en avait la désinvolture.

La chaude et brillante lumière du soleil à travers la tente nous éveilla à bonne heure le lendemain matin. Un plongeon au sortir de la tente, dans l'eau claire et froide de la Ticouapi, et nous sommes prêts pour le déjeuner, affamés comme des loups. Les tranches de bacon qui rôtissent dans la poële et l'odeur alléchante qui s'en dégage dépassent de cent coudées les combinaisons les plus savantes des artistes de l'art culinaire ! Mais voilà des embarcations qui apparaissent en amont

de la rivière et descendent lentement à la file, aidées par le courant. Ce sont les colons de Ticouapi, qui plus tard seront les paroissiens de St-Méthode, un florissant village groupé près de l'endroit où nous sommes, et auront des autos pour les conduire à leur église. Mais pour le moment, les canots d'écorce, les *dug-out* (1), les chalands et bateaux plats de toute description font l'office d'autos! Une foule aux couleurs bigarrées remplit ces embarcations qui viennent tour à tour prendre terre près de notre campement. La conversation s'engage de part et d'autre; les formalités de présentation ne sont ni longues ni grandiloquentes dans la forêt. L'on cause du temps qu'il fait, des défrichements environnants et des récoltes, lorsqu'une voix de stentor, qui remplace la cloche du clocher du village, crie à tue-tête: approchez, approchez! On est prêt pour la messe! C'est le *factotum*, le compagnon du missionnaire dans sa vie errante, qui nous invite de la sorte au service divin. C'est un robuste gaillard, d'un âge avancé, grisonnant, qui a passé sa vie dans la forêt: tour à tour, homme de chantier, chasseur, trappeur et canotier; puis il est devenu le majordome attaché à la personne du curé ambulant. Il est son guide dans la forêt, son sacristain pour préparer le service religieux, maître des cérémonies du culte et servant de messe.

Tout le monde obéit à l'appel et l'on prend place devant un camp en bois rond, dont la porte et les deux fenêtres latérales sont ouvertes. L'autel est dressé au fond du camp, et l'on peut suivre les phases de la messe par les ouvertures du temple. Le curé et les proches voisins ont enjolivé le sanctuaire improvisé, avec des guirlandes de courants sauvages et de fleurs des bois et des champs.

Scène touchante, qui rappelle les commencements de notre colonie; tableau émouvant dans sa simplicité où l'âme peut se détacher de la terre et s'élever vers son créateur sans qu'aucune considération mondaine puisse l'en distraire! Une courte allocution de l'officiant dans un langage simple, sans apparat

(1) "Dug out", canot creusé dans un tronc d'arbre. =Pirogue

ni métaphores, va droit au coeur de ces rudes enfants des bois, retrempe leur courage, fortifie leur foi vive.

A l'issue de la messe, le missionnaire se mêle aux assistants, dit un bon mot à chacun, fait une caresse aux enfants: la solution de l'étrange et mystérieux problème de la survivance fançaise et religieuse dans notre race apparaît vivement à nos yeux et frappe notre esprit, par la beauté, l'exactitude et la simplicité du tableau.

J'ai lu quelque part que la vie est un continuel départ: ma foi, plus j'avance dans la vie, plus je crois qu'il y a du vrai dans cette pensée. Nous venions de nous rencontrer par hasard avec des gens qui nous étaient parfaitement étrangers il y a un instant, mais que les circonstances et l'ambiance avaient déjà rendus sympathiques les uns aux autres: et il faut que tous se séparent de suite en prenant des directions toutes différentes, pour des considérations aussi différentes en soi, mais résultant de l'inexorable et inéluctable sort qui le veut, qui le décide et qui gagne son point.

Le canot est donc mis à flot, nos bagages y sont soigneusement arrimés; la tente que l'on vient de détendre couvre le tout, et nous faisons nos *à Dieu vat* respectifs. Une dernière poignée de main au brave missionnaire, dans laquelle nous glissonns de quoi faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne, la patronne des voyageurs canadiens, afin qu'elle nous protège dans notre excursion qui sera peut-être semée d'aventures plus ou moins dangereuses, d'événements bizarres et variés. Nous prenons notre place dans le canot: une légère poussée du fond avec nos avirons, et nos bras, bien reposés après le sommeil réparateur de la nuit précédente, se tendent d'un commun accord sur l'aviron par le besoin de mouvement. Le canot est trop lourdement chargé pour bien répondre à nos efforts; cependant le courant aidant, nous avons bientôt défait les quelques milles qui nous séparent du spacieux estuaire de la rivière Mistassini où se déverse la Ticouapi.

Mais ici la scène change. A peine sommes-nous entrés

dans les eaux de la Mistassini que nous apercevons la surface du lac St-Jean couverte de moutons! (1) Il vente grand frais du sud-ouest, et notre canot chargé comme il l'est, n'est pas précisément en état de porter sûrement *César et sa fortune*, ni d'affronter la vague telle qu'elle se déploie sur les hauts fonds de l'entrée de la Mistassini, qu'il nous faut traverser pour continuer notre route. Aussi, faisant contre fortune bon coeur, nous inclinons vers la rive, pour choisir un endroit où nous pourrons installer notre tente en attendant que les eaux du lac St-Jean deviennent moins courroucées.

Louis pose en oracle et nous fait comprendre que si nous voulons franchir la distance qui nous sépare de l'entrée de la Péribonca sans essuyer des retards que nos congés limités ne nous permettaient pas, il faut, de toute nécessité nous résigner à nous aventurer la nuit, vu que le vent tombe généralement avec le coucher du soleil. La distance qui nous sépare de Péribonca est d'à peu près douze milles à vol d'oiseau; mais notre prophète nous conseille de multiplier ce chiffre par deux, lorsqu'il s'agit de voyager en canot la nuit, le long d'un rivage bordé par la forêt vierge, où les atterissages, s'il devient nécessaire d'en faire, doivent s'accomplir avec grand soin, prudence et circonspection, si l'on veut éviter de fâcheux contretemps; car il faut bien ne pas perdre de vue qu'au temps dont je parle il n'y avait pas encore le moindre défrichement le long du lac St-Jean entre les rivières Mistassini et Péribonka; et c'est précisément le parcours qu'il nous fallait entreprendre la nuit pour arriver à notre but. La journée se passa donc à flâner et à dormir, en vue de la nuit qu'il nous fallait passer en canot, où, tout probablement, nous aurions à accomplir un travail quelque peu outrancier.

Nous constatâmes avec le coucher du soleil que notre guide avait parlé très pertinemment. Nous pliâmes bagage en conséquence et nous nous mîmes en travers de la large embou-

(1) Expression qui veut dire que la crête de la vague se brise en écume sous la pression du vent.

chure de la rivière Mistassini. A un demi-mille de terre, nous rencontrons des hauts fonds de sable qui ne nous laissent pas assez d'eau pour flotter notre canot. (1) Il faut enlever nos chaussures et soulager notre embarcation de la pesanteur de notre poids, la conduisant à la cordelle. Quelques cents pas, pieds nus sur un sable fin et dans l'eau presque tiède, c'est un vrai plaisir! Dès que la profondeur augmente nous prenons de nouveau place dans le canot.

Le crépuscule fait bientôt place à la nuit et, au départ, l'on aperçoit indistinctemenet les lumières électriques de l'hôtel de Roberval; puis elle disparaissent peu à peu. Nous nous tenons à une prudente distance du rivage pour éviter les arbres renversés et submergés ou les autres obstacles invisibles de la nuit. La lassitude nous gagne graduellement et nous décidons sans une voix dissidente de mettre pied à terre à minuit, pour étendre nos membres recoquillés par la position exigée dans le canot, et afin de prendre un peu de nourriture avant de continuer notre route. Il fait noir comme dans une tombe et les lumières électriques portatives n'étant pas encore inventés (flash light), il nous faut quelques minutes à tâtons pour nous installer. L'écorce blanche d'un bouleau attire heureusement l'attention de Louis, qui a bientôt fabriqué une torche avec cette écorce: grâce à cet appareil primitif qui éclaire temporairement, mais suffisamment la situation, nous pouvons découvrir quelques fagots qui nous permettent d'allumer du feu et de faire bouillir un peu d'eau pour le thé. Une grillade de lard salé, rôtie la veille, nous semble avoir une saveur particulièrement alléchante, après cinq heures bien employées sur l'aviron! Le temps d'allumer une pipe et nous avons de nouveau les muscles tendus à leur capacité sur nos avirons qui nous semblent de plus en plus pesants. Mais Louis nous avertit que le temps est mal choisi pour nous abandonner à des considérations biologiques sur la dégénéres-

(1) Le niveau du lac St-Jean ayant depuis été rehaussé de plusieurs pieds par le barrage de la grande décharge, cette pénurie d'eau à l'entrée de la Mistassini n'existe plus.

cence des muscles qui ont trop fonctionné : le vent d'ouest pourrait bien nous arriver avec le lever du jour avant la solution de notre thèse, ce qui nous contraindrait de chercher un abri avant d'avoir atteint l'entrée de la rivière Péribonca ; celle-ci semble s'éloigner de nous à mesure que nous redoublons d'efforts pour nous en approcher. Mais voici une barre blanche indécise qui semble couper la ligne d'horizon dans l'est. C'est évidemment l'avant-coureur du lever du jour qui s'annonce. Grâce à Dieu, le vent n'a pas encore fait son apparition. Nous laissons sur notre gauche de hautes falaises de sable qui descendent à pic dans l'eau profonde : pas le moindre rivage où il soit possible d'aborder à leurs pieds. Il ne ferait donc pas bon de se faire surprendre à cet endroit par la vague venant du large ; aussi faisons-nous un dernier effort pour franchir ce rivage inhospitalier, et nous voilà enfin dans la spacieuse embouchure de la grande rivière Péribonca, qui se présente en amont devant nous. La barre vaporeuse et indécise que nous avions devant nous il y a un instant a fait place à un radieux lever de soleil, et si je n'étais pas si brisé par la fatigue éreintante que nous a causée le travail de galériens de la nuit qui vient de se terminer, je goûterais assez la scène grandiose qui s'offre à notre vue pour m'écrier : *Aurore, saluons-nous!!!*

Mais le moment n'est pas propice à donner libre cours à l'enthousiasme que m'inspire la beauté de la nature qui nous environne. D'ailleurs l'impitoyable Louis ne partage en rien l'admiration qui me fait pâmer d'aise devant la grandeur du tableau que dessine la timide mais fraîche lumière du soleil levant sur les montagnes qui s'offrent à notre vue ; et, tout à ses responsabilités de guide de l'expédition, il se contente de nous faire remarquer que le courant du majestueux cours d'eau dans lequel nous venons d'entrer retarde incontestablement notre mouvement de l'avant, et qu'il nous faut nager plus vigoureusement si nous voulons atterrir sur la pointe formée par la jonction de la petite rivière Péribonka, qui se

jette dans sa grande voisine à quelques centaines de verges devant nous. Si nous étions encore au temps où les galères à trois rangs de rames voguaient sur les mers, je le proposerais comme garde-chiourme, le scélérat!...

Comme le savant Louis l'avait prévu, le vent s'élève avec le soleil; la surface du lac commence à se rider, signe précurseur du vent qui va bientôt rendre la navigation en canot sur le lac sinon dangereuse, du moins difficile; et nous réalisons que la fatigue de la nuit précédente valait bien la peine qu'elle nous a coûtée.

L'endroit choisi pour notre campement ne pouvait mieux convenir. Un bouquet de sapins verts va nous permettre de lever notre tente à l'ombre et nous fournir un tapis pour dormir à notre aise malgré que la journée s'annonce pour la chaleur. Notre canot est bientôt couvert de branches vertes, pour que l'ardeur du soleil ne fasse pas fondre la gomme qui recouvre les coutures. Le feu est allumé et notre incomparable Louis s'apprête à nous faire cuire des tranches de lard salé mêlées d'oignons et de pommes de terre, avec toute sa science culinaire. C'est le restant de nos pommes de terre qui va y passer; car il est hors de question d'emporter une provision de ces précieux tubercules dans un voyage comme celui que nous entreprenions; leur volume est trop encombrant pour se transporter à dos d'hommes dans les nombreux portages qu'il nous faudra faire pour franchir le grand nombre de cascades et chutes que nous rencontrerons au cours de notre voyage.

Après le copieux déjeuner que nous avait préparé notre savant cuisinier, nous oubliâmes bientôt sur un lit de branches de sapin les fatigues de la nuit; et ce n'est que tard dans l'après-midi que nous nous éveillâmes.

Deux trappeurs de la rivière à la Pipe venaient d'allumer leur feu près de notre campement. Comme les formalités d'introduction, de présentation et de déclinaison de titres, ne sont pas de rigueur dans le bois, nous fûmes de suite en pays de

connaissance avec les nouveaux venus; ils nous expliquèrent qu'ils avaient bien pris garde de faire aucun bruit pour ne pas nous éveiller, réalisant sans doute que nous avions voyagé pendant la nuit. Ils nous informèrent qu'ils étaient en route pour aller visiter des pièges à ours qu'ils avaient tendus dernièrement, en amont de la petite rivière Péribonca.

Quand vint l'heure de préparer le souper, ils nous offrirent gracieusement de partager avec eux deux très beaux brochets qu'ils avaient pris à la trôle, (1) chemin faisant de la rivière à la Pipe vers l'endroit où nous étions. L'offre fut acceptée avec l'entente que le reste du menu serait fourni à même nos provisions. Louis s'acquitta de sa tâche de cuisinier avec son talent coutumier. Les filets de brochet roulés dans la farine et rôtis à point, dans la poële à frire, avec des grillades de lard salé, devinrent d'un jaune riche et brillant; elles auraient figuré avec avantage sur la table d'un roi. De copieuses libations de thé *ad libitum* arrosèrent le tout. Et nous nous rangions autour du feu pour fumer nos pipes et les goûter comme seuls savent le faire ceux qui mènent la vie des bois.

Mais nos nouveaux camarades ne paraissaient pas en liesse. Je m'aperçus qu'ils lorgnaient avec un oeil d'envie nos torquettes de tabac américain, que nous hachions avec le soin que les vrais fumeurs prennent plaisir à déployer dans l'opération; aussi je crus bon d'offrir ma torquette à mon voisin, après avoir tranché ce qu'il me fallait pour bourrer ma pipe; histoire d'échanger le goût de chacun de nos tabacs! Ah! monsieur, me dit mon nouvel ami, *c'est pas de r'fus!* (2) Imaginez donc que nous n'avons plus de tabac et que nous en sommes réduits à fumer de l'écorce de harres rouges ou *Kinikinnick*, comme les sauvages appelaient ce substitut du *pétun*.

(1) Trôle: ligne traînante.

(2) "Pas de r'fus". Manière de s'exprimer très en vogue chez les gens des bois, qui, dans ce cas-ci, veut dire: j'ai bien garde de ne pas accepter votre politesse!

Ce n'eût certes pas été humain, mais contraire à tous les us et coutumes des gens des bois que de laisser des camarades dans un tel dénuement. De plus, mon ami Rodolphe, et moi aussi, avions paré à pareille éventualité: car pour celui qui connaît les coureurs de bois et leurs habitudes, le fait de se trouver en voyage dans la forêt sans tabac, c'est presque la mort! Nous étions donc heureusement en mesure d'aider un tant soit peu ces braves gens en leur donnant quelques torquettes de tabac, sans courir le risque de nous trouver à notre tour dans un semblable dépourvu! Aussi je laisse à l'imagination de mes lecteurs de conjecturer avec quelle gratitude fut accepté ce secours aussi inattendu qu'inespéré.

Le tabac et la bonne humeur aidant, les heures passèrent bien vite pendant la soirée: exploits de chasse, pêches miraculeuses, prouesses dans la descente des rapides en canot, chacun fournissait son récit, lorsque l'un de nous fit remarquer qu'il fallait penser au départ à bonne heure le lendemain matin. Nos voisins n'ayant pas de tentes, et la nôtre étant de dimension insuffisamment grande pour leur offrir de la partager avec nous, ils renversèrent leur canot de telle façon que l'intérieur fît face au feu; ils placèrent quelques branches de sapin en-dessous de cet abri primitif et s'y couchèrent pieds à pieds pour y dormir comme des bienheureux.

Après une journée et une nuit de repos complet, nous nous sentions alertes et en bonnes conditions pour continuer notre route. Nos amis les trappeurs s'embarquèrent de leur côté après nous avoir souhaité bon voyage et nous leur rendîmes la pareille, leur souhaitant bonne chance dans leurs trappes. Le vent d'ouest, soufflant grand frais, nous poussa rapidement de l'avant en dépit du fort courant que nous avions à remonter. Louis eut l'heureuse idée d'employer la tente comme *voile de fortune arrière;* (1) elle nous aida considérablement à fran-

(1) Voile pour courir vent derrière, enverguée parfois sur la vergue barrée. Cette voile est aussi appelée misaine de fortune, hissée par les petits bâtiments qui ont vent arrière.

chir les neuf milles qui nous séparaient de la première chute que nous devions contourner par terre en portageant armes et bagages. Le panorama de cet endroit n'avait pas encore été gâté par le déboisement, qui, à ce que l'on me dit, en a complètement changé l'aspect depuis.

Le florissant village de Honfleur, devenu célèbre par le roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, était encore dans le néant à cette époque, et n'avait pas, Dieu merci, remplacé la nature sauvage qui nous environnait au moment dont je vous parle; nous étions au pied de la chute alors connue sous le nom des Neuf milles.

A partir de cet endroit, notre voyage n'a été qu'une suite de portages qu'il nous a fallu faire pour franchir les chutes et les cascades qui barraient constamment notre chemin et dont les principales étaient: *Les Crans Serrés,* la *Chute à Willie,* la *Chute à McLeod,* le *Rapide de la Savanne,* la *Chute des Jésuites* et finalement la *Chute au Diable,* dont la masse d'eau plonge trente pieds à pic, en s'abîmant sur les quartiers de roc qui forment le fon du bassin.

Quelques heures de plus, en amont de cette dernière chute, nous aperçumes sur notre droite l'entrée du lac Tsitigama, dont les eaux se mêlent à celles de la Grande Péribonca: une belle nappe d'eau d'environ huit milles de longueur, par une moyenne d'un mille de largeur. A certains endroits, les rivages de ce lac étaient couverts de joncs et de foins de marais (gesses), au bord desquels nous prîmes des brochets, beaucoup plus grands que je n'en ai vus ailleurs; mais leur chair était coriace et loin d'avoir le goût aussi fin que celle de leurs congénères de quatre à cinq livres. L'aspect général du pays environnant était sauvage et montagneux. L'on m'informe qu'il est maintenant possible d'atteindre ce lac en automobile, ce qui, je puis vous l'assurer, n'aurait certainement pas pu se faire à l'époque où je l'ai visité.

C'est à un mille de ce lac qu'a forcément atterri, le 26

octobre 1910, le ballon America II, monté par deux aéronautes américains, Hawley et Post.

Ici, bien à regret, il nous fallut revenir sur nos pas, de crainte d'outrepasser la limite de nos congés respectifs. La descente de la rivière s'effectua dans le quart du temps que nous avions pris pour en remonter le courant. Il fallut portager de nouveau toutes les chutes et les cascades que nous avions passées en montant, moins le rapide de *La Savane* que l'on sauta en canot (1). Mon ami Rodolphe, qui ne goûtait pas précisément ce genre de sport, s'offrit généreusement d'alléger le canot de son propre poids, et de plus se chargea d'un paqueton de bonne dimension qu'il transporta sur son dos dans le portage; cependant Louis et moi descendions comme un trait le fort courant et les eaux brisées par les rochers à fleur d'eau que l'on y rencontre tout le long du parcours.

Nous venions un jour de mettre pied à terre quelque part en aval de la rivière Alec qui se jette dans la Péribonca, et nous étions en train d'allumer notre feu pour prendre une bouchée sur le pouce, lorsque j'entendis notre guide pousser une exclamation en langage sauvage, qu'il possédait très bien; et j'aperçus en même temps un canot monté par trois personnes qui s'approchait de l'endroit où nous étions. Ces trois voyageurs, comme nous l'apprîmes par la suite, avaient remonté la petite rivière Péribonca sur un parcours d'une cinquantaine de milles, et traversé une chaîne de lacs connue du doyen des canotiers du lac St-Jean, le vieux père Patrick Clery: il agissait en ce moment comme guide d'un professeur de théologie, D.D. (Doctor of Divinity) de l'Université de Pennsylvanie; celui-ci occupait le milieu du canot qui venait de prendre terre près de nous. L'autre canotier était un sauvage montagnais de la réserve indienne de la Pointe Bleue et se nommait Daniel Siméon.

(1) En langage de canotier, l'on dit "sauter," au lieu de descendre, un rapide en canot.

Au temps de la navigation à voile sur l'océan, la rencontre d'un bâtiment en mer était toujours considérée comme un événement important du voyage; je puis ajouter qu'au temps dont je vous parle, la rencontre de voyageurs en canot dans les endroits éloignés de la civilisation, et plus ou moins faciles d'accès, produisait le même effet. Aussi insistâmes-nous auprès des nouveaux venus pour faire les honneurs de cette rencontre fortuite.

Comme notre feu était déjà allumé, il était de bon aloi de demander aux arrivants de partager notre modeste menu, qu'ils parurent accepter avec plaisir. Mon ami Rodolphe, qui était un grand pêcheur, se chargeait de voir à ce que notre garde manger ne fût jamais désempli de poissons, notre principale denrée alimentaire; et Louis était toujours à la hauteur de la circonstance en pareille occasion. Les deux guides du professeur de théologie qui venait d'accepter notre invitation étaient de ses amis: aussi tenait-il à leur montrer que lui et ses *boss,* comme il se plaisait à nous appeler, savaient vivre suivant les coutumes reconnues et courantes dans les bois en semblable occurence. En un clin d'oeil il avait vidé et préparé une brochette de truites, des filets de brochets pour nos invités et il disposait d'un supplément d'eau bouillante pour échauder le thé; car le thé semble avoir été depuis longtemps le breuvage le plus accrédité auprès des sauvages et des coureurs de bois.

Le vieux proverbe canadien qui veut que *bon feu et bonne mine sont la moitié de la vie* avait certainement cours à ce moment-là! La bonne humeur, l'air des montagnes et l'exercice de l'aviron aidant, nous avions tous un appétit carabiné et nous fîmes honneur à tout ce que l'irrésistible Louis mettait devant nous. La conversation non plus n'a pas le temps de tarir dans ces rencontres; nous nous rendons compte réciproquement des points saillants de nos odyssées respectives: la chasse, la pêche, les portages, leur longueur et leur nature, puis les moustiques... Ah! voilà un beau sujet, et il

y a beaucoup à dire sur le compte de ces myriades de vilaines petites bêtes, qui prennent un cruel plaisir à tourmenter incessamment le corps des malheureux voyageurs; sans compter le préjudice qu'ils causent à l'âme de ceux qui n'ont pas la résignation chrétienne suffisamment développée pour offrir les tourments qu'ils endurent en expiation des turpitudes et iniquités dont ils ont pu se rendre coupables dans le passé, le présent et qu'ils commettront encore sans doute dans le futur. Tout cela est d'autant plus cuisant qu'il n'y avait pas, à l'époque dont je vous cause, les nombreux et ingénieux antidotes inventés depuis pour combattre les morsures de ces voraces petites bêtes capables de percer la peau la plus cornée, fût-ce la cuirasse d'un crocodile, et qui infestent complètement la forêt pendant la saison chaude. De notre temps, il fallait se contenter, pour se protéger autant que faire se pouvait, des moyens les plus primitifs, ce qui se réduisait à s'enduire le visage et le cou de la graisse d'une couenne de lard; quitte à recommencer l'opération chaque fois qu'une transpiration abondante faisait disparaître la graisse que la couenne y avait laissée!

Mais je me perds en digressions!...

Revigorés par la succulente cuisine de Louis, nous reprenons nos places dans chacun des canots; il est cependant hors de question de naviguer de concert avec nos hôtes. La vigueur des coups d'aviron du père Cléry et de son compagnon Daniel Siméon rend la chose impossible à notre endurance physique; aussi se dérobent-ils rapidement à notre vue en aval de la rivière.

Nous dévalons tout de même assez rapidement pour finalement arriver au niveau du lac St-Jean, au pied de la cascade des *Neuf Milles*. Nous avons ici un soupir de soulagement à la pensée que nous avons enfin fini les portages et que nous pouvons enfouir nos colliers dans nos sacs; ils ne seront plus requis et nous ne nous chargerons plus comme des bêtes de

somme en transportant nos *paquetons* (1) par terre pour éviter les chutes et les cascades qu'il nous a été impossible de sauter en canot.

Nous trouvons ici intacte la cache de provisions que nous avions soigneusement mise à l'abri de la vermine des bois, lorsque nous passâmes par cet endroit en remontant la rivière; ce qui est fort heureux, vu que notre "lardier" commençait à diminuer sensiblement. Puis nous établissons notre campement à l'embouchure d'une petite rivière connue sus le nom de rivière Noire, qui mêle ses eaux à celles de la Péribonca au pied de la cascade des *Neuf Milles.*

J'eus l'occasion de juger ici de la mémoire des lieux et de la sagacité étonnante, innée chez certains coureurs de bois. Notre vaillant Louis nous dit qu'il avait laissé, quelque part le long de la petite rivière à la gueule de laquelle nous étions campés, le couteau de poche qu'il avait sur lui le printemps de l'année précédente, lorsqu'il servait de guide à un inspecteur de *garde-feu* (2), en tournée d'inspection. Nous laissâmes l'ami Rodolphe en train de nous pêcher une brochette de truites de ruisseau pour le souper; et je suivis Louis, curieux de voir le résultat de ses recherches. Il s'enfonça dans le bois droit devant lui, sans s'occuper de suivre les méandres de la rivière. Il marcha à peu près une demi-heure, sans suivre aucun sentier ou se guider par des entailles sur les arbres, comme le font souvent les coureurs de bois pour suivre une direction en forêt; puis je m'aperçus que mon guide inclinait à droite, évidemment pour s'approcher du cours d'eau auprès duquel il avait passé une nuit, seize mois auparavant. Nous vîmes en effet le ruisseau (car à cet endroit il ne méritait pas le nom de rivière), près duquel il me dit qu'il avait passé

(1) "Paqueton", en langage de canotier, veut dire: les colis de toute espèce retenus par les bras du collier, dont le poids repose sur la tête et les épaules de celui qui fait portage.

(2) "Garde-feux", employés du Département des Terres et Forêts qui surveillent le danger, et le signale, au cas de besoin, pour demander assistance et empêcher l'incendie de se propager dans la forêt.

la nuit à la belle étoile avec celui qu'il guidait à cette occasion. Il n'y avait en conséquence pas le moindre vestige de campement ou de feu de bivouac.

Je commençais déjà à douter quelque peu de l'habilité de mon chercheur de couteau, et surtout j'avais fort envie de lui laisser savoir sans ambages que je ne le bénissais pas de m'avoir traîné à sa suite à travers des terrains et des broussailles impénétrables sans autre résultat que de se payer ma tête, quand il me montra sans le moindre jactance l'objet de sa recherche, dont le bout de la lame était plantée dans un arbre. Le couteau était tellement couvert de rouille qu'il avait à peine conservé sa forme, à l'exception de la pointe de la lame qui était demeurée enfoncée dans l'arbre durant ce laps de temps. Naturellement je dus changer mon appréciation à l'égard de mon digne guide.

Notre voyage tirait à sa fin. A moins de circonstances imprévues, nous devrions atteindre demain les rives du lac St-Jean; aussi les conjectures vont leur train, à savoir si nous aurons la bonne fortune que le bateau à vapeur, qui fait le cabotage et le remorquage de bois flotté sur le lac, sera à l'entrée de la Péribonca, pour nous permettre de prendre passage à son bord et nous éviter de faire de nouveau le tour du lac à l'aviron.

Evidemment nous avons de la chance. Le *Péribonka*, tel est son nom, un grand bateau à roues, d'environ quatre-vingts pieds de tête en tête, est en train de préparer la remorque de plusieurs milliers de billots de bois flotté, encerclés par une chaîne de billes connue en terme forestier sous le nom de boom (estacade en français). La vue du bateau, que nous apercevons à distance, nous fait redoubler nos efforts pour l'ateindre avant son départ. Tout marche comme dans le meilleur des mondes; et notre canot est bientôt hissé à bord, de même que la pacotille et le personnel qu'il contient, et on nous dépose le lendemain matin à notre point de départ de Roberval. Puis le convoi du chemin de fer du Québec et Lac

St-Jean que nous prenons le même soir nous ramènera à Québec, brûlés par le soleil, revigorés par le grand air, l'exercice et la saine vie des bois; et nous avons un désir endiablé de recommencer les mêmes aventures dès la prochaine occasion. Louis, auquel nous nous sommes attachés pendant le voyage par ses services dévoués et sa bonne humeur, est venu nous faire ses adieux au départ du convoi, et nous avons échangé de part et d'autre l'espoir de nous rencontrer de nouveau dans les mêmes circonstances. Pourquoi la chance, qui nous a si bien servis jusque-là, n'a-t-elle pas permis la réalisation du plaisir anticipé de cette nouvelle rencontre?

Quant à mon excellent ami Rodolphe, il m'a quitté hélas! depuis bien des années; il est parti pour les heureux pays de chasse d'où personne ne revient pour nous informer de la quantité et de la qualité du gibier qu'on y rencontre; aussi est-ce du fond du coeur que je fais des voeux ardents pour que la terre lui soit légère.

Je n'en finirais plus s'il me fallait vous raconter séparément les péripéties des différents voyages que j'ai eu l'occasion de faire pendant ma jeunesse; et la répétition d'incidents de même nature deviendrait monotone. Cependant avant de clore ce sujet, il me semble que je pourrais vous intéresser quelque peu en vous causant d'un prototype, dont le semblable devient assez rare de nos jours, si toutefois il en existe encore. C'était un métis du nom de Launière, dont le père était acadien, et la mère appartenait à la nation maléchite qui habitait autrefois la région arrosée par la rivière Tobique dans la province du Nouveau-Brunswick. Il était d'un âge assez avancé lorsque je l'ai connu, et, comme ses congénères d'ailleurs, il était difficile de déterminer l'exact nombre d'années qu'il pouvait avoir à son crédit.

J'eus l'occasion de faire plusieurs voyages avec lui, tant en canot qu'en raquettes. Il me racontait qu'il appartenait à l'une des rares familles sauvages du Nouveau-Brunswick qui était restées attachées à la religion catholique, en dépit du

fait que la nation maléchite n'avait pas eu de missionnaire catholique pendant nombre d'années, et que les secours de la religion chez eux avaient été presque exclusivement administrés par des ministres protestants. Il avait cependant été baptisé par un prêtre catholique. Mais vint l'âge de la première commuion; ne pouvant trouver de missionnaire catholique qui pût instruire ses deux garçons, qui se nommaient Michel et François, leur père décida de les faire adopter par la tribu abénaquise dont la plus rapprochée de chez eux était celle de Bécancour sur le fleuve St-Laurent, presque en face des Trois-Rivières. Or il n'y avait à cette époque aucune communication par chemin de fer entre les provinces du Nouveau-Brunswick et Québec. Le père et ses deux fils durent en conséquence entreprendre cette randonnée à travers la forêt.

Un voyage d'une pareille envergure et la raison pour laquelle il fut effectué démontrent assez éloquemment ce que pouvait être la mentalité de cette famille. Tout s'arragea tel que projeté. Michel et François Launière furent accueillis par le chef de la tribu abénaquise et devinrent membres de cette tribu, dont ils apprirent bientôt la langue et adoptèrent les usages et les coutumes.

Je n'ai pas connu Michel, mort depuis quelques années quand j'engageai son frère François comme guide dans une de mes expéditions. Je fis subséquemment avec lui une couple de voyages dans le nord de la forêt de l'Etat du Maine; et j'avais en outre, pour m'accompagner dans ces deux expéditions, le meilleur et le plus agréable compagnon que je pouvais désirer. C'était Archibald Fraser, plutôt connu sous l'abréviatif d'Archie, fils de feu William Fraser de son vivant Seigneur de la Rivière du Loup.

Il était le type parfait du chasseur et du coureur de bois. De haute taille, bien découplé, d'une force et d'une endurance extraordinaires, il regardait toujours la tâche la plus ardue comme étant sienne. Sa descendance des anciens montagnards écossais de l'avant-dernier siècle se peignait sur le vif dans

sa stature, son physique et sa démarche virile. Le baron de St-Castin, devenu chef de la tribu abénaquise au cours de la domination française, l'eût envié pour son apparence extérieure, qui frappait si vivement l'imagination des sauvages à cette époque.

Il était excellent tireur et bon juge des distances; je l'ai vu faire des coups merveilleux avec la lourde carabine *Ballard* 45-70. Il avait aussi un oeil excellent pour distinguer la faune à travers les branches et le feuillage. Il abattit un jour devant moi un superbe caribou qu'il s'était efforcé de me faire voir pour me permettre de le tirer, mais dont la ramure était tellement semblable aux branches, derrière lesquelles il se trouvait, que je ne pouvais le distinguer. Comme nous étions à ce moment trop loin en forêt pour sortir l'animal sans l'écorcher et le dépecer, nous eûmes l'occasion de constater avec quel soin et quelle précaution les sauvages tirent parti de la carcasse pour que rien ne soit perdu. La démonstration que nous fit le père Launière sur ce sujet mérite certainement d'être relatée. La langue de l'animal, que j'ai si souvent vu négliger de faire servir à l'alimentation, est cependant très savoureuse et agréable au goût lorsqu'elle est bouillie à point. Tous les os, surtout ceux des pattes, sont broyés à coups de tête de hache et mis dans une chaudière pour bouillir toute une nuit, avec les bajoues, le foie et les tissus cartilagineux qui peuvent être extraits sans abîmer la chair. Comme la moëlle vient à la surface lorsque l'eau bout, on la recueille pour la laisser froidir; le reste du bouillon, en se refroidissant, laisse une couche de gras à la surface, que l'on enlève aussi pour faire fondre avec la moëlle que l'on a eu le soin de hacher aussi fin que possible. Lorsque le tout est fondu, on le verse dans un récipient quelconque; et ce mélange devient d'une blancheur réellement appétissante, moins les petits grains de moëlle qui restent d'une couleur jaune foncé et font ressortir la blancheur de la graisse. Le résultat est un véritable pâté de foie gras délicieux au goût et tout-à-fait exquis.

Notre bon père Launière joignait à son talent d'économie domestique un art culinaire vraiment merveilleux, si l'on considère qu'il n'avait pour la cuisson qu'un petit poële en tôle d'environ vingt-deux pouces de longueur par à peu près dix-huit de largeur. Il ne dormait la nuit que par sauts et par bosses, et en profitait pour faire cuire ce que l'alimentataion du parti commis à ses soins requérait. Son manque de sommeil avait pour nous l'immense avantage de nous procurer des nuits d'un repos non interrompu, vu qu'il ne laissait pas éteindre le poële; et même les non initiés à ce mode de vie sous la tente l'hiver comprendront facilement que l'abri de toile, par un vent froid au-dessous de 0° Farh., devient quelque peu précaire dès que le poële s'éteint. Aussi nous considérions que nous vivions en vrais sybarites. Ajoutez à cela que mon ami Archie était pourvu dans ces expéditions de la peau d'un caribou qu'il avait précédemment tué, et qu'il étendait la dite peau le poil en-dessus, sur les branches de sapin qui nous servaient de lit. Cet arrangement, à part de nous isoler complètement du froid de la neige en-dessous de nous, avait l'avantage de nous procurer la chaleur du poil bien fourni dont cette peau était couverte.

Comme il était hors de question d'emporter du pain dans ces expéditions, vu le volume que le pain aurait occupé sur nos *sleighs* (traîneaux), nous le remplacions par des biscuits de matelot, qui requéraient un espace cubique beaucoup moins volumineux que le pain. Pour varier la monotonie de la consommation des biscuits, notre cuisinier préparait un substitut qui était connu par les gens des bois sous le nom de *flap-jacks*, que la science médicale ne recommandait pas, je crois, aux estomacs délicats. Voici en quoi il consistait. C'était une pâte simplement delayée à l'eau, que l'on façonnait en rond selon la dimension de la poële dans laquelle on la faisait cuire. Cette pâte, ou plutôt ce "beignet", puisqu'il cuisait dans la graisse, dont on dosait généreusement la poële avant d'y déposer la pâte, qui avait généralement un pouce d'épaisseur,

sortait de la cuisson colorée d'un jaune doré réellement appétissant! Mais là finissait le charme de son atrait. Sa lourdeur et la difficulté de sa mastication ne pouvaient convenir qu'à des gens qui vivaient continuellement au dehors et comptaient sur le violent excercice de la raquette pour faire accomplir au phénomène de la digestion ce que la nature dans les conditions ordinaires ne pourrait surmonter sans miracle. Néanmoins notre cuisinier trouvait à ce chef d'oeuvre des qualités que peu de produits alimentaires pouvaient revendiquer: entre autres, nous expliquait-il, vu qu'il y a relativement peu d'espace libre sous la tente pour ranger en ordre les objets dont on se sert, l'avantage incontestable du *flapjack* est que l'on peut indifféremment le mettre sous sa tête la nuit, ou sous ses pieds quand bon nous semble, et même nous assoir dessus, s'il y a lieu, sans que sa qualité, ou sa gravité spécifique en soit le moins du monde affectée! Et je ne discute certainement pas l'opinion de ce vieux brave.

La facilité avec laquelle notre vieil ami se repérait en forêt m'a toujours étonné. Il n'avait pas revu depuis vingt ans le terrain où nous chassions, au sud de la frontière américaine, et où il avait lui-même chassé l'orignal antérieurement. Sa mémoire des lieux était surprenante, et ne nous a jamais occasionné un moment de retard pour se reconnaître. Je me plaisais, ainsi que mon ami Arché, à tenter de le prendre en faute. Par exemple, les jours où la neige tombait en flocons assez épais pour obscurcir complètement le soleil et lui enlever le moyen de s'en servir pour s'orienter, je lui demandais tout à coup: *Voyons, bonhomme, ou places-tu le Nord dans le moment?* S'il ne pouvait me donner de suite sa réponse, il me disait: *Je te le dirai tantôt, si je puis voir un arbre de pruche. (Tsuga canadensis.).. Il m'arrivait* quelquefois d'avoir oublié la question que je lui avois posée lorsque sans autre préambule, il s'arrêtait pour me dire: Le *Nord est là!* en pointant dans la bonne direction! Je consultais ma boussole de poche, que je portais constamment sur moi

en forêt, et incontestablement il était correct dans sa réponse. J'ai aussi souvent essayé d'éprouver sa certitude en lui disant: "Mais tu te trompes, bonhomme; ma boussole n'indique pas le Nord dans la direction que tu me désignes." Et lui de me répondre: "C'est bien sûr que c'est ton *cadran* qui se trompe, pas moi!" Et en effet je n'ai jamais réussi à le prendre en défaut; je lui ai aussi souvent demandé de m'expliquer sur quoi il se basait pour trouver le Nord comme il le faisait. Il se donnait beaucoup de mal pour me montrer que la mousse, surtout sur les arbres de pruche, était beaucoup moins épaisse du côté du Nord que du côté du Sud. Ce dont avec toute la bonne volonté du monde, je n'ai jamais pu me convaincre *de visu!*

L'orientation dans la partie de l'Etat du Maine où nous nous trouvions est particulièrement difficile, eu égard à l'uniformité de la ligne d'horizon. Le terrain est généralement formé de collines à pentes douces dont les cimes sont très souvent couvertes par des érablières de grande étendue et n'ont rien d'abrupt, d'inégal, ou ne sont pas hérissées de rochers qui puissent les faire distinguer à distance, comme c'est ordinairement le cas dans les formations de montagnes. Je me rappelle, après plusieurs déplacements de chasse, en quête de pistes de caribous ou d'orignaux, m'être trouvé sur le sommet d'une de ces collines à quelque vingt milles de la frontière, d'où nous pouvions distinguer les terres cultivées d'au-delà de la ligne de frontière du Canada. Il est ainsi facile de se rendre compte que celui qui se trouve dans ces vallées qui s'étendent presqu'à perte de vue et séparent ainsi les collines, peut difficilement trouver un point de repère dans la ligne d'horizon qui puisse l'aider à s'orienter, comme il est généralement plus facile de le faire dans les pays montagneux.

Mais il me vient encore un souvenir qui se rattache à notre excellent vieillard, et je ne puis résister de vous le narrer. Oh! il y a bien longtemps de cela, c'était dans les premiers temps que je le connaissais.

Dès le premier voyage que je fis avec mon vieil ami, il s'était formé un sentiment de cordialité réciproque que j'ai toujours eu plaisir à cultiver depuis. Sur mon invitation, il venait très souvent me voir, lorsqu'il se rendait à la ville pour disposer de sa pelleterie au retour de ses voyages de chasse et de trappe. Il était en général d'humeur joviale et bon causeur; aussi je prenais plaisir à lui faire raconter les épisodes et péripéties de ses aventures depuis sa dernière visite, qu'un verre de *grog* avait le don de ne pas assombrir. Cependant il m'arriva un jour avec un air véritablement désespéré. C'était l'heure du diner et, comme d'habitude, je lui fis préparer à manger; je lui offris même un verre de *grog* pour tenter de changer ses idées. Après avoir semblé réfléchir quelques instants, il me dit: "Je crois que ce serait aussi bien de fendre la tête du vieux sauvage". Cette manière de parler était tellement différente de sa coutume ordinaire de procéder, que je vis de suite qu'il s'agissait de quelque chose de grave, sans quoi il n'aurait jamais mélodramatisé d'une façon aussi macabre. Or voici ce qui était arrivé. Comme il sortait du bois chargé d'un lourd paqueton, un habitant charitable, qui le vit peiner ainsi sous son fardeau, l'engagea à déposer son paqueton et son fusil sur la charge de sa charette, vu qu'ils allaient dans la même direction, et que cela le reposerait d'autant. La route était bien mauvaise, comme d'ailleurs elle le sont dans les terres nouvelles; de sorte que l'on n'avançait que *cahin-caha*, le charettier et son nouveau compagnon suivant à pied en arrière de la charette. Pour comble de malheur un cahotement de la voiture plus violent que les autres déplaça le fusil et le canon s'engagea dans les rais de la roue du véhicule et se tordit de façon à devenir irréparable.

Si pareille aventure fût arrivée à un citadin, il en aurait été fort vexé, j'avoue; mais enfin ce n'aurait été qu'un malheur auquel on aurait pu remédier, et les suites n'auraient pu se comparer à celles du malheureux trappeur, trop indigent pour réussir à remplacer l'outil indispensable à son métier et

dont il avait journellement un pressant besoin. Je n'étais alors qu'un jeune lieutenant d'artillerie et le modeste traitement attaché à ce rang ne me permettait pas de dire à ce vieux brave d'aller en paix, que je verrais à réparer le désastre. J'en étais désolé! Mais votre excellente mère, qui a toujours une compassion sans bornes pour les miséreux et tous ceux qui souffrent, ne put résister au véritable désespoir dont elle était témoin, et consola de son mieux l'infortuné qui venait de nous faire part de son malheur. Elle lui dit de revenir nous voir à son prochain voyage, qu'elle verrait, dans l'intervalle, ce qu'elle pourrait faire pour remédier à la pénible aventure qui venait de lui arriver. Les bonnes paroles de votre mère eurent le bon effet de calmer temporairement l'amertume de la perte que venait de subir notre vieil ami, qui nous laissa sinon complètement réconforté, du moins considérablement soulagé. Or votre mère, avec la charité qui la caractérise, se mit de suite en frais de faire une quête chez les amis qu'elle savait devoir compatir à l'infortune du vieux trappeur, et en peu de jours me fit rapport du succès de son entreprise: je le jugeai suffisant pour réarmer plus effectivement qu'il ne l'était auparavant celui auquel nous portions un véritable intérêt. Le marchand chez qui votre mère dut s'adresser pour acheter le fusil qui devait ramener la paix dans l'âme du vieux désespéré fut si ému de la démarche de votre mère, qu'il ne voulut pas rester en arrière d'un pareil dévouement, et il vendit à considérable rabais le fusil choisi pour remplacer celui qui avait subi une catastrophe. C'était une solide arme de chasse à piston et à canon double, ce que je jugeais le plus convenable pour suffire aux besoins de celui à qui il était destiné. Comme nous nous y attendions, la visite de notre vieil ami ne se fit pas longtemps attendre; et votre mère, pas plus que moi, ne voulut faire durer l'attente bien légitime de notre visiteur. Elle s'en fut chercher le fusil et le tendit au vieux trappeur en lui disant: "J'espère qu'il remplacera celui qui t'a coûté tant d'anxiétés

et tant de transes!" Je renonce à dépeindre ce que nous avons vu se passer sur la physionomie de notre personnage lorsque, enlevant le fourreau de drap qui couvrait l'arme, il aperçut ce qui, pour lui, valait une mine de diamant. Sa première exclamation fut pour nous dire son transport en constatant que l'arme qu'il tenait entre ses mains avait deux coups, tandis que son prédécesseur n'en avait qu'un; puis il fit fonctionner les chiens et les replaça sur les pistons. Votre mère et moi sentions bien ce qui se passait dans ce vieux cerveau, encore bien susceptible de sentiments de gratitude. L'impression pénible et angoissante qui se reflétait sur sa figure un instant auparavant avait fait place à une véritable illumination de ses traits, qui rendaient plus éloquemment que des paroles ce qui se passait dans son for intérieur; aussi se tournant vers votre mère, débordant de joie, il ne put que lui dire: "Ecoute, madame, un vieux sauvage, ça ne parle pas". Et frappant sa vieille caboche de ses mains décharnées, il ajouta: "Mais ça sent, je t'assure!". Etait-ce possible de mieux rendre le tressaillement de l'âme et le transport de gratitude qui l'animait? Quant à votre mère, elle sentait qu'elle avait fait un heureux, et elle se considérait amplement dédommagée du trouble que l'incident lui avait causé.

Mais je ne puis vraiment finir ces récits sans donner un souvenir affectueux aux deux compagnons dont je vous ai causé il y a un moment et avec lesquels j'ai eu la bonne fortune de passer des heures si agréables et de partager les saines émotions que procure la vie des bois. Ils m'ont quitté hélas! avec tant d'autres pour le grand inconnu; mais ils peuvent tous deux constater de là-haut les sentiments de franche amitié et de cordiale affection que je cultive à leur égard. A toi Archie, avec lequel j'ai eu le privilège d'entretenir depuis notre jeunesse de si étroites relations d'amitié,

sans compter la liaison de famille qui nous unit (1), je désire exprimer ma gratitude pour les délicates marques d'estime et de bienveillance que m'ont témoignées ton excellent père et ta bonne et vénérée mère, pendant les séjours où j'ai été assez heureux de goûter la vie la plus agréable dans l'intimité de ta remarquable famille! Enfin ce qui n'est pas le moindre, pour l'inaltérable et viril attachement que tu m'as toujours témoigné, et que j'apprécie maintenant, encore plus que jamais.

Quant à toi, mon brave vieux père Launière, qui parcours maintenant les heureux pays de chasse que tu as sans doute reçus en partage là-haut, tu constates, j'espère, l'ardent désir que je ressens de t'exprimer la vive appréciation que je garde du dévouement sans bornes dont tu n'as cessé de me donner preuve, quand, bien souvent seul avec moi dans la forêt, tu m'as initié aux merveilles et aux mystères du grand livre de la nature! En attendant le jour où la trompette sonnera le grand *Hallali* qui rassemblera pour l'éternité tous les chasseurs qui ont eu foi en la terre d'espérance que Dieu promet à ceux qui s'en seront rendus dignes, en attendant la venue de ce grand jour, que la terre vous soit légère!

---

(1) Sa grand'mère, madame Allison, et ma grand'mère, madame C.-E. Casgrain, étaient cousines germaines.

CHAPITRE V

La force est la reine du monde, et non pas l'opinion; mais l'opinion est celle qui use de la force.
(Pascal, pensée C.X.)

Débuts de ma carrière militaire.

Je vous ai entretenus, dans les chapitres précédents, des traits les plus saillants de ma première jeunesse, de mes années de collège, de certaines aventures auxquelles je sentais un besoin irrésistible de donner libre cours.

Dès ma sortie du séminaire, pendant la préparation des examens pour l'admission à l'étude du droit, et plus tard après que je fus admis à en suivre les cours, je pris du service dans un escadron de cavalerie qui formait alors partie de la garnison de la milice volontaire de la ville de Québec. Cet escadron portait le nom de *Queen's Own Canadian Hussard.* (1) L'uniforme était très chic et fort attrayant. C'était pricisément celui du 13ième Hussard de l'armée impériale. Il se composait du tolpack en fourrure de zibeline, avec plumet blanc; du dolmen bleu à la hussarde avec huit brandebourgs en galon de fil jaune; de pantalons collants et de

(1) Cet escadron fut licencié lors du chambardement qui a affecté presque tous les corps de la milice active à la suite de la grande guerre de 1914-1918.

bottes à la hussarde. Le beau sexe en raffolait, paraît-il!

Un peu plus tard, j'obtins une commission de sous-lieutenant dans le 9ème bataillon de carabiniers Voltigeurs, devenu depuis le régiment des Voltigeurs de Québec; et c'est en cette qualité, que je fus autorisé à entrer à l'école militaire d'infanterie, alors stationnée à St-Jean d'Iberville, près de Montréal, en juin 1884, afin d'obtenir les certificats militaires, pour confirmer mon rang de sous-lieutenant: ce rang ne m'avait été accordé que temporairement, et il me restait à satisfaire aux règlements de la milice, en obtenant les qualifications requises en pareil cas.

Outre celle de St-Jean, il y avait d'autres écoles semblables stationnées à Toronto pour la province d'Ontario, et à Fredericton, N.-B., pour les provinces maritimes. Ce sont ces trois compagnies qui ont servi de noyau pour la formation du régiment d'infanterie Royal Canadien dont les compagnies sont actuellement disseminées dans différentes provinces du Dominion. Les effectifs des écoles d'infanterie à cette époque se composaient respectivement d'un officier commandant, et de trois officiers de compagnies (1) avec un certain nombre de sous-officiers instructeurs, et d'environ 150 hommes, sous-officiers et soldats.

Ici commence pour moi une nouvelle ère dans ma vie. C'est réellement le point de départ de ma carrière militaire. Je vous ai déjà dit les ennuis et atermoiements auquels j'avais été en butte, avant d'obtenir le consentement de mon père dans le choix de mon nouveau genre de vie. Je sentais désormais le besoin d'y consacrer toute mon énergie et de m'y abandonner avec l'exaltation de mes vingt ans.

Je crois qu'il serait bon maintenant, avant de vous décrire la vie que nous menions à l'école militaire, de vous dire un mot du personnel. Le commandant était le colonel Gustave d'Odet d'Orsonnens, d'origine suisse, dont les ancêtres é-

(1) Le système de pelotons n'était pas en force dans la milice canadienne à cette époque.

taient venus s'établir au Canada au commencement du siècle dernier, plein d'initiative, bon disciplinant, sans toutefois en pousser le zèle au point d'être ce que l'on est convenu d'appeler en argot de caserne un *martinet;* son choix comme commandant fut, j'ai lieu de croire, très judicieux; et je n'ai qu'à me réjouir d'avoir eu le privilège de commencer l'apprentissage de mon métier sous un aussi bon soldat.

Le commandement en second était dévolu à un major du nom de Vidal, qui cumulait le commandement en second et celui de capitaine de la compagnie, qui formait le cadre de l'école. Il était d'origine huguenote et de descendance française, comme son nom l'indique; ses ancêtres étaient venus s'établir au Canada dans la province d'Ontario au commencement du siècle dernier. Il avait autrefois pris du service dans l'armée impériale et fait la campagne d'Abyssinie comme sous-lieutenant, en 1868, contre le roi Théodore III. Les opérations de cette campagne étaient sous les ordres de Robert Napier, qui devint par la suite le baron Napier de Magdala. Le major avait, en outre des qualités de chef, l'expérience de sa campagne d'Abyssinie, ainsi que celle de son stage dans l'armée impériale. Il connaissait à fond les minuties du service et était parfait gentilhomme. Nous n'avions qu'à copier le modèle pour nous façonner à son exemple.

Le premier lieutenant se nommait Charles Coursol; sa famille était très avantageusement connue à Montréal. Son père était juge de la Cour Supérieure. Bon soldat et gai luron, il ne s'en faisait pas; mais il savait tout de même donner à son service le soin et l'attention voulus, pour que la discipline n'en souffrît pas.

Le second lieutenant, du nom de Harry Cortland Freer, agissait comme adjudant (1) de l'école; c'était réellement l'âme, et le nerf de l'administration et de la discipline. Il

(1) Contrairement à la coutume dans l'armée française, l'adjudant, dans le service anglais, est toujours un officier commissionné; il est directement responsable des détails du service et de l'exécution des ordres du commandant.

était canadien-anglais par son père; et sa mère était une canadienne-française, fille de feu l'honorable juge Sicotte, de St-Hyacinthe. Il avait gradué au Collège Militaire de Kingston, et obtenu une commission dans le 38ième Régiment d'Infanterie (South Staffordshire) de l'armée impériale, qui l'avait prêté (seconded) pour cinq ans à la milice du Canada, lors de l'organisation des écoles d'infanterie dont j'ai précédemment parlé.

J'ai bien rarement été à même de voir un plus beau physique et une plus frappante apparence militaire. Excellent athlète, adroit à tous les exercices du corps, il était pour nous l'idéal du soldat. Il avait fait la campagne d'Egypte en 1882, était décoré de l'étoile de bronze de Khédive, ainsi que de la médaille militaire anglaise de la campagne d'Egypte. Courtois et l'essence du gentilhomme, l'on comprendra facilement qu'avec de tels avantages il était la *coqueluche* des femmes...

Le site des casernes avait été admirablement choisi, sur le bord de la rivière Richelieu, à une centaine de pas où s'élevait autrefois l'ancien fort St-Jean qui, dans son temps, était considéré comme la clef barrant l'approche de l'ennemi du côté de la frontière américaine.

Les casernes occupaient un quadrilatère dont le centre servait de cour du quartier. Les quartiers des officiers faisaient face à la rivière, dont ils étaient séparés par une pelouse verte toujours bien entretenue et pourvue de jolis bancs sur l'accore de la rive, d'où l'on avait une vue fort étendue, en amont. L'architecture des casernes, bien entendu, était sobre et sévère, mais convenant bien à l'usage auquel elle était destinée. De spacieux terrains libres entouraient les casernes et se prêtaient parfaitement aux manoeuvres et à l'instruction de l'infanterie.

Il y avait alors une très jolie société qui habitait la ville de St-Jean. Elle ouvrait cordialement ses portes aux officiers de la garnison, de même qu'à ceux qui y étaient attachés pour suivre les cours périodiques d'instruction militaire. Aussi y

menait-on joyeuse vie. Jeunes femmes et vieux vins jetaient leurs notes gaies et troublantes sur cette vigoureuse et folle jeunesse, avide de plaisirs, qui ne songeait qu'à dissiper à tous les vents son enthousiasme et son exubérance de vie. Aussi, si je ne craignais d'être indiscret, je vous dirais, comme dans les *Cloches de Corneville*, que *d'Amourettes sans amours* pendant ces quelques instants dérobés aux misères inhérentes de la vie! Il s'était établi de très aimables relations d'amitié entre les officiers de la garnison et les familles qui les recevaient dans une bienveillante intimité; aussi en résultait-il des rapports fort agréables de part et d'autre.

De leur côté les officiers de la garnison s'efforçaient de rendre de leur mieux les politesses qu'on leur prodiguait à larges mains. Il y avait très souvent des réceptions aux casernes, où la vieille galanterie française avait cours et en augmentait le charme.

Mais la sauterie la plus prisée avait lieu sur les ouvrages en terre de l'emplacement du vieux fort St-Jean, où une terrasse planchéiée avait été construite à cet effet et servait de parquet pour la danse.

A l'issue du mess des officiers, une fois par semaine (mess guest's night) pendant la belle saison, la musique militaire de l'école, qui était excellente, donnait un concert. Le directeur était un de mes anciens camarades du séminaire, mon viel ami O'Leary Chaffers, qui avait fait un stage au conservatoire de Bruxelles après son cours classique; or avec la permission du commandant, la musique donnait ses concerts en plein air à cet endroit si bien choisi, qui surplombait de quelques pieds le bord de la rivière. La valse faisait surtout partie du programme musical; et le mélange des uniformes des officiers en tenue de mess, avec les toilettes gaies et élégantes des invités du beau sexe, offrait un coup d'oeil réellement charmant. Comme le canotage était aussi très en vogue à cet endroit, un grand nombre d'embarcations légères se croisaient près du rivage d'où venait la musique. Un bon nombre

d'entre elles, qui portaient des lanternes chinoises attachées à leur légère mâture, ajoutaient à la mise en scène dont l'ensemble avait quelque chose de féérique, par les clairs de lune et sous les voûtes célestes étoilées.

Il me faut avouer qu'en dépit de mon ignorance de la danse, j'ai toujours eu un faible pour la valse. Je ne connais en effet aucun exercice qui soit plus digne d'une jolie femme et d'un jeune homme. Toutes les danses, auprès de celle-là, ne sont, à mon point de vue, que des conventions banales pour les entretiens les plus insipides. Pourtant je n'ai jamais eu la bonne fortune de goûter aux émotions qu'elle procure: il me semble qu'il doit y avoir quelque chose de réellement enivrant de tenir ainsi pendant quelques instants une jeune femme dans ses bras, de l'entraîner, palpitante, avec l'impression qu'on la protège, lorsqu'elle se livre avec un si doux abandon. L'exaltation de l'âme que l'on doit ressentir sous une pareille influence doit être accompagnée du désir et de la crainte qu'en la serrant sur son coeur on la briserait comme un roseau!

Quant à moi! pauvre moi! j'enviais les galants jeunes hommes qui tournoyaient et se balançaient avec leurs gracieuses compagnes à la cadence entraînante de la musique de valse, sans malheureusement pouvoir partager leur enivrement. Mon éducation sociale, fatalement fort négligée pendant ma jeunesse, ne s'étendait pas jusqu'à la danse. Mes aventures de mer ou dans la forêt m'avaient bien mal préparé aux tourbillons d'aménités sociales, qui me donnaient le vertige dans le milieu où je me voyais tout à coup plongé. Mais, croyez-m'en, je n'étais pas égoïste; et tout en enviant le plaisir dont jouissaient mes heureux camarades, je ressentais un véritable agrément d'être spectateur de l'entrain avec lequel ils s'y livraient.

Tous ces bons moments hélas! sont bien passés; et il n'en reste que le souvenir. J'emprunte à une plume plus alerte que la mienne, celle d'Henri Murger, de vous dire mieux que je ne saurais l'exprimer, l'impression qui m'en est restée.

"Notre jeunesse est enterrée
"Au fond du vieux calendrier;
"Ce n'est plus qu'en fouillant la cendre
"Des beaux jours qu'il a contenus,
"Qu'un souvenir pourra nous rendre
"La clef des paradis perdus!

et j'ajoute que j'ai le coeur, quand j'y pense, toujours prêt à éclater!

Après vous avoir esquissé la vie sociale à l'école militaire de St-Jean telle qu'elle était il y a cinquante ans et plus, je ne veux pas vous laisser sous l'impression que ce séjour était un véritable pays de cocagne où la vie se résumait à festoyer ou à s'ébaudir jour et nuit avec des jolies femmes. Si tel eût été le cas, j'ai lieu de croire que le personnel qui y séjournait jadis, y serait probablement encore au complet; personne n'aurait voulu quitter un coin de terre aussi enchanteur, et encore moins se laisser mourir.

Mais il fallait compter avec la vie à la caserne qui se faisait sentir quelque peu plus sobre et sévère; de fait, elle alternait avec les plaisirs mondains dont je vous ai entretenus précédemment.

Le clairon de service au corps de garde se chargeait de nous faire sortir de nos rêves dorés, lorsqu'à cinq heures du matin il sonnait le *réveil.* Les mardis et vendredis étaient jours de marche d'entraînement, sac au dos (Heavy Marching Order) pour les sous-officiers et soldats, et tenue de service pour les officiers. Tout le personnel de l'école (moins les hommes de service de rigueur) devait tomber dans le rang un quart d'heure après le *réveil;* on était vêtu seulement du pantalon et du sous-vêtement (camisole de laine). Au son du clairon, *pas de course* (*double*), la parade par quatre était dirigée, à la sortie du quartier, vers un endroit du bord de la rivière où l'eau était relativement peu profonde, afin de parer aux accidents qui auraient pu arriver à ceux qui ne savaient

pas nager. Une seconde sonnerie du clairon, *advance* (*avancez*), puis toute la compagnie entrait à l'eau; et le médecin, dont la présence à cette parade était obligatoire, se tenait sur la rive, montre en main pendant les dix minutes de rigueur où tout le monde devait s'ablutionner. A une nouvelle sonnerie du clairon, *retire* (*retraite*), tous les baigneurs sortent de l'eau; un instant pour se sécher, passer le pantalon et le sous-vêtement, et, encore au pas de course, retour à la caserne, suivi d'une demi-heure d'escrime à la baïonnette pour les sous-officiers et soldats, et d'escrime au sabre pour les officiers.

Il serait peut-être intéressant de vous dire que l'escrime au sabre, telle que l'on enseignait à cette époque, était l'ancienne escrime pratiquée dans l'armée anglaise depuis un temps immémorial. Elle se composait de six coupes, six gardes, six pointes, et du coup de tête, avec sa parade de prime haute, comme dans l'escrime au sabre français. L'*en-garde* français différait de *l'engage* anglais en ce que le second correspondait à *l'invite à tirer* du sabre français, la pointe tournée vers le sol. Le nombre de coupes, pointes et gardes a été réduit à quatre par la suite dans l'escrime anglaise. Dans tous les cas, je puis vous assurer qu'une demi-heure de cet exercice, tel que nous le faisait pratiquer un vieil instructeur de l'armée anglaise,(1) lorsqu'il commandait: "Judging your own time, review exercise in quick time... *Engage*!" nous donnait tout le mouvement et l'exercice voulus pour nous fournir un appétit carabiné au déjeuner, surtout après le bain matinal dont je vous ai parlé il y a un instant.

Le déjeuner est à 8 h. a.m. suivi du *rapport* (*orderly room*); pour les non initiés aux coutumes du service militaire, le rapport est l'heure et le local où le capitaine de la compagnie reçoit les rapports journaliers du service et de l'administration, signe les mutations survenues dans l'unité qu'il commande, les punitions infligées, les demandes formu-

(1) Le sergent d'Etat Major Spackman, autrefois sous-officier au fameux régiment des Coldstream Guards, dont j'aurai occasion de vous causer plus tard.

lées etc. etc.; puis le commandant de l'école examine les rapports, répond aux demandes, apprécie les punitions; finalement il fait connaître, sous forme de décisions, les mesures qu'il croit devoir prescrire etc, etc; c'est un des moments de la journée où tout le personnel en cause est le plus occupé. A 9 h., le clairon sonne le *dress for parade,* ce qui veut dire que, dans une demi-heure, il faudra tomber dans le rang; fourniments, buffleteries(1) et armes fourbis selon l'ordonnance, et malheur à celui qui *tire au flanc*: en argot de caserne, cela veut dire: essayer d'esquiver une punition en voulant s'excuser avec une raison qui n'est pas considérée valable. 9 h. 30: la parade du commendant. C'est aujourd'hui marche d'entraînement (*March out*) ; tous sac au dos (*heavy marching order*), coiffés du *helmet* (casque colonial). A droite, la musique de l'école; les instruments de cuivre sont flamboyants et reluisent comme le soleil. Puis vient la garde montante, qui doit relever celle qui est actuellement de service au corps de garde du quartier. Vers la gauche, la compagnie s'étend sur deux rangs, armée de la longue carabine Snyder, baïonnette au canon. A l'extrême gauche enfin, les officiers, les sous-officiers et les soldats, attachés pour l'instruction. Le commandant apparaît à la porte de la salle du rapport (*orderly room*). La compagnie s'immobilise à l'*attention* (*fixe*). Les rangs sont ouverts pour l'inspection; la musique joue une marche appropriée; et le commandant passe dans les rangs en examinant chaque soldat individuellement; les boutons de tunique, et les boucles de la buffleterie sont fourbis (or brillant); la buffleterie elle-même est d'un blanc immaculé à la suite d'applications multiples et soignées de plâtre de pipe (*pipe clay*).

Le coup d'oeil du commandant inspire la terreur aux consciences les plus à l'abri de reproches; la plus petite tache sur la buffleterie, ou un bouton de tunique qui n'a pas le four-

(1) A l'époque dont je vous parle, le "khaki" et les accoutrements en cuir naturel n'avaient pas encore été introduits dans le service, et l'ancienne buffleterie blanchie au plâtre de pipe "pipe clay" était en usage dans toutes les unités de la milice active et permanente du Canada, excepté les régiments de carabiniers.

bi désiré, attire invariablement deux jours de consigne au quartier (*confined to barracles*). Le sous-officier de semaine (*company orderly*) suit le commandant et, livret de punition en main, enregistre à mesure les punitions distribuées. Le commandant est surtout féroce sur le soin des armes; la moindre tache à l'intérieur de la tabatière(1) de culasse, et vlan! deux jours de consigne au quartier; enfin c'est un soupir de soulagement pour tout le monde lorsque le commandant a terminé l'inspection du rang de serre-file et que le major Vidal assume le commandement de la parade.

"Par quatre à droite": trois vigoureux coups de tambour, pour marquer la cadence du pas accéléré de 120 à la minute, et toute la parade emboîte le pas aux gais et pimpants accents de la musique militaire.

Le défilé se dirige vers la porte de sortie des casernes; le corps de garde du quartier sort en hâte et s'aligne devant le poste, la sentinelle se tient devant sa guérite, pour présenter les armes à la compagnie qui passe arme à l'épaule (*shoulder arms*), retournant le salut du corps de garde. Les chiens du quartier, et Dieu sait s'il y en a, sautent en aboyant joyeusement autour de la troupe et semblent prendre part à l'entrain de la marche, qui est généralement allègre à ce moment... Le commandant assiste toujours au défilé du départ; il nous dit dans les cours théoriques qu'il nous donne sur son sujet favori, *principes de manoeuvre*, que c'est le moyen de mieux juger, dans leur ensemble, les éléments qui viennent d'être examinés en détail que de les voir en mouvement, après les avoir étudiés dans l'état d'immobilité. Evidemment, il met en pratique ce qu'il enseigne à la théorie.

Le défilé d'un régiment, tambours, clairons et musique en tête, a toujours été un sujet d'admiration pour la populace. (2)

(1) L'ancienne carabine Snyder dont la compagnie était armée à cette époque comportait ce modèle de culasse.

(2) Je ne connais rien au monde, disait le colonel baron Joachim Ambert, commandant le 2ème régiment de Dragons du second Empire, qui puisse autant

Les enfants accourent de tous côtés pour suivre, en gambadant sur les flancs de la troupe; le travail sur la rue s'interrompt; les portes des magasins regorgent de spectateurs; les fenêtres des étages supérieurs s'ouvrent à la hâte pour permettre aux citadins de jouir du coup d'oeil qu'offre le passage des soldats dans leurs brillants uniformes, et de la crânerie avec lequel ils le portent.

Napoléon avait sur l'uniforme des théories qu'il est utile de rappeler. Il croyait à l'influence de beaux uniformes sur le tempérament de la nation. Il croyait aussi — mais personne ne l'admet aujourd'hui — à la nécessité de donner un habit coquet à des gens qui ne pouvaient en porter d'autre, et étaient vraisemblablement destinés à le porter longtemps. Mais hélas! le maintien de ces uniformes coûtait cher, et nos financiers politiques songent toujours à ce que disait Louvois à un colonel de cavalerie: "Monsieur, votre régiment coûte un million par an". Et la réponse du colonel interpelé par le ministre du Grand Roi est restée légendaire: "*Certes oui, mais en une heure, un bon régiment paye sa dette en gros, fut-elle d'un siècle.*" Avec les idées qui prévalent dans la populacerie actuelle, on dira peut-être que ce sont des choses de peu d'importance, et bien petites en elles-mêmes. Peut-être que oui. *Mais quand les petites choses en font faire de grandes, il est bon d'en prendre avantage et il faut les respecter.*

Mais pendant que je disserte sur le port de l'uniforme, la compagnie, avec sa musique, suivie de ses cadets, a traversé l'espace de terrain libre connu sous le nom de *la commune*, qui sépare les casernes de la limite sud de la ville. Il fait une chaude matinée d'été; mais aux accents de la musique qui joue un *pas redoublé* enlevant, la chaleur devient une quantité négligeable; les jarrets se tendent automatiquement, les épaules s'effacent, la poitrine se dilate, la tête se dresse, et le bras,

que la vue d'un régiment qui passe, plonger l'historien dans la réflexion, faire méditer le philosophe, inspirer le poète, donner espoir à l'homme d'Etat, rassurer la famille, énorgueillir la patrie.

"Etudes morales sur la carrière des armes" page 109.

qui n'est pas requis pour soutenir la carabine, s'en va gaiement ballant à la cadence de la marche. Et voilà que l'on débouche dans la rue Richelieu, la principale artère de la ville. La scène que je viens de décrire sur le défilé d'un régiment se joue ici sur une petite échelle, mais avec grand déploiement de majesté. Tout le beau monde de la ville connaît les jours de *march out*, de même que l'heure habituelle du passage de la troupe; la rue est bondée de curieux, l'enthousiasme est contagieux parmi les acteurs, comme parmi les spectateurs; et un sentiment de franche et sympathique gaieté gagne les uns et les autres.

Quelques minutes de plus et nous voilà rendus à la limite de la ville. Le major Vidal libère le corps de musique qui retourne aux casernes et reviendra nous rencontrer au même endroit à l'heure indiquée de la rentrée en ville, et retournera au quartier à notre tête en nous faisant oublier les fatigues de la marche par ses gais et revigorants accords.

Dès que nous sommes hors de la ville, nous recevons le commandement de *march at ease* (*marche à volonté*), ce qui veut dire que le fusil peut se porter comme bon nous semble, avec ou sans l'aide de la bandouillère, et que l'on peut causer pourvu que l'on ne rompe pas le rang. Cela produit l'effet d'enlever la soupape de sûreté. La conversation s'engage et fait diversion avec le silence rigide exigé dans la marche réglementaire, où l'attitude militaire est de rigueur. La bonne humeur et les lazzis vont leur train; et l'on entend le plan, plan, plan, plan, plan, du pesant *ammunition boot*, avec ses bouts de semelles et ses talons ferrées, qui est, dans le service militaire anglais, la réplique du *godillot* de l'armée française. Après avoir fait l'apprentissage du métier, personne n'oublie le bruit particulier de ces lourdes semelles battant la chaussée macadamisée, avec une régularité mécanique, gardant le pas mesuré, cadencé, et d'un rythme suffisamment net et régulier pour que la marche du soldat soit naturelle, observant automatiquement les 120 battements à la minute. Et puisque nous

en sommes sur ce sujet voici ce que l'on nous enseignait à la théorie et ce que l'on nous faisait ensuite mettre en pratique.

"Des précautions essentielles sont à observer dans l'or-"ganisation et l'exécution des marches. Il faut, tout en main-"tenant l'ordre dans la troupe, ménager les forces des hom-"mes. Pour obtenir ce résultat, on coupe les marches par des "haltes fréquentes et régulières appelés *haltes horaires,* parce "que, dans la pratique, elles ont lieu toutes les heures. La "marche à exécuter dans une journée est en outre coupée par "une grande halte d'une durée assez longue, vers les deux "tiers de sa longueur".

Mais à mesure que l'heure avance, la chaleur devient de plus en plus accablante; et nous nous demandons si notre petit major, qui commande et se ballade sur son joli cheval en avant de nous, va bientôt juger à propos de faire sonner la halte. Les courroies du sac qui pressent continuellement au même endroit dans le creux de l'épaule commencent à être gênantes; la chaleur du dos, sous le sac (*Oliver equipment*), devient presque intolérable; et la poussière du chemin nous a graduellement changés de couleur, ou plutôt tous teints d'une couleur uniforme, dont le fond est gris foncé. Il faut avouer que nous avons mal jugé le petit officier qui commande; il a eu le bon sens de ne pas ordonner la halte sur la route, en plein soleil et il a choisi un endroit où le chemin est bordé d'arbres des deux côtés pour nous donner un peu d'ombre pendant les quelques instants où il nous sera permis de prendre haleine, de griller une cigarette ou d'allumer une pipe pour les vieux brisquards. Chacun cherche à alléger le poids qu'il a sur le dos,en s'appuyant sur ce qu'il peut; et le remblai, de chaque côté de la route, devient bientôt pavoisé de bonshommes d'une couleur gris poussière qui ont joliment perdu la loquacité qu'ils déployaient au départ avec tant de volubilité. Mais il n'y a pas de fatigue qui tienne devant le brio des loustics, comme il s'en rencontre dans toutes les unités militaires, lorsqu'il s'agit de donner cours à leurs intarissables saillies, sou-

vent épicées, ou salées de gros sel. Ici c'est Jacquot qui fait les frais de la conversation, avec ses brimades inoffensives, mais qui ont le don d'amuser les camarades qui ne sont pas concernés. Jacquot est le type du loustic classique: court, trapu, le nez retroussé qui reniffle continuellement; avec ça un air narquois qui vous laisse toujours dans le doute sur qui sera son prochain souffre-douleur. Dans le présent cas, c'est Pierrot qui est assis vis-à-vis de lui, de l'autre côté de la chaussée, et qui, par son indifférence à ce qui l'entoure, laisse voir que sa pensée est complètement en dehors de l'ambiance. Il est l'infortuné qui a écopé deux jours de consigne au quartier, à l'inspection du matin, parce qu'il avait une tache sur sa buffleterie. Jacquot est sympathique à sa manière, quand il interpelle tout-à-coup son malheureux copain qui paraît tout absorbé par son guignon de malheur. "Hé! dis donc, Pierrot, "mon vieux salaud! y paraît que l'grand *cheffre* t'en a collé "deux jours à matin. C'est-y qui veut pas que tu rencontres "ta criature (ta douce, ta bien-aimée) sur la rue Richelieu "*assouaire*?" Mais Pierrot est philosophe et ne s'en fait pas; d'ailleurs il est habitué aux plaisanteries de l'infatigable Jacquot. Cependant aux rires des camarades qui l'entourrent, il ne peut résister à donner un conseil, que Jacquot ne suivra certainement pas; et d'un air nonchalant et dédaigneux, il lui répond: "J't-en prie, Jacquot, ferme-la donc c'te gueule-là; tu vois bien que tu tannes le monde!" Et Jacquot de rire plus que les autres quand il voit qu'il est parvenu à sortir son copain de sa mélancolique rêverie! Et tout cela est dit sans acrimonie ni méchanceté. La meilleure entente prévaut parmi toute la compagnie, quelque soit l'origine, la conviction religieuse, ou autre différence caractéristique entre eux; et c'est ce que je suis heureux d'avoir incessament constaté dans mes vingt-sept années de service militaire, mêlé à des unités où les éléments les plus disparates vivaient, peinaient, et surtout s'entendaient à merveille, lorsque le hasard les avait réunis sous le toit de la même caserne. Mais c'est

que ces hommes appartenaient tous à cette grande et heureuse famille qui s'appelle *l'armée*! Habitués à ne pas pénétrer au-delà de la surface des choses, ils se contentent de remplir leur tâche journalière, avec cette auréole de pauvreté, d'abnégation, d'obéissance passive et de courage, qui tranchent sur ce fond terne et sordide, produit des masses avides d'or et d'indépendance, toutes vouées au culte de l'intérêt personnel, de la couardise et de la peur. Quel exemple pour ces brandons de discordes, qui de nos jours ne cherchent qu'à trouver des raisons pour soulever les préjugés de race, de religion et de caste! Pourquoi notre pays, encore relativement jeune et composé de descendants des deux races les plus vigoureuses et les mieux douées de l'Europe, n'imite-t-il pas le noble exemple que lui donne l'armée? Pourquoi ne fait-il pas un effort pour que nous soyons tous solidaires de notre commun destin dans l'avenir que la Providence nous réserve, au lieu de prêter l'oreille aux gueulards comme il s'en trouve malheureuseuent à la tête de certaines maisons d'éducation, et qui n'ont d'autre but, dans leur malignité, que de se mousser eux mêmes, en souillant de leur bave la mentalité saine de ceux qu'ils réussissent à contaminer?

Mais les dix minutes de rigueur accordées à la halte sont expirées, et l'on entend de nouveau le plan, plan, plan, plan, des lourdes bottes des soldats sur le macadam poussiéreux de la route; ils reviennent à la ville par une autre route que celle qu'ils avaient suivie au départ.

Le corps de musique nous attend à l'endroit où nous l'avons laissé et nous retournons aux casernes sinon reposés, du moins regaillardis par l'excellente musique qui nous précède. Chacun trouve bon de se débarrasser du sac et de remettre sa carabine au ratelier d'armes en entrant dans la chambrée. Les hommes de corvée apportent les diners dans les chambres, et après une telle marche personne ne redoute la discipline. A l'exception des services de rigueur, sous-officiers et soldats sont libres jusqu'au lendemain.

Les autres jours de la semaine sont également bien employés. La garde du quartier se compose d'un sous-officier et de trois hommes, relevés à toutes les vingt-quatre heures. Chaque officier, sous-officier et soldat en cours d'instruction doit monter la garde trois fois pendant la durée du cours abrégé d'instruction qui dure trois mois: ainsi se familiarise-t-on avec les détails de ce service.

Tous les matins, il y a une parade d'une demi-heure avant le déjeuner, où l'on fait de la gymnastique, de l'escrime au sabre pour les officiers, à la baïonnette pour les sous-officiers et soldats. Le rapport, les théories (*lectures*) alternent avec deux parades ou exercices d'une durée totale de quatre heures. Le samedi, un seul exercice le matin. Tout cela entremêlé d'instruction pour le montage et le démontnage de l'arme (longue carabine Snyder). Inspections des chambrées, inspections de l'équipement et du fourniment du soldat, et la journée est passablement bien remplie. Fermeture de la cantine à 9.30 h. p.m. (first post). Appel du soir dans les chambrées 10 h. p.m. (last post). Extinction des feux à 10.15 h. p.m. L'on conviendra que la vie à l'école militaire de St-Jean, que j'ai esquissée en premier lieu, est suffisamment entrecoupée par les heures de travail, pour ne pas devenir folichonne.

Je ne croirais pas avoir donné une description complète de la vie que nous menions aux casernes si j'omettais de vous dire un mot du canotage. La rivière Richelieu sur les bords de laquelle se trouvaient les casernes se prêtait admirablement bien à ce genre d'amusement pour lequel j'ai toujours eu un faible, et qui était alors en grande vogue. Le courant en amont de la ville de St-Jean est à peine perceptible; les bords de la rivière n'ont que peu ou pas d'accore, sont très jolis et toujours très propres; l'on y trouvait alors maints endroits où l'on pouvait facilement prendre terre pour se reposer à l'ombre de grands arbres, et cela relativement assez loin de toute habitation.

L'île aux Noix était aussi un endroit enchanteur, à une

couple d'heures à l'aviron, de la ville de St-Jean. Le vieux fort bâti sur cette île, qui avait joué tout un rôle avant la conquête et lors même de la conquête, était, à l'époque dont je vous parle, en parfait état de conservation; et son aménagement était entretenu de manière à pouvoir y recevoir des troupes à un moment d'avis. Un gardien y demeurait en permanence pour prévenir les nombreux touristes qui le visitaient d'y commettre des dégats. Les fossés qui l'entouraient étaient encore bien conservés et remplis d'eau par un canal qui communiquait avec la rivière Richelieu. Des ormes, des chênes et des noyers séculaires, donnaient un cachet tout particulier aux abords de l'île, et l'on pouvait encore distinguer les vestiges de l'emplacement du petit cimetière où étaient enterrés les morts de la garnison qui y séjournait avant que les communications fussent devenues ce qu'elles devinrent par la suite.

De l'autre côté de la ville de St-Jean, en aval de la rivière, un canal conduisait au village de Chambly, sur lequel nous pouvions nous rendre jusqu'à une petite distance de ce joli endroit, sans que notre trajet fût interrompu par les écluses.

Le vieux fort Chambly n'avait pas encore été restauré à cette époque, et il n'en restait que les murs qui avaient hélas! subi du temps, depuis une longue période, l'irréparable outrage. Mais le site si exceptionnellement pittoresque des ruines de ce vieux fort, auquel se rattachent de si intéressants faits historiques, rendait ce coin de terre particulièrement attrayant. Je me rappelle, au cours d'une de ces excursions en canot, m'être trouvé, par une belle soirée d'été au clair de lune, avec quelques-uns des amis qui m'accompagnaient, sur un point assez élevé de ces vieux murs pour avoir une vue d'ensemble sur le paysage environnant; les nombreuses lumières des maisons autour du bassin de Chambly donnaient à l'endroit un coup d'oeil merveilleux.

Je présume que la venue des moteurs à essence pour les embarcations de plaisir a quelque peu révolutionné le plaisir

plus calme de glisser sans bruit et pratiquement sans effort sur les eaux placides de ce magnifique cours d'eau, ainsi que sur celles du canal dont je viens de faire mention.

Après le tableau synoptique que je viens de tracer relativement au mode de vie que l'on menait, il y a cinquante ans et plus, à l'école militaire de St-Jean, il est facile de concevoir que les jours, les semaines et les mois passaient bien vite, et que la date où devaient commencer nos cours de topographie, d'éléments du génie et d'administration militaire à Kingston, survint rapidement. Je reçus instruction de me rendre à Kingston au commencement du mois de mars de la même année en compagnie de deux autres officiers de Québec qui, comme moi, suivaient le cours d'instruction d'infanterie à l'école de St-Jean d'Iberville. C'étaient le capitaine Prower, des Carabiniers Royaux de Québec, et le lieutenant Edmond Chinic, du 17ème Bataillon d'infanterie de Lévis. Les autres officiers qui devaient suivre le même cours que nous, au nombre d'une dizaine, venaient de différents districts militaires, surtout de la province d'Ontario. Les cours que nous devions suivre se donnaient au Collège militaire de Kingston par des professeurs de cette institution; et nous logions aux casernes d'artillerie, connues sous le nom de "Tête de Pont." Ce nom venait évidemment du fait que le pont de l'estuaire de la rivière Rideau, qui se jette dans le lac Ontario à cet endroit, commence ou aboutit selon l'extrémité où l'on y entre, immédiatement à la suite des casernes: elles ont en conséquence reçu le nom de "Tête de Pont." Bridge head

L'artillerie stationnée dans les casernes où nous logions se composait de deux compagnies d'artillerie de place et d'une demi batterie d'artillerie de campagne, le tout sous le commandement du lieutenant-colonel C.-E. Montizambert, bon et sympathique soldat, sous les ordres duquel je devais servir pendant plusieurs années par la suite.

Il y avait quatre heures d'instruction par jour: deux heures de théorie et deux heures d'application pratique des

éléments du génie, tels que construction de fascines et gabions, démolition de ponts et de lignes de chemins de fer, pose de mines sous-marines, construction de ponts de chevalets et de ponts de bateaux, confection élémentaire des ouvrages de campagne, préparation pour le passage des rivières, etc., etc. La topographie théorique nous était enseignée dès le commencement des cours, et son application pratique devait suivre aussitôt que les conditions climatériques le permettraient; mais nous verrons que la chose fut brusquement interrompue par notre départ subit: nous dûmes participer à l'expédition organisée pour prévenir l'expansion de l'insurrection du Nord-Ouest canadien, qui eut lieu ce même printemps de 1885.

CHAPITRE VI

Expédition du Nord-Ouest.—Bivouacs.—Guerre indienne.

De vagues rumeurs circulaient depuis plusieurs mois au sujet de prétendus malaises, dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, concernant les affaires indiennes. Les fonctionnaires du département des affaires indiennes, à tort ou à raison, étaient accusés de maladministration, de fraude, de détournements, et que sais-je? A la suite d'enquêtes qui ont été subséquemment tenues pour vérifier ces accusations, il paraîtrait qu'en effet de graves injustices avaient été commises à l'égard des sauvages et des métis, et que l'on avait toujours trouvé moyen d'éluder leurs griefs. Le résultat fut celui qui inévitablement finit par arriver lorsque la mesure est pleine: quelques tribus indiennes, auxquelles se joignirent des bandes de métis, refusèrent péremptoirement d'obtempérer au réglements auxquels ils étaient astreints; ils pillèrent certains

forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour se procurer des vivres, des vêtements, et surtout les munitions dont ils avaient besoin. En un mot le mouvement prit subitement une telle expansion que la gendarmerie du Nord-Ouest (Royal North West Canadian Mounted Police), qui était chargée de maintenir l'autorité dans ces provinces, devint bientôt inadéquate à remplir cette mission. Une expédition militaire, sous le commandement du général Fred. Middleton, alors commandant de la milice canadienne, fut organisée en toute hâte dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Manitoba. On leva un effectif d'environ sept mille hommes, pour étouffer la rébellion ouverte qui menaçait d'avoir des suites excessivement sérieuses.

Pour moi, qui n'avais cure de m'enquérir du bien fondé des rumeurs qui donnaient lieu au mouvement insurrectionnel, et qui ne voyais en tout cela qu'une occasion d'avancer dans ma nouvelle carrière, je n'eus dès lors qu'une perspective en vue: c'était d'entrer dans un des corps de la troupe expéditionnaire que le gouvernement était à mobiliser pour ce service.

Je savais naturellement que les premiers appelés seraient les corps de la milice permanente, et que les détachements d'artillerie stationnés à Kingston seraient tout probablement encadrés les premiers dans l'effectif de l'expédition. J'étais alors l'adjudant du 9ème bataillon des carabiniers Voltigeurs de Québec, avec le rang de lieutenant et je ne pouvais pas croire que le corps auquel j'appartenais viendrait à être mobilisé, lorsqu'il y avait tant d'autres unités moins éloignées que celle de Québec du théâtre des opérations. A tout événement, je me disais non sans quelque raison: si toutefois il doit y avoir de la *casse,* ce seront les corps de la milice permanente qui y seront les premiers invités, ça vaut donc la peine d'embarquer avec eux si possible. Mais j'étais en bien mauvaise posture pour obtenir des faveurs dans une galère où la politique jouait les premiers violons. Le gou-

vernement au pouvoir à Ottawa était conservateur, et toute ma famille était considérée comme composée d'ardents libéraux; ce qui m'enlevait pratiquement bien des chances d'être attaché à l'artilerie qui, j'en étais sûr, serait mobilisée en tout premier lieu. Mais une idée lumineuse sauva la situation. Le parlement était en session à Ottawa à ce moment. J'avais complètement mis de côté l'idée de m'adresser à mon père pour obtenir la faveur que je convoitais, sachant bien qu'il ne voudrait même pas en entendre parler . Mais j'avais un oncle qui, tout en étant un adversaire politique, était en excellents termes avec le ministre de la milice d'alors, Sir A.-P. Caron. Or cet oncle, de l'aide duquel j'attendais l'inespéré, était P.-B. Casgrain, le frère de ma mère, qui m'avait toujours témoigné un vif intérêt. Comme il était le député fédéral du comté de l'Islet et que le parlement était en session, je le savais à Ottawa. Je lui écrivis donc une lettre aussi pressante que je pouvais le faire, lui exposant combien son aide pouvait influencer mon avenir; je lui recommandais bien surtout de ne pas faire part de mes plans à mon père, qui se trouvait lui aussi à Ottawa, comme membre du Sénat.

S'il fut jamais un temps de dire *aide-toi et le ciel t'aidera*, je crois assurément que j'en faisais naître un exemple. Mais pendant que je remuais ciel et terre pour arriver à mon but, bien des choses allaient leur train. L'ordre de mobilisation avait été transmis à la Batterie B (telle était la dénomination du détachement d'artillerie stationné à Kingston), de se tenir prête à partir pour l'Ouest à un moment d'avis. Donc branle-bas général aux casernes pour les préparatifs du départ; et chacun pourvoyait aux détails de son équipement, en vue du service en campagne. Mes camarades de Québec, le capitaine Prower et le lieutenant Chinic, qui avaient des influences en haut lieu, avaient reçu l'autorisation d'être tous deux attachés au corps expéditionnaire. Hors moi, tout le monde jubilait dans les transports enthousiastes qui précèdent généralement un départ pour le front. Le départ était fixé pour trois

heures de l'après-midi, et il était midi au moment dont je vous parle: j'étais donc destiné à rester en arrière, à me casser la tête avec les problèmes qui m'attendaient au Collège militaire, j'enrageais!!! Mais allons donc! Voici du nouveau. L'ordonnance du colonel Montizambert vient me dire que son chef désire me voir à ses quartiers. Dieux vengeurs! j'allais recevoir ma sentence! Dans un temps et deux mouvements j'étais à la porte du colonel, et frappais discrètement. Comme bien l'on pense, je trouvai le colonel fort occupé avec son adjudant, auquel il dictait des ordres, tout en surveillant l'empaquetage de son équipement personnel au milieu d'un dédale de colis de toute espèce. Sans m'adresser la parole, le colonel me tendit un télégramme qu'il prit sur sa table: il se lisait comme suit: "In regard to Pelletier, use your discretion. Signed Benoit, "Sect'y Min. Militia." L'expression de ma figure devait en dire plus qu'un long plaidoyer, puisque le colonel me dit qu'il consentait à m'adjoindre au détachement sous son commandement, si j'avais le temps de me préparer: il me restait trois heures avant le départ! Mille noms d'un nom! Je sentais que j'avais le temps de me préparer à partir pour le pôle nord. D'un saut j'arrive comme un boulet dans le mess des officiers et je leur annonce la dernière nouvelle! Un hourrah! l'accueille, et chacun me tend cordialement la main. Les professeurs du Collège militaire sont venus au mess pour assister au départ; et c'est à qui paiera le champagne, que l'on sable comme il a rarement été sablé! Mes préparatifs de voyage ne sont pas longs. Quelques sous-vêtements que j'empile dans un sac en toile (Kit bag), et je serai prêt à tomber dans le rang au premier coup de clairon.

2.30 h. L'adjudant fait rapport au colonel que les 40 chevaux de la demi-batterie, les canons avec leurs avant-trains, les wagons de munitions, les bagages, sont à bord du convoi spécial qui attend sur la voie d'évitement à la porte des casernes. Les hommes, sac au dos et fusil au bras, dans la cour des quartiers, attendent le moment de tomber dans le

rang. La foule encombre la rue aux abords du convoi sur lequel nous devons partir. 2.45 h. Un coup de clairon, la parade se forme; la musique des casernes nous précède, et nous emboitons le pas derrière elle aux applaudissements et aux hourras des amis qui nous souhaitent "good luck". Un instant après nous sommes sur le convoi et prenons place selon nos rangs respectifs. Un coup de sifflet de la locomotive, et nous roulons, aux acclamations et aux hourras de la foule qui se presse près des wagons pour crier: "*Give them hell up there!* (1)

Notre première destination est un endroit appelé Renfrew sur la ligne du Pacifique Canadien, où nous devons rencontrer un autre convoi spécial venant de Québec, à bord duquel la Batterie A, du même effectif que nous, sous le commandement du major Peters, doit nous rejoindre. Les deux convois se suivront à un court intervalle et le colonel Montizambert prendra le commandement des deux batteries.

Maintenant que nous roulons, faisons connaissance avec nos compagnons de voyage. Le colonel Montizambert qui commande est un bon officier, formé à la vieille école, qui avait certainement du bon. Il peut être un peu âgé pour le service relativement dur qui nous attend, mais son énergie le fera passer outre. Le major C. Short qui commande en second est l'idéal du soldat, et les hommes le suivront tête baissée partout où il les guidera: excellent cavalier, joyeux compagnon, plein de mordant, on ne peut désirer mieux. Le capitaine A. Farley est un bon diable, qui ne s'en fait pas généralement, mais qui sera contraint de s'en faire quand les événements se développeront. Le capitaine Rutherford agit comme adjudant et il a toutes les qualités voulues pour ce poste. Enfin, le capitaine W. Imlah, préposé au transport et à l'intendance, est un officier d'expérience dans sa sphère, fiable et consciencieux. Il est, lui aussi peut-être, un peu âgé pour le service en campagne, mais il saura surmonter la difficulté. Quant aux trois

(1) La date de notre départ de Kingston fut le 28 mars 1885.

autres officiers attachés pour la campagne, nous les verrons à l'oeuvre dans le cours de l'expédition. Prower et Chinic sont tous deux versés dans chacune des compagnies d'artillerie de place, tandis que j'ai le privilège d'être attaché à la demi- batterie d'artillerie de campagne, sous le commandement immédiat du major Short.

Pendant que nous nous installons à qui mieux mieux, le convoi sur lequel nous voyageons déroule les cent et quelques milles qui nous séparent de Renfrew, où nous arrivons vers les sept heures du soir. Le convoi qui transporte la Batterie A venant de Québec nous a devancés et nous attend sur une voie d'évitement. Nous enfilons sur une voie parallèle, et les deux convois sont à deux pas l'un de l'autre. Ordre est donné que personne ne descende des convois afin de pas laisser de traînards au départ. On échange un mot entre officiers des deux détachements; et les hommes se renvoient des lazzis d'une fenêtre d'un wagon à l'autre. Le colonel Montizambert assume le commandement des deux batteries, qui, à partir de ce moment, voyageront de concert autant que faire se pourra. Et nous roulons de nouveau.

Tout marche normalement jusqu'à ce que nous atteignimes un endroit appelé Dog Lake, au nord du lac Supérieur. Mais il me faut ici faire une digression, pour rappeler à mes lecteurs que la construction de la ligne de chemin de fer du Pacifique Canadien n'était pas complétée au nord du lac Supérieur à l'époque dont je parle; et là commence réellement l'école d'endurance qu'il nous a fallu subir. Dog Lake était alors connu en terme de construction de chemin de fer par l'expression: *end of rail;* les Canadiens français disaient: *le bout du fer.* Ce qui voulait dire que là finissait la construction du chemin sans interruption: à partir de cet endroit jusqu'à un autre point sur la même ligne appelé *Red Rock,* à l'extrémité ouest du lac Supérieur, il nous fallait passer par la région alors connue sous le nom de *gaps*: c'est-à-dire qu'il nous fallait traverser à pied les intervalles où la ligne n'était pas en-

core construite, pour faire ensuite une certaine distance en chemin de fer. Or ces trajets intermédiaires devaient nécessairement se faire sur des wagons ouverts, connus au Canada sous le nom de *platform cars,* autour desquels on avait construit des *rambardes,* ou *garde-fous,* assez élevées pour empêcher qu'on ne dégringolât en bas des wagons en marche.

Pas n'est besoin d'insister, je suppose, pour expliquer que ces promenades en wagons ouverts pendant plusieurs heures consécutives, où le thermomètre assez souvent était autour de 0.° Farh. quoique nous fussions au commencement d'avril, n'étaient pas précisément des promenades de plaisir. Chacun de nos hommes recevait une couverte de laine pour s'abriter pendant que le convoi était en marche, et il fallait se serrer l'un près de l'autre pour garder la chaleur animale réciproque, ce qui pouvait paraître très affectueux, mais peu recommandable pour le confort. Nos chevaux, qui voyageaient de la même manière que nous, souffrirent énormement pendant ces trajets, les rambardes dont on avait entouré ces wagons ouverts n'étant pas assez hautes pour les protéger de l'air que causait la marche du convoi. Ces pauvres animaux pouvaient à peine se tenir debout quand ils descendaient des wagons, tant ils étaient paralysés par le froid.

Le transport de nos canons de campagne, nous occasionna aussi beaucoup de trouble. Eu égard à la date avancée de l'hiver lors de notre départ de Kingston, nous n'avions pas laissé les canons sur les traîneaux-affûts sur lesquels on les manoeuvrait pendant les mois d'hiver ; mais nous les avions montés sur leurs affûts d'été, de même que les avant-trains et les charriots de batterie. Des arrangements avaient été faits avec les dirigeants de la construction du Pacifique Canadien pour qu'ils nous fournissent des traîneaux, ou *sleighs* comme on les appelle au Canada, sur lesquels nous devions transporter tout notre matériel d'artillerie pendant les *gaps* après en avoir enlevé les roues. Ce n'était pas une mince affaire à cette période de l'année où il y avait une moyenne de 5 pieds de

neige, et jusqu'à dix pieds, amoncelée dans les *vallons* ou *coulées,* selon l'appellation du pays. Les traîneaux sur lesquels étaient transportés notre matériel d'artillerie et nos bagages étaient traînés par des mulets de trait de grande taille, dont on se servait exclusivement dans la construction du chemin de fer à la place des chevaux qui n'avaient pas l'endurance voulue pour ce service pénible; en effet l'animal s'enfonçait jusqu'aux flancs dans la neige dès qu'il mettait le pied à côté du chemin battu. Ce transport était moins difficile lorsque nous pouvions côtoyer le bord du lac sur la glace; mais l'état de cette dernière nous contraignait bien souvent de voyager par les chemins à peine déblayés dans la forêt qui couvrait entièrement tout le littoral nord du lac Supérieur à cette époque; et je doute encore si nous aurions jamais réussi à transporter ce matériel lourd et encombrant, si nous n'eussions eu le précieux concours du personnel employé à la construction du chemin de fer; il était outillé pour surmonter les difficultés incroyables que présentait à chaque instant la nature des terrains qu'il nous fallait traverser.

Un autre problème excessivement important qui se présentait dans les circonstances particulières où il nous fallait voyager, était le logement et la nourriture des troupes qui se succédaient sans interruption, jusqu'à ce que l'effectif complet du corps expéditionnaire eût traversé cette zone inhospitalière. Le gouvernement avait pris la seule décision qui convenait aux conditions exceptionnelles auxquelles ils fallait faire face. C'était de recourir de nouveau à l'administration de la construction du chemin de fer pour remplir cette tâche ingrate et difficile. Afin de donner un abri aux troupes qui arrivaient à l'étape, tout le personnel employé à la construction du chemin, à chaque endroit où les troupes devaient faire étape, avaient été parqué, Dieu sait comment, dans des locaux temporaires, afin que les troupes pussent trouver, dans les abris évacués, un gîte, jusqu'au moment où elles se remettraient en marche. Ces gîtes, il faut l'avouer, n'étaient pas des

hôtels luxueux; mais enfin ils nous abritaient des intempéries de la saison qui, à cette période de l'année, en pleine forêt au nord du lac Supérieur, n'avaient rien qui nous invitait à coucher en plein air. Il n'y avait aucune autre construction que des camps en bois ronds, sans planchers, ni appareils de chauffage. La literie se composait uniquement de branches de sapin, dont l'épaisseur des couches correspondait aux tendances plus ou moins efféminées des individus qui les occupaient. Encore étions-nous bien contents de prendre avantage de ces gîtes d'étape, lorsque nous étions exposés à avoir pire. Je me rappelle, entre autres, qu'à un endroit appelé *Port Munroe*, où il n'y avait pas d'abri pour donner à couvert à tout le monde, une trentaine d'hommes durent se contenter de chercher refuge dans la cale d'une goélette qui était en hivernement à cet endroit et dont le veuglé était recouvert d'une couche de glace d'une couple de pieds d'épaisseur; ajoutons que l'arrivée à cet endroit à la nuit tombante rendait impossible de courir le bois sans raquettes pour casser du sapin afin d'isoler la fraîcheur de la glace, qui remplaçait le plancher de cet antre déjà peu invitant. Tout n'est évidemment pas rose à la guerre!

Quant à la nourriture, le menu en était peu varié, mais bien choisi pour nous soutenir dans la vie à outrance qu'il nous fallait subir bon gré mal gré! Des fèves au lard, du biscuit de matelot, du thé sans lait ni sucre, mais de la mélasse *ad libitum* pour aider la digestion ou sucrer le thé! N'empêche qu'en dépit de ce régime que vous qualifierez selon qu'il vous frappe, la santé générale était excellente, et nous ne pouvions débuter mieux pour nous préparer à ce qui devait suivre.

Les longues marches qu'il nous fallait faire étaient aussi excessivement fatigantes. Lorsque nous marchions sur la glace en suivant la rive du lac, et que le départ avait eu lieu à bonne heure le matin, après la gelée de la nuit, la chose devenait plus facile; en effet, la surface de la glace était alors assez solide pour nous porter. Mais lorsque le soleil avait amolli

cette fausse glace sur le haut du jour, il nous fallait barbotter péniblement dans trois ou quatre pouces de cette eau qui séjourne habituellement à cette saison de l'année entre les deux couches de glace, ou sous la neige qui couvre la glace; je laisse à ceux qui ont subi la même expérience de se rappeler le plaisir qu'ils y ont goûté. Ces marches auraient été absolument impossibles, si l'on n'avait pas remplacé nos chaussures militaires par des bottes tannées à l'huile, qui avaient une tige montant jusqu'aux genoux; mais comme ces bottes n'avaient pas de semelles doubles, elles étaient tellement glissantes qu'elles doublaient la fatigue, sans compter les chutes qu'elles occasionnaient à tout instant. Il ne faut pas perdre de vue que les chaussures en caoutchouc, telles qu'on peut s'en procurer partout aujourd'hui, n'étaient pas connues au temps dont je parle.

Si la marche était fatigante, ceux qui couvraient le même terrain à cheval n'étaient guère mieux partagés. Il fallait en premier lieu monter sans selle. La sellerie et les harnais avaient été empaquetés au départ pour ne servir qu'une fois à destination dans la prairie. Chaque cavalier devait donc monter sur un tapis de selle en feutre, retenu par une sangle seulement; et à chaque licou était attaché un bridon. Comme on ne pouvait voyager qu'au pas, vu l'état des chemins, il nous fallait tour à tour descendre de cheval, pour nous étirer les jambes par la marche, en guidant nos montures par les rênes du bridon, et remonter ensuite; nous alternions de la sorte jusqu'à l'arrivée à l'étape, où le soin du cheval passait, bien entendu, avant celui de son cavalier. Il fallait commencer par conduire les chevaux à l'abreuvoir; les frictionner vigoureusement avec de la paille, surtout les pattes, pour bien les assécher et éviter les crevasses sur le paturon: les crevasses s'engendrent très facilement par le contact de la neige et du froid, si l'on ne prend pas les mesures voulues pour les prévenir. Il fallait ensuite envoyer des corvées pour le fourrage, le foin, la paille et l'avoine, faire des litières, et Dieu sait

dans quelles tanières. Mais il fallait garder les chevaux en bonne condition coûte que coûte, si l'on voulait que les canons et les munitions d'artillerie pussent suivre le reste du corps expéditionnaire lorsque nous aurions atteint la zône d'opération.

Enfin, après une dizaine de jours de ces labeurs et de ces privations incessantes, nous atteignîmes l'estuaire de la rivière Nipigon, d'où il nous fallut marcher huit ou dix milles sur la glace du lac pour arriver à un endroit appelé *Red Rock;* après quoi nous pouvions nous rendre directement à Winnipeg. Cette dernière marche fut certainement la plus pénible de tout ce que nous avions éprouvé depuis le commencement des *gaps.* Le soleil, plus chaud que d'habitude, avait détrempé la neige qui couvrait la glace, et il nous fallut patauger toute la journée dans cette neige mêlée d'eau avant d'arriver à l'endroit où nous devions ensuite voyager en chemin de fer sans autre interruption.

Un convoi spécial, composé de vieux wagons de seconde classe pour accommoder le personnel, nous attendait. Ces wagons d'un autre âge qui ne chauffaient qu'au moyen d'un poêle à bois étaient glacés, les poêles n'ayant pas été chauffés avant notre arrivée. Et la marche avait été tellement fatigante que nous atteignîmes cet endroit par petits groupes, épuisés, trempés jusqu'aux os par la transpiration que nous avait occasionnée l'effort continuel de la marche dans des conditions aussi accablantes. L'impossibilité de changer nos sous-vêtements, puisque nos bagages n'arrivèrent que dans la soirée, et la température glacée des wagons avant que nous ayons pu allumer les poêles, ajoutaient à notre misère. Maintenant que je remémore ce qu'il nous a fallu endurer ce jour-là sans qu'il en ait résulté des suites plus fâcheuses, cela me paraît, sinon miraculeux, du moins quelque peu prodigieux.

Enfin après avoir vérifié, par de nombreux appels, que le

dernier des malheureux traînards était sur le convoi, nous nous sommes de nouveau mis en route, grelottant, et grignotant nos rations de biscuits avec du boeuf de conserve, *Armour Canned Meat, Bully beef,* comme nous l'appelions communément.

Le soleil du lendemain se leva radieux; c'était le jour de Pâques et nos pensées se portèrent vers nos familles où tant de bons et succulents déjeuners étaient servis pour bien des nôtres, qui avaient cependant bien moins faim que nous. Mais, comme je crois l'avoir déjà dit, le soldat comme le marin est fataliste et ne s'arrête pas à songer à ses misères: quelques cuillerées de bouillon de plus ou de moins les trouvent toujours les mêmes quand il disent: c'est le métier! Vers midi nous entrons en gare, à Winnipeg. Quand je parle d'entrer en gare, il ne faut pas trop me prendre au sérieux, vu que la gare du Pacifique Canadien d'il y a cinquante ans, et l'imposant édifice qui a depuis été construit pour servir aux mêmes fins, sont bien différents. La gare de l'endroit, telle qu'elle était au temps dont je vous parle, était une construction en bois, avec un quai attenant pavé de bois, et un certain nombre de voies d'évitement proportionnel au modeste trafic de l'époque. Les abords de la gare étaient un véritable cloaque de boue, où l'on enfonçait à mi-jambe. Notre convoi était attendu depuis plusieurs jours, et les journaux des provinces de l'Est arrivaient régulièrement dans les villes de l'Ouest en passant par les lignes américaines. C'est ainsi que les journaux de Kingston annonçant la composition de notre détachement nous avaient précédés; ce qui me valut la bonne fortune de serrer la main en arrivant à un ancien camarade du Séminaire avec lequel j'avais été très lié dans mes années de collège. C'était Jacques Bureau, des Trois-Rivières, qui était venu tenter fortune à Winnipeg, où il avait ouvert un bureau d'avocat. La fortune ne l'a pas trop mal servi dans la suite, puisqu'à sa mort, il y a quelques années, il remplissait les hautes fonctions de ministre des douanes. Notre convoi est retenu pendant quelque

temps, en attendant des nouvelles d'Ottawa, ce qui nous permet de causer: nous ne nous étions pas rencontrés depuis notre sortie du Séminaire.

L'ordre arrive enfin d'Ottawa qui nous envoie trois cents milles plus à l'ouest, à un endroit appelé Qu'Appelle, à une vingtaine de milles au sud du fort du même nom. Nous sommes maintenant, en arrivant à cette dernière destination, en pleine province de Saskatchewan où la rébellion bat son plein. Il n'y a autour de la gare de Qu'Appelle qu'un petit groupe de maisons en bois, et une grande baraque construite en planches pour donner couvert aux immigrants qui arrivaient de tous les coins de l'Europe pour peupler les immenses prairies de l'Ouest encore pratiquement vierges de colons. Les troubles qui nous avaient amenés dans cette province avaient naturellement arrêté ce flot d'immigrants, et nous cantonnâmes nos hommes dans la bâtisse des immigrants en attendant de nouveaux ordres. Nos chevaux commencèrent ici leur première expérience de la vie sans abri qu'ils devaient mener jusqu'au retour dans la vie civilisée. Aussi, je crois qu'il serait à propos d'expliquer en quelques mots comment on dispose des chevaux pendant les intervalles où ils sont immobilisés en campagne.

Le système est le même pour toutes les divisions du service qui nécessitaient l'emploi des chevaux. Voici en quoi il consistait.

De fortes amarres goudronnées de vingt-cinq verges de longueur étaient étendues à terre à l'endroit choisi pour le stationnement des chevaux; leurs extrémités étaient assujetties à de forts piquets (picket posts) d'environ trois pieds de longueur, et solidement plantés en terre, où encore attachées aux roues des wagons, et raidies autant que possible. Un espace de pas moins de quatre pieds était ordinairement réservé à chaque cheval. Une longe (head rope) était attaché au licou du cheval et l'autre extrémité au *picket rope* pour retenir le cheval en place.

Une autre courroie, *heel rope*, à l'extrémité de laquelle il y a

une lanière en cuir avec une boucle pour attacher cette lanière autour du paturon de la patte de derrière du cheval, cette courroie, dis-je, a son autre extrémité attachée à un piquet, *heel peg,* en arrière du cheval, pour l'empêcher de se retourner la croupe vers ses voisins. Un espace de deux verges est réservé en avant du cheval pour y déposer son fourrage; et le même espace est réservé en arrière pour y déposer son harnais.

Après cette digression, je reviens à nos cantonnements de Qu'Appelle, où nous arrive la Batterie A, même effectif que le nôtre, qui nous a suivis à une journée de distance depuis que nous nous sommes rencontrés à Renfrew, le soir de notre départ de Kingston.

Nous nous trouvions donc quatre compagnies d'artillerie de place, et les deux demi-battries d'artillerie de campagne, mobilisées au même endroit. Nous avions lieu de croire, et nous en étions très satisfaits, que nous formerions une unité par nous-mêmes durant la période des opérations. Mais nous fûmes bientôt désillusionnés dans nos espérances, et nous réalisâmes que nous devions nous en tenir à la vieille maxime de tactique, qui veut que c'est toujours l'imprévu qui arrive à la guerre! A peine avions-nous échangé entre nous notre satisfaction réciproque de servir ensemble, qu'arriva une estaffette portant un message qui s'était transmis d'un courrier à l'autre à franc étrier depuis un endroit appelé *Batoche Crossing,* où se trouvait le général Middleton, commandant du corps expéditionnaire dont nous formions partie. Ce message avait parcouru une distance de 175 milles; et sa transmission par estaffette s'explique facilement par le fait qu'il n'y avait à cette époque aucune communication par télégraphe ou par chemin de fer entre les deux endroits ci-dessus mentionnés. Or le contenu du message renversait tous les plans que nous faisions à l'effet que les deux batteries serviraient ensemble. Le général donnait instruction au colonel Montezambert de procéder immédiatement à marches forcées avec la

Batterie A à Batoche Crossing, où il recevrait de nouvelles instructions.

Branle-bas général parmi ceux qui partent, comme parmi ceux qui restent; c'est à qui donnera un coup de main aux camarades qui s'en vont. Ils ont 100 milles à faire en marches forcées à travers la prairie; et il y a peu ou pas d'habitations le long de la route; la perspective qui les attend n'est pas folichonne, surtout à la saison où nous sommes, car la prairie n'est pas encore séchée par suite de la fonte des neiges. Quant à nous, on se demande naturellement ce qui peut bien y avoir en réserve pour notre compte; car il est évident que l'on ne nous a pas transplantés où nous sommes pour notre santé!

Les derniers préparatifs sont faits pour la batterie "A" qui s'en va; les bagages et l'équipement pour la longue randonnée qu'ils ont à fournir sont complétés; les chevaux sont attelés aux canons, ainsi qu'à la longue file des charriots de bagages. Une dernière poignée de main aux camarades; puis on s'échange réciproquement des *good luck* et des *bonne chance;* et la longue colonne s'ébranle, et disparaît bientôt peu à peu dans la ligne d'horizon de la prairie qui ici est légèrement ondulée.

Après une couple de jours d'attente, nous recevions à notre tour l'ordre de pousser vers l'ouest une centaine de milles plus loin, jusqu'à un endroit appelé *Swift Current,* sur la ligne du chemin de fer Canadien Pacifique. Nous passons en route Régina, capitale de la province de Saskatchewan, qui n'était pas, veuillez croire, à cette date, la ville moderne qu'elle est devenue aujourd'hui. Comme le convoi fit un arrêt assez prolongé à cet endroit, j'eus le temps d'en descendre, pour jeter un coup d'oeil sur les environs de la gare, d'où il était possible d'avoir une vue de toute la ville qui se résumait, autant que je me le rappelle, à une seule rue s'étendant de la gare vers le sud, avec quelques magasins d'un côté, et les bureaux du gouvernement et de l'administration de l'autre côté. L'administration évidemment n'était pas beaucoup en

train de se moderniser, puisque l'on enfonçait dans la boue à mi-jambe dans cette unique rue. C'est là que se trouvaient les quartiers généraux de la police montée, dont les casernes étaient séparées de la ville par au moins un mille de prairie. Quelques heures de plus par chemin de fer, et nous sommes à *Swift Current.* Nous descendons du train en pleine prairie. Il n'y avait là que deux bâtisses : une gare de bois, d'une quarantaine de pieds carrés, au sud de la voie ferrée, et une baraque de planches brutes, du côté nord, qui portait le titre pompeux de *store;* je me demande encore qui pouvait bien acheter à ce *store,* car il n'y avait âme qui vive aussi loin que la vue pouvait s'étendre tout autour. Et je suis informé que *Swift Current* aujoud'hui est une *thriving city.*

Nous apprenons en arrivant ici que nous devons nous mettre, dès le lendemain, en route à travers la prairie pour atteindre, à marches forcées, Battleford, à deux cent et quelques milles au nord. Les sauvages, parait-il, entourent le fort de la compagnie de la Baie d'Hudson de cet endroit, dans lequel les colons des environs et leurs familles sont venus se réfugier pour se mettre à l'abri de leurs attaques. Le fort est défendu par un escadron de la police montée et une compagnie de volontaires, levée pour l'occasion parmi les colons qui avoisinent le fort; on désigne cette compagnie sous le nom de Battleford Rifles. Les détails de la situation à cet endroit sont bien maigres, vu qu'il n'y a aucune communication par télégraphe ou autre moyen entre Battleford et la ligne du chemin de fer où nous sommes. Peu après notre arrivée, un convoi spécial venant de Calgary, ayant à son bord deux escadrons de la police montée sous le commandement du lieutenant-colonel Herchemer, se joignit à nous; les nouveaux venus devaient nous servir d'éclaireurs pendant notre marche vers Battleford. Le régiment des Queen's Own Rifles de Toronto et une compagnie choisie des meilleurs tireurs des Gardes à pied du gouverneur général et du 43ème Carabiniers d'Ottawa, arrivèrent pendant la journée pour former partie de la co-

lonne volante qui marchera demain à la rescousse de Battleford assiégé par les sauvages.

L'effectif de tous rangs qui devait composer les unités de cette colonne pouvait s'établir comme suit: police montée, commandée par le lt-colonel Herchemer, 120 hommes; artillerie y compris deux pièces de campagne et charriots de batteries, commandée par le major C. Short, 160 hommes; une compagnie de l'école d'infanterie de Toronto, commandée par le capitaine Wadmore, 60 hommes; régiment des Queen's Own Rifles de Toronto, commandé par le lt-colonel Miller, 400 hommes; gardes à pied du gouverneur général, commandé par le capitaine Todd, 60 hommes. Soit un total de 800 hommes.

Le transport du bagage pour la subsistance du personnel et le fourrage pour les chevaux pendant le trajet que nous avions à parcourir entre Swift Current et Battleford, nécessitait une véritable caravane de charriots. Il fallait de plus transporter le bois dont nous avions besoin pour faire du feu en route, vu qu'il était impossible de trouver aucun combustible dans la prairie. Les provisions de bouche du personnel se composaient entièrement de boeuf de conserve (Armour Canned Meat) et de biscuits de matelot, ce qui réduisait la cuisson au minimum; mais il nous fallait du bois pour faire chauffer l'eau pour le thé. La question des tentes entrait aussi en considération pour le transport. La saison était encore trop peu avancée pour nous permettre de bivouaquer sur la route; il fallait en conséquence transporter la quantité de tentes requises pour donner couvert au personnel, chaque soir à l'étape. Et bien nous prit d'avoir pris cette précaution, car les nuits sont très fraîches dans la prairie à cette saison et nous eûmes plusieurs chutes de neige la nuit, durant tout le trajet. La tente conique du service anglais (modèle Bell) dont on se servait est peu appropriée pour la mobilité des troupes en campagne; elle est très lourde et encombrante pour le transport. Elle convient très bien pour un campement permanent, où elle donne un abri confortable à neuf hommes, mais elle

n'a pas la légèreté de la "tente abri" (dite de marche) de l'armée française.

Comme il n'y avait pas d'intendance, ou commissariat militaire régulièrement organisé, au Canada à cette époque, ces services en campagne étaient confiés à des pourvoyeurs locaux, qui avaient l'expérience voulue pour mener cette tâche difficile à bonne fin.

Le véhicule en usage dans la prairie à cette date, était le "chatam wagon" d'une solidité à toute épreuve, avec un attelage de deux chevaux à timon.

Le clairon sonne le réveil au point du jour. C'est le matin du départ. Les tentes sont jetées à terre, pliées à la hâte et mises dans leurs sacs. Une activité fébrile règne par tout le camp. Les feux sont allumés pour le café, et chacun mange une bouchée sur le pouce. Le boeuf en conserve, et pas le meilleur, avec du biscuit sec, sont un menu assez lourd pour le déjeuner; mais nous avons 18 milles à faire à pied pour atteindre la branche sud de la rivière Saskatchewan, de sorte que personne n'y regarde de trop près. Un escadron de la Police Montée, formé en fourrageurs, se déploie en éventail en avant pour couvrir notre front; le 2ème escadron, divisé en deux, marche en file, se suivant en fourrageurs, chaque côté de la colonne, pour protéger les flancs. L'artillerie marche en colonne de route, et l'infanterie, par ordre de quatre, afin de prendre avantage du *trail* (1), qui est moins fatiguant pour la marche que l'herbe de la prairie. Puis vient la longue suite de charriots pour les bagages, divisés en sections: en tête les les munitions d'artillerie et de mousquetterie; viennent ensuite les provisions de bouche, puis le fourrage, et en dernier lieu les bagages de toutes descriptions. L'ordre est donné qu'au premier signe d'une attaque le laager doit être formé; c'est-à-dire que tous les charriots se forment en cercle, de façon que les chevaux soient protégés par les véhicules en se

(1) Nom que l'on donne au chemin battu dans la prairie.

trouvant à l'intérieur du cercle, et que ceux qui les défendent trouvent un certain abri en se plaçant sous les charriots ou dans les charriots pour tirer.

La colonne s'ébranle lentement, et l'on trouve cette première journée de marche dans les prairies bien longue et épuisante. Nous sommes chaussés des mêmes bottes que l'on nous a fournies pour traverser les *gaps*. Elles ont l'avantage de nous garder les pieds secs; mais avec leur simple semelle, elles sont très fatigantes pour la marche. Les terrains que nous traversons sont légèrement ondulés; ils forment partie de ce que l'on désigne dans l'Ouest par l'expression *undulated prairie*. C'est une suite ininterrompue de collines à pentes douces, d'une hauteur variant entre vingt et quarante pieds, qui rompent peut-être la monotonie de la prairie absolument plane, comme on la trouve en certains autres endroits de l'Ouest canadien, mais qui n'en sont pas moins fatigantes pour la marche. Un arrêt d'une dizaine de minutes à toutes les heures nous aide à supporter la fatigue: l'on se demande, en gravissant chaque crête de colline, si l'on va enfin apercevoir cette rivière que l'on veut atteindre, mais qui semble s'éloigner à mesure que l'on avance vers elle. Voilà cependant que notre avant-garde, qui est déployée en fourrageurs, se forme en rangs serrés sur le centre: ce doit être la fin de notre misère aujourd'hui. C'est bien cela: après avoir avancé encore quelques cents verges, nous apercevons à distance une élévation plus accentuée que le niveau général de la plaine: c'est la berge gauche de la branche sud de la rivière Saskatchewan. A cet endroit, elle coule sur un lit de pierres rondes, évidemment mises à nu par l'érosion des eaux courantes qui, grossies des eaux de pluie, ont creusé dans la prairie un lit relativement profond. La largeur de la rivière, où il nous faut la traverser, est d'à peu près cent cinquante verges; et le courant assez violent pour nous permettre d'utiliser un bac mu par cette force naturelle. Ces bacs glissent sur un cable d'acier tendu d'un côté à l'autre de la rivière. Le courant agit sur le côté du bac, qui garde

une certaine inclinaison à la direction du courant, selon l'angle que l'on veut lui donner par son point d'attache avec le cable Mais le problème qui reste à résoudre est sérieux. Le bac dont nous pouvons disposer n'ayant pas été construit en vue de la possibilité d'être utilisé pour traverser des troupes ou convois militaires de la force de celui que nous formons, il va falloir au moins trois jours de travail sans arrêt pour passer sur l'autre rive les hommes, l'artillerie, les chevaux et les nombreux charriots à bagage qui font partie de notre colonne.

Ces trois jours d'attente furent des plus désagréables. Un vent de nord très froid nous fit constamment grelotter sous nos tentes; et nous ne pouvions trouver nulle part, dans cette plaine uniforme, un abri naturel pour nous garder un tant soit peu de la brise glaciale qui soufflait sur nous sans répit. Le travail de passeurs au moyen du seul et primitif auxilliaire dont nous pouvions disposer était fourni par un petit détachement de la Police Montée, stationné au point de traverse à cette fin. Je ne puis assez louer leur endurance pendant le travail particulièremnt pénible qu'il leur a fallu continuer presque sans interruption jour et nuit, jusqu'à ce que le dernier wagon de notre colonne ait été traversé sur l'autre rive.

Ce passage de la branche sud de la rivière Saskatchewan nous fait entrer en pays ennemi, et dorénavant il nous faudra chaque soir jeter un avant-poste pour nous protéger contre quelque tentative nocturne autour de nous.

Peut-être, un mot d'explication sur le service d'avant-poste pourrait intéresser ceux de mes lecteurs qui ne sont pas familliers avec la manière dont il faut se garder contre toute entreprise de l'ennemi en campagne. Le système d'avant-poste (out post), tel que pratiqué dans l'armée anglaise en campagne, se compose de trois lignes absolument distinctes: la première, comme son nom l'indique (ligne d'observation), est une ligne de sentinelles jetée à une certaine distance des troupes qu'elle protège, pour surveiller et donner l'alarme s'il y a lieu, en cas de tentative de la part de l'ennemi. Dans

cette ligne, les sentinelles sont placées plus ou moins éloignées les unes des autres, selon la nature du terrain, mais doivent être continuellement en communication entre elles pour que rien ne puisse traverser la ligne qu'elles occupent sans qu'elles en aient connaissance. Dans les endroits les plus dangereux, on place des sentinelles doubles, afin de permettre une surveillance plus complète dans toutes les directions.

La seconde ligne porte le nom de *ligne des supports* (dans l'armée française on l'appelle *ligne des petits postes*) : elle consiste en une série de groupes placés en arrière de la ligne d'observation, et leur composition numérique correspond au nombre de sentinelles dont ils fournissent les relèves en avant d'eux.

La troisième ligne s'appelle *ligne de réserve*: elle consiste elle aussi en un certain nombre de groupes placés en arrière de la ligne des supports, dans un endroit choisi pour tenir l'ennemi en échec en cas d'attaque, jusqu'à ce que les troupes qu'ils couvrent aient le temps de se préparer à recevoir l'attaque. Les groupes formant la ligne de réserve sont moins nombreux que ceux des supports, mais leur effectifs respectifs sont le double.

D'après la nature du terrain, il arrive quelquefois que la ligne des supports devient la ligne de résistance en cas d'attaque; les sentinelles de la ligne d'observation, dans ce cas, se replient sur leurs supports; et la ligne de réserve se porte en avant pour renforcer les supports.

Mais nous voilà de nouveau en route pour Battleford, qui est encore à 150 milles de distance d'où nous sommes; ce qui veut dire pas mal de marche, et pas de plaisir superflu, puisque le clairon sonne le réveil dès le point du jour. Après avoir cassé une croûte en dévorant sans mâcher notre quote-part de *corned beef*, arrosé d'un quart (1)de café, on se met

(1) "Quart de soldat:" petit gobelet de fer blanc, à peu près hémisphérique, aplati au fond, muni d'une anse; ainsi nommé parce que sa capacité est à peu près d'un quart de litre.

en route pour marcher jusqu'à midi. On s'arrête une heure afin de prendre un peu de repos en avalant le menu de rigueur; et encore en marche jusqu'au coucher du soleil dans ce morne désert, dont pas un arbrisseau ne rompt la monotonie. L'arrivée à l'étape amène un soupir de soulagement pour tout le monde, excepté pour les pauvres malheureux dont le tour est venu de passer la nuit aux avant-postes, où l'on a, pendant la longue veille qui nous attend, tout le temps voulu pour ruminer, mais sans pouvoir chanter: *Ah! quel plaisir d'être soldat!* Et cela a duré jusqu'à notre arrivée à un endroit appelé *Sixty Miles Bush,* qui, comme son nom le fait présumer, est à 60 milles de Battleford. Il y avait à cet endroit, avant la levée de bouclier des sauvages qui s'étaient jetés dans le mouvement insurrectionnel, une réserve (1) indienne de la tribu des *Assiniboines.* Ceux-ci passaient alors pour des esprits très remuants et enclins à se porter aux pires extrémités à la moindre provocation. Aussi, avaient-ils abandonné leur réserve dès que les premiers ferments de discorde se furent produits, pour se joindre aux tribus *Crises* qui, les premières, s'étaient déclarées en guerre ouverte et avaient déjà commis des dépradations sérieuses parmi les colons isolés qui ne pouvaient résister à leur nombre.

Des rumeurs avaient circulé pendant notre marche, à l'effet que l'intructeur que le gouvernement maintenait parmi eux avait probablement subi les pires traitements. Notre passage dans la réserve abandonnée vérifia malheureusement cette rumeur. Toute la famille avait été cruellement massacrée à

(1) "Réserve:" on désignait ainsi une certaine étendue de terrain, que le Gouvernement mettait à la disposition des sauvages; sa superficie variait avec le nombre de familles qui y vivaient. L'idée de ces réserves était de mieux contrôler les différentes tribus, en les gardant ensemble sous l'oeil de la police et de tenter de leur inculquer le goût de l'agriculture. C'est pourquoi un instructeur capable de les éduquer dans ce sens était installé sur chaque réserve. Mais cette dernière tentative ne fut jamais un succès. La vie nomade à laquelle les sauvages étaient habitués, et la difficulté de les faire consentir de s'astreindre à un travail journalier, ont toujours été la cause des maigres résultats obtenus sur ces réserves.

coups de tamahawk (1) comme nous pûmes le constater par la macabre découverte des cadavres qui avaient été laissés au lieu où l'horrible drame avait eu lieu.

Nous nous arrêtons ici pendant quelques heures pour donner le temps à la police montée d'enterrer les cadavres et de faire certaines recherches dans les constructions que le gouvernement entretenait pour l'instructeur; mais tout est saccagé, et les outils qui pouvaient leur être utiles sont disparus. Puis nous nous remettons en route. Ici la nature du pays change d'apparence. Les ondulations du terrain que nous avons traversé jusqu'à présent s'accentuent; la prairie cesse pour faire place à une suite d'élévations plus considérables,couvertes de broussailles au commencement; et petit à petit, le tremble, le peuplier et quelques rares bouleaux font leur apparition. Le *trail,* ou chemin, que l'on suit, est tracé dans ce que les gens du pays appellent une "coulée": c'est ni plus ni moins qu'un vallon entre les collines. Cette dépression de terrain entre des hauteurs qui surplombent la route nous paraît très propice à une embuscade: nous pouvons nous faire canarder du sommet des crêtes qui bordent notre chemin. Aussi, avançons-nous lentement et avec toutes les précautions requises en pareille circonstance. Une patrouille de la police montée examine le *trail* en avant de nous, tandis que des *flanqueurs* à pied sont détachés de la colonne en marche pour surveiller latéralement les abords de la direction que nous suivions; car il est impossible aux cavaliers de franchir les accidents de terrain de chaque côté du *trail*: le bois et les broussailles deviennent trop épais et embarrassés pour y laisser passer les chevaux.

Heureusement que l'ennemi n'est pas aussi entreprenant qu'il aurait pu l'être; sans quoi il lui aurait été facile de retarder notre marche considérablement; sans compter les pertes

(1) Hache de guerre des Peaux-rouges des prairies, encore en usage chez un certain nombre pendant la rébellion.

qu'il nous aurait certainement occasionnées s'il nous eût fallu forcer notre chemin dans des conditions aussi défavorables; tout l'avantage était à celui qui aurait occupé la position qui commandait la route par où l'adversaire était contraint de passer.

Nos éclaireurs, paraît-il, étaient en contact journalier avec des coureurs ennemis qui épiaient notre marche depuis que nous avions passé la branche sud de la rivière Saskatchewan; cela leur aurait permis de choisir plusieurs endroits sur les abords de la route par où il nous fallait nécessairement passer, et d'où il nous aurait été très difficile de les déloger sans un retard considérable, et peut-être des pertes sérieuses. Enfin, après une couple de jours de plus sur la route, nous établîmes notre campement pour la nuit sur une élévation d'où nous pouvions apercevoir la langue de terre qui sépare la rivière Bataille de la branche nord de la rivière Saskatchewan. C'est entre ces deux rivières que se trouve situé le fort de Battleford, au secours duquel nous allions, pour le délivrer de l'encerclement que les sauvages avait formé autour de lui. Jusque-là tout semblait normal, lorsque dans la soirée nous vîmes une lueur rouge d'une assez grande étendue s'élever au-dessus d'où devait se trouver le grand magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson. Cet incident souleva naturellement beaucoup d'excitation dans le camp. Le colonel Otter, qui commandait notre colonne, consulta les officiers commandants des unités qui la composaient, pour décider si l'on devait se mettre en marche de nouveau et franchir les quelques milles qui nous séparaient encore de Battleford: ainsi pourrait-on prévenir une attaque possible des sauvages sur le fort de Batleford; mais le colonel Herchemer, qui commandait la police montée, et qui connaissait à fond le terrain qu'il nous aurait fallu parcourir pour arriver à ce but, représenta, avec raison comme nous avons pu le constater le lendemain matin, qu'il nous aurait fallu passer par deux défilés qui, s'ils

eussent été coupés par l'ennemi, surtout la nuit, auraient certainement pu nous exposer à un désastre.

Il fallut cependant de toute nécessité savoir ce qui se passait dans le voisinage du fort, et, si possible, se mettre en communication avec l'officier qui le commandait, pour lui annoncer notre venue. Dans le cas d'une attaque pendant la nuit, il saurait que nous viendrions à son aide à bonne heure le lendemain matin. Cette entreprise hasardeuse demandait un homme qui connaissait parfaitement les terrains qui nous séparaient du fort, un homme habitué à voyager et à se guider la nuit, et par-dessus tout un homme qui connaissait les habitudes des sauvages, pour parvenir à passer à travers leurs lignes sans être pris. Il fallait de plus qu'il fût capable de passer la rivière Bataille à la nage avec son cheval, vu que le seul gué qui existait aux environs du fort devait nécessairement être occupé par les sauvages. Quant à l'éventualité d'être surpris dans le cours de son entreprise, notre émissaire, dans ce cas, était bien certain qu'il ne lui serait pas fait quartier, et qu'en plus il aurait probablement les cheveux coupés plus ras (1) qu'il ne le désirait.

Mais le danger a toujours été un aiguillon pour les natures braves et audacieuses. Aussi, le principal éclaireur de détachement de la police montée qui nous précédait s'offrit pour tenter l'aventure. C'était un type comme il s'en rencontrait encore assez fréquemment dans les prairies à cette date. Il se nommait Charles Ross. Il avait été cow-boy aux Etats-Unis pendant les troubles du Messaiah Craze (2) et fait la guerre indienne dans l'Ouest américain pendant les trou-

(1) Les sauvages scalpaient encore fréquemment à cette date.

(2) "Messaiah Craze" est le nom d'une échaffourée qui eut lieu aux Etats-Unis. Grâce à son influence superstitieuse, un chef Commanche ou Apache avait pu faire croire à plusieurs tribus de l'Ouest qu'il était le "Messie" choisi par le grand Esprit pour faire comprendre aux tribus de l'Ouest que, si elles se soulevaient toutes ensemble, elles parviendraient à refouler tous les "visages pâles" vers l'océan et les y noyer. Ce qui n'était considéré que comme un soulèvement partiel, au commencement, prit des proportions assez sérieuses qu'il fallut plusieurs régiments de cavalerie pour rétablir l'ordre et ramener ces fanatiques à la raison.

Ce que Riel tentait au Canada?

bles qui s'en suivirent, et probablement joué sa vie dans cent autres circonstances analogues!

Je me rappelle parfaitement de lui pour l'avoir vu plusieurs fois pendant la marche, et plus tard après notre arrivée à Battleford. C'était un grand gaillard blond, ressemblant plutôt à une scandinave qu'à un écossais, comme son nom indiquerait son origine ancestrale. Dans tous les cas, il était facile de juger par sa dégaîne qu'il n'était pas de ceux qui attrappent la frousse par contagion. J'avoue que, lorsque nous le vîmes disparaître dans la nuit ce soir-là et passer notre notre ligne d'avant-poste, où je me trouvais de service cette même nuit, j'aurais considéré un *good gamble* de prendre une assurance sur sa vie, si les primes n'eussent pas été anormalement élevées. La nuit se passa cependant sans incident, et nous étions de nouveau en marche dès la pointe du jour le lendemain matin. Nous nous engageâmes, après les avoir bien fouillés, dans les deux défilés que le colonel Herchemer avait cru bon de ne pas tenter de passer la veille au soir, et nous ne pûmes nous empêcher de reconnaître qu'une telle entreprise pendant une nuit noire aurait pu amener un désastre irréparable à presque toute notre colonne, si l'ennemi eût pris avantage des circonstances exceptionnellement défavorables où nous nous serions trouvés si nous eussions tenté l'aventure.

Battle River

Enfin nous arrivons sur les élévations de terrains qui bordent la rive sud de la rivière Bataille: nous avons là une vue d'ensemble sur le fort de Battleford, sur les habitations des quelques *settlers* (colons) qui n'ont pas été brûlées par les sauvages. Mais rien n'a échappé au pillage, et tout a été mis à sac; il en a été de même du magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson qui se touve sur la rive droite de la rivière Bataille, et qui a été bouleversé de fond en comble: ce qui n'a pas été emporté a été gaspillé et abîmé; mais la râfle la plus précieuse a été la quantité de munitions que contenait le magasin, et sur laquelle naturellement les sauvages ont fait main basse. Le magasin lui-même était cependant encore debout à

notre arrivée; mais ici et là, l'on pouvait voir les ruines fumantes de ce qui avait été les habitations de malheureux colons qui ont dû se refugier dans le fort avec leur famille lorsque les bandes indiennes avaient fait irruption.

Notre arrivée, comme bien l'on peut se l'imaginer, fut saluée avec grande satisfaction par les malheureux enfermés dans le fort depuis près d'un mois, et dont les provisions de bouche commençaient à se faire rares. Nous établîmes notre camp sur le vaste plateau qui s'étale en avant du fort, en attendant de nouveaux ordres.

Vu la proximité des bandes de sauvages en guerre ouverte qui infestaient la région, il fallait un rigoureux service d'avant-postes, jour et nuit, pour éviter un coup de main. Comme ils n'avaient pas réussi à capturer les troupeaux de bêtes à cornes, appartenant à la police montée, qui composait la garnison du fort avec une troupe de franc-tireurs recrutée parmi les colons des environs et qui s'étaient donné le nom de *Battleford Rifles*, la présence de ces troupeaux fut une véritable aubaine qui nous permettait le luxe d'une diversion à notre menu de "boeuf de conserve" qui, à la longue, devenait de moins en moins appétissant.

Vu l'absence de télégraphe dans cette partie du pays, nous n'avions que peu ou pas de nouvelles des colonnes expéditionnaires qui opéraient sur nos flancs. Celle de l'ouest, qui se portait au secours d'Edmonton, aussi encerclé par les sauvages, était sous le commandement du général Thos. Bland Strange, autrefois de l'armée impériale, et qui avait organisé, après le départ des troupes impériales de Québec, la Batterie "B", dans laquelle je servais à ce moment.

La colonne de l'est était sous le commandement de Sir Frederic Middleton alors commandant de la Milice du Canada, et qui opérait à une centaine de milles sur notre droite à Batoche et Fish Creek, où s'étaient rassemblées les bandes de métis avec Louis Riel et Gabriel Dumont, les chefs du mouvement insurrectionnel.

N'eût été le temps de trouble où nous étions, j'aurais considéré Battleford comme un des plus jolis endroits que j'aie vus dans la province de Saskatchewan. Mais il faut bien comprendre que la description que j'en fais date de cinquante et quelques années; et ce qui n'était alors qu'un fort entouré d'une palissade de pieux à l'abri d'un coup de main des sauvages avec quelques habitations de *settlers* dans les environs, est aujourd'hui une ville prospère. Je viens de parler de Battleford-sud; mais au nord de la rivière Saskatchewan, il n'y avait absolument rien il y a un demi-siècle: aujourd'hui une ville de 7000 habitants s'élève sur les hauteurs qui dominent la rive nord de la rivière Saskachewan, qui a une largeur d'un demi-mille d'une rive à l'autre à cet endroit.

Les terrains qui avoisinent les deux sites sont suffisamment accidentés pour offrir un joli coup d'oeil de quelque côté que l'on regarde; et tous les côteaux qui encadraient le paysage au temps où j'y fus étaient assez bien boisés pour briser la monotonie qui naît inévitablement des panoramas qui n'ont d'autre végétation que l'herbe de la prairie (prairie grass). Le spacieux plateau sur lequel le fort était situé, où se trouve maintenant le village de Battleford-Sud, offrait surtout un joli aspect, entre les rivières Bataille et Saskatchewan. En avant et en arrière de ce plateau se trouvaient des terrains parfaitement unis, connus localement sous le nom de flats, qui aboutissaient aux rives des rivières qu'ils bordaient. De grands bateaux à fond plat voyageaient entre Edmonton et Prince-Albert, et leur arrêt à Battleford donnait toujours un moment de vie au paysage. Ces bateaux étaient de grande dimension, semblables à ceux qui voyagent sur le Mississipi, et construits de la même manière, avec une grande roue à l'arrière: on les appelait *Stern Wheelers*. L'un, je me rappelle, portait le nom prétentieux de *Marchionness;* et l'autre, celui de *Northcote*: les deux bateaux furent d'une grande utilité pour le transport des troupes le long des rivières, de même que du matériel re-

quis pour leur approvisionnement et leur maintien en campagne.

Mais pendant que je m'attarde à décrire l'apparence du village de Battleford, et ses environs, les événements vont leur train. Nos éclaireurs ont fait rapport que *Poundmaker,* le chef d'une des tribus remuantes des *Crees,* était campés avec un bon nombre de ses bucks,(1) à une trentaine de milles à l'ouest d'où nous étions, en un endroit appelé *Cut-Knife.*

Les informations obtenues par les éclaireurs variaient considérablement quant à la force numérique dont pouvait disposer le grand chef, vu que ses bandes étaient plus ou moins dispersées de côté et d'autre pour chercher à se mettre en communication avec un autre chef important du nom de *Big Bear,* qui lui aussi avait sous les ordres plusieurs bandes d'Indiens crees opérant du côté du nord-ouest, dans la direction d'Edmonton.

Poundmaker hésitait, paraît-il, entre le sentier de la paix et celui de la guerre. Tout dépendait de la possibilité qu'il vînt à se joindre à *Big Bear;* ce dernier avait déjà causé des dommages sérieux aux malheureux colons qui s'étaient trouvés sur son chemin au cours de ses randonnées. Sur les comptes rendus de ses éclaireurs, le colonel Otter jugea qu'il était opportun d'empêcher la jonction de ces batteurs d'estrades avec d'autres tribus, avant que leur rassemblement ne devint assez considérable pour être dangereux; et il était aussi important de forcer Poundmaker à se déclarer ouvertement en guerre ou à faire sa soumission à l'autorité militaire qui le traquait.

Il fut en conséquence décidé qu'une reconnaissance en force se porterait du côté de *Cut-Knife,* afin de prévenir, si possible, les deux chefs de ces bandes indiennes de faire cause commune du côté insurrectionnel.

J'extrais ici du rapport officiel, fourni par le colonel

(1) "Bucks", nom populaire par lequel on désignait les jeunes guerriers dans les tribus indiennes de l'ouest américain.

Otter aux quartiers généraux de la milice, la composition et la force numérique du détachement chargé d'aller reconnaître l'ennemi et dont j'eus l'occasion de faire partie:

Police montée, commandée par le capitaine Neale, 75 hommes de tout rang.

"Batterie B", artillerie canadienne, major Short, 80 hommes de tout rang.

"Compagnie C", infanterie permanente, lieut. Wadmore, 45 hommes de tout rang.

Garde à pied du gouveneur général, lieut. Gray, 70 hommes de tout rang.

Carabiniers "Queen's Own", capt. Brown, 60 hommes de tout rang.

Carabiniers de Battleford, capt. Nash, 45 hommes de tout rang.

Une mitrailleuse Gatling, et deux pièces de sept, dont nous avions dû nous armer, au lieu des pièces de neuf que nous avions amenées de Kingston avec nous; celles-ci, étaient considérées trop lourdes pour passer sur les *ponts de glace* que nous avions à franchir au cours de notre marche de nuit, sur plusieurs grands ruisseaux qui, à cette saison de l'année, n'étaient pas encore dégelés.

Nous laissâmes Battleford le 1er mai vers 2h. p. m., et fîmes halte vers huit heures le même soir pour attendre que la lune se levât, puis nous fîmes de nouveau chemin pendant toute la nuit. Au point du jour, nous aperçûmes le campement établi sur une élévation en avant de nous. Un ravin profond, aux pentes abruptes, entourait partiellement la position où leur camp était installé; et un large ruisseau coulait dans les sinuosités de ce ravin. Notre avant-garde put traverser ce ruisseau et s'engager dans la pente qui le surplombait avant d'être aperçue par l'ennemi; mais à peine en avait-elle atteint la crête, qu'une fusillade bien nourrie l'accueillit: "le bal était commencé". Les deux pièces de sept

et la mitrailleuse *Gatling*(1) furent poussés en avant, et ouvrirent le feu sur le camp ennemi. Mais nous fûmes dès lors obligés de constater que nous avions été bien mal avisés d'avoir laissé nos pièces de neuf en arrière, pour les remplacer par ces antiques et inutiles pièces de sept, dont les affûts de bois étaient dans un tel état de vétusté, qu'après qu'on eut tiré les premiers coups, les ferrures qui retenaient les tourbillons sur l'affût s'en détachèrent; et le recul de la décharge renversait la pièce en arrière, au grand embarras des servants qui, après cette première expérience, durent remonter la pièce sur son affût à force de bras, et l'y maintenir au moyen d'amarres ; heureusement il s'en trouva de disponibles pour ce service créé par la nécessité du moment.

A tout événement, la compagnie d'artillerie de forteresse de la batterie "B", à laquelle j'avais été adjoint, se déploya en tirailleurs en arrière des canons, de façon à offrir moins de prise au feu de l'ennemi, et dans le but de leur servir d'escorte au cas ou l'ennemi aurait tenté de s'en emparer. C'est à ce moment que je fus atteint d'une balle qui me traversa la cuisse gauche d'outre en outre, sans toutefois en casser l'os. Je me permets d'ajouter que les balles dont on se servait alors pour *les armes de chasse,* et dont on faisait usage contre nous au cours de cette insurrection aussi bien que pour les armes de guerre, causaient des blessures excessivement pénibles et douloureuses en même temps qu'une perte de sang plus considérable que les balles modernes dont les calibres sont infiniment plus réduits; et la vélocité acquise par les projectiles est devenue telle, qu'elle cautérise, à ce que l'on me dit, en certains cas, l'orée des plaies causées par les armes à feu.

J'avoue que dans mon cas la douleur que j'en ressentis m'enleva l'idée de toute conjecture sur cette question, et je de-

(1) Cette mitrailleuse, de fabrique américanie, utilisait la cartouche "45, 70" alors en usage pour le fusil "Springfield", dont l'armée américaine était pourvue à cette époque. Cette mitrailleuse, montée sur un affût de campagne, pouvait tirer trois ou quatre cents coups à la minute.

meurai comme paralysé sur le sol, jusqu'à ce que les brancardiers des "Queen's Own Rifles" vinssent à ma rescousse pour me transporter à l'intérieur du *laager* (1) formé par les wagons de transport, dans une dépression de terrain en arrière de la ligne de feu.

Je serais ici ingrat et injuste, si je ne faisais mention du dévouement admirable que les brancardiers déployèrent au cours de cette brève mais chaude action: il leur fallut s'exposer continuellement pour retirer les blessés et même les morts de la ligne de feu; car nous ne voulions pas exposer nos morts aux brutalités que l'ennemi n'aurait pas manqué d'exercer sur leurs cadavres, s'ils fussent tombés entre leurs mains; aussi ne leur en laissâmes-nous qu'un seul: le soldat Osgoode des gardes à pied du gouverneur-général, après avoir été blessé mortellement, roula au fond d'un ravin de pente trop abrupte pour qu'il fût possible de l'aller quérir.

L'intérieur du laager où les blessés étaient transportés n'avait pas les facilités, ni les appareils de chirurgie que l'on trouve maintenant dans un *dressing station* (2) moderne.

Le chirurgien major Strange, sur qui retombait la responsabilité des soins chirurgicaux à cette occasion, n'avait pour tout outillage que deux *Field Paniers* (3) qui font ordinairement partie du service médical d'un régiment en campagne. Il avait comme aide le capitaine chirurgien Leslie, des Queen's

(1) On appelait "laager" en langage de la prairie, la formation des wagons de transports (il y en avait 48 dans notre détachement), auxquels, on avait recours en cas d'attaque; elle consistait à les placer en rond avec les chevaux tournés vers le centre, afin d'offrir plus d'abri à ceux qui le défendait et moins d'avantage à ceux qui essayaient de s'en emparer, que si les wagons eussent été épars et dispersés de tout côté.

(2) "Dressing station:" station de pansement établie en arrière de la ligne de feu, où les blessés reçoivent un premier pansement avant d'être évacués vers les ambulances de campagne; celles-ci sont stationnées sur des points faciles d'accès, abrités du feu, et où les blessés reçoivent les soins nécessaires, pour qu'ils puissent être promptement dirigés vers les hôpitaux de campagne qui constituent le troisième échelon du service de santé "de l'avant".

(3) "Field Paniers", connus dans les ambulances militaires françaises sous le nom de "Paniers de pansement."

Own Rifles, et le sergent d'hôpital Gaston Labat, homme précieux dans les circonstances. C'était un français de France, qui avait pris du service en cette qualité de sergent d'hôpital dans la "Batterie B" de l'artillerie canadienne quelques années auparavant. Il avait servi en 1870 pendant la guerre franco-prussienne aux ambulances du mont Valérien lors du siège de Paris; et plus tard il avait fait partie de l'expédition d'Egypte (1882); attaché au contingent canadien, *les voyageurs* engagés sur la suggestion de Sir Garnet Wolsely, le commandant des forces pendant cette campagne d'Egypte, pour conduire les bateaux sur le Nil, dans lesquels les troupes anglaises se rendirent jusqu'aux cataractes de Wadi Alfa. Labat était un homme sympathique et charmant sur le compte duquel je reviendrai dans le cours de mes récits. Il était d'une valeur toute spéciale grâce à ses expériences précédentes et à son esprit d'initiative.

Les blessés reçurent tous les soins et l'attention que permettaient les circonstances; mais comme c'est toujours l'imprévu qui arrive à la guerre, le manque d'eau se fit malheureusement sérieusement sentir pendant une partie du temps que dura l'engagement. Des tireurs ennemis s'étant embusqués en arrière de nos lignes, sur des collines dont la hauteur surplombait le ruisseau de Cut-Knife, notre unique source d'approvisionnement d'eau, ce qui fit que nous nous trouvâmes pendant un certain temps complètement dépourvus de cette nécessité: le feu bien dirigé de ces quelques tireurs empêchait nos hommes d'approcher du ruisseau, dont les abords étaient complètement découverts. Nous eûmes même quelques blessés qui voulurent tenter l'aventure. Ce ne fut que vers la fin de l'action que le chef de nos scouts, Charles Ross, dont j'ai déjà eu l'occasion de vous causer, lors de la nuit qui précéda notre entrée à Battleford, suivi de quelques-uns de ses hommes, parvint, par un long détour, à prendre ces gênants tireurs en flanc et les déloger de leur avantageuse position, à la suite d'une escarmouche bien conduite.

Atteint dès les premiers coups de feu, lorsque nous nous portâmes de l'avant pour prendre avantage du terrain en établissant notre ligne de tirailleurs, je ne puis décrire *de visu*, les différentes phases du combat qui s'en suivit. Mais, autant qu'il me fut possible d'en juger de l'intérieur du laager par le feu incessant des deux côtés, qui dura jusque vers onze heures de l'avant-midi, la lutte fut très vive de part et d'autre. Je me suis laissé dire que, pour notre part seulement, nous avions brûlé ving mille cartouches, et que notre réserve de munitions était bien près d'être épuisée.

Le colonel Otter, voyant l'impossibilité de s'emparer du camp ennemi, eu égard aux accidents du terrain qui en défendaient l'approche, et réalisant que notre position deviendrait intenable la nuit suivante, craignant de plus qu'une attaque ne vînt à être dirigée sur Battleford pendant notre absence, décida d'y revenir. Le fait que l'ennemi ne nous poursuivit pas pendant notre retraite peut être considéré comme providentiel, si l'on tient compte que les guerriers de Poundmaker, bien montés sur leurs ponies de la prairie, étaient beaucoup plus mobiles que notre infanterie et que la longue suite de charriots qui nous accompagnaient; il leur eût été facile de nous harasser sur la route et d'occuper des positions que nous ne pouvions contourner, et que nous n'aurions pu forcer qu'avec des résultats peut-être désastreux.

Je dois ajouter que j'ai ouï dire que c'est grâce à Poundmaker si nous n'avions pas subi de lourdes pertes après avoir abandonné le terrain, car ses jeunes guerriers brûlaient d'envie de prendre avantage des circonstaances exceptionnelles qui s'offraient à eux pour nous poursuivre dans la retraite qu'il nous fallut opérer dans des conditions aussi défavorables.

Le retour à Battleford fut particulièrement pénible pour les blessés. Nous n'avions pas de voitures ambulances pour les transporter. Nos seuls véhicules de transport étaient de ceux alors connus dans la prairie sous le nom de *Chatham*

waggons; ils étaient bien appropriés au transport des bagages et des provisions etc., mais peu convenables à accommoder des blessés, surtout par les routes sur lesquelles il nous fallait voyager, dans cette région et à cette époque. Cependant un esprit ingénieux et fertile en ressources variées, comme il s'en rencontre quand la nécessité les fait naître, eut l'heureuse idée de vider les sacs d'avoine destinés à la subsistance ou provende des chevaux, pendant le déplacement de notre détachement. L'intérieur des wagons était suffisamment étanche pour retenir l'avoine ainsi répandue, sans qu'elle échappe au dehors. Le résultat fut d'amoindrir considérablement les chocs et les heurts produits par le mauvais état des chemins et, en autant, diminuer les souffrances des blessés qu'on y avait installés, faute de mieux.

Le retour à Battleford prit fin tard dans la nuit, sans heureusement que nous eussions à subir de fâcheuses aventures pendant le trajet. Le résultat de cette échaffourée (car c'en était décidément une) eut cependant le bon effet d'empêcher Poundmaker de se joindre aux bandes d'insurgés qui combattaient avec Riel à Fish Creek et à Batoche; du moins c'est ce que l'on nous laissa entendre par la suite. Mais cette équipée nous coûta tout de même 8 morts et 14 blessés, dont un bon nombre le furent sérieusement.

L'installation d'un hôpital de campagne à Battleford nous procura un confort relatif. De grandes tentes, connues dans le service militaire anglais sous le nom de *Marquees,* furent élevées en dehors de la palissade du fort; elles servaient convenablement lorsque les blessés des engagements qui eurent lieu subséquemment à *Loon Lake* et *Frenchman's Bute* nous arrivèrent des environs de Fort Pitt où de fréquentes escarmouches avaient eu lieu. Ils faisaient partie de la colonne commandée par le général Strange, qui avait mission d'opérer dans cette région. Quelques constables de la police montée, blessés au cours des patrouilles de reconnaissance poussées dans

différentes directions aux abords de Battleford, vinrent aussi augmenter notre nombre.

Je passe outre les incidents de mon séjour à l'hôpital, qui fut assez monotone, et je crois pouvoir mieux vous intéresser en vous entretenant de certains caractères originaux, que je qualifierai mêmes d'étranges, si on les considère du point de vue de nos habitudes plutôt sédentaires. Ces curieux types, débris d'un autre âge, qui menaient la vie aventureuse des coureurs-de-bois et de prairie parmi les tribus sauvages, étaient autrefois très nombreux et se rencontraient encore assez fréquemment dans la région où nous nous trouvions. Leurs prototypes sont maintenant à peu près disparus avec les conditions nouvelles que la civilisation a introduites dans cette partie du pays, qui était alors à demi sauvage. C'est surtout dans la police montée que l'on pouvait rencontrer, à l'époque dont je parle, l'agglomération des caractères les plus singuliers et les plus disparates. Des fils de Lords et d'autres hauts dignitaires anglais, transplantés en Amérique par le sempiternel et proverbial affollement qui a donné son nom à une des valses les plus entraînantes de Strauss: *Le vin, les femmes et la chanson* (*Wine, women and song*), se coudoyaient avec un ancien chasseur d'Afrique qui avait dû laisser l'Algérie à la suite d'un duel et était venu prendre racine au Canada, en dépit du fait qu'une action d'éclat dans le désert africain lui avait valu la présentation d'un *sabre d'honneur*, qu'il avait apporté avec lui au Canada, ainsi que son violon: tel était l'ensemble de ses biens; grâce au dernier, il trouvait moyen de charmer ses compagnons dans les solitudes des montagnes rocheuses, où l'escadron auquel il appartenait avait mission de surveiller les réserves des Indiens *Kootenays*, qui donnaient des signes de malaises inquiétants. Kootenai Brown?

Jeté brusquement dans la prairie après avoir servi dans la Kabylie et dans les massifs de l'Atlas, notre chasseur d'Aff, avait promptement été promu au rang de sergent dans la police, ayant vingt fois, avec la désinvolture d'un dillettante,

joué sa tête à cette besogne, parmi les autres cervaux brûlés de son nouvel entourage.

Les airs gais et revigorants qu'il savait tirer de son violon avaient l'effet d'une incantation bénéfique, faisaient oublier la vie austère et le silence majestueux de l'âpre nature environnante, qui portait quelquefois les tempéramments qui n'y étaient pas habitués à des accès de spleen ou psychonévrose quelquefois désastreux.

Est-il nécessaire d'ajouter que c'est de ce bois précieux que se fabriquent souvent les héros dont les actions d'éclat ne voient jamais le jour, assombries comme elles le sont, ou le deviennent, dans une ambiance accoutumée aux plus étonnantes aventures?

Je commençais à marcher avec des béquilles de *fabrication locale,* au commencement de ma convalescence, lorsqu'un jour, passant à l'entrée principale de la palissade de pieux qui entourait le fort, je vis un type nonchalamment assis sur un banc à cet endroit.

Blond, court, trapu, portant le chapeau mexicain à larges bords, alors désigné dans la prairie sous le nom de *big four,* vêtu d'une casaque de peau de daim abondamment agrémentée de franges et de dessins de perles à l'indienne, il était chaussé de la botte de *Cow boy* à hauts talons, avec de lourds éperons mexicains, et semblait tout-à-fait indifférent au reste du monde. Il fumait philosophiquement sa courte pipe. Son torse immobile me donnait l'impression d'une force tenace, à la façon d'un tronc d'arbre indéracinable.

Me sentant un peu fatigué de la marche avec mes béquilles, je pris la liberté de m'asseoir sans façon près de lui sur le banc qu'il occupait. Les formalités de présentation ou d'introduction se réduisaient alors au minimum en de telles circonstances; et la conversation s'engagea naturellement en anglais et sans préambule. Mon interlocuteur paraissait ap-

procher de la cinquantaine, et de nombreux fils d'argent se mêlaient à sa moustache et sa chevelure.

Malgré ses traits rudes, un air de franche bonhommie se peignait sur sa physionomie; me voyant placer mes béquilles près de moi sur le banc où nous étions assis, il me dit en me toisant du coin de l'oeil: *Strikes me, you were at that scratch at Cut-Knife, the other day* (*M'est d'avis que vous étiez à ce coup de griffe de Cut-Knife, l'autre jour*). Je lui dis qu'en effet j'avais pris part à l'aventure, où j'avais écopé une balle à la cuisse pour ma part de butin à cette occasion. Quoiqu'il parlât couramment la langue anglaise, je crus m'apercevoir par son intonation qu'il devait probablement posséder aussi quelqu'autre langue vivante, dialecte, ou idiome étranger. Et quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'il me dit qu'il était Canadien français d'origine, que son nom était *Fontaine*, et qu'il était natif d'une paroisse du comté de Montmagny, dont je ne me rappelle plus le nom.

Notre accointance fut dès lors scellée, surtout lorsque je lui dis que j'avais plusieurs fois déjà eu l'occasion de traverser le comté qui était le berceau de ses ancêtres. Puis il m'apprit qu'attiré encore jeune par le goût des aventures, il avait laissé sa famille depuis trente ans. La vie sans cesse mouvementée qu'il avait menée depuis lors, l'avait fait négliger de renouer liaison avec sa famille; mais il avait toujours l'intention d'aller, quelque-un de ces jours, revoir le toit qui l'avait vu naître. L'odyssée par laquelle il avait passé depuis qu'il avait laissé le toit paternel n'était certainement pas banale, comme vous pourrez en juger par ce qui va suivre. Sans avoir la saveur du poème épique grec, elle en avait du moins de curieuses analogies.

Ayant entendu parler du grand nombre de Canadians français qui s'engagèrent dans les rangs de l'armée du nord (les fédéraux), lors de la guerre de sécession (1861) aux Etats-Unis, il laissa le Canada avec l'idée bien arrêtée de prendre du service dans l'armée américaine, quoique les conditions dans

ce service fussent bien changées dans les années d'après guerre. Il entra d'abord dans un régiment de cavalerie dans lequel il servit cinq ans sur la frontière de l'ouest; puis passa dans la même arme de l'armée mexicaine, dans laquelle il servit pendant la même période. C'était l'époque où les Etats-Unis avaient grande peine à tenir en laisse les tribus indiennes dans le *Far West;* ce qui lui donna mainte occasion d'acquérir de l'expérience dans la guerre indienne. Libéré de son service dans l'armée mexicaine, il servit de *scout* dans deux campagnes contre les indiens sous les généraux américains Cook et Miles; puis finit par passer la frontière canadienne quelque temps avant l'insurrection de 1885 où je le trouvai comme constable dans la police montée, se spécialisant dans le métier assez hasardeux de *Broncho buster.* (1) C'est en cette qualité que j'eus l'avantage de faire sa connaissance. Comme il est facile d'en juger par ce qui précède, mon nouvel ami n'avait pas précisément mené une vie bien douce ou folâtre depuis son départ du Canada. Pour lui la vie était une affaire assez problématique qu'il ne fallait pas trop prendre au sérieux, surtout quand il s'agissait de jouer sa tête dans quelque aventure nouvelle. Un exemple dont je fus témoin vous fera peut-être mieux comprendre la mentalité qui prévalait chez les types de son acabit.

(1) "Broncho buster", littéralement "casseur le broncho:" il y avait à Battleford, comme d'ailleurs dans la plupart des stations suffisamment nombreuses de la police montée, une "harde de broncho", ou troupeau de chevaux non domptés, à l'état semi sauvage (Dans l'ouest, on disait "herd", qui d'ailleurs est la traduction anglaise de "harde"). Ces chevaux étaient libres dans la prairie, mais sous la surveillance de gardiens que l'on appelait "herders", et étaient entretenus pour servir de remonte à la police montée. La race des bronchos, paraît-il, était un mélange de chevaux sauvages de la prairie dans lequels s'alliait le sang espagnol des chevaux importés en Amérique au XVIe siècle. Ils s'y sont propagés dans les vastes plaines du nouveau monde. Ils étaient d'excellents chevaux de selle, pleins d'endurance, mais très difficiles à dresser, vu leur mauvaise habitude de "bucker", qui consiste à se baisser la tête entre les pattes de devant, avec des bonds et des cabrioles à volte-face dans lesquelles les pattes de devant touchent souvent la terre, là où les pattes de derrière l'ont laissée; cela, naturellement, rend l'assiette du cavalier assez précaire, à moins qu'il s'y soit habitué de longue main. C'est de là que vient l'expression de "broncho buster".

Deux missionnaires canadiens, les Révérends Pères Fafard et Marchand, avaient été brutalement assassinés pendant qu'ils donnaient leurs soins à des blessés après un engagement aux environs de Fort Pitt. Cette malheureuse nouvelle se répandit à Battleford pendant que le général Middleton, qui commandait la force expéditionnaire dans l'ouest, se trouvait à cet endroit. Il fallait de toute nécessité faire un exemple. Un crime aussi révoltant que provocant ne pouvait rester impuni. L'inspecteur Steele, de la police montée, un des officiers des plus capables et des plus en vue de ce corps d'élite, reçut en conséquence instruction du général Middleton de traquer sans répit les auteurs de ce forfait, jusqu'à ce qu'ils fussent livrés à la justice morts ou vivants.

Les auteurs de cet assassinat disparurent sans laisser le moindre indice qui pût aider à les retracer dans leur fuite. Naturellement les rumeurs allaient leur train. D'après la plus accréditée, ils fuyaient vers le Nord pour éluder leurs poursuivants, sachant bien qu'un tel attentat ne manquerait pas d'être suivi des graves punitions de la justice. Un escadron complet de la police montée avait été mis à la disposition de l'inspecteur Steele, afin de lui permettre de bien fouiller les endroits les plus susceptibles de donner un refuge à ces deux misérables. La poursuite se continua sans relâche, jusqu'à cinquante milles au nord de Fort Pitt, sans faire naître le moindre indice de la direction suivie par les fuyards.

Il y avait cependant un bon nombre de cowboys qui exploraient les environs de Battleford. Notre ami Fontaine avait de son côté fait des perquisitions, et sa longue habitude des ruses astucieuses des indiens le rendait apte à suivre et découvrir ce genre de gibier à la trace. Il finit par soupçonner que le chef d'une tribu *crise*, qui n'avait pas joint le mouvement insurrectionnel avec les guerriers de sa tribu, dont la réserve se trouvait à une quinzaine de milles de Battleford, donnait probablement asile aux meurtriers dont on ne pouvait découvrir le gîte.

Le nom de ce chef était *Faisan Rouge*. La partie délicate de cette trame reposait sur le fait que, pour ne pas s'aliéner les guerriers de cette tribu, les autorités du Gouvernement avaient cru mieux de ne pas leur enlever leurs armes, quoiqu'ils fussent à peu près trois cents *Bucks* bien armés et qui attendaient probablement les développements du mouvement insurrectionnel pour décider dans quel plateau de la balance ils jetteraient leur armes.

Les soupçons de Fontaine parvinrent aux oreilles du général Middleton. Ce dernier le fit paraître devant lui pour entendre sa théorie, qui lui parut si plausible qu'il décida sur le champ de tirer la chose au clair. Déciderait-on d'envoyer une force suffisante pour contraindre Faisan Rouge à livrer ses protégés? Si oui, il eût fallu désarmer toute la tribu, et à quel prix? Pour trancher la question, Fontaine s'offrit à payer d'audace et à aller, avec trois camarades de son choix, chercher les coupables qu'il avait raison de croire réfugiés sur la réserve voisine de Battleford. Les préparatifs ne furent pas longs: deux constables de la police montée l'accompagneraient à cheval, tandis qu'un troisième conduirait un *buck board*(1) dans lequel on transportait généralement le courrier, et qui servirait, cette fois-ci, à ramener les deux prisonniers si on les trouvait gités où ils étaient soupçonnés l'être. Je me rappelle très bien avoir vu partir du fort de Battleford la minuscule cavalcade dont je viens de donner la composition: je me rappelle encore mieux l'impression que j'en ressentis, lorsque je réalisai qu'elle allait faire face à 300 *bucks* bien armés, stationnés à 15 milles de Battleford, au milieu de la prairie, et qu'elle ne pouvait compter sur aucune aide possible dans sa mission.

Les noms des gentils personnages à la recherche desquels

(1) "Buck-board", véhicule à quatre roues très usité autrefois dans la prairie et dans notre province; bien adapté pour les mauvaises routes, très simple dans sa construtrion, qui consiste en planches de bois franc, dont les extrémités reposent sur les essieux. Dans le présent cas, il était muni d'une boîte à l'arrière destinée à contenir les sacs de malle qu'il fallait transporter.

ces représentants de l'autorité allaient faire exécuter leur mandat convenaient admirablement bien pour désigner l'aménité de leur caractère respectif : l'un s'appelait *Miserable Man* et l'autre *Terrible Man!*

Connaissant à fond la mentalité indienne, Fontaine savait que rien ne pouvait mieux influer sur elle que la surprise et l'audace. Il attendit en conséquence le milieu de la nuit pour agir. La disposition du camp et l'endroit particulier où se trouvait la tente du chef, lui étaient familiers, ayant eu occasion de faire souvent partie des patrouilles qui tenaient cette réserve sous observation. Aller droit à la tente du chef, enlever la toile qui servait de porte à sa tente, lui braquer la gueule d'un revolver sur la figure, fut l'affaire d'un instant, sans donner l'éveil dans les tentes voisines. Puis lui ordonner d'indiquer sans bruit la tente qui donnait asile à ses deux gênants protégés, pour ensuite tenir ces deux derniers bien cois, par le même mode de persuasion, avant de leur donner le temps de se servir de leurs armes, cela fut encore exécuté en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Enfin leur passer chacun une paire de menottes avant de les faire monter dans le *buck board* qui les attendait, et le tour était joué!

Le retour à Battleford créa peu d'émoi, tant on était habitué à ces coups de hardiesse et de décision qui brisaient tout obstacle. Je me rappelle avoir vu les deux captifs à leur arrivée au fort, accroupis dans la boîte à l'arrière du *buck board*, vêtus de capots de couverte blanche, comme d'ailleurs l'étaient presque tous leurs congénères qui se procuraient dans les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson le matériel dont ils avaient besoin pour se vêtir. Leurs cheveux étaient séparés en deux longues tresses qui leur descendaient sur les épaules, retenues à leur extrémité par une légère broche de cuivre semblable à celle qui sert à tendre des collets pour prendre les lièvres.

La garde des prisonniers dans un endroit où il n'y avait ni prison, ni cachot, ni géôle, nécessitait naturellement des

précautions et mesures particulières pour prévenir les évasions; et voici ce à quoi il fallait avoir recours. A son arrivée, le prisonnier était conduit à la forge; un anneau de fer lui était rivé au-dessus de la cheville; à cet anneau était forgé le bout d'une chaîne d'une dizaine de pieds de longueur, ayant à son autre extrémité un boulet de 32(1) qui lui était relié au moyen d'un organeau.

Le gouvernement, craignant d'être accusé d'user de trop de rigueur à l'égard des prisonniers, fit siéger une cour du Banc du Roi, sous la présidence d'un juge de la cour supérieure qui possédait également bien le français et l'anglais. Un écossais bien qualifié dans les différents dialectes indiens servait d'interprète quand il y avait lieu. Les accusés, trouvés coupables de meurtre de sang froid et prémédité, furent condamnés, et pendus haut et court, selon la justice du pays. *Miserable Man* et *Terrible Man* reçurent la rétribution qui était due à leur crime, ainsi que huit autres du même acabit. Ces exécutions eurent lieu sur le terrain en avant du Fort dans la semaine qui suivit notre départ de Battleford.

Je fis une autre singulière rencontre pendant mon séjour à Battleford. Comme je passais un jour près de l'endroit où l'on abattait les animaux destinés à la nourriture du personnel du fort et des troupes qui en gardaient les abords, j'entendis un des employés à cette besogne, s'adresser à un autre en français. Celui que j'avais entendu parler était un grand gaillard au teint brun, rougi par plusieurs années de soleil et de grand air dans la prairie. Il semblait avoir la surveillance du travail qui se faisait en ce moment: je lui fis part de ma surprise de l'entendre parler français, vu que l'on n'entendait que peu ou pas parler cette langue par le personnel qui

(1) "Boulet de 32". Le boulet sphérique de fonte de fer, demeura pendant des siècles l'unique projectile de l'artillerie, qui en employa d'ailleurs les dimensions les plus variées selon les pays qui en faisaient usage. C'est par un chiffre indiquant le poids du boulet en livres qu'en Angleterre comme en France on désignait ces projectiles et le calibre des canons qui les lançaient; ainsi dans le service anglais on disait boulet de 18, 24, ou 32 livres.

occupait le fort ou ses environs. Les métis français avaient presque tous joint les bandes rebelles qui avaient fait cause comune avec Riel. Il me répondit qu'il était canadien-français, que son nom était Dorion; il était natif des Trois-Rivières et faisait partie de la police montée depuis 1877, époque où il avait laissé une situation à Ottawa dans le département d'agriculture pour venir, comme bien d'autres, sinon chercher fortune, du moins trouver une vie selon ses tendances et ses aptitudes dans les vastes plaines de l'Ouest. Le fait qu'il avait laissé le département de l'agriculture à Ottawa me frappa particulièrement, vu que cela coïncidait précisément à la période où mon père avait été ministre d'agriculture dans le gouvernement de l'honorable Alexander Mackenzie (1873-79), qui tenait alors les rênes du pouvoir à la capitale.

Imaginez le coup de théâtre lorsque ma nouvelle connaissance me dit tout bonnement que c'était en effet mon père qui l'avait remercié de ses services dans ce département. Mais il ne lui en voulait pas plus, pour le congé forcé qu'on lui avait signifié, vu qu'il l'avait cent fois mérité par les frasques que lui avait fait accomplir l'usage immodéré de la boisson pendant son stage d'employé civil à Ottawa. Aussi, dois-je ajouter qu'il me donna par la suite des preuves bien convaincantes qu'il ne me tenait pas responsable de ce que mon père avait probablement été contraint de sévir à son égard, pour les écarts de conduite et les escapades récidivées dont il avouait bien franchement s'être rendu coupable.

Mon nouvel ami était un brave et sympathique garçon, ayant reçu une excellente éducation; mais, comme bien d'autres, il avait dérivé vers l'attraction qu'offrait alors la prairie, y avait pris goût; et, grisé par le genre de vie qu'il y avait mené depuis qu'il avait quitté la vie des centres plus civilisés. il n'était plus tenté d'y revenir.

J'eus souvent occasion de causer avec lui après cette première entrevue; mais c'est surtout après que je fus blessé, pendant mon séjour à l'hôpital, qu'il me fut plus facile de

juger et d'apprécier l'intérêt qu'il me portait, par ses visites journalières à l'hôpital et par les délicates marques de sympathie et d'amitié qu'il me témoignait. Il m'apportait ce qu'il pensait m'être agréable à manger, puis du tabac, et même quelques gouttes de rhum dont il était lui même très friand, et qu'il avait deterré je ne sais où!

Mais un dernier incident me le fit apprécier davantage. Voici: parmi les armes que Poundmaker et ses adhérents avaient été contraints de déposer après leur reddition et leur soumission aux autorités gouvernementales, je savais qu'il y avait plusieurs fusils de chasse, alors connus sous le nom de *trade guns*, dont la compagnie de la Baie d'Hudson était le seul fournisseur. Ces fusils n'avaient que bien peu de valeur en soi. Leur prix d'achat en Angleterre, tel que payé par la compagnie, qui en importait de grandes quantités à la fois, pouvait revenir à environ une livre sterling. Mais si leur valeur intrinsèque ou commerciale m'intéressait guère, leur valeur historique m'occupait beaucoup, et voici pourquoi. C'était l'arme à feu que cette puissante compagnie avait fournie aux trappeurs, chasseurs, courreurs de bois et de prairie, et aux indiens depuis le commencement du siècle dernier. Le seul changement qu'elle avait subi, malgré les améliorations de l'armurerie, fut la substitution de l'ancien mécanisme de la platine à silex, par celui de la percussion, ou à piston, destiné à employer les amorces fulminantes. Le bois de la crosse était assez grossier, et le fût s'étendait jusqu'à la gueule du canon, mais sans embouchoir. Le calibre, qui était de 24 balles à la livre, n'avait jamais été changé ce qui évitait toute confusion dans la dimension des moules à balles, qui étaient aussi fournis par la même compagnie.

Vu ses nombreuses années de service dans la police, mon ami Dorion avait été assigné à un emploi au dépôt ou magasin dont le sergent-quartier-maître (1) des escadrons stationnés à

(1) Le rang de sergent-quartier-maître, (quarters master sergent) dans le service anglais correspond à celui de maréchal-des-logis-chef dans l'armée française.

cet endroit avait l'administration; ce qui explique ma première rencontre avec lui à l'abattoir, qui relevait de l'exercice des fonctions du quartier-maître. Or les armes rendues par Poundmaker avaient été déposés dans le magasin de la police où mon ami Dorion avait accès. Je savais que les fusils particuliers dont je convoitais un spécimen comme souvenir seraient certainement mis au rancart à la fin des troubles, comme démodés, surannés, et hors d'usage; voilà qui rendait ma conscience moins timorée d'aviser aux moyens de faire l'acquisition de l'un d'eux. Il fallait cependant être bien circonspect dans la manière de procéder. Rien ne pouvait se faire sans l'aide de mon allié Dorion; et je savais parfaitement que dans le militaire en général, et en temps de guerre en particulier, les tours de passe-passe sont toujours traités avec une extrême rigueur. A tout événement, je fis part de mon ardent désir à mon confident, qui, avec un hochement de tête plus ou moins significatif, me laissa sous l'impression qu'il trouvait ma suggestion un peu trop hasardeuse pour en tenter l'essai. Réalisant qu'il avait plus de bon sens que moi, et qu'il ne voulait pas plus m'exposer que s'embarquer lui-même dans une aventure qui, malgré son apparence bénigne, pouvait nous mettre tous les deux dans de mauvais draps, j'abandonnai l'idée et il n'en fut plus question. Puis vint enfin le jour du départ de Battleford pour Swift-Current. Je faisais partie d'un convoi de blessés et de réformés d'après-guerre, pour inaptitude physique contractée par les fatigues inhérentes au service. Il nous fallait refaire les 200 milles à travers la prairie, que nous avions si péniblement accomplis après avoir laissé le chemin de fer quelque mois auparavant.

Le trajet devait s'effectuer en *Chatham Waggon,* et la police montée avait fait tous les arrangements pour notre transport. Chacun de ceux qui devaient se mettre en route avait été assigné à un wagon particulier portant un numéro, pour éviter toute confusion lorsqu'il nous faudrait repérer nos véhicules respectifs pour nous mettre en marche. Au moment du

départ, Dorion me tira à l'écart pour me dire qu'il s'était informé sur quel wagon je devais faire le voyage; que c'était le No 14; et que sous les sacs d'avoine qui recouvraient le fond du wagon, il y avait caché mon *Trade Gun* avec l'assentiment du *teamster*,(1) qui était une de ses connaissances et avec lequel il me dit que j'aurais du plaisir à causer sur la route. Je m'arrête ici pour demander à mes lecteurs de réaliser un instant ce que j'ai ressenti lorsque ce brave garçon, pour lequel en fin de compte je n'étais qu'un étranger ou tout au plus une connaissance de passage, me donnait ainsi une marque d'amitié aussi tangible. Aussi je vous laisse à juger avec quel empressement et quel sentiment de vif attachement je lui serrai les deux mains avant de monter sur mon wagon, et, aussi longtemps qu'il me fut possible de l'apercevoir, je lui fis des signes de reconnaissance et d'amitié, qu'il me rendit. Bien des fois depuis notre séparation, j'ai pensé à ce bon ami Dorion et je me suis demandé si, comme le grand nombre d'exilés volontaires de sa catégorie, il a continué sa vie errante en s'enfonçant vers le nord à mesure que la civilisation se rapprochait. C'est en effet un curieux phénomène que l'on peut observer chez ces tempéraments qui ont une fois goûté la vie libre, dégagée de toute restreinte, et vécu constamment face à face avec la nature, qu'ils deviennent en peu de temps inévitablement inassimilables à la vie civilisée. Mon existence, qui a été parfois assez mouvementée et quelque peu errante, m'a fait rencontrer bien des types que la civilisation qualifierait peut-être d'extraordinaires, et j'ai souvent été frappé du fait que la rugosité de leur écorce était en général en raison directe des qualités franches, généreuses et cordiales qu'elle recouvrait.

Dois-je ajouter que j'ai conservé avec soin et une attention particulière le *fusil de traite* dont je viens de vous esquisser les circonstances qui m'en ont fait l'heureux possesseur. Il est là sur mon râtelier d'armes, à côté de la carabine que

(1) "Teamster", nom que l'on donne dans la prairie aux conducteurs d'attalage.

j'ai portée plus tard pendant de longues et pénibles marches sur le *Veldt* du sud africain. Leur vue me rappelle deux phases passablement accidentées de mes jeunes années, et je les lègue comme un gage affectueux à mes chers enfants, avec les souvenirs qui les accompagnent.

Notre départ de Battleford eut lieu vers la mi-juillet. Notre mode de transport n'était pas bien compliqué: trois planches transversales dont les extrémités étaient appuyées sur le carré des wagons recevaient six passagers et le fond de chaque voiture contenait des sacs d'avoine, destinés à la subsistance des chevaux de trait pendant le trajet.

Mon ami Edmond Chinic et le capitaine Prower, qui avaient été attachés à la *batterie B* avant de laisser Kingston, avaient reçu instruction de revenir à leur point de départ et revenaient avec nous.

Après les souhaits usuels de *good luck* de part et d'autre, qui accompagnent généralement les séparations nécessitées par les exigences du service, nous étions de nouveau en route en destination de Swift-Current, avec la perspective de 200 milles de prairie à traverser au pas de nos chevaux; car il était hors de question de pouvoir résister aux secousses occasionnées par le cahottement de nos voitures, si les chevaux eussent été mis au trot sur une distance appréciable: l'échine la mieux charpentée, aurait certainement fini par se disloquer!

Le *teamster* de notre voiture était un bel homme, de haute taille et bien découplé; je fus particulièrement frappé de la régularité de ses traits et de je ne sais quoi dans sa physionomie qui tranchait, malgré l'apparence extérieure négligée et dégingandée des autres automédons des voitures qui faisaient partie de notre caravane. Les dernières bribes de conversation avec mon ami Dorion avant le départ me revinrent à l'idée, lorsqu'il m'avait dit que j'aurais du plaisir à causer avec notre *teamster*, au cours de la randonnée que nous avions

en perspective. Tout dépendait de l'entrée en matière; car il y avait alors une loi non-écrite, mais rigoureusement en vigueur parmi les coureurs de prairie de l'époque, qui voulait que les antécédents d'un chacun et les particularités de la vie passée, surtout sous le rapport de la moralité et de la conduite, n'étaient des affaires de personne autre que de celui qui avait pu les faire naître. J'attendis donc le moment d'une halte nécessitée pour abreuver les chevaux avant d'entamer la conversation et de tenter d'entrer dans les bonnes grâces de celui qui devait être mon voisin d'occasion pendant la longue traite que nous avions à fournir ensemble. Une remarque sur le bon état de ses chevaux valut une réponse engageante de leur propriétaire, qui m'invita à m'asseoir près de lui sur le *box*(1) et à partager le coussin qui s'y trouvait, sur lequel je serais plus confortablement installé que sur la planche nue, sur laquelle j'étais destiné à me faire secouer et ballotter ferme et dru pendant de longs jours.

J'avais remarqué en montant sur le *box* un très beau revolver de service dont le canon était partiellement caché par une gaîne en cuir fauve. Je vis de suite que c'était un *Army & Navy Webly, Cal.* 450, richement fini, avec des arabesques sculptées sur sa monture. J'en ai vu de semblables depuis, appartenant à des officiers de l'armée impériale, pendant mon stage en Angleterre. Voyant que j'hésitais à m'installer sur le siège du *box* où se trouvait le revolver, le *teamster* le plaça près de lui de l'autre côté du siège afin que je puisse m'y asseoir. Je ne pu m'empêcher de lui dire l'admiration que j'avais pour son arme, et que j'en connaissais le modèle. Je m'aperçus de suite que ma dernière remarque mettait mon voisin quelque peu mal à l'aise, et je me hâtai de changer de suite le sujet de la conversation. La glace était cependant rompue, et il me dit qu'en effet c'était une arme qu'il prisait

(1) On entendait par "box" le siège qui se trouvait en avant du wagon sur lequel le conducteur prenait place pour conduire ses chevaux invariablement attelés en couple sur les timons.

beaucoup, vu qu'elle l'avait accompagné dans pluseiurs parties du monde.

Le ton et le langage de mon nouveau compagnon avaient complètement changé en me faisant cet aveu; et je réalisai de suite que je n'avais pas affaire à un particulier de la classe ordinaire où se recrutent les gens dont il faisait présentement le métier. Il me parlait dans un anglais châtié que j'aurais voulu imiter, sans toutefois pouvoir y réussir. Ses connaissances géographiques me dépassaient de cent coudées, et ce n'est qu'avec beaucoup de circonspection que je me hasardais à glisser un mot de temps à autre, pour montrer à mon interlocuteur l'intérêt que je prenais à ce qu'il me disait. Je me gardai bien tout de même de laisser voir que j'aurais bien aimé percer le mystère qui avait ainsi changé en si peu de temps la manière d'agir et de parler de celui que j'écoutais avec un étonnement facile à concevoir.

Une confiance mutuelle s'établit bientôt entre nous et je devins le confident de mon nouveau partenaire. Il m'apprit que sa famille avait décidé de le faire suivre la carrière de marin, comme plusieurs de ses ancêtres l'avaient été. En conséquence, il était entré bien jeune à Whale Island, pour suivre son entraînement préparatoire avant de devenir *Midshipman;* après quoi il avait commencé à courir les océans et les mers du globe sur les croiseurs, ou autres vaisseaux de guerre de différentes descriptions. Enfin il avait obtenu le rang de lieutenant sur le dernier vaisseau à bord duquel il servit, le *Rattlesnake.* A la suite de quelles circonstances avait-il interrompu son service dans la marine de l'Etat? Il n'a pas jugé opportun de me le laisser savoir; et j'ai opté qu'il était plus prudent de ne pas pousser la curiosité au point de me faire dire que je voulais trop en savoir.

Grâce à ce causeur décidément intéressant, je trouvai beaucoup moindre la longueur et la monotonie des journées que nous avions à passer perchés sur le *box* d'un wagon, avant

d'atteindre le terme de cette première partie de notre retour vers nos familles respectives.

Encore une montée et nous atteignons le sommet de la dernière de ces interminables collines qui forment ce que l'on a convenu de désigner sous le nom *d'undulated prairie*. Le premier signe de civilisation nous apparaît depuis que nous avons laissé Battleford. La modeste gare de chemin de fer d'alors, depuis remplacée par un édifice moderne, est là devant nous, ainsi que cette petite ligne de métal que nous avons perdue de vue depuis quelques mois, et qui se prolonge sans interruption jusqu'à la région de ceux qui nous sont chers et que, Dieu aidant, nous reverrons sous peu!

La caravane qui nous a transportés ici reprendra demain la route de Battleford et nous brûlerons en chemin de fer les dernières étapes qui nous séparent de chez nous. Une chaude et dernière poignée de main à notre *teamster*, comme si nous étions de vieilles connaissances, et je lui recommande de me rappeler au souvenir de mon ami Dorion quand il sera de retour à Battleford. Le cri aigu de la locomotive nous interrompt, et nous roulons vers l'est.

Une couple de jours plus tard, nous entrons en gare à Winnipeg. Nous sommes informés que notre convoi ne se remettra en route que dans quatre heures. Les abords de la gare sont remplis de soldats: on nous dit que 5000 hommes attendent que les chemins de fer puissent les transporter dans les régions d'où ils viennent. Mon ami Edmond Chinic et moi sommes curieux de savoir si le 9ème bataillon de Québec est du nombre de ceux qui attendent pour leur transport, et l'on nous informe qu'en effet il est campé au fort Garry. Le major Short, qui a charge du convoi sur lequel nous sommes, nous permet de nous absenter pour une couple d'heures. Il pleut comme dans les bonnes années; les approches de la gare sont un cloaque où l'on enfonce à mi-jambe; qu'importe, il faut aller serrer la main à nos gens de Québec. Nous parvenons à

trouver un *buck board* qui nous conduit à Fort Garry, ce qui n'est pas une mince affaire par une température semblable. L'artère principale de la ville, *main street*, par laquelle il nous faut passer, est dans un état épouvantable: les roues de notre véhicule enfoncent jusqu'au moyeu; mais après six mois passés dans la prairie, on ne s'embarrasse pas pour si peu; et *cahin caha*, l'on finit par arriver près de l'ancien fort Garry. Le 9ème Voltigeurs de Québec est sous la tente à cet endroit; la sentinelle en faction à l'entrée du camp nous indique la tente du capitaine Elzéar Garneau, qui commande la compagnie No 4. Ancien zouave pontifical, il a assisté à la prise de Rome par l'armée italienne en 1870; il est le senior des commandants de compagnie de ce bataillon et ne passe pas pour un froussard!

Mais il faut aller saluer le commandant du bataillon, le lieutenant-colonel Guillaume Amyot. Chemin faisant, je me trouve face à face avec l'aumônier du bataillon, le Rév. F.-X. Faguy, qui fut un de mes anciens professeurs au séminaire: homme sympathique et charmant, créé et mis au monde pour remplir on ne peut mieux les fonctions d'aumônier militaire. Il devint par la suite curé de Notre-Dame de Québec. Un instant après, nous entrons dans la tente du commandant; c'est un enthousiaste à qui l'on peut appliquer le proverbe: *Le coeur haut et la fortune basse.* Il nous accueille les bras ouverts; et après les premiers moments d'expansion, il nous dit qu'il faut que nous revenions à Québec avec lui. Comme bien l'on pense, ça nous va et nous acceptons d'emblée! Mais nous lui représentons que le major Short nous a seulement accordé une couple d'heures pour nous absenter du convoi qui doit nous repatrier... Un télégramme est adressé à l'instant même à sir A. P. Caron, alors ministre de la milice. Le commandant, en outre de ses attributions militaires, est député au gouvernement fédéral pour le comté de Bellechasse, et ami personnel du ministre de la guerre au Canada; aussi la réponse ne se fait pas attendre. L'autorisation de nous détacher du

convoi qui nous a transportés jusqu'ici est communiquée au major Short. Mon ami Chinic et moi transportons dès lors l'ensemble de nos biens, meubles et immeubles, du chemin de fer à un hôtel voisin de la gare, en attendant le jour et l'heure où le 9ème bataillon recevra l'ordre à son tour de se mettre en route pour Québec.

L'hôtellerie dans laquelle nous sommes installés, sans avoir le luxe et le confort qui assurément existent dans les hôtels de nos jours localisés aux environs du même endroit, avait du moins des lits dans lesquels il était possible de se déshabiller pour se coucher: c'était un luxe inouï, après six mois que nous couchions sur la terre nue! Et que dire du changement de menu? Remplacer le plus vil *bully beef* de Chicago par des mets bien apprêtés et servis sur une table recouverte d'une nappe blanche et nette, au lieu de manger notre pitance sur nos genoux, n'était-ce pas transformer la misère en une *délicatissime* jouissance? Bref, les trois ou quatre jours que nous passâmes à cet endroit n'ont laissé dans notre mémoire que des impressions de gogaille, boustifaille, festoiements et autres passe-temps dont il est bon d'user, mais aussi bien sage de ne pas abuser.

Vient enfin l'ordre du départ. Le bataillon a subi six mois d'entraînement intense; les soldats ont maintenant la démarche assurée des vieux *briscards*. Six mois de soleil et de grand air dans la prairie ont bronzé et rougi les figures naguère pâlottes et décolorées. Les uniformes sont en loques; et comment pourrait-il en être autrement, si l'on considère la distance qui sépare ceux qui les portent des magasins d'habillements, de leurs dépôts respectifs?

Mais voilà le gai 9ème, qui défile dans *Main street*, en colonne ouverte, alignement par la gauche, pour se rendre au point d'embarquement à la gare du C. P. R. où un convoi l'attend. Les têtes se redressent, les épaules s'effacent, le pas devient plus élastique, et l'on ne sent plus le poids du fusil sur

l'épaule. Les tambours, les clairons, la musique militaire, qui ont tant d'emprise sur les spectateurs au passage d'un régiment en temps de paix, sont absents pour le moment, et seraient d'ailleurs hors de place en service de campagne ; mais le moral du bataillon n'a rien à y perdre : un barde s'est révélé, depuis le départ de Québec. C'est le caporal Charles de Guise,(1) l'unique, l'inoubliable chansonnier, qui fait les frais de la musique avec sa chanson :

Le 9ème est en guerre oh ! gai vive le roi (bis),
Au nord-ouest nous allons, vive le roi et la reine,
Au nord-ouest nous allons, vive Napoléon !

Puis c'est M. Jos Germain, sergent du drapeau, (*Colour Sergent*), qui lui succède avec :

Lève ton pied, légère, légère,
Lève ton pied légèrement.

Et encore le quartier maître du bataillon, le capitaine Aimé Talbot, qui a une fort belle voix et chante avec entrain.

Danse bien, Madeleine,
Rigodon, Madelon (bis).

Et tout le bataillon reprend en choeur les stances et les refrains qui se prêtent si bien à la marche par leur rythme et leur mesure.

Le train nous attend, le bataillon y prend place, les vivats et cris joyeux du départ se perdent avec le bruit du convoi qui s'ébranle ; nous voilà de nouveau en route pour une vingtaine d'heures après quoi nous descendrons à Port-Arthur, au nord-ouest du lac Supérieur. Le trajet s'effectue sans incident, et nous mettons pied à terre sur le quai du C. P. R.

(1) Charles de Guise était alors étudiant en droit à l'Université Laval à Québec ; quoiqu'un peu plus jeune que moi, il était un de mes amis les plus intimes. Il devint avocat, puis député à la Législature pour le comté de Portneuf. Gai compagnon, il prodiguait partout la bonne humeur par ses intarrissables saillies. Il est hélas ! parti bien jeune pour le pays d'où l'on ne revient plus !

par une chaude après-midi de juillet. Le steamer *Alberta,* de la compagnie du Pacifique, est à quai, attenant au débarcadère du convoi d'où nous venons de descendre. Le régiment du Midland d'Ontario nous a précédés et s'est déjà installé sur le steamer.

Les bagages du bataillon ne sont pas considérables, et notre équipement personnel l'est encore moins; de sorte qu'en quelques minutes nous prenons à notre tour possession des locaux qui nous sont assignés. Nous avons pour compagnons de voyage un régiment de la province d'Ontario, *le Midland,* dont le personnel ne parle pas un mot de français, et le 9ème n'est pas beaucoup mieux qualifié dans la connaissance de la langue anglaise; de sorte que les rapports et relations entre les régiments pendant le voyage auront nécessairement un caractère parfois mimique.

L'Alberta est un excellent steamer en fer aménagé pour le transport des passagers et des cargaisons de fret; et il offre amplement de l'espace pour les deux unités militaires qui prennent passage à son bord. Les entreponts sont bien ventilés et suffisamment spacieux pour accommoder les sous-officiers et les soldats; tandis que le salon, la salle à manger et les cabines offrent tout le confort voulu pour les officiers, et même pour quelques passagers de cabine qui font le voyage avec nous.

C'est aujourd'hui jeudi, le temps est beau et chaud, mais il souffle une forte brise d'ouest; la mer moutonne au large; et je me demande comment notre cargaison vivante va se comporter, si le lac Supérieur veut nous donner même une petite idée de ce qu'il peut faire quand il lui en prend fantaisie.

Le fait que la distance de Port Arthur au Sault Sainte-Marie, qui est le premier endroit ou nous devons faire escale, est de 237 milles à vol d'oiseau, et que la largeur du lac atteint 150 milles à certains points, donne une idée que cette nappe d'eau peut s'agiter assez violemment lorsque les éléments s'y prêtent. Mais tout s'arrange comme dans le meilleur des

mondes : le vent tombe avec le soleil, la mer se calme, s'aplanit, et sa surface devient comme un miroir ; puis nous perdons graduellement la terre de vue.

Loin du tracas de la vie enfiévrée des villes, sans le moindre souci de la fortune, puisque toute notre richesse consiste dans nos vingt ans et l'exubérance de vie qui les accompagne, nous nous abandonnons au plaisir de vivre, sous un ciel sans nuages, dans un état d'esprit façonné par le tableau grandiose de la nature qui nous entoure. Mais il faut nécessairement une soupape à l'intensité excessive de ce bonheur de vivre. Quelqu'un propose que l'on fasse de la musique. En un instant le piano est transporté sur la galerie promenade de l'arrière pont qui est attenante au salon. Le capitaine Levasseur s'y installe : c'est un pianiste distingué, doublé d'un bohème à faire pâmer d'aise Théophile Gautier et son ardent et factice entourage ; aussi à peine eut-il touché le clavier, que l'on accourt se grouper autour de lui, et chacun veut faire valoir son talent.

Musette d'Henri Murger était alors dans toutes les bouches, et chacun l'interprétait à sa manière. Malgré hélas ! les nombreuses années qui se sont écoulées depuis cet heureux temps, il m'en est resté des bribes dans la mémoire, que je ne puis résister à évoquer ; entre autres :

Non ma jeunesse n'est pas morte,
Il n'est pas mort ton souvenir.
Et si tu frappais à ma porte,
Mon coeur, Musette, irait t'ouvrir
Puisqu'à ton nom, toujours il tremble.
Muse de l'infidélité,
Reviens ! reviens ! manger ensemble,
Le pain béni de la gaieté !

Les chansons de Gustave Nadeau faisaient aussi nos délices. Elles avaient depuis longtemps fait le tour de la France ; la note amoureuse et sentimentale qu'il avait si bien fait

vibrer dans sa *Chanson des trente ans* nous la faisait chanter à l'unisson; jugez-en par le couplet, qu'un demi siècle et plus n'a pu effacer de mon souvenir:

"Dans tes yeux je puisais l'ivresse,
"Ils vont se ternir:
"Ils n'auront de notre jeunesse
"Que le souvenir;
"Le soleil qu'incline l'automne,
"Perdra tous ses feux;
"Mais sa flamme en tes yeux rayonne,
"Laisse-moi contempler tes yeux ! (bis)

Et que dire de ses *Deux gendarmes?* avec le refrain *Brigadier, vous avez raison!* que le temps, qui n'épargne même pas ce que l'on fait sans lui, n'a pas encore réussi à faire oublier? Enfin en loyaux soldats de sa gracieuse majesté alors régnante, (la reine Victoria), la soirée se terminait par le *God Save the Queen,* aux vives acclamations de nos camarades du régiment du Midland qui n'en pouvaient revenir des sentiments loyaux, de la gaieté et de l'entrain *of their French Canadian friends.*

Le voyage si bien commencé se continue sous les mêmes auspices et nous arrivons le surlendemain au Sault Sainte-Marie, vers midi.

Un contre-temps qui heureusement n'eut pas de suite fâcheuses, nous attendait à ce dernier endroit. Le canal canadien n'étant pas encore construit à cette époque, il nous fallait faire usage du canal américain, pour passer du lac Supérieur au lac Huron. Or les autorités américaines nous signifièrent que leurs réglements ne permettaient pas l'usage du canal aux vaisseaux qui transportaient des troupes; ce qui ne nous laissait d'autre alternative que de débarquer sur le côté canadien

et de faire une marche de treize milles, pour rejoindre notre bateau sur le lac Huron, après qu'il aurait franchi le canal. Cette perspective n'avait certainement rien d'attrayant; une marche de treize milles, sur une route que nous ne connaissions pas, par une chaleur suffocante du mois de juillet, tempérait décidément la vie de sybarites que nous avions goûtée à bord de *l'Alberta,* depuis notre départ de Port-Arthur.

Fort du vieux proverbe, qui veut qu'il soit possible d'avoir des accommodements même avec le ciel, notre officier commandant, qui avait des accointances en haut lieu, rédigea un télégramme qu'il adressa aux Quartiers généraux de la milice à Ottawa, suggérant de référer le cas à Washington. A notre grand contentement, une couple d'heures après ce message, des instructions émanant de Washington aux autorités du Sault Sainte-Marie , les enjoignaient de nous laisser passer par le dit canal pourvu que les troupes ne soient visibles pendant le trajet sur aucune partie du bateau. C'était non seulement un accommodement, mais un raccommodement fort acceptable, si l'on envisageait les 13 milles à faire à pied au cas où la condition imposée par Washington aurait été prohibitive. Le passage par le canal et la traversée du lac Huron s'effectuèrent sans incident, et le lendemain midi, un dimanche, nous débarquions à Owen-Sound, dans le comté de Grey de la province d'Ontario.

Notre arrivée avait évidemment été annoncée, comme nous pûmes en juger par la quantité de curieux qui nous attendaient au débarcadère. Le bataillon du Midland ayant préséance d'embarquement, vu qu'il avait laissé Winnipeg avant nous, monta de suite sur un convoi de chemin de fer qui l'attendait sur le quai.

Nous eûmes une couple d'heures à attendre un convoi spécial; et je ne puis rendre hommage d'une manière adéquate à l'amabilité et à la cordialité avec lesquelles nous fûmes reçus par les braves gens de l'endroit, qui ne pouvaient en faire assez pour rendre notre court séjour agréable, parmi

eux. Une grande salle publique, à proximité de la gare, avait été décorée de drapeaux; et des rafraîchissement à profusion étaient distribués à large main par des jeunes filles, qui firent les honneurs de la réception avec une grâce et une convenance au-dessus de tout éloge. Il était cependant regrettable que nos hommes ne pouvaient témoigner leur reconnaissance comme ils l'auraient désiré, vu le nombre relativement restreint de ceux qui pouvaient parler l'anglais. Mais cette lacune fut bientôt comblée par notre officier commandant, qui parlait parfaitement cette langue: il sut exprimer, en quelques mots bien choisis, toute la gratitude qu'officiers, sous-officiers et soldats ressentaient à l'égard de la généreuse et bienveillante réception dont ils venaient d'être l'objet.

Avant de prendre place sur le convoi qui était en gare pour nous transporter à notre tour, notre colonel nous informa qu'il venait de recevoir un message du maire de Toronto, nous invitant à défiler à travers la ville, de la gare Union à un autre point aux confins nord de la ville, où nous devions rejoindre notre convoi. Cette invitation était faite dans le but de donner à la population de Toronto le privilège d'acclamer *the gallant French Canadian unit on its return from active service.* Un geste aussi gracieux, émanant d'une ville dont le chauvinisme pour les Canadiens français n'était pas plus exagéré qu'il ne l'est aujourd'hui, devait nécessairement être accepté avec beaucoup de déférence; et c'est ce que notre officier commandant sut faire avec le tact et la discrimination dont il savait user en semblable occurence.

Un malheureux hasard voulut cependant que l'heure de notre arrivée se fît fort tard, obligeant forcément ceux qui nous avaient invités à rester debout jusqu'à une heure assez indue de la nuit.

Notre marche à travers la ville fut une suite d'ovations d'une extrémité à l'autre. La rue Younge (l'artère principale de la ville) était brillamment illuminée et pavoisée de drapeaux. Les fenêtres sur tout le parcours étaient remplies de

spectateurs qui nous acclamaient à outrance. Deux musiques militaires, celles des Queen's Own Rifles et des Grenadiers, nous précédaient et jouaient alternativement. Décidément, la réputation des soldats du bataillon comme chanteurs pendant la marche nous avait précédés; car, dans un moment d'intervalle du jeu des fanfares qui nous précédaient, des cris venant des fenêtres au-dessus de nous demandaient: *Give us a French marching song.* C'était très flatteur; et les artistes dont j'ai fait valoir les talents lors de notre passage à Winnipeg eurent de nouveau l'occasion de faire preuve de l'entrain avec lequel ils pouvaient faire marcher le bataillon à la cadence du pas redoublé. L'effet fut étonnant, et le bataillon n'a jamais eu d'acclamations plus appréciatives que celles qui lui furent spontanément accordées cette nuit-là, lorsqu'il défilait aux accents rythmés et mesurés de: *"Lève ton pied, légère, légère, lève ton pied légèrement!"* A l'endroit où nous devions remonter sur notre convoi, des quarts de bière, dont le contenu fut doublement apprécié après cette marche par une chaude nuit de juillet, nous attendaient et le précieux liquide blond nous fut largement distribué au moyen de sceaux qui se remplissaient à même les futailles et de tasses de fer blanc,en quantité suffisante pour ne pas retarder l'étanchement de nos gorges desséchées.

Le maire de cette grande ville, voulant faire les honneurs les plus complets possibles à ses invités d'occasion, s'était rendu, malgré l'heure avancée de la nuit, au point où nous devions rallier notre convoi: il nous y adressa de la manière la plus bienveillante quelques mots d'adieu, de bon voyage, et nous souhaita un heureux retour dans nos foyers. Notre colonel, qui n'était jamais pris au dépourvu en pareille occasion, le remercia du gracieux accueil qui nous était fait, et qui devait demeurer un jalon permanent entre les deux races prédominantes de notre pays.

Fatigués des cérémonies successives que nous venions de subir, nous nous abandonnâmes, en remontant sur notre convoi,

au sommeil des heureux, pensant que notre prochaine étape serait celle où nous reverrions nos familles qui nous attendaient impatiemment. Mais nous comptions sans l'imprévu. Le jour de la clôture de la session du Parlement fédéral coïncidait précisément avec celui de notre passage à Ottawa. Aussi, il fallut nous rendre à une suggestion peut-être flatteuse, mais à laquelle nous tenions plus au moins dans les circonstances: on nous invitait à faire arrêt dans la capitale, afin que notre bataillon servît de garde d'honneur, à la porte du Parlement, à l'arrivée du Gouverneur général, lorsqu'il viendrait présider la clôture des chambres. Tout se passa tel que prévu et coordonné, puis nous reprîmes la route qui devait cette fois nous ramener à nos foyers.

Enfin nous approchons du terme de notre voyage: nous passons à toute vapeur les environs de Québec qui nous sont familiers; puis nous entrons dans notre vieux Québec, que nous sommes tous très enchantés de revoir. Notre entrée en gare est saluée par des cris de joie auxquels nous répondons avec des sentiments réciproques. Après les premiers épanchements de chacun en descendant des wagons, le clairon sonne le rassemblement, et nous tombons dans le rang pour nous rendre à l'église du faubourg St-Roch, où un *Te Deum* doit être chanté pour remercier Dieu de nous avoir ramenés sains et saufs au milieu de nos familles. Monseigneur Taschereau, devenu plus tard Cardinal, assiste à cette cérémonie et nous adresse quelques mots de bienvenue; après quoi nous nous rendons à la salle des exercices militaires sur la Grande-Allée, pour être libérés du service; et l'expédition du Nord-Ouest en tant qu'elle nous concernait, avait pris fin.

Mon excellent père et ma belle-mère, à laquelle j'ai toujours été très attaché, sont là tous les deux; je les sers dans mes bras, et nous échangeons les sentiments d'affection qui nous animent de part et d'autre après la séparation mouvementée que j'ai subie. Je constate avec chagrin et regret, par l'altération des traits de mon père, que j'ai été la cause qu'il

a beaucoup souffert dans cet intervalle: d'une nature bien sensible, l'inquiétude où il se trouvait sur mon compte, jointe à la difficulté d'avoir des nouvelles, l'avait probablement bien déprimé.

Mon premier instant libre après mon arrivée fut pour embrasser ma bonne et vénérée grand'mère Casgrain, aux ferventes prières de laquelle je dois en grande partie mon heureux retour parmi ceux qui me sont chers. Elle avait ses chambres au Couvent des Soeurs Grises, dans le faubourg St-Jean, depuis qu'elle avait quitté la Rivière-Ouelle.

CHAPITRE VII

Je suis attaché à la Batterie "B" de l'Artillerie Royale Canadienne. — Conflagration dans le quartier St-Sauveur. — Avalanche sous le Cap Diamant.

Dès mon arrivée, je reçus instruction des autorités militaires de me présenter devant une commission de médecins (1), pour constater jusqu'à quel point ma blessure aurait pu me rendre inapte au service par la suite. Cette commission me recommanda pour un congé de convalescence jusqu'à l'automne, après quoi je devais me présenter de nouveau devant elle pour un rapport final. Je passai le reste de l'été en partie aux Eboulements, en partie à la Rivière-Ouelle, où je goûtai un repos et une tranquillité d'esprit que mes dernières aventures me faisaient apprécier d'avantage.

A mon retour à la ville, je subis un second examen du conseil de médecins, qui, grâce à Dieu, me reconnut dans un état de santé parfaitement apte au service militaire. Quelques jours plus tard, je recevais mon appointement provisoire avec le grade de lieutenant dans la Batterie "B" de l'artillerie canadienne. Par un heureux hasard, je fus désigné pour la

(1) En France, on dit conseil de santé de l'armée.

batterie avec laquelle j'avais servi pendant l'expédition du Nord-Ouest le printemps précédent.

Cet appointement provisoire était conditionnel à mon succès dans les examens requis pour satisfaire aux réglements qui régissaient alors l'obtention d'une commission dans les corps de la milice permanente.

Ces examens consistaient dans la connaissance de l'artillerie: la science de l'artilleur (gunnery), la ballistique intérieure et extérieure des bouches à feu, théorique et expérimentale; calculs dynamiques et statiques, résistance des matériaux (tensile stenght); matériel d'artillerie de forteresse; notions générales sur les services de l'artillerie de campagne, et son application pratique. Il fallait de plus connaître le service des différentes espèces de bouches à feu dont nous disposions sur la citadelle, leur démontage, et leur montage sur leurs affûts, le pointage et la pratique du tir, l'usage des palans, chèvres et grues. Il fallait de plus faire un stage de trois mois au Collège militaire de Kingston, où l'on était initié aux éléments de l'arpentage militaire, de la construction de ponts en campagne, de la démolition, des mines militaires et sous-marines, ainsi qu'à la stratégie et tactique élémentaires.

En plus du travail d'artillerie proprement dit, nous avions à étudier les éléments de la loi militaire et de l'administration, qui formaient partie des examens subséquents qu'il fallait subir avec chaque promotion.

Faisons maintenant connaissance avec le personnel de l'unité que je viens de joindre, et avec lequel je devrai continuer mon service.

J'ai déjà tracé, au commencement du récit de la campagne du Nord-Ouest, les points les plus saillants qui se rattachent au lieutenant-colonel Montezambert. Je dois ajouter ici qu'en plus du commandement de la Batterie "B", il y cumulait les fonctions de commandant de l'école d'artillerie sur la citadelle. Le major Short, les capitaines Rutherford, Farley et Imlah sont de vieilles connaissances, dont j'ai aussi esquissé les carac-

tères lors de notre départ pour l'Ouest. Mais un excellent officier, ayant précédemment servi dans la Batterie 'A', venait d'être transféré à la Batterie "B" au moment où j'y fus désigné: c'était le capitaine Peters, à qui était échu le commandement de la demi-batterie de campagne. Enfin, le capitaine J. A. Fages, qui avait dû rester au dépôt à Kingston pour en prendre le commandement après notre départ pour l'Ouest, faisait aussi partie du corps des officiers de Québec. Je le connaissais intimement avant de commencer mon service, et j'ai toujours entretenu les meilleurs rapports avec lui par la suite. Enfin le chirurgien attaché au service de la santé sur la citadelle était le major C. Sewell, homme charmant, parfait gentilhomme, et qui est devenu notre médecin de famille par la suite.

Les détails de la vie de garnison en temps de paix étant en général assez monotones, je n'y ferai allusion que lorsqu'il y aura lieu. Pour le moment je dois dire qu'ayant toujours aimé les chevaux, je m'intéressai de suite à mes premiers travaux: qui étaient le service d'écurie, le pansape, le ferrage, les fourrages et les harnachements des chevaux d'artillerie et ceux-ci me fournirent ample matière à passer les heures que j'employais à mon travail professionnel.

Le canon de campagne dont nous étions alors armés était loin d'avoir la portée, l'effet meurtrier, la précision et la rapidité du tir de ceux de l'artillerie moderne; c'était la pièce de neuf (1), rayée, chargeant par la gueule, pesant neuf quintaux, faisant usage de l'obus ordinaire et du shrepnel, avec fusées percutantes et fusantes, ainsi que l'obus à mitraille (2). Cette pièce avait une portée efficace de 400 verges.

Dès lors commença pour moi l'apprentissage de l'art d'artilleur. Il fallait tour à tour agir comme servant, des pièces faire de l'équitation dans un manège fermé: tel était le travail

(1) C'est-à-dire que le projectile pesait neuf livres.
(2) Il est formé d'une enveloppe en tôle d'acier remplie de balles de plomb durci.

préparatoire avant d'être initié à celui de canonier conducteur, où il fallait monter un cheval attelé (dit porteur) et conduire son voisin de droite (dit sous verge). Ces différents exercices étaient entremêlés de classes où l'on nous enseignait les théories qui constituent la science de l'artilleur, les règles de manoeuvre et un tas d'autres détails qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La vie au mess des officiers était très agréable, et les appartements en étaient spacieux; mais le confort était loin d'être ce qu'il est devenu depuis. Les appareils de chauffage central des édifices publics étaient considérés comme un luxe à cette époque, et l'on ne pouvait l'étendre aux militaires. Chaque chambre était chauffée par un petit poële à bois, ou un feu de cheminée alimenté au charbon. Il n'y avait qu'une seule prise d'eau courante, au sous-sol, pour le service de tout le quartier des officiers, et les brosseurs(1) devaient y aller quérir la quantité d'eau pour les besoins de ceux qu'ils servaient. Comme il n'y avait pas d'eau courante dans les chambres des officiers, chacun d'eux devait se pourvoir de sa baignoire, qui souvent n'était qu'une cuve de bois; et l'infortuné brosseur devait escalader deux escaliers, avec des sceaux d'eau, pour en verser le contenu dans la baignoire de son seigneur et maître.

Le luminaire était aussi primitif que le reste des commodités et du bien-être intérieur. Il n'y avait alors ni gaz ni électricité, et seules les lampes à pétrole nous donnaient l'éclairage dont nous avions besoin.

Un autre détail qui laissera probablement les sybarites de nos jours complètement indifférents, mais qui n'en était pas moins incommode et même fâcheux pour nous, résultait du fait qu'il n'y avait pas de cabinets de toilette dans la bâtisse que nous habitions; et force était à celui qui avait des petits besoins urgents de faire une promenade au dehors, où il y

(1) Soldat attaché au service particulier d'un officier. "Bat man" (terme sportif, devenu militaire)

avait une *feuillée*(1) abritée de planches, à proximité, il est vrai, mais suffisamment *extra muros* pour empêcher ferme ceux qui étaient contraints d'y faire une visite nocturne, surtout l'hiver pendant les tempêtes de neige, ou lorsque le thermomètre descendait au-dessous de 0° F.: phénomènes qui arrivaient très souvent à la citadelle à cette saison. Aussi, avouons qu'en certaines occasions il fallait s'armer d'un courage formidable. Mais en dépit des légers inconvénients que je viens d'énumérer, nous ne nous en portions pas plus mal; et l'on ne se croyait pas aussi à plaindre que l'on pourrait le penser aujourd'hui!

Il y avait en même temps que nous sur la citadelle un escadron de cavalerie commandé par le lieutenant-colonel F. Turnbull. Cet escadron servait de noyau pour l'instruction de la cavalerie de la milice active. Il était connu sous le nom de *Cavalry School Corps,* puis devint par la suite le *Royal Canadian Dragoons,* dont un escadron est maintenant stationné à St-Jean d'Iberville, et l'autre à Toronto.

Dans le cadre de cet escadron se trouvait alors le lieutenant F.-L. Lessard, qui devait plus tard occuper de hautes fonctions dans l'état major de la milice du Canada, aux quartier généraux; il devint d'abord inspecteur de cavalerie, puis adjudant général de la milice du Canada.

L'entente la plus cordiale existait entre nous et les officiers de la cavalerie, de même que parmi les nombreux officiers de la milice active continuellement attachés pour l'instruction soit de l'artillerie soit de la cavalerie. Nous étions alors une moyenne d'une vingtaine d'officiers non mariés, faisant partie du mess des officiers, venant de toutes les parties de la province de Québec et des provinces maritimes, ce qui rendait la vie au mess très appréciable et très gaie.

La ville de Québec eut à souffrir de deux calamités pen-

(1) En langage militaire: tranchée creusée à proximité d'un bivouac pour servir de latrines à la troupe bivouacquée.

dant que j'étais en service sur la citadelle; et dans les deux cas, les autorités civiles demandèrent l'aide de la *Batterie B*, pour secourir les malheureuses victimes de ces désastres.

Le 16 mai 1889 une conflagration se propagea dans le quartier de St-Sauveur, qui coûta la vie à deux membres des plus estimés de notre batterie.

Le feu s'était déclaré dans le cours de la soirée, et nous pouvions voir de la citadelle la lueur fauve de l'incendie, qui s'embrasait dans le quartier en flammes. Il était évident que ceux qui combattaient le sinistre en avaient perdu le contrôle, et que l'on était en face d'un désastre.

Vers 10 heures du soir, les autorités civiles demandèrent l'aide du militaire. Le clairon avait à peine fini de sonner *l'Assembly*, que nous tombions dans le rang. Une de nos voitures de transport nous accompagnait, chargée de nos palans pour le montage et le démontage des canons, ainsi que des pics, des bêches et des haches qui font partie de l'équipement de campagne. Le major Short prit le commandement; j'étais loin de penser que c'était la dernière fois que je devais le voir vivant. En arrivant sur le terrain de l'incendie, nous fûmes divisés en escouades, les uns, pour sauver des flammes ce qui pouvait leur être arraché, les autres pour démolir les habitations de moindre importance construites en bois, dans le but de couper temporairement la marche des flammes et gagner un peu plus de temps pour sauver ce qui était possible de l'être.

Comme nous ne pouvions démolir assez rapidement au pic et à la hache, il fallut avoir recours à la poudre à canon. Un baril de cent livres était placé dans la cave des habitations à démolir; et déjà deux ou trois avaient sauté, sans malencontreux incidents. Mais nous n'avions pas l'outillage requis(1)

(1) Il faut bien comprendre que la pose et la préparation des mines militaires n'est pas comprise dans la technique ou le travail pratique de l'artillerie, mais retombe distinctement dans une spécialité du génie militaire; voilà qui expliqud la défectuosité et l'imperfection de l'outillage que nous avions à notre disposition.

pour ce dangereux travail. Il nous aurait fallu du matériel de bourrage (argile ou mousse humide) pour couvrir l'explosif. Nous manquions aussi d'allumeur de sûreté, ce qui nous forçait à faire usage de porte-feu ordinaire: c'était un cylindre en carton d'une quinzaine de pouces, rempli de poudre fine, de salpêtre et de souffre, qui brûlait à raison d'un pouce à la minute. C'est en installant une de ces mines que le regretté major Short et son compagnon, le sergent d'état major Wallick, perdirent la vie. Personne n'a pu se rendre compte comment la poudre fut prématurément enflammée avant que ces infortunés aient eu le temps de sortir de la maison. Mon brosseur, du nom de Joseph Lavoie (sur le compte duquel je reviendrai dans le cours de mes récits), et un canonier, du nom de Buteau, furent les derniers qui virent les malheureuses victimes vivantes. Ce sont eux qui entrèrent le baril de poudre qui devait produire l'explosion fatale.

J'étais à quelque cent verges de l'endroit où eut lieu l'explosion, lorsque l'on vint m'informer de ce qui venait d'avoir lieu. Nous nous mîmes de suite à l'oeuvre pour déblayer les décombres, afin de trouver les corps de nos compagnons.

L'explosion de la charge de poudre avait allumé les débris de la maison qu'elle avait fait sauter; et il était impossible d'y fouiller sans tempérer l'ardeur du feu qui les consumaient. L'incendie avait dépassé la limite où la ville à cette époque fournissait l'eau de l'aqueduc, nous n'avions qu'une pompe à bras; il fallait faire le service de la chaîne avec des sceaux; ce qui nous permettait de puiser l'eau dans un puits adjacent, pour modérer autant que possible la chaleur du brasier qu'alimentaient les ruines laissées après l'explosion. Finalement il nous fut possible de traverser ce foyer ardent. Nous trouvâmes de l'autre côté le sergent Wallick que la force de l'explosion avait projeté hors de la maison; il était encore vivant, quoique sans connaissance; mais il succomba le même soir à l'hôpital de la marine, où il avait été transporté. Quant au major Short, ce n'est qu'après un long et pénible travail,

pendant lequel le boyau de la pompe à bras dirigé sur nous rendait possible de fouiller les décombres brûlants, que nous pûmes enfin retirer ses restes presque complètement calcinés, que nous recueillîmes dans une couverte pour les ramener à la citadelle. Je crois devoir nommer ici les trois courageux compagnons qui m'aidèrent dans ce macabre travail, sous l'intensité du feu qui brûlait nos chaussures et nos habits, en dépit de l'eau dont nous étions sans cesse arrosés. Ce furent le maître canonier (*master gunner*) Charles Lavie, et les canoniers Bussières et Paddy Murray. Qu'il me suffise d'ajouter, pour donner une idée de l'étendue de cette conflagration, que 700 maisons furent incendiées, et 1600 personnes se trouvèrent sans abri à la suite de cet affreux sinistre. Les deux victimes eurent des funérailles publiques. Les restes du major Short furent transportés à Sherbrooke, sa ville natale, et y furent inhumés. Un monument a été érigé par souscription publique à la mémoire de ces deux braves ; on peut le voir, face à la grande Allée, sur le terrain situé devant la salle des exercices militaires.

Au cours de la même année, le 19 septembre 1889, entre sept et huit heures du soir, survint une autre catastrophe, où l'autorité civile demanda l'aide de la *Batterie B*.

Une avalanche d'énormes quartiers de roches s'était détachée des hauteurs du cap, presque sous le bastion du Prince de Galles sur la citadelle, et avait broyé sous sa masse un certain nombre de maisons de la rue Champlain, à peu de distance à l'ouest où se trouvent aujourd'hui les édifices du Département de la marine ; il y eut 45 pertes de vie en hommes, femmes et enfants. Dans la plupart des cas, les infortunées victimes de cette avalanche furent tuées instantanément et ensevelies sous la poussée qui avait renversé et bouleversé les habitations qui s'élevaient au pied de la falaise.

Ma plume se refuse à décrire les horreurs et les scènes déchirantes dont nous fûmes témoins, lorsque nous arrivâmes sur les lieux du désastre. Nous travaillâmes toute la nuit

pour arracher les morts et les mourants que nous pûmes atteindre au milieu des débris

---

CHAPITRE VIII

Mon mariage. — Mort de ma vénérée grand'mère. — Mon stage en Angleterre. — Courte visite à Paris.

Après les incidents pénibles et macabres, dont les circonstances me contraignirent d'être témoin, je devais, à relativement courte échéance, voir la vie sous des couleurs plus gaies. La date de mon mariage était fixée pour le premier du mois suivant. La famille de votre mère et la mienne entretenaient mutuellement depuis de nombreuses années, des liens de franche et solide amitié. Aussi avais-je eu l'occasion de faire la connaissance de votre mère depuis que nous étions tous deux relativement jeunes. Mais la vie quelque peu aventureuse et vagabonde qui avait caractérisé mes jeunes années était, je crois, un peu la cause que j'avais alors regardé l'état du mariage comme dans un deuxième ciel. Mais le vieux proverbe qui veut que *les mariages sont écrits dans le ciel* devait se réaliser aussi dans notre cas. Le premier octobre 1889, mon oncle maternel, l'abbé H. Raymond Casgrain, bénissait et consacrait selon le rite romain notre consentement mutuel, dans l'ancienne chapelle St-Louis,(1) en vue de fonder une famille nouvelle, et de nous donner mutuellement secours et assistance. La cérémonie fut suivie de la messe, dont le célébrant était aussi un de mes oncles maternels l'abbé René Cas-

(1) Notre mariage eut lieu plusieurs années avant l'incendie de la Basilique; et la chapelle St-Louis était alors sise au-dessus, où se trouve actuellement la sacristie.

grain. Tout se passa uniment, sans apparâts, sans tambours ni trompettes. Un gai déjeuner chez mon beau-père mit toute l'assistance en joie. Puis nous allâmes embrasser ma vénérée grand'maman Casgrain, qui, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, avait alors ses chambres au couvent des Soeurs Grises. Un moment après, nous étions en chemin de fer, en route pour Plattsburg, sur le lac Champlain.

Quelques jours passés à ce dernier endroit, sous un beau ciel d'automne, nous firent oublier, temporairement du moins, toutes les mesquineries et les iniquités du monde, pour n'en faire voir que les inégales perfections.

Le retour dans nos pénates se fit par bateau de Plattsburg à Rouse's Point. Malgré la saison relativement avancée (nous étions à la mi-octobre), le voyage dans cette partie du lac Champlain nous offrit des paysages d'automne variés et très intéressants.

Comme il n'y avait pas, sur la citadelle, de logement disponible pour les officiers mariés, on m'octroya l'usage d'un petit cottage dans le parc d'artillerie. Ce logement qui depuis fut considérablement revu, corrigé, et surtout augmenté, n'est plus reconnaissable, maintenant qu'il a été transformé en une résidence moderne . Les dimensions en étaient bien exigues lorsque nous l'occupions; mais le militaire de notre temps savait se plier aux exigences du métier, et les femmes faisaient contre fortune bon coeur, sans qu'elles s'en portassent plus mal, malgré le manque d'espace et de commodités relatives. J'avais l'usage d'une petite écurie pour mon cheval d'armes, et une chambre pour mon brosseur, qui cumulait les fonctions de *groom* et celles d'attaché à ma personne.

La prise de possession de notre logement, au retour de notre voyage de noce, fut un événement dont nous anticipions le plaisir depuis longtemps.

Une servante dévouée, qui avait précédemment été en service chez mon père, avait changé de garnison et pris du ser-

vice chez moi; puis les choses marchèrent si bien par la suite, qu'elle finit par marier mon brosseur: de ce mariage naquit une nombreuse et honnête famille qui devint une grande consolation pour eux sur leurs vieux jours. Quant au chef de cette famille, qui fut attaché à mon service personnel pendant presque toute la durée de ma carrière (et Dieu sait que je n'ai jamais eu à m'en repentir), il mérite une mention spéciale. C'était un dur à cuire, mauvaise tête, tempérament de chien, bambocheur à ses heures, sans toutefois être ivrogne! Un esprit caustique du temps aurait, paraît-il, laissé entendre *que nous étions bien faits l'un pour l'autre* et il n'avait peut-être pas complètement tort! N'empêche que mon brave brosseur n'en avait pas moins un coeur d'or et une probité à toute épreuve; je lui aurais confié sans hésiter tous les joyaux de la couronne d'Angleterre, et malheur à celui qui aurait tenté de les lui ravir! Il avait en outre une main exceptionnellement heureuse pour les chevaux, et c'est cette dernière qualification qui me l'avait fait choisir comme *groom;* car dans le service de l'artillerie de campagne, où l'on m'avait versé, il me fallait quelqu'un sur lequel je pouvais entièrement compter pour le soin de mon cheval d'armes.

Grâce à son dévouement et à ses soins, grâce aussi à l'intérêt que nous portait cette bonne Luce,(1) la servante dont j'ai parlé il y a un instant, nous trouvâmes notre nouveau logement dans un ordre parfait; et l'ameublement semblait prendre un air de fête à l'occasion de notre installation.

Mon nouveau *home* changea quelque peu les conditions de mon service sur la citadelle. Entre autres détails, l'officier de service du jour devait faire une visite la nuit au corps de garde du quartier et aux écuries, afin de s'assurer que les sentinelles de faction à ces endroits sont alertes et vigilantes

(1) Luce Bussière était le nom de notre première servante; elle avait été plusieurs années en service chez mon père auparavant; son attachement et son dévouement pour nous tous nous la faisait considérer comme faisant partie de la famille, après les nombreuses années pendant lesquelles nous avions eu l'avantage de ses fidèles services.

dans leurs postes respectifs, selon les ordres reçus; comme nous n'étions que trois subalternes qui prenaient alternativement le service d'officier du jour, il me fallait faire cette visite à toutes les trois nuits. Tant que durait la belle saison ce service, quoique assez ennuyeux, était naturellement classé avec les autres exigences du métier. Mais par les nuits pluvieuses et les bourasques de l'automne, ou encore mieux pendant les tempêtes de neige en hiver, lorsqu'il fallait me mettre en tenue pour faire cette promenade souvent en raquettes en raison de la neige amoncelée le long de mon trajet, et cela quelquefois aux petites heures du matin, avant que le réveil ne sonnât au quartier, j'avoue que je laissais le confort de mon petit *home* dans le parc d'artillerie, bien convaincu que le héros de l'Opéra de *la Dame Blanche,* rendu célèbre par Boildieu, devait s'inspirer d'un autre motif quand il chantait plein de grâce, de couleur et de poésie : *Ah! quel plaisir d'être soldat!*

Un événement particulièrement pénible survint dans le cours de l'année 1890. J'eus à déplorer la perte de mon excellente et vénérée grand'maman Casgrain; elle décéda dans la nuit du 31 janvier, à l'âge de 86 ans. Je me rendis avec mon père auprès de cette chère vieille, dès que nous apprîmes la fatale nouvelle afin de pouvoir embrasser une dernière fois celle qui avait remplacé ma sainte mère lorsque je devins orphelin; à sa tendresse et à sa sollicitude je dois la plus vive et la plus profonde reconnaissance.

Les funérailles eurent lieu à la Rivière-Ouelle, où elle fut inhumée. Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagna ses restes mortels, parmi lequel, mon père, mes oncles maternels les abbés Raymond et René Casgrain, ainsi que mon oncle Charles-Prime Lemoine de Martigny.

Bien sincères étaient les pleurs et les regrets de ceux qui avaient connu son coeur droit et si franc, son caractère énergique et loyal, et surtout sa grande bonté!

L'année 1893 devait être pour moi un jalon dans le cours ordinaire de ma vie. Le 15 avril, je reçus, des quartiers-géné-

raux de la milice, l'information que j'avais été choisi avec quelques autres officiers et sous-officiers pour aller suivre un cours d'instruction militaire en Angleterre, avec les forces de l'armée impériale. Or il était de plus statué que ces mêmes officiers et sous-officiers canadiens qui se trouveraient en Angleterre pour fins d'instruction prendraient part à la grande démonstration qui devait avoir lieu à Londres le 10 mai, pour l'inauguration du magnifique édifice connu sous le nom d'*Imperial Institute*. La destination de cet imposant édifice était de servir de rendez-vous à tous les coloniaux pendant leur séjour à Londres, où il leur serait loisible d'enquêter et discuter sur les ressources matérielles et sur les perspectives industrielles des colonies britanniques et de l'Empire des Indes.

Le but et les grandes lignes du voyage en perspective étant clairement et visiblement exposés et établis, j'avais à faire face à une autre question d'une importance vitale! C'était la question financière! Avec le maigre traitement que je recevais alors comme capitaine d'artillerie, et même en y ajoutant l'allocation que le gouvernement m'accordait pour le voyage, je réalisais positivement que je ne pouvais faire face aux dépenses que nécessiterait une odyssée de pareille envergure, dont la durée minime devait être de six mois. De là surgissait un problème dont mon excellent père seul avait la clef! Quelque peu flatté de ce que j'aie été choisi pour le voyage en question, et avec le coeur d'or qui le caractérisait malgré ses dehors plutôt froids, mon bon père me dit de partir sans crainte, qu'il verrait à suppléer à mes besoins pendant que je serais à l'étranger, et que ceux que je laissais au pays n'en seraient pas plus incommodés.(1)

Tout marchait donc comme dans les contes de fées. Je me mis en route à la fin d'avril pour Halifax où devait s'embarquer le contingent canadien désigné pour ce service spécial: il était composé comme suit: le lieutenant-colonel T. D. Evans,

(1) Ma femme et trois enfants.

du *Royal Canadian Dragoons,* le major C. W. Drury et moi, de l'*Artillerie Royale Canadienne,* les capitaines Cartwright et Wadmore du *Régiment Royal d'Infanterie,* et quatre sous-officiers d'état major.

La traversée se fit sans incident, si ce n'est que mon compagnon de cabine, le major Drury, fut torturé pendant tout le voyage par le mal de mer; mais il est bon de prendre note que le *Vancouver,* de la *Dominion Line,* à bord duquel nous prîmes passage, n'était pas un géant des mers comme il s'en trouve aujourd'hui; c'était un bateau d'environ huit mille tonnes, qui était tout de même alors considéré comme un des grands paquebots faisant le service entre le Canada et les ports anglais.

Le général Herbert, de l'armée impériale, qui commandait alors la milice du Canada, nous avait précédés en Angleterre; et il était entendu que nous devions loger pendant notre séjour à Londres à l'Hôtel Charing Cross, sur le Strand. Aussi trouvâmes-nous en arrivant des instructions précises de notre général, nous indiquant ce que nous avions à faire pour nous préparer à prendre notre place dans le grand déploiement militaire qui devait jeter un éclat particulier sur l'inauguration de l'Imperial Institute. Devaient y prendre part des détachements de troupes de diverses colonies anglaises, à savoir: les Indes orientales, la Nouvelle Galle du Sud, le Victoria Land de l'Australie, et le Canada. Les régiments de cavalerie stationnés à Londres, ou aux environs, fournirent les chevaux pour les représentants des différentes colonies; et nous (les Canadiens) eûmes l'honneur et le privilège de monter à cette occasion des chevaux du 2*d Life Guards;* inutile d'ajouter qu'il était difficile de trouver mieux.

Les approches du Palais de Buckingham, le jour de cette inauguration offraient un coup d'oeil splendide. Les deux régiments de cuirassiers de la garde du corps de la souveraine, avec leur cuirasses brillantes par un soleil d'occasion, étaient

alignés de chaque côté de la spacieuse cour du château. Le carosse d'état, attelé de six chevaux crème, attendait Sa Majesté à la porte de la somptueuse résidence et nous prîmes place (les coloniaux) à la droite du 1er régiment des gardes, de façon à ce que nous fussions en tête du cortège lorsqu'il s'ébranlerait. C'était le plus grand honneur que l'on pouvait conférer aux coloniaux que d'ouvrir la marche dans une semblable circonstance. Les Hindous, dans leur riche costume asiatique, attirèrent surtout l'attention de la foule. C'étaient des *Sikhs*, et tous superbes cavaliers, grands, robustes, le teint basané, et portant fièrement le turban de soie blanche, ils personnifiaient le beau idéal du soldat asiatique!

Un instant avant de monter dans son carosse de gala, la reine Victoria fit son apparition sur le balcon, au-dessus de l'entrée principale du palais, accompagnée de son petit-fils, le duc de York. Nous fûmes témoins de l'enthousiasme extraordinaire, je devrais plutôt dire délirant, que le peuple anglais peut témoigner à son souverain, lorsqu'il y a lieu. La foule avait envahi tous les abords du palais en dehors du grillage qui en entoure les terrains; et nous pouvions, montés sur nos chevaux, apercevoir la multitude compacte qui s'étendait à perte de vue sur tout l'espace libre en avant du palais jusqu'aux issues qui en dépendent. Dès que la reine apparut sur le balcon, des cris, des vivats et des hourras retentirent dans toute cette véritable mer humaine. Il faut avoir contemplé un pareil spectacle pour juger de sa grandeur. Sur tout le parcours du cortège des troupes faisaient la haie, jusqu'à South Kensington, où s'élève l'édifice dont l'inauguration donnait lieu à tout ce déploiement patriotique et inspirateur. En face de l'édifice, une garde d'honneur de 1000 matelots, débarqués du *Channel Fleet* pour la circonstance, attendait pour présenter les armes à l'arrivée de la Souveraine. Cependant, un salut royal de 21 coups de canons, tiré à Hyde Park par l'artillerie à cheval, annonçait à des centaines de mille personnes l'accomplissement de cet événement d'un intérêt national.

Nous ne fûmes pas témoins de la cérémonie qui se déroula à l'intérieur de l'édifice, vu que nous restâmes sur nos chevaux, avec le reste du cortège pour accompagner la Reine à son retour au palais de Buckingham.

Pour finir royalement cette magnifique randonnée, nous nous rendîmes à une gracieuse invitation des *Horse Guards* de *luncher* avec eux ce jour-là au mess de leur quartier, aux casernes de Knight's Bridge, où un curieux incident se produisit.

Le contingent hindou étant inclu dans l'aimable invitation des *Horse Guards,* il est fort heureux que ces derniers aient été au courant d'une singulière coutume qui exclut la possibilité de partager tout festin, quelque fraternel qu'il puisse être, avec la caste d'Hindous, qui composait le contingent des Indes orientales. Ces braves gens sont évidemment très chatouilleux dans leurs rapports avec d'autres castes que la leur; et ils poussent la chose au point qu'ils ne peuvent manger une nourriture qu'un étranger à leur caste aurait souillée, selon eux, en passant entre la lumière du soleil et les mets qui leur sont destinés! Pas flatteurs pour nous, chrétiens, me direz-vous, qui ne nous objecterions pas à déguster du bon vin, ou savourer un bon *beefteck,* en dépit du fait qu'un boudhiste aurait passé, et même repassé, entre le soleil et des choses succulentes, qui seraient sur une table pour aiguiser notre gourmandise!

Naturellement, afin de ne pas blesser l'étrange exclusivisme de ces messieurs, une salle séparée leur avait été réservée où ils pouvaient se servir eux-mêmes, sans que des garçons de table, même les plus choisis de descendance arienne, ne pussent contaminer leurs aliments!

Les quelques jours qui suivirent furent une suite ininterrompue de réceptions et présentations officielles pour les contingents coloniaux. La première de ces réceptions fut au palais de Buckingham, où chaque contingent fut reçu séparément par la reine Victoria. La chose se passa sans grand apparat.

Nous fûmes admis dans une des salles de réception du palais; et la reine, accompagnée de son secrétaire militaire, Sir Henry Ponsonby, nous fit l'honneur de passer par nos rangs et de dire un mot aimable à celui qui nous commandait, le major C. W. Drury; après quoi, son secrétaire militaire remit à chacun de nous un portrait de la reine en photogravure, au bas duquel s'inscrivait son autographe authentique.

La seconde de ces réceptions prit un caractère plus officiel. La cérémonie se déroula à Marlborough House, qui servait alors de résidence au Prince de Galles (plus tard Edouard VII). Cette résidence se trouvait dans un très beau et spacieux parc, où nous fûmes réunis avec les autres coloniaux, et formés en ligne sur une même parade. L'excellente musique militaire des *Grenadiers Guards* était présente; ce qui ajoutait un cachet particulier à la cérémonie, où elle exécutait les airs appropriés pendant l'inspection de la parade faite par le Prince de Galles. Vint ensuite la présentation de chaque officier au prince. A l'appel de chacun de nous par nos officiers commandants respectifs, nous avançâmes sabre au clair, pour saluer du sabre son Altesse Royale, qui avait un mot aimable pour chacun de nous; puis nous retombions dans le rang.

Mais ce fut une toute autre affaire lorsque vint le tour des Hindous! A l'appel de leur nom, ils sortaient des rangs avec le sabre au fourreau, et ne mettaient sabre au clair qu'à dix pas de son Altesse, en faisant briller la lame au soleil, au-dessus de leur tête d'un geste théâtral; puis saisissant avec la main droite le milieu de la lame de leur sabre recourbé, ils le tendaient au prince, en s'avançant vers lui. Le symbole de ce geste veut que l'arme qui est ainsi présentée est à la disposition de celui-ci pour le défendre. Si l'offrande est acceptée, celui à qui elle est faite touche du doigt la poignée de l'arme qui est ainsi présentée, en signe d'acceptation de cette expression de loyauté. Cette cérémonie telle qu'elle est exécutée par ces splendides soldats est empreinte d'un caractère

réellement admirable; et il faut en avoir été le témoin pour la bien juger.

Nous eûmes aussi l'occasion de faire une visite très intéressante à la résidence princière du richissime baron de Rothschild, qui se trouve à peu de distance de la petite ville d'Aylesbury à environ une heure de chemin de fer au nord-ouest de Londres. Evidemment pour jeter de la poudre aux yeux des coloniaux et nous émerveiller de la richesse que l'on pouvait trouver en Angleterre, le baron nous invita à aller en juger par nous-mêmes. Des wagons spéciaux avaient été réservés pour nous sur le convoi de chemin de fer qui se rend de Londres à Aylesbury. A la gare de cet endroit, qui se trouve à environ un mille de distance du parc immense que nous allions visiter, des *drags de chasse,*(1) attelés de quatre chevaux, nous attendaient. Les attelages étaient magnifiques, de même que les livrées et les voitures. A l'entrée du parc, se trouve la loge des concierges qui, par son luxueux extérieur, nous prépare à nous rendre compte de ce que l'ingénuité humaine a pu accomplir, grâce à la richesse incroyable qui a été mise à sa disposition, pour faire de ce coin de terre un endroit dont il faudrait demander à l'auteur des *Mille et une nuits* d'en donner la description, pour en concevoir une juste idée.

Comme nous approchons de ce lieu enchanteur, les immenses portes grillées qui en ferment l'entrée sont ouvertes par deux concierges d'une tenue impeccable: elles donnent accès à une pelouse qui s'étend jusqu'à des collines artificielles en face à gauche de l'entrée. Des arbres, choisis pour leur taille et leur feuillage, sont espacés avec goût sur ces terrains où pousse une herbe épaisse et courte, où paissent une quantité de chevreuils de toutes tailles et de toute variété. Le broquart et la chevrette d'Europe se mêlent au grand chevreuil de Tartarie aux andouilliers forts et puissants. Et tout cela avec

(1) Sont de véritables "Mail Coaches" de luxe dans lesquels les dames suivent les péripéties des chasses à courre, alors très en vogue dans cette partie de l'Angleterre.

désinvolture, et une apparente ignorance complète de la présence de l'homme et du bruit que firent nos équipages en passant au grand trot parmi eux. Dès que nous gravîmes les premières ondulations de terrain, qui s'offrent à la vue de celui qui pénètre dans le parc, nous aperçûmes, sur une élévation qui domine toute la campagne environnante, le palais en marbre de ce magnat de la fortune. C'était un édifice de grande dimension, de forme semi-circulaire, dont la façade est à l'intérieur du cercle. Une large plateforme en saillie ,soutenue par des colonnes de marbre blanc, couvre toute la façade du palais. Des cages d'oiseaux richement ornementées et contenant des oiseaux du plus riche plumage, évidemment raccolés par tous les points du globe, sont suspendues sous cette plateforme, et offrent un coup d'oeil merveilleux.

L'entrée dans le *Hall* (vestibule), qui est de très grande dimension, est plutôt sobre, avec plancher de marbre de différentes couleurs; et debout, de chaque côté des pans latéraux, sont des représentations d'hommes d'armes, revêtus de l'armure de fer complète du XIe siècle.

Nous fûmes reçus par le secrétaire du baron, un homme charmant, qui nous invita gracieusement à entrer dans la bibliothèque, attenante au *Hall,* dont la richesse de l'ameublement, l'installation, et la grandeur de la pièce, vont de pair avec ce que j'ai tenté de décrire depuis notre arrivée dans ce milieu quasi féérique. Quelques instants après, le baron lui-même entra dans la salle, salua de côté et d'autre avec courtoisie, et commença à converser avec quelques-uns des officiers commandants des contingents.

Après les enchantements dont nous venions d'être témoins, il fallait évidemment un revers! Et c'est l'ironie du sort qui s'est chargée de le produire dans la personne de celui qui était le seigneur et maître des merveilles que je viens de relater. Imaginez en effet un *jeune vieillard,* de petite taille, grisonnant, anémié, émacié, et semblant manquer de tout ce

qu'il faudrait pour jouir du véritable paradis terrestre dont il était cependant bien le potentat. Mais je m'égare : revenons au palais ! C'était l'heure du lunch. Nous entrâmes dans la salle où le service de la table dépasse ma capacité descriptive. Au plofond, une tapisserie de gobelin couvrait le centre, représentant une scène de la mythologie, où les fauves, les satyres, les bacchantes et les nymphes battaient leur plein. Les garçons de table portaient une livrée d'un luxe vraiment fantastique, avec aiguillettes et parrements en or. Le service de la table proprement dit était en or : les plats, les assiettes, et même les lourdes coupes avec lesquelles les échansons nous versaient le champagne. Quant au menu, je ne m'y connais pas assez en pareille matière pour vous en causer. Ici, encore une fois, les Hindous nous faussèrent compagnie : malgré que les garçons de table étaient tous chamarrés d'or, il ne pouvaient passer entre la lumière du soleil et les aliments destinés à ces étrangers mystiques, sans les souiller. Or, afin que toute cette cérémonie fût selon les rites d'un chacun, on avait imaginé de lever un tente marquise (1) en brocart, (soie brochée d'or), évidemment importée d'Orient pour la circonstance, et d'une dimension suffisamment grande pour permettre à nos camarades d'occasion de se servir eux-mêmes sans que les *délicatissimes* mets mis à leur disposition ne subissent la souillure, que ces farouches orientaux attribuent à notre impureté arienne !

Au sortir de table, un cicerone, choisi parmi les dignitaires du palais, fut chargé de nous faire visiter quelques points d'intérêt sur cettte merveilleuse propriété. On s'arrêta d'abord aux écuries, et cela en valait bien la peine ! Un grillage très élevé de fer, richement agrémenté d'ornements de cuivre, entourait les écuries et leurs dépendances. En pénétrant à l'intérieur de ce grillage par une large porte de même métal, ou pouvait

(1) La tente marquise (Marquee's) en langage militaire, est une tente de grande dimension, généralement utilisée pour le mess des officiers, ou pour les officiers.

voir un énorme bloc de marbre solide, rouge antique, sur lequel se trouvait un groupe en bronze représentant un dompteur romain et son cheval, de grandeur naturelle: c'était, paraît-il, l'oeuvre d'un sculpteur italien de grande renommée. Il y avait de l'aménagement pour cent chevaux dans cette écurie,(1) soit vingt-cinq *box*, et soixante-quinze stalles spacieuses; le plancher était couvert d'une grillage en bois pour isoler le cheval de la pierre de taille qui en composait le fond, avec égoûts pour l'écoulement de l'urine. La saison était malheureusement mal choisie (c'était la fin de mai) pour visiter ces écuries, vu que les chevaux de chasse(2) qui en composaient la partie la plus intéressante étaient alors tous au pâturage. Il restait néanmoins les chevaux de trait pour attelage de luxe, des ponies de toute taille et de toute description, de même que les chevaux pour les services et les dépendances de la maison. Nous étions presque tous des amateurs de la race chevaline, appartenant pour le plus grand nombre aux services à cheval. Les australiens et les hindous surtout prirent un grand intérêt à examiner les superbes spécimens qui se touvaient encore aux écuries, et que l'on fit sortir des stalles pour les examiner plus à l'aise. D'accord avec eux, j'avoue que je n'ai jamais vu assemblage aussi parfait dans chacune de leurs catégories.

Le fenil et magasin à fourrage, la forge pour le ferrage des chevaux et d'autres accessoires, formaient un véritable centre industriel. Les remises à voitures dépassaient en dimensions et en luxe tout ce que nous avions vu, et conçu jusqu'alors. Finalement l'appartement réservé à la sellerie mériterait une description spéciale, si je ne m'étais pas déjà trop attardé sur ce qui précède.

Mais il manquait quelque chose au paysage de ce coin de terre pour le rapprocher de la nature, et en compléter le ta-

(1) Il faut ne pas perdre de vue le fait qu'à la date dont je parle, l'automobile n'avait pas encore fait son apparition, et qu'il n'en était même pas question.

(2) Ces chevaux de chasse étaient gardés pour les invités pendant les rendez-vous de chasse à courre qui, paraît-il, se succédaient constamment au palais pendant la saison de chasse.

bleau. Il n'y avait pas d'eau! Et il fallait en trouver coûte que coûte. Un mince ruisseau existait à Dieu sait quelle distance. Vite il fallut en détourner le cours, pour rafraîchir et donner un air champêtre aux lieux environnants. Sur le parcours au centre du parc, on a légèrement foré la surface du sol pour imiter l'action dissolvante des eaux d'infiltration, et l'on est parvenu à construire une grotte artificielle, dont le fond forme un étang où des cygnes domestiqués font, par leur beauté, l'ornement.

Un peu plus loin, une dépression de terrain dérobe à la vue du palais un groupement de petits châlets suisses, dont je ne trouve pas d'adjectifs pour bien décrire le charme. La vigne grimpante en couvre tous les pans, et l'on n'aperçoit que les toits qui émergent de la verdure. C'est l'endroit où réside le personnel requis pour faire fonctionner ce véritable paradis terrestre, qu'il faut voir pour juger de sa splendeur. Les rues étroites sont tracées et alignées au cordeau; et les fonctionnaires sont répartis dans chacune d'elles, selon leur emploi. Les préposés au service personnel, ceux dont les travaux sont au dehors, les conducteurs d'attelages et les palfreniers ont chacun leur rue séparée. Au centre du village, une jolie chapelle anglicane, construite en pierre, répand une atmosphère de calme et de paix sur ce délicieux milieu. Un joli édifice, dont la forme et la proportion sied bien au voisinage, sert de rendez-vous récréatif, avec bibliothèque, salle de billard etc., etc., aux habitants de ce charmant hameau.

Les heures ont passé comme par enchantement depuis notre entrée dans ce séjour plein de charme. C'est maintenant l'heure du retour. Nous allons saluer et présenter nos hommages reconnaissants au maître des céans. Les *drags* attendent à la porte du palais: nous y montons, et, fouette cocher, en destination de la gare du chemin de fer qui va nous réintégrer à Londres. Les réceptions et les autres cérémonies officielles sont terminées. Nous nous rendons présentement à Aldershot, où nous devons être attachés, le major Drury et

moi, à la 13ème batterie de campagne de l'artillerie royale, pour un stage de six mois. Nous sommes reçus comme si nous étions de vieilles connaissances. L'officier commandant de cette batterie, le lieutenant-colonel Lambart, est un homme charmant qui parle français comme un parisien, et ses officiers sont à l'avenant. Deux excellents chevaux, venant de la remonte de l'artillerie royale à Woolwich, sont mis à la disposition de mon compagnon et de moi. Je suis particulièrement favorisé sous ce rapport. Une jeune jument bai, bien en mains, avec beaucoup d'allant, m'est échue, et l'on verra par la suite, que j'ai eu mainte occasion de mettre ses bonnes qualités en usage.

Aldershot était alors un centre exclusivement militaire, comme d'ailleurs il l'est encore aujourd'hui.

Une division de dix mille hommes comprenant toutes les branches du service y était casernée. Le général Sir Evelyn Thood, officier d'une grande expérience, en était le commandant.

Les quelques jours que nous passâmes à cet endroit avant notre départ pour Okehampton furent bien remplis. Les heures étaient réparties entre le travail d'artillerie pratique avec la batterie à laquelle nous étions atachés, et la manoeuvre avec les autres troupes comprises dans la division à laquelle nous appartenions.

Notre départ pour prendre part aux manoeuvres techniques d'artillerie à Okehampton dans le sud du Devonshire était fixé pour la fin du mois de juin. Le voyage d'Aldershot à ce dernier endroit, distant de deux cents et quelques milles, se faisait alors à travers la campagne anglaise dans les conditions aussi identiques que possible aux marches des unités d'artillerie en temps de guerre. Les batteries étaient équipées de tout le matériel requis en service actif. Les charriots de batterie contenaient leur plein de munitions et les charriots

fourragers, *general service waggons,* ainsi que le charriot de forge accompagnaient chaque batterie.

Comme les petites villes et villages où nous devions loger en route ne pouvaient accommoder plus d'une batterie à la fois, les trois batteries qui composaient notre brigade, c'est-à-dire la seconde, la treizième, et la quatorzième batterie, marchaient sur trois routes parallèles pour se concentrer le même jour à l'arrivée à Okehampton.

Comme cette marche avait lieu dans la saison chaude, juin et juillet, le départ était ordonné pour 5 hres du matin afin d'épargner aux hommes et chevaux la chaleur du milieu du jour. En conséquence, le *Réveil* sonnait à 4.15 hres. Le temps de se débarbouiller à la hâte, et le *boute-selle*(1) sonnait à 4.30 heures, ce qui veut dire à cheval dans une demi-heure. Tout le monde avale une tasse de café et des biscuits secs. Les canoniers conducteurs, *drivers,* abreuvent leurs chevaux; et en selle à 5 heures. Une halte a lieu dans un village sur la route vers huit heures, pour déjeuner et donner le temps aux chevaux d'être abreuvés de nouveau et de manger leur provende. Puis en selle encore une fois, jusqu'à l'arrivée à l'étape. Tous les arrangements pour l'itinéraire, et les endroits où auront lieu les étapes de chaque journée de marche, ont été faits à l'avance au *War Office* (*ministère de la guerre*) : aussi tout marche sans le moindre anicroche. La distance entre les étapes n'était jamais moindre que de vingt milles, et ne dépassait jamais trente-cinq.

A l'arrivée à l'étape, le maire de la ville ou du village, avec deux ou plusieurs constables, attendait la troupe. Une liste lui avait été transmise par le War Office, l'informant du nombre d'hommes et de chevaux pour lesquels il était tenu de trouver le logement, à un prix fixé par l'Etat, pendant la durée de l'étape. Sous sa conduite, la troupe se rendait à la place du

(1) Dans le service anglais, cette sonnerie s'appelle le "Boot and Saddle", et elle comporte le même signal. Le "Boot and Saddle" se sonne dans tous les corps montés.

marché où les canons, les charriots de munitions et de transport étaient parqués. Une garde d'un sous-officier et de trois hommes était montée à cet endroit pour prendre charge de ce matériel de guerre; puis hommes et chevaux étaient distribués dans leurs logements respectifs, tandis que les officiers logeaient dans une hôtellerie adjacente. Après avoir secoué la poussière de la route, chacun goûtait un repos bien gagné, selon la chaleur et la fatigue de la marche. Lorsque l'étape se fait dans un endroit assez considérable, l'autorité du lieu met gracieusement une salle à la disposition de la troupe, où le soldat peut aller se reposer, lire, ou écrire s'il le désire; le papier et les timbres étant fournis par la municipalité. Des liqueurs douces sont aussi souvent servies, et des jeunes filles font de la musique pour rendre le séjour du soldat plus agréable, jusqu'à l'extinction des feux qui sonne à dix heures. Le résultat pratique de la cordialité avec laquelle le soldat est reçu et traité pendant son arrêt à l'étape est amplement démontré par le fait que pas un cas d'ivresse n'est signalé pendant la durée de la marche, qui, dans notre cas, dura quatorze jours, et le même nombre au retour. Pour les non initiés, je dois ajouter que des punitions très rigoureuses sont prévues dans le service anglais, pour parer aux cas d'ivresse pendant le déplacement des troupes. La loi militaire y pourvoit expressément par un article connu sous le nom de *drunkness on the march*. Je n'en finirais plus si j'entreprenais de décrire étape par étape la route que nous suivîmes pour nous rendre d'Aldershot à Okehampton.

Traverser la campagne anglaise à cheval de l'est du comté de Hamshire à travers ceux de Wilts, de Sommerset et de Devon, jusqu'à la frontière de Cornwall, n'est certainement pas banal; et je suis d'avis qu'il est bien difficile de surpasser une semblable randonnée; elle permet d'étudier sur place et d'admirer en détail le charme et la beauté de la campagne anglaise, qui, à cette saison de l'année, et dans cette partie du

pays, peut se comparer à une série de jardins tous plus attrayants les uns que les autres. Et que dire des petites hôtelleries où nous logeâmes au cours de la route! L'on y est accueilli avec une franche bienveillance qui nous fait désirer d'y prolonger le séjour. La cuisine y est partout abondante et succulente, sans toutefois viser aux *délicatissimes;* et la propreté exquise dans les moindres détails ne contribue pas peu à nous la faire aimer. Le vin y est bon, et la bière excellente, jusqu'au Devonshire, où l'on entre dans le pays du cidre de pommes fermentées: c'est le vrai cidre de Bretagne et de Basse Normandie, d'où les pommiers qui le produisent ont été importés en Angleterre, depuis deux cents ans, et où l'on observe dans sa fabrication exactement les procédés en usage dans les pays où il a originé. C'est une boisson de couleur ambrée, légèrement acide et mousseuse; breuvage sain et rafraîchissant, mais dont il faut faire usage avec beaucoup de prudence et de circonspection, surtout s'il est le produit de pommes amères, de maturité tardive, où il peut fournir jusqu'à 12% d'alcool; ce qui seul devrait suffire pour mettre en garde celui qui serait tenté de renouveler la dose trop souvent, lorsque, par exemple, ce nectar est servi bien froid, par une chaude journée d'été, après quatre ou cinq heures passées en selle, dans les bruyères du Devonshire qui sont à une couple de mille pieds d'altitude. Vous tous qui me lisez, je vous invite à en faire l'expérience pour que vous m'en donniez des nouvelles!

Enfin après 14 jours à cheval par monts et par vaux, nous entrâmes dans la petite ville d'Okehampton, qui n'a rien de typique si on la compare aux autres assemblages d'habitations humaines de peu d'importance qui émergent à travers la campagne. Elle est sise au pied d'une rangée de montagnes appelées *Tors* en dialecte du Devonshire, dont le premier plateau surplombe la ville de 800 pieds. C'est là que nous devrons passer un mois de travail ardu, accompagné de saines fatigues, entremêlé d'incidents à la fois excessivement intéressants et propres à développer la mentalité, de même que

les qualités physiques requises pour le service militaire. Le site du camp est admirablement choisi. La hauteur du plateau sur lequel il est assis permet une vue très étendue sur la campagne environnante en avant, pendant que de hautes croupes formées de masses de pierres roulées, s'étendent à l'arrière, avec l'apparence de contreforts.

A l'époque dont je parle (1893), le personnel en entraînement était encore sous la tente, et le terrain s'y prêtait particulièrement bien. Le sol était sablonneux, avec une pente suffisamment accentuée pour l'écoulement des eaux après les orages.

Le travail de chaque jour était préparé la veille, par l'état-major qui était chargé de l'entraînement, et par trop varié pour que je tente de le décrire. Il était surtout basé sur l'efficacité de l'artillerie de campagne en tant que discipline du feu; on étudiait sa concentration sur des cibles fixes et mobiles, la constatation des résultats obtenus par l'examen des cibles. A la fin de la journée de travail pratique, le commandant du camp rassemblait les officiers pour indiquer les points faibles à éviter et les moyens de perfectionner l'application des règles sur lesquelles se basait le fonctionnement de l'artillerie moderne La présence d'étrangrs, allemands, italiens et suisses, venus de leurs pays respectifs pour étudier sur place le travail pratique de l'artillerie anglaise, aiguillonnait cette dernière à ne pas paraître inférieure à ceux qui venaient étudier et se rendre compte de son savoir-faire! Je me rappelle que deux femmes d'officiers suisses, appartenant tous deux à la *landwehr,* semblaient supérieures par leurs connaissances techniques à tous ceux qui assistaient à nos manoeuvres!

Un mois de ce travail intéressant fut bien vite passé; et la date fixée pour notre retour à Aldershot nous trouva de nouveau sur la route dans les mêmes conditions que nous avions subies pour atteindre l'endroit que nous laissions maintenant derrière nous.

Contrairement à ce qui avait eu lieu pour le voyage à

Okehampton, les autorités du War Office laissaient chaque batterie choisir la route qu'elle devait suivre au retour. Afin d'éviter les malentendus possibles à ce sujet, voici ce qui arrivait. L'officier commandant de chaque batterie allait chercher lui-même chez le commandant du camp ce que le sort lui réservait.

Le nom des routes était indiqué sur des morceaux de papier déposés dans une urne chez le commandant du camp; et chaque officier commandant de batterie allait quérir un de ces morceaux de papier indiquant la route qu'il aurait à suivre.

Evidemment nous avions la veine pour nous! La route que nous devrons suivre côtoie en partie le littoral de l'Océan, et nous aurons comme étapes entre autres, Sidmouth, Bridport, Bournemouth et finalement Southampton.

Bournemouth mérite une mention spéciale; c'était alors une des places d'eau les plus *fashionables* du sud de l'Angleterre. La plage est de sable fin, et d'une très grande étendue. Le nombre des baigneurs, soit à l'eau soit au soleil, est presque incalculable. Cette foule multicolore qui se pavane, se ballade, ou se repose au bord de la mer, offre un coup d'oeil charmant. Une jetée de grande dimension, construite sur pilotis métalliques, s'avance très loin dans la mer, qui est relativement peu profonde à cet endroit. Sous un vaste kiosque, au bout de la jetée, un orchestre choisi et nombreux exécute chaque soir, quand la température s'y prête, un programme de danse qui permet à la multitude en quête d'amusements de s'en donner à coeur joie. L'ensemble de cet assemblage humain, en costumes aux couleurs vives, qui danse sous les brillants effets de lumière, produit un tableau réellement enchanteur.

Quant à Southampton, je présume que son aspect général a bien changé depuis les 45 années qui se sont écoulées depuis le passage que j'y ai fait. Cette ville avait alors un cachet d'antiquité qu'elle a dû perdre depuis qu'elle est devenue un grand centre de compagnies de navigation d'outre-mer. La

partie de la ville qui s'étendait autrefois le long de Southampton Water, et dont j'ai gardé le souvenir, avait l'aspect d'une ville maritime, sans l'activité fébrile qui doit avoir envahi maintenant tout ce qui vient en contact avec la fièvre qui caractérise le progrès outrancier des développements modernes. Après Southampton et Winchester où nous passâmes la nuit suivante, et ensuite Alton qui fut notre dernière étape, nous rentrâmes à Aldershot. Dès lors commencèrent les grandes manoeuvres; travail intensément intéressant, mais dont la description n'entre pas dans le cadre de ce récit. Je ne puis cependant omettre de faire mention du grand nombre de dames et de jeunes filles, toutes parfaites écuyères, qui assistaient journellement aux manoeuvres. C'étaient les femmes et les filles des officiers de la garnison d'Aldershot, ou du *Old English Gentry,* qui habitaient les environs. Elles montaient en grande partie les chevaux dont elles se servaient pendant la saison de chasse à courre; et leurs déplacements en groupes nombreux pour suivre les péripéties des manoeuvres jetaient une note distinctivement gaie, et d'un charme particulier, sur la vaste plaine où évoluaient les troupes. Je puis ajouter sans crainte que les chevaux de ces élégantes amazones étaient bien mis et bien mus!

Entre temps, je trouvais le moyen de monter à cheval, pour visiter la campagne environnante, ce qui me procura l'occasion un jour de jouir d'un spectacle dont j'ai gardé un bien agréable souvenir.

L'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, habitait alors, à peu de distance d'Aldershot, un endroit appelé Farnborough; la reine Victoria, qui ne pouvait assez lui témoigner la sympathie après la mort du Prince Impérial, tué au cours de la campagne anglaise au Zoulouland, lui avait acheté une résidence princière, au milieu d'un parc splendide: un superbe mauselée y avait été érigé afin de servir de monument funèbre au prince impérial et à l'empereur dont les restes

avaient été transférés de Chislurst où ils avaient d'abord été inhumés.

Le parc étant entouré d'une haute palissade en métal, le public ne pouvait y avoir accès que par une porte cochère qui était gardée par un concierge. Or, j'avais entendu dire qu'un service religieux très impressionnant avait lieu tous les dimanches dans la chapelle au-dessus de la crypte du mausolée. Au cours d'une de mes promenades à cheval en compagnie de mon excellent ami le colonel T.-D. Evans, qui faisait comme moi un stage en Angleterre et était attaché pour instruction au régiment des *Scot's Grays*, il me prit fantaisie de m'informer s'il serait possible d'assister à ce service religieux, dont on m'avait fait une description fort captivante. Je m'adressai dans ce but à un individu qui semblait faire partie du personnel des serviteurs de la maison et qui à ce moment se trouvait près de la porte cochère. Ne sachant pas au juste à qui j'avais affaire, j'entamai d'abord la conversation en anglais; mais dès les premiers mots, je m'aperçus que mon interlocuteur n'était pas anglais. Alors de continuer en français, et d'emblée m'en faire un allié. A mon grand étonnement, j'appris de lui qu'il avait résidé au Canada pendant 10 années et qu'il avait, durant cette période, été employé comme sacristain à l'église de Notre-Dame, à Montréal, et qu'il était actuellement le sacristain de la chapelle de sa Majesté l'Impératrice! Je ne pouvais donc faire une rencontre plus opportune. Mais lorsqu'il me défila les mesures qu'il fallait prendre et le cérémonial qu'il fallait observer pour être admis dans le *sanctum* que nous avions en vue, qu'il fallait, entre autres, une lettre de créance de l'officier commandant les troupes d'Aldershot afin de nous faire accréditer pour nous permettre d'aller d'abord présenter nos hommages à l'Impératrice, je jugeai que cette clause seule était prohibitive; en effet, Sir Evelyn Wood, qui commandait à Aldershot, était un vieux maussade bourru, que ni moi ni mon compagnon ne tenions à intervioner pour demander nos créances. Comme ma conversation en français avec le sacris-

tain était un véritable *charabia* pour mon camarade qui n'en comprenait pas un mot, et que le résultat ne paraissait pas décisif, il me glissa un demi-souverain(1) d'or dans la main en me disant: *try this!* L'effet fut magique! et j'en vins à la conclusion que, s'il n'était pas toujours possible d'avoir des accommodements avec le ciel, l'or fournissait certainement l'occasion d'en avoir avec les bedeaux! L'air débonnaire avec lequel je laissai tomber la pièce d'or dans sa main me fit évidemment prendre pour un grand seigneur: aussi, se ravisant, il me dit: "Si messieurs voulaient bien endosser leur frac et se coiffer du haut-de-forme, dimanche prochain, je serai à la porte d'entrée de la chapelle à l'heure de la messe, lorsque l'Impératrice arrivera et je pourrai vous placer tous deux de façon que vous assistiez au service religieux qui suivra." Inutile d'ajouter que mon camarade à qui je fis part de l'effet électrisant que son demi-souverain avait produit sur celui qui devait nous servir d'huissier et faciliter notre droit de présence à la cérémonie dont nous désirions vivement d'être témoins, fut grandement amusé. Aussi le dimanche suivant me trouva avec mon ami Evans tout *endimanchés* dans nos fracs et coiffés de nos chapeaux de soie, installés dans un *handsom,*(2) en route pour Farmborough, à 4 milles à peu près de chez nous. C'était au mois d'août, et il faisait une chaleur à faire soupirer une âme du purgatoire sans frac ni chapeau de soie! Mais tant pis! Ce n'est pas tous les jours que l'on va admirer l'Impératrice Eugénie! Notre sacristain était bien à la porte du temple, comme c'était entendu. . . Mais tudieux! quels changements s'étaient opérés? Notre bonhomme portait aujourd'hui un costume flamboyant, chamarré de galons et passementeries: on l'aurait pris pour le grand chambellan de la

(1) Je dois faire remarquer que nous étions toujours payés en or à cette époque en Angleterre, et que le papier monnaie de la moindre description était le "Bank Note" de cinq louis sterling.

(2) Cab anglais à deux places. Le cocher conduit sur un siège assez élevé, à l'arrière, pour que ses guides passent sur la couverture du cab.

cour du premier Empire, établi par faveur de Talleyrand. Nous nous hasardâmes tout de même de lui glisser discrètement dans la main un autre demi-souverain, qu'il empocha avec l'air débonnaire que j'avais losque je lui fis cadeau de celui qui nous valait d'être où nous étions.

Plusieurs personnes, toutes en toilette de gala, attendaient comme nous l'arrivée de l'Impératrice, qui ne se fit pas attendre. Elle fit son apparition à l'heure militaire, dans une jolie "Victoria", avec une dame de compagnie. Deux valets de pied se tenaient debout sur le marche-pied à l'arrière de la voiture; ils portaient la cocarde du second empire; de même le cocher. On se serait cru à Paris au lendemain de la guerre de Crimée. L'Impératrice, dans une toilette très sobre de soie noire, descendit de voiture pendant que les deux valets de pied, tête nue, se tenaient de chaque côté du marche-pied. J'avais entendu dire qu'elle était bien belle autrefois, et je n'ai pas de peine à le croire. Grande, brune, svelte, gracieuse, ses cheveux grisonnants ne la déparaient pas. Je conçois qu'elle pouvait être la coqueluche de son entourage lorsque les têtes couronnées de l'Europe allaient lui présenter leurs hommages aux fêtes brillantes du second empire.

Après l'entrée de l'Impératrice dans la chapelle, notre impressario nous plaça, comme bien l'on pense, peu en évidence, à l'arrière de l'assistance, d'ailleurs peu nombreuse, mais d'où nous pouvions tout de même avoir une bonne vue d'ensemble de ce qui devait avoir lieu. L'intérieur de la chapelle, blanc et or, était riche sans être éblouissant. Un prie-Dieu recouvert d'un magnifique tapis en velours de soie marron, était placé près de la balustrade du sanctuaire; et un joli fauteuil style empire y était attenant, à l'usage de l'Impératrice. Le cérémonial était entièrement conduit par des moines de l'ordre des Prémontrés que l'on avait fait venir, pour le service exclusif de l'Impératrice, d'une abbaye d'Espagne, près du manoir des comtes de Montijo, dont elle était une descendante. La forme extérieure des actes du culte, tel que conduit par ces

moines tous vêtus de blanc, avait quelque chose de théâtral et à la fois fort impressionnant. La musique était ravissante: les choeurs étaient fournis par des talents locaux, tandis que les soli appartenant à une famille de Saint Hélier, dans l'île de Jersey, venaient de cet endroit tous les samedis pour donner plus de relief à la partie musicale.

A l'évangile, un assistant du célébrant descendait les marches de l'autel, avec le missel, et le posait sur le prie-Dieu de l'Impératrice, qui s'agenouillait pieusement pour en baiser la page ouverte.

Puis un religieux monta en chaire et, dans une courte mais admirable allocution qu'il commença par les mots: Madame! Mes frères! il nous garda, pendant une dizaine de minutes, sous le charme de son éloquence vibrante. Il avait une diction calme et persuasive, où l'on sentait l'abandon à l'inspiration familière et spontanée de l'âme beaucoup plus apte à toucher les coeurs que les éclats de la voix, ou les orages des gestes, qui n'ont souvent d'autre résultat que de réveiller ceux qui dorment, ou d'éblouir la galerie.

A l'issue de la messe, il est entendu que les assistants se lèvent et se tournent vers l'allée du centre, par laquelle l'Impératrice passe en laissant l'édifice. Elle salue fort gracieusement à droite et à gauche, et avec une telle amabilité que chacun s'imagine qu'il est l'objet du séduisant regard qui accompagne son geste.

Nous avions exprimé au sacristain le désir de visiter la crypte. Aussi, dès que fûmes seuls, il nous conduisit par un sentier qui contourne l'édifice et est bordé de saules pleureurs transplantés de l'île Sainte-Hélène. Ce sentier aboutit, en arrière du mausolée, à une ouverture close par une lourde porte de chêne bardée de fer, donnant accès au sous-sol, qui reçoit la lumière par des fenêtres inclinées de l'étage supérieur.

Au fond, à l'entrée, est le tombeau de l'Empereur Napo-

léon III; à droite, celui du Prince Impérial et l'espace libre à gauche attendait l'Impératrice. En revenant par le sentier bordé de saules pleureurs, j'étais loin de prévoir que j'irais moi-même, huit ans plus tard, visiter les lieux où ils avaient pris racine.

Mon compagnon avait été tellement impressionné par la cérémonie du service religieux, de la musique, et des circonstances particulières qui les avaient fait naître, qu'il insista pour que notre cicérone nous donnât une seconde occasion d'en être témoins: ce qui, avec l'aide d'une nouvelle pièce d'or, fut gracieusement accordé.

Des incidents comme celui que je viens de narrer venaient changer agréablement la monotonie du travail auquel le major Drury et moi étions astreints pour la préparation des examens que nous avions à subir à la fin du mois d'août. Nous eûmes pendant cette période l'occasion d'assister au défilé de 25,000 hommes de troupes, dont 10,000 de la division d'Aldershot, et le reste de réguliers et de milices territoriales pris aux environs de Londres et d'Aldershot: c'était à l'occasion du remplacement de sir Evelyn Wood au commandement d'Aldershot par le Duc de Connaught.

La brigade d'artillerie à cheval, *Royal Horse Artillery*, avec ses riches et brillants uniformes, offrait un magnifique spectacle en tête du défilé. Venait ensuite une brigade de cavalerie, composée de dragons, de lanciers et de hussards, avec leurs chevaux bien en main et leur fastueuse tenue qui attirait surtout l'attention de la foule. La brigade d'artillerie de campagne, dont notre batterie(1) faisait partie, venait ensuite avec les charriots de son train (*ammunition column*). Puis les brigades d'infanterie, composées de régiments de toutes sortes, montagnards écossais, carabiniers, fusilliers, infanterie de

(1) Grâce à l'amabilité de l'officier commandant de notre batterie, au lieu de prendre part au défilé avec elle ,il nous fut permis de nous placer où bon nous semblerait pour mieux jouir du coup d'oeil d'ensemble du passage des troupes.

ligne, etc., avec leurs musiques respectives, offraient un tableau que l'on n'oublie pas, et qu'on ne peut s'empêcher d'être fier d'avoir vu. Venaient ensuite le train et les équipages, *army service corps,* les corps du génie et les pontonniers, le service médical et les ambulances, et que sais-je? Il y a déjà 45 ans que j'ai eu le privilège d'assister à ce magnifique déploiement.

J'eus aussi la bonne fortune, pendant mon séjour à cet endroit, de renouveler connaissance avec le capitaine Anson du 71*st Highland Light Infantry,* que j'avais rencontré antérieurement au Canada lorsqu'il servait comme aide de camp du gouverneur général en 1890. Il était le descendant direct de Lord Anson, baron de Soberton, qui vainquit la flotte française que commandait l'amiral de Jonquière, le 3 mai 1747. Un incident charmant, qui peint bien la noblesse de sentiment de cette époque, s'y passa. Deux des vaisseaux de la flotte française portaient les noms d'*Invincible* et de *Gloire.* Lorsque sa flotte était hors de combat et qu'il était contraint de se rendre, il dit au vainqueur, en lui montrant les deux vaisseaux dont je viens de faire mention: *Vous avez vaincu l'Invincible, et la Gloire vous suit!* Tous les égards dus à la bravoure malheureuse du vaincu furent accordés par l'amiral Anson qui fut lui-même élevé à la dignité de pair de la Grande Bretagne le 13 juin suivant pour la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire. Le capitaine Anson fut on ne peut plus aimable pour moi pendant mon stage à Aldershot; et je lui suis redevable d'avoir été fait membre honoraire du mess de son régiment. Cela me procura l'avantage d'en connaître les officiers, tous excellents soldats et gentilshommes. L'avenir me réservait de rencontrer cet officier de nouveau pendant la campagne d'Afrique, dans des circonstances plutôt pénibles. Mais n'anticipons pas!

La fin de notre stage d'instruction approchait en même temps que la date de nos examens; nous les subîmes avec un certain nombre d'officiers de l'artillerie impériale qui, com-

me nous, se présentaient afin d'obtenir les qualifications exigées par les réglements pour leur promotion respective. Les détails de ces examens sont trop longs et spécifiques pour être énumérés ici. Qu'il me suffise de dire que le travail de cheval, les services d'écurie, l'hygiène des chevaux, l'équitation et l'escrime au sabre à cheval, en étaient alors les parties essentielles. La discipline du feu, sa concentration, l'effet des projectiles, étaient aussi, à ce moment, en une nouvelle phase dans l'artillerie moderne. Nous devions de plus pouvoir faire évoluer un régiment d'infanterie ou de cavalerie, à notre choix, sur le terrain d'exercice. J'optai pour le premier, avec lequel j'étais plus familier. Bref, avec la grâce de Dieu, je parvins, avec mon ami Drury, à surmonter les épreuves auxquelles nous fûmes soumis, et le résultàt nous en fut communiqué avant notre départ d'Aldershot.

Je manquerais ici certainement de gratitude et de reconnaissance, si j'omettais de mentionner le délicat témoignage d'amitié dont mon compagnon Drury et moi fûmes l'objet, avant de laisser Aldershot, non seulement de la part des officiers de la batterie à laquelle nous avions été attachés, mais encore de ceux qui composaient le mess de l'artillerie à cet endroit, soit à peu près 80 officiers. Ils nous offrirent un dîner auquel tous assistèrent, et pendant lequel les officiers de la 13ième batterie nous présentèrent, à Drury et à moi une jolie boîte d'allumettes en argent gravée de l'inscription suivante: "From the officiers of the 13th Field battery R. A. to Capt. Pelletier R.C.A." La soirée se prolongea après le mess jusqu'aux petites heures du lendemain matin; et je dois ajouter que c'est fort heureux que nous n'avions pas à nous lever pour la parade ce lendemain!!!

En dépit des dépenses de mon stage en Angleterre, mon bon père m'avait fait savoir que, si je parvenais à passer mes examens avec succès, je pourrais tirer de nouveau sur le crédit qu'il avait mis à ma disposition à la National Bank of Scotland, à Londres, afin d'aller passer quelques jours à Paris

pendant que j'étais de ce côté de l'Océan. Mon stage en Angleterre m'ayant fait rayer temporairement des cadres de la milice du Canada et transférer, pendant cette période, dans les cadres de l'armée anglaise, ce ne fut qu'à la bienveillance du major Lambart, commandant la 13ème batterie de l'artillerie anglaise à laquelle j'étais attaché, que j'obtins l'autorisation de faire ce voyage : les règlements de l'armée exigeaient que ce permis fût contresigné par le secrétaire d'état pour la guerre au War Office ; bref, des formalités à n'en plus finir.

Enfin muni des passeports voulus, je pris passage sur le *Club train,* qui transportait à cette époque les passagers et les malles de Londres à Paris en sept heures et demie. La traversée de la Manche s'effectua par une belle et chaude journée de septembre, ce qui n'empêcha pas un grand nombre de passagers de souffrir affreusement du mal de mer.

Mon ami, le docteur Pierre Boulanger, qui suivait alors des cours de médecine à Paris, m'attendait à la gare du Nord. Il me proposa d'aller loger avec lui rue Royer-Collard, en plein quartier latin. Ca m'allait d'autant plus que le prix du gîte était conforme à mon budget, alors très en baisse. Il me présenta à son ami Jean Prévost, qui vivait comme un millionnaire, et était supposé faire son droit à Paris. Il est devenu par la suite ministre du cabinet provincial à Québec. Comme bien d'autres il a été emporté jeune encore vers ce grand inconnu, où nous nous acheminons tous plus ou moins vite !

L'on s'empressa de m'informer que la plus mauvaise saison pour visiter Paris était précisément celle où j'y arrivais. Le beau monde n'étant pas encore revenu des plages fashionables de la mer, les théâtres et autres lieux d'amusements étaient en conséquence fermés. Ce dont je n'avais cure, sachant bien que je trouverais tout de même ample moyen de me distraire pendant le court espace de temps dont je pouvais disposer pour m'arrêter dans cette fascinante capitale.

Le problème que j'avais à résoudre se résumait à employer de mon mieux les quelque huit ou dix jours que le con-

tenu de ma bourse me permettrait de passer à Paris, et glaner sans vertige, sans migraine, et sans mal de dents, ce qui se présenterait à la surface! Avec l'aide de mon bon ami Boulanger qui me servit d'aimable *cicérone* pendant cette période, je n'ai pas eu lieu de regretter la saison que le hasard a choisie pour moi; mais ce que je pourrais confesser, c'est que j'ai peut-être été un peu responsable d'un bon nombre d'absences aux cliniques de mon bienveillant ami, qui d'ailleurs ne m'en a pas tenu compte.

Commençons par le dimanche. J'ai assisté à une messe à midi à Notre-Dame: j'ai été scandalisé du peu de monde qui en composait l'assistance, ainsi que des visiteurs qui semblaient beaucoup plus occupés à étudier l'architecture qu'à suivre ce qui se passait à l'autel. Excursion au Bois de Boulogne et à Longchamp dans l'après-midi; et j'attrappe au retour un bout de concert de la musique de la Garde Républicaine, qui joue en plein air sur l'avenue des Champs-Elisées. Le lendemain, visite à l'Hôtel des Invalides, sans prévoir que j'aurais l'occasion, huit ans plus tard, à mon retour d'Afrique, de m'arrêter à l'endroit où celui dont je voyais alors le catafalque a été inhumé de 1821 à 1840. Et le musée du Louvre! Il m'aurait fallu six mois pour commencer à en apprécier les objets d'art; le temps me manquant, je ne me suis attaché qu'aux musées de peinture et de marine.

Mais foin de tout ça! qui n'a vu les crèmeries du quartier latin à l'époque où je les ai fréquentées n'a pas vu Paris! J'ai gardé le souvenir bien vivace de ce quelles étaient à cet âge d'or! On s'y rendait presqu'au saut du lit pour bien commencer la journée. Impossible d'oublier le fumet exquis, odorant et pénétrant qui s'exhalait du chocolat et du café au lait que l'on servait alors dans ces cabarets d'un genre particulier où le luxe était banni. De lourdes tables sans nappes, qu'on lavait et brossait à grande eau dès que les consommateurs les laissaient et de solides bancs à l'épreuve de toutes les frasques, tel était l'ameublement. Les habitués se connaissaient tous et,

de tous les coins de la spacieuse salle où ils se rassemblaient, éclataient de gais échanges de lazzis et de joyeux propos, que seule peut faire naître l'exubérance de la jeunesse! Et tout cela en dégustant, avec l'appétit de vingt ans, le lait, le beurre, et les oeufs frais que l'on servait sous toutes les formes connues, avec des croissants aux croûtes dorées, et des brioches dont on a certainement perdu la recette dans ces années de malheur, où le diable semble prendre plaisir à éloigner la franche gaieté de tous ces jeunes gens d'autrefois, pour lesquels le lendemain n'existait pas. Dites-moi, voyageurs modernes qui visitez Paris de nos jours, existe-il encore de ces rendez-vous qui respirent la gaieté et la manifestent au dehors comme je viens de tenter de le décrire! *Cré nom d'gueux!* j'en doute! Et le reste de la journée se passait de même. Pas de tramways électriques, pas d'autos toujours prêts à vous rompre les os. Les tramways étaient alors mus par des chevaux qui ne prenaient pas leur rôle au sérieux et ne faisaient jamais de départ en vitesse! Quant aux fiacres, qui ont été remplacés par les autos, c'était un vrai plaisir d'y monter, avec la certitude que l'animal qui y était attelé ne s'emballerait pas! ce qui a fait dire à un loustic "*qu'un sot qui a un moment d'esprit étonne et scandalise, comme un cheval de fiacre au galop*". Aussi pouvait-on s'ébaudir sur les boulevards, et même les traverser en tous sens, sans crainte de s'exposer comme aujourd'hui à ce qu'un véhicule quelconque vous arrive comme une trombe et vous fasse passer de vie à trépas sans crier gare! Et l'après-midi se passe, mais la faim se fait sentir. Il y avait alors des bouillons Duval dans tous les quartiers de Paris, où l'on mangeait bien sans qu'il en coûtât trop, et où l'on pouvait même boire sec, si bon vous semblait, et si le contenu de la bourse s'y prêtait! De la bonne musique pour nous égayer pendant le repas, puis, j'ai gardé cela pour le dernier appoint, de jolies filles pour nous servir à table: *honni soit qui mal y pense! et bien fol qui s'en dédit!* Le bon vin aidant la bonne humeur s'en suit: et l'on se dirige vers Montmartre! Loin avant d'y

arriver, l'on pouvait apercevoir les gigantesques ailes du *Moulin Rouge* qui tournaient lentement, toutes illuminées de lumières brillantes et multicolores. Décrire les merveilles de ce lieu d'amusement nécessiterait des volumes et une plume plus alerte que la mienne. La danse du chahut(1) faisait rage à cette époque; aussi faut-il en avoir été témoin dans la grande salle du *Moulin Rouge* pour s'en faire une idée. Puis les visites aux cafés chantants, où, pour me servir de l'argot des étudiants, *l'on vend de la folie en bouteille!* Ils abondaient aux environs de Montmartre: entre autres, *Le Chat Noir*, qui avait vu passer dans ses murs tant d'artistes parisiens qui vivaient au jour le jour, du produit précaire de leur intelligence! Henri Murger a immortalisé ces petits cénacles dans ses scènes de la vie de bohême.

Mais il se fait tard et nous sommes loin du logis, que nous gagnons étape par étape, toutes plus tapageuses les unes que les autres. Nous avons gardé le bal du Bullier pour la dernière attraction, et bien nous en a pris: il regorge d'étudiants qui font la noce malgré l'heure avancée de la nuit. Au moment où nous entrons, il y en a un juché sur une table, entouré de gais lurons avec leurs petites amies: il chante *Musette* d'Henri Murger, et j'en saisis ces bribes:

"Mais en embrassant l'infidèle,
"Mon coeur n'a plus senti d'émoi,
"Car Musette, qui n'est plus elle,
"Disait que je n'étais plus moi!
Et tout le monde de chanter en choeur:
"Encore une p'tit verre de vin,
"Pour nous mettre en trime;
"Encore un p'tit verre de vin,
"Pour nous mettre en train!

(1) Danse désordonnée, consistant surtout en sauts comiques, en contorsions bizarres, en gestes parfois indécents, lorsque les femmes lèvent le pied plus haut que la tête!

"Ceux qui voudront s'en aller s'en iront, (bis)
"Ceux qui voudront rester resteront! (bis)

Enfin comme les bonnes choses en ce monde ne peuvent durer éternellement, il me fallut un bon matin dire adieu aux amis que j'avais faits à Paris et prendre la route du retour, pour me trouver à Londres le même soir.

Grâce à l'amabilité du capitaine Jocelyn Thomson, alors assistant inspecteur des explosifs à l'arsenal de Woolwich, que j'avais connu au Canada l'hiver précédent, lorsqu'il était venu faire des expériences techniques à Québec, et étudier l'effet des grands froids sur l'explosif la *cordite*, que le service militaire britannique était en train d'adopter, j'eus l'occasion exceptionnelle, pendant mon passage à Londres, de visiter cet immense arsenal, qui est tout un monde, et cela en compagnie d'un de ses dirigeants. Cet établissement militaire, où travaillent des miliers d'ouvriers, est affecté exclusivement à la production du matériel de guerre; il comprend des ateliers, des usines, des fonderies de canons, une section technique avec écoles et commissions d'expérience; j'y passai une journée excessivement intéressante et agréable avec mon excellent ami qui me garda à luncher avec lui dans son bureau. Il était le fils de l'archevêque de York, qui est le second dignitaire dans la hiérarchie de l'église anglicaine. Il avait de plus un excellent record de service de guerre à l'étranger; il avait servi avec distinction dans la campagne du Zoulouland. Cet officier avait assurément tout ce que l'on pouvait désirer pour s'attacher à la vie: position sociale, fortune, situation professionnelle très enviable, mariage apparamment bien assorti, rien ne lui manquait: or quelle fut mon horreur en arrivant au Canada d'apprendre que ce malheureux venait de se suicider!

Il me fallut maintenant songer à mon retour au pays. Je pris passage sur un vieux paquebot de la Dominion Line, l'*Oregon*, qui était un bateau d'une couple de mille tonnes. Pour vous donner une idée de la vénérabilité de ce vétéran de

la mer, je dois vous dire qu'il portait encore des voiles! Il avait quatre mâts gréés chacun d'un *storm trysail*(1) qui, sans augmenter sa vitesse, avait au moins l'avantage de l'empêcher de rouler outre mesure par grosse mer, lorsque la direction du vent permettait d'amurer cette voile. Nous étions aux équinoxes de septembre, toujours redoutés pour les coups de vent. Nous fûmes quatorze jours en mer, ce qui est suffisant pour n'en pas dire davantage. Mon stage de six mois à l'étranger m'avait fait apprécier le retour à mon modeste foyer. Il fallait maintenant me mettre bravement à l'oeuvre, pour faire valoir ce que j'avais appris au cours de mon voyage. Les autorités qui m'avaient envoyé en Europe se servirent naturellement de moi pour l'instruction des batteries d'artillerie de campagne de la milice active pendant les années suivantes. Puis je fus désigné au commandement du 7e district militaire de Québec. Cet appointement, qui datait de juillet 1897, n'était que temporaire et ne fut confirmé que le 17 mai 1901. Pendant la période où je fus commandant du district, nous occupâmes les quartiers que le département de la milice mettait à la disposition de l'officier qui tenait le commandement. C'était une vieille bâtisse qui avait autrefois servi de bureau général pour la paye des troupes impériales, lorsque ces troupes tenaient garnison à Québec. Ce local était situé au numéro 19 rue Saint Louis, presque en face du Palais de Justice; il est actuellement inoccupé, mais existe encore.

Les années qui suivirent mon retour d'Europe, en septembre 1893, ne furent marquées par aucun incident important, et la vie s'écoulait dans un calme relatif. Mon père avait acheté une propriété à Saint-Laurent de l'île d'Orléans: il s'y fit construire une maison d'été, et me donna celle qu'il occupait auparavant. Cela me permettait de remplir les exigences de

(1) Voile aurique, sans corne, dont le bas est assujetti à un bôme, qui sert à l'orienter lorsque la direction du vent s'y prête par gros temps.

mon service militaire en ville et de passer la soirée et la nuit avec ma famille à St-Laurent. Un bateau à vapeur confortable faisant alors le trajet matin et soir entre ces deux endroits.

CHAPITRE IX

Campagne d'Afrique. — Ile Sainte Hélène. — Les Iles du Cap-Vert. — Le retour

Les choses en étaient là depuis l'expédition du nord-ouest. La vie s'écoulait comme un fleuve tranquille au travers d'un paysage prévu. Je m'acheminais régulièrement de grade en grade regardant dans le lointain l'époque de la retraite. Nous n'ignorions pas que le métier pouvait comporter des risques, mais cette aventure était devenue si improbable, que la plupart d'entre nous ne l'envisagions plus. La carrière militaire avait pris, depuis vingt-quatre années de paix, l'apparence d'une profession bourgeoise d'un fonctionnarisme spécial: nous étions astreints au port de l'uniforme, ce qui avait peu ou pas sa raison d'être dans l'atmosphère de paix qui semblait ne jamais devoir changer. Mais c'était, comme il arrive souvent, le calme avant l'orage.

Les relations entre l'élément anglais et le peuple des Boërs dans le sud africain devenaient de jour en jour plus tendues. Le gouvernement anglais envisageait la possibilité d'un conflit armé. Les événements se développèrent avec une rapidité que rien ne faisait prévoir. Tout-à-coup je reçus la lettre suivante du major général E. Hutton, en date du 5 septembre 1899. Il était alors commandant de la milice du Canada. Cette lettre, comme il est facile d'en juger par la teneur, m'était adressée comme strictement confidentielle.

Private and
confidential

"Earnscliffe."
Ottawa.

Sept. 5th 1899.

My dear Pelletier

There is every possibility of a war in South Africa. I think it not improbable that the Canadian Government may offer troops. If that should be the case, I propose to recommend you for the command of one of the battalions of infantry of 4 compagnies. The regiment will probably be commanded by colonel Otter. Our canadian contingent will probably include a squadrom of cavalry, a battery of field artillery, and an infantry regiment of two small battalions. This is in the very strictest confidence, and I merely write so that if you receive a wire from me about thursday the 7th, you will not be taken by surprise. Our arrangements here are all thought out and ready.

Yours very truly,

Edward H. HUTTON.

La forme, le style et l'ensemble de cette lettre dépeignaient absolument le personnage qui l'avait écrite. Le général Hutton personnifiait pour moi le véritable soldat, qui en quelques lignes disait tout ce qu'il fallait dire : clairement, distinctement, avec précision, et sans échappatoire possible. Il est, depuis quelques années, passé dans un monde meilleur ; et si de là-haut, du paradis des braves, il entend l'humble tribut de la reconnaissance que je lui dois, pour la bienveillance avec laquelle il m'a toujours traité et pour les véritables services qu'il m'a rendus par ses conseils et son encouragement, il constate aussi, j'espère, et lit dans mon coeur le sentiment de vif attachement, d'admiration et de gratitude que j'ai toujours

gardé des rapports que j'ai eu la bonne fortune d'échanger avec lui!

La réception de la lettre du général me laissa dans un état d'esprit facile à comprendre. Tout en réalisant, depuis quelques semaines, la probabilité d'un conflit en Afrique, la possibilité que le Canada y prendrait une part aussi soudaine et aussi active ne m'avait pas encore frappé. L'estime que le général plaçait en moi, en me recommendant pour le commandement d'un demi-bataillon, me flattait beaucoup; de même aussi, la confiance qu'il me témoignait, en me faisant part de la chose, dans la plus stricte confidence, m'a toujours été bien sensible, et je n'ai cessé de lui en savoir gré. Mais il me fallait par ailleurs faire face à une nouvelle situation qui demandait une décision et une préparation immédiate à tous les développements prévus et probables. J'avais une femme, qui relevait d'une de ses couches, et quatre enfants en bas âge qu'il me fallait laisser avec elle, en partant pour une campagne à l'étranger, à laquelle s'attachait l'incertitude ordinaire de la guerre.

Mon bon père fut naturellement mon premier confident, et, tout en rejetant l'idée que le Canada n'avait rien à voir au conflit sud-africain en perspective, il réalisa que je ne pouvais, dans les circonstances, m'abstenir d'accepter l'offre que me faisait le général Hutton, sans faillir grandement à l'exigence de ma carrière. Le premier et le plus difficile problème que j'avais à résoudre cessait désormais de me torturer l'esprit; et je pouvais partir avec la certitude que ceux que je laissais en arrière n'en souffriraient nullement, quoi qu'il arrivât: le père de votre mère et le mien se chargeraient de me remplacer après mon départ. Comme le général Hutton m'en avait prévenu, tout était arrangé aux quartiers généraux de la milice à Ottawa, et le régiment dont je devais faire partie serait mobilisé à Québec, d'où l'embarquement aurait lieu pour l'Afrique dans le plus court délai.

Le "second bataillon R. C. R. Canadian Expeditionary

Force", tel était le nom de l'unité dont je faisais partie, fort de 1040 hommes de tout rang, paradait sur l'esplanade à Québec, le 30 octobre 1899, avant de s'embarquer sur le transport militaire, le *Sardinian*, pour l'Afrique du Sud. Le gouverneur général Lord Minto, et toute la hiérarchie religieuse, civile, militaire et politique du pays, s'étaient donné rendez-vous à cet endroit, pour nous faire les souhaits d'usage avant l'embarquement. Le bataillon se met en marche avec la musique de l'artillerie qui le précède. Nous descendons la rue St-Louis, et je passe sous les fenêtres du logement militaire que je venais de laisser, où votre mère, entourée de ceux que je laisse avec elle au pays, me fait un dernier signe d'adieu. Les rues regorgent de spectateurs, au milieu desquels nous défilons jusqu'au quai Allan sous les murs de la citadelle; tous les bagages et colis appartenant au régiment nous ont précédés sur le bateau. Les adieux aux parents et amis ne prennent qu'un instant. Mon bon père, très ému, me presse dans ses bras et me souhaite un heureux retour. De semblables moments ne se passent pas sans un serrement de gorge, à moins qu'on ne soit complètement dépourvu de tout sentiment humain! Mais la vie du soldat est ainsi faite, et elle ne serait pas soutenable si l'on n'était pas quelque peu fataliste en se convainquant que s'est le métier et que ça rentre tout dans le fourniment! Enfin les amarres de terre sont larguées, et doucement le steamer s'éloigne et nous nous séparons graduellement de tout ce qui nous rattache à la rive.

Un de mes amis me racontait à ce sujet une remarque qu'il entendit à ce moment sur le quai que nous venions de laisser; et c'est une si bonne blague, que je ne puis m'empêcher de la narrer. Deux bons *Canayens* avaient été témoins de la scène du départ; l'un d'eux, évidemment émotionné de ce qu'il venait de voir, dit à son copain: "Tu sais, mon vieux, pour partir comme ces gens-là, il ne faut pas avoir de *chair de poule, ni de casque de frisson!*"

Les hauteurs de Québec s'abaissent et disparaissent à

mesure que l'on s'en éloigne; nous sommes en route... Le lendemain matin à la pointe du jour nous stoppons à la Pointe au Père pour laisser notre pilote, le dernier chaînon qui nous rattachait à la terre canadienne.

Examinons maintenant un instant le vaisseau sur lequel nous sommes. Le *Sardinian* est un ancien paquebot de la ligne Allan, qui avait tenu ligne entre le Canada et Liverpool pendant nombre d'années, puis avait été transformé en *cargo boat*(1), lorsque les progrès de l'aménagement et du confort des passagers eurent nécessité la chose. Le gouvernement canadien, pris à l'improviste pour trouver un transport, (2) vu la rapidité avec laquelle les événements avaient évolué au début de la guerre, ne crut faire mieux que de convertir les cales de ce vaisseau en logement temporaire pour les soldats, et de les y aménager tant bien que mal. Des critiques excessivement sévères censurèrent les autorités par la suite pour avoir parqué 1040 hommes dans un espace beaucoup trop limité pour un voyage d'au moins un mois, qui comportait la traversée des tropiques. Ce n'est, paraît-il, que par miracle que nous avons réussi à passer l'équateur sans qu'il se déclarât quelque maladie sérieuse, eu égard au manque de précautions hygiéniques qui prévalut pendant la durée du voyage. L'arrière du vaisseau avait été amenagé en une salle commune à l'usage des officiers; elle servait en même temps de salle à manger; (3) autour de cette salle se trouvaient les cabines occupées chacune par deux officiers. Mon compagnon de cabine était le colonel Lessard, avec lequel j'étais très lié depuis nombre d'années. Sans être dans les cadres de notre régiment, il avait obtenu l'autorisation de se rendre en Afrique pour y prendre du service spécial.

(1) Nom donné aux navires spécialement destinés au transport des marchandises.

(2) Navire propre à transporter des troupes ou des munitions.

(3) Dans le service de la marine française, on appelle cette salle le "carré des officiers"; tandis que les Anglais l'appellent "the Ward Room".

Comme nous devions nous y attendre à cette saison de l'année, il nous fallut essuyer du mauvais temps. Le vent d'est que nous rencontrâmes en entrant dans le golfe nous fit bientôt réaliser que nous étions sur l'élément mouvant. Le mal de mer devint presque général et fut particulièrement fatiguant dans les entre-ponts, où les hommes étaient entassés, pratiquement sans lumière, manquant misérablement d'air, vu l'espace restreint qui leur était réservé proportionnellement à leur nombre. La mer devint de plus en plus mauvaise à mesure que nous avancions, et le vent soufflait en véritable tempête, lorsque nous arrivâmes au sud de Terre-Neuve, où survint un incident particulièrement pénible. Nous dûmes enregistrer notre premier décès.

Un soldat d'Ottawa de la "Compagnie D" fut trouvé mort la matin dans son cadre;(1) il avait succombé à une syncope du coeur, évidemment causée par la suffocation et les affres du mal de mer. Ce lugubre événement produisit naturellement une tristesse profonde sur les camarades au début de notre voyage et la chose devint d'autant plus macabre, qu'il fallait, sans autre alternative possible, faire la sépulture en mer, ce qui a toujours un cachet particulièrement impressionnant, surtout lorsqu'elle a lieu par un jour de mauvais temps, comme dans le présent cas: les vagues en furie qui balayaient le pont ajoutaient à l'effet pénible de l'ambiance. Le corps avait été cousu dans une enveloppe de toile à voile, alourdie avec du charbon et recouverte de l'*Union Jack*, (pavillon anglais). Le chapelain catholique, le Révérend Peter O'Leary, récita les prières usuelles en pareil cas; après quoi, le capitaine du vaisseau signala au mécanicien du bord de *stopper* les machines un instant, pendant que le corps était basculé par-dessus le plat-bord pour s'enfoncer dans la mer. Un bien petit nombre de soldats, heureusement, furent témoins de cette funèbre cérémonie: la plupart étaient affalés dans les entre-ponts, souf-

(1) Nom que l'on donne aux couchettes des matelots et des soldats sur les transports militaires.

frant horriblement du mal de mer. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le bon abbé O'Leary avait autrefois été un de mes professeurs du Séminaire, et il me fit remarquer, après avoir rendu les derniers devoirs à celui que nous venions de perdre, que nous étions loin de penser l'un et l'autre, vingt ans auparavant, que nous nous rencontrerions après tant d'années dans les circonstances qui nous rassemblaient ce jour-là. La température s'améliora à mesure que nous nous éloignâmes des bancs de Terre-Neuve. La mer devint moins dure et la vie du bord fut, en conséquence, plus supportable. La traversée du Gulf-Stream nous ramena la chaleur; et l'on commença à faire fonctionner un système régulier de travaux entremêlés d'heures de repos. L'instruction militaire, autant qu'elle pouvait s'effectuer sur le pont, alternait avec l'inspection des fourniments et des équipements des soldats, et avec les visites du médecin dans les entreponts pour assurer la propreté et l'hygiène requise à la santé d'un rassemblement considérable d'hommes dans un espace relativement aussi restreint.

Comme la T. S. F. n'était pas encore inventée à cette époque, il était entendu que nous devions passer assez à proximité des îles du Cap Vert, sur la côte ouest d'Afrique, pour signaler notre passage afin qu'il fût annoncé au Canada par le cable transatlantique, dont il y avait une station dans l'une de ces îles. L'apparence de ces terres, telles que l'on peut les voir du large, n'offre rien de particulier. Elles sont par 17° de latitude Nord, et n'offrent à la vue que des montagnes arides qui semblent sans végétation. L'escale que nous y fîmes au retour nous permit de les étudier de plus près.

La chaleur des tropiques fut particulièrement fatiguante pour les hommes, entassés qu'ils étaient dans les entreponts; aussi avions-nous fait des arrangements pour que la moitié du bataillon passât à tour de rôle une nuit sur le pont.

Les couchers du soleil sous les tropiques, dont j'avais lu la description dans *mon frère Yves* de Pierre Loti, m'avaient toujours paru tellement extraordinaires que je les croyais exa-

gérés; mais je pus me convaincre *de visu* que la splendeur que le romancier leur attribuait était bien réelle. Le passage des tropiques, une première fois, offre certainement bien des choses intéressantes; entre autres, les essaims de poissons volants (exocets), que soulève continuellement la proue du vaisseau, sont un spectacle très curieux, que l'on ne se lasse pas d'admirer: le brillant de leurs écailles argentées sous les rayons du soleil est réellement merveilleux.

Enfin, après trente et un jours de mer, nous aperçûmes les hauteurs de la montagne de la Table (Table Mountain), qui surplombe la ville du Cap (Cape Town), située sur les bords de la baie de la Table. Le port est spacieux et particulièrement bien aménagé.

En mettant pied à terre, nous fûmes dirigés vers un endroit connu sous le nom de *Green Point Common*, au sud de la ville, où des tentes avaient été élevées pour nous recevoir. Nous y passâmes quelques jours en attendant que les arrangements fussent faits pour notre transport vers l'intérieur du pays. Notre première destination était à un endroit appelé Belmont, sur la ligne principale de chemin de fer qui traverse la Colonie du Cap, en se dirigeant vers la Rhodésie. Chemin faisant, nous fîmes un arrêt d'une couple de jours à un endroit appelé *De Aar*, où nous subîmes notre première expérience de ce que sont les tempêtes de sable du Sud Africain, et je ne conseille à personne de goûter la chose comme passe-temps! Le sable du Veldt (1) ou des Karrous (2) est d'un grain très fin, et d'une couleur rouge foncé. Il est soulevé par le vent avec une très grande facilité et tourbillonne dans l'air, devenant d'autant plus opaque que le vent augmente de violence et que sa durée se prolonge. Le nez, les yeux et

(1) "Veldt:" nom donné par les Boërs à divers plateaux de pâture sèche compris entre les talus du grand Karrou, au sud, et le fleuve Orange, au nord.

(2) "Karrou:" nom que l'on donne dans l'Afrique australe à de hautes plaines stériles. Ce sont des pâturages secs habités par une rare population de Hollandais pasteurs.

les oreilles en deviennent remplis, sans compter ce que la bouche absorbe avec les conséquences désagréables et malsaines qui s'ensuivent; et si par hasard il devient nécessaire de prendre quelque aliment pendant que sévit la tempête, je laisse à l'imagination d'un chacun de concevoir la torture que peuvent endurer ceux qui sont condamnés à ce supplice, où il faut engloutir presqu'autant de sable que de nourriture.

Encore quelques heures de chemin de fer, et nous sommes à Belmont. Une seule ferme de Boërs près de la gare et une couple de maisons abandonnées et lézardées par les projectiles d'artillerie lors du dernier engagement à cet endroit, sont tout ce qui reste à proximité. A un demi-mille de la ligne du chemin de fer, se trouve le cimetière des soldats anglais tués pendant le dernier combat, pour la possession de ce terrain; et si l'on peut en juger par le nombre de petites croix érigées sur les tombes et par la terre fraîchement remuée sur nombre d'autres qui n'ont pas de croix pour les indiquer, la conquête de ce coin de terre a dû coûter bien cher. Les environs sont d'un aspect aride et désolé. Un Koppe (1) d'une centaine de pieds de hauteur s'élève en avant du lieu où nous établissons notre campement; il faut l'occuper de suite, au cas où l'ennemi tenterait de s'y établir, ce qui rendrait notre position assez précaire; en effet, ce *Koppe* commande l'emplacement par une dangereuse élévation verticale qui permettrait un feu plongeant sur l'endroit où nous sommes campés. Ici encore nous pouvons constater que la lutte a été violente de part et d'autre. Nous sommes frappés, en jetant notre premier avant-poste (2) sur la cime de cette élévation, de l'odeur

(1) "Koppe:" nom donné dans le Transvaal, dans l'état libre d'Orange et dans la colonie du Cap, aux éminences et aux hautes collines du pays, qui sont ordinairement recouvertes d'amas de cailloux de plusieurs pieds d'épaisseur.

(2) "Avant-poste:" poste de surveillance avancé et détaché, établi en avant d'un corps de troupes pour protéger ce dernier contre les attaques et les surprises de l'ennemi. Dans le service anglais, les avant-postes d'infanterie se composent de trois lignes distinctes, échelonnées de l'avant à l'arrière à savoir: la ligne d'observation, la ligne de support, la ligne de réserve. Dans "la ligne d'obser-

nauséabonde qui émane des nombreux cadavres de Boërs qu'il a été impossible d'enterrer: ces *Koppes* étant formés à leur surface d'une couche de cailloux de plusieurs pieds de profondeur, il n'a pas été possible d'atteindre la terre pour les en couvrir; il y a aussi nombre de carcasses de chevaux et de mulets, qui, n'étant recouverts que de cailloux, se décomposent à la chaleur moyenne de 100° à 110° Farenheit qui prévaut depuis que nous occupons ce sinistre territoire.

On se bat à une vingtaine de milles au nord d'où nous sommes. Les Boërs, sous le commandement d'un de leurs chefs les plus réputés, le général Cronje, tiennent une longue ligne de Koppes et ils se sont retranchés à un endroit appelé *Magersfontein*. Le général Lord Methuen, avec une force assez considérable, se dirigeait vers le Nord pour tenter de faire lever le siège de Kimberley; mais sa marche est entravée par la position avantageuse des Boërs, qu'il serait difficile de forcer sans s'exposer à des pertes inexcusables. Au cours de ces opérations la brigade écossaise, composée des régiments *Black Watch, Argyle and Sutherland*, et *Highland Light Infantry*, est tombée dans un guet-apens, où elle a subi de lourdes pertes; entre autres, celle du général Wauchope qui la commandait, tué au commencement de l'action. Nous pouvons juger de la lutte acharnée qui se livre à cet endroit par la quantité de blessés transportés presque tous les jours par les convois de chemin de fer, qui font arrêt ici en se dirigeant vers le sud, évacuant ces malheureux de la ligne des opérations.

Notre vie cependant est assez monotone et surtout fati-

vation", les sentinelles sont disposées à portée de la voix les unes des autres et souvent doubles: c'est-à-dire deux hommes sont en faction sur le même point. "La ligne de support" est une ligne de petits groupes qui fournissent et remplacent les sentinelles qui sont en avant d'eux. "La ligne de réserve," à l'arrière de la ligne de support, selon la nature du terrain, comporte au moins la moitié de l'effectif total des troupes affectées au service d'avant-poste. En cas d'attaque l'officier commandant une section d'avant-poste décide si la ligne de résistance s'établira sur la ligne d'observation, ou celle des supports, ou celle des réserves.

gante, vu le nombre d'avant-postes qu'il nous faut entretenir jour et nuit pour empêcher l'ennemi de s'établir avantageusement dans le voisinage d'où il pourrait rendre intenable le terrain que nous occupons. Entre temps, l'effectif de notre station s'accroît graduellement. Quatre compagnies d'infanterie montée de la Nouvelle Galle du Sud, une compagnie des *Munster fusiliers*, et une demi-batterie de l'artillerie à cheval de l'armée impériale sont maintenant stationnées avec nous; ce qui rend le service des avant-postes moins ardu. La meilleure entente existe entre nous tous, et les rapports les plus cordiaux s'établissent entre les officiers, surtout avec ceux de la Nouvelle Galle du Sud avec lesquels nous fraternisons plus particulièrement. Nous ne sommes cependant que trois officiers d'état-major de régiment pour partager à tour de rôle la visite des avant-postes, une fois le jour, et une fois la nuit: ce qui veut dire que nous avons une nuit sur trois qu'il nous faut pratiquement passer sans sommeil à cause de l'étendue de notre ligne; n'empêche que je ne m'en porte pas plus mal !

Nous passâmes la fête de Noël à Belmont et, grâce à l'initiative de notre excellent aumônier, l'abbé O'Leary, nous eûmes le privilège d'assister à une messe de minuit dont je n'oublierai jamais les circonstances particulières.

A peu près un tiers de l'effectif de notre régiment était catholique romain; tandis qu'un bon nombre du contingent de la Nouvelle Galle du Sud, des Munsters et de la demi batterie d'artillerie qui étaient stationnés avec nous à Belmont, partageaient aussi notre foi. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on parvint à arranger, pour la nuit de la veille de Noël, que les catholiques fussent exempts du peu recherché service aux avant-postes, quitte à rendre aux camarades qui les remplaçaient à cette occasion le même service une nuit subséquente. L'abbé O'Leary ayant son autel portatif avec les bagages du régiment, il fallait trouver un local convenable pour la cérémonie. Une masure, à proximité de l'emplacement de notre campement, était encore debout malgré les brèches

que lui avaient fait subir les projectiles d'artillerie lors du dernier engagement à cet endroit. Notre aumônier, avec l'aide empressée de quelques soldats, eut bientôt fait de nettoyer ce lieu de prière improvisé : les fenêtres avaient disparu ; et l'autel fut installé au fond en face de la porte, elle-même flanquée de deux ouvertures qui tenaient autrefois lieu de fenêtres ; voilà une chapelle d'un nouveau genre, mais qui se prêtait à l'exigence de la cérémonie. Il me faut ajouter que, si notre brave aumônier avait trouvé moyen de préparer la cérémonie du culte, il n'avait pas négligé l'état de la conscience de ceux qui devaient y assister. Les confessionnaux n'étaient pas, il est vrai, aussi accessibles que ceux de nos églises, mais le bon aumônier avait vite trouvé un moyen de surmonter la difficulté en recevant à l'écart ceux qui désiraient se confesser ; et je suis encore édifié au souvenir du grand nombre de soldats qui prirent avantage de mettre leurs affaires spirituelles en ordre, afin de se préparer aux éventualités et incertitudes qui planent constamment sur chaque individu faisant partie de troupes en campagne à proximité de l'ennemi.

Les règlements militaires en campagne exigent que l'assistance à tout service religieux se fasse sous les armes, et que chaque soldat soit prêt à prendre sa place dans la ligne de feu avec ses armes et son accoutrement complet, advenant une alerte au cours du service. Aussi, quelques minutes avant la messe, tous les catholiques de la station (à peu près cinq cents) se tenaient l'arme au pied, avec leur bandouillère de cartouches en sautoir sur l'épaule, dans la formation d'un carré dont le front était ouvert en face de l'édifice délabré qui tenait lieu d'église. La nature semblait ne pas vouloir tirer de l'arrière en semblable occurrence ; il faisait une de ces belles nuits des tropiques et l'agréable tiédeur de l'atmosphère se joignait à un brillant clair de lune pour rendre la scène encore plus saisissante.

L'assistant-chirurgien de notre régiment, le major Fiset,

(1) et moi avions décidé de servir la messe pour donner l'exemple.

A l'évangile l'officiant, psychologue consommé, sut faire vibrer la corde sensible à son auditoire. S'adressant d'abord au détachement de la Nouvelle Galle du Sud, qui formait le flanc droit du carré de soldats qu'il avait devant lui, il leur dépeignit, en quelques mots, les hauts plateaux australiens, les bassins du Darling et de Lachlan où paissaient en paix les troupeaux dont ils étaient naguère les gardiens avant de se faire soldats; il leur rappela qu'ils y avaient laissé des mères, des soeurs, des parents et des amis, qui en ce moment priaient le Très Haut de les protéger des dangers de la guerre. Puis, se tournant vers le Munsters à l'arrière du carré, il fit passer en eux le fluide magnétique qui l'animait en parlant de la verte Erin dont il se réclamait lui-même. Il leur parla de l'admirable paysage du sud de l'Irlande, des lacs limpides de Killarney, du comté de Kerry si pittoresque avec ses montagnes et ses vallées, de tout ce beau pays qui les avait vus naître. Il leur fit reporter leurs pensées vers ses humbles toits de chaume où des êtres aimés priaient le tout-puissant, avec cette foi vive qui caractérise la catholique Irlande, de les ramener sains et saufs vers cette terre à laquelle ils demeurent tous si attachés. Enfin il s'adressa à ses compatriotes canadiens, faisant une courte revue de nos villes et villages couverts de glace et de neige à cette saison de l'année sous la température rigoureuse de notre climat: ce climat ne peut cependant refroidir les coeurs qui battent à cet instant à l'unisson des nôtres et implorent instamment le Maître de l'univers d'étendre sur nous sa protection divine, qu'il ne peut refuser!... Mais à ce point de son discours, le saint prédicateur ne put en dire davantage; étouffant un sanglot, il se retourna vers l'autel pour redevenir le prêtre qui offrait à Dieu le sacrifice eucharistique pendant que nos âmes, palpitantes d'émotion, se joignaient à la

(1) Aujourd'hui, en 1940, Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

sienne ! Que ceux qui me lisent veuillent bien me croire quand je leur dis que ce n'étaient pas de sensibles nonnettes que ce célébrant avait devant lui cette nuit-là ! Les farouches figures de ces Australiens, avec leur barbe en brousse et leurs cheveux en bataille, les faces imberbes des Munsters où il était facile de percevoir l'antique sang celte qui les animait, la mâle expression des Canadiens, n'indiquaient certes pas des natures faciles à impressionner : n'empêche qu'à ce moment-là je vis nombre de ces braves gens essuyer une larme furtive du revers de la main ; ou tenter de cacher leur émotion en passant leurs grossiers mouchoirs rouges sur leur rude physionomie. Le moment de la communion fut le tableau final où chacun, déposant à terre son lourd fusil de guerre *Martiny Metford,* vint s'agenouiller aux pieds du brave aumônier pour recevoir la parcelle de pain de vie, qui sanctifie, relève le courage et donne la force nécessaire à celui qui demain, peut-être, devra faire le sacrifice de sa vie sans broncher, puisque c'est là le devoir inéluctable du soldat lorsque les circonstances le demandent. Venus de différentes parties du monde, ces braves enfants étaient là réunis aux confins du désert Sud-Africain, pour maintenir intacts les intérêts de l'Empire britannique et en sauvegarder le prestige avec leurs loyales baïonnettes. De semblables scènes, croyez-m'en, se gravent bien profondément dans la mémoire, et les émotions qui les accompagnent ne s'oublient pas facilement.

Comment concilier les quelques instants de paix que nous venons de passer avec Dieu, avec la guerre qui fait rage dans tout le pays où nous vivons ! Lord Methuen, à quelques milles au nord de nous, a reçu des renforts d'artillerie, avec lesquels il inonde les positions de Maggersfontein de vives rafales de projectiles, pour ébranler les forces des Boërs qui y sont redoutablement retranchées. Le général French opère dans la région de Kimberley, avec sa puissante cavalerie, soutenue d'une brigade d'artillerie à cheval. La lutte dans Natal est plus désespérée que jamais ; et Lord Dundonald, à la tête d'une

forte colonne de troupes mobiles, s'avance vers Ladysmith, en vue d'en faire lever le siège, tandis que les Boërs disputent pied à pied les terrains qu'ils sont forcés d'abandonner. Vers le commencement de février, les événements se précipitent. Le général French est aux portes de Kimberley. Le général Cronjé, qui commande les Boërs à Maggersfontein, redoutant de se faire prendre à revers par la cavalerie de French, abandonne cette position qu'il a tenue jusqu'à présent et se dirige vers l'est pour faire sa jonction avec le général de Wet qui arrive avec des renforts de l'Etat Libre d'Orange. Le plan de campagne de Lord Robert commence à se dessiner, et nous savons que ce sera bientôt notre tour d'entrer dans la fournaise. Le général Smith-Dorien vient d'inspecter notre régiment à Belmont; et l'on nous informe que nous serons bientôt sous son commandement dans une brigade composée des régiments suivants: Gordon Highlanders, Duke of Cornwall light infantry et Stropshire light infantry; nous formerons partie de la division du général Colville.

La chaleur devient de plus en plus intense; nous sommes en plein été de l'hémisphère sud. Le thermomètre, au milieu du jour, varie entre 100° et 115° Farenheit. Officiers comme soldats sont tous armés du fusil de guerre et du sabre-baïonnette. Nous portons en outre 50 cartouches, une ration d'urgence(1) dans un cylindre en métal, une ration pour la journée dans le havre-sac, et la gourde d'eau: soit une moyenne de 40 livres pour chaque officier et soldat. Le reste de l'équipement du personnel en campagne suit le régiment dans les fourgons de transport appartenant à chaque unité, et utilisés à cette fin.

Nous laissons Belmont, le 12 février, pour bivouaquer le même soir à douze milles de là, près d'une gare de chemin de fer appelée Gras-Pan. Départ le lendemain à 4 heures du ma-

(1) Emergency ration, boîte hermétiquement fermée qui ne peut être ouverte qu'avec la permission de l'officier commandant.

tin, et c'est, je crois, ce jour-là que nous avons éprouvé la chaleur la plus intolérable de notre séjour en Afrique. Nous avons encore marché une douzaine de milles pour bivouaquer de nouveau à un endroit appelé Ram-Dam sur la rivière Riet. Nous avons eu de nombreux cas d'insolation sur la route; les traînards ont été ramassés par les fourgons de transport qui suivaient à la queue de la colonne.

Ce fut là que nous rejoignîmes les trois régiments dont j'ai déjà fait mention comme devant former avec la nôtre la 19ème brigade d'infanterie sous le commandement du général Smith-Dorien. On nous apprend que Cronjé est en pleine retraite à la tête de 4000 Boërs; qu'il se dirige vers l'est, évidemment dans le but d'opérer sa jonction avec les forces du général Chistian de Wet, qui vient de Natal avec plusieurs *commandos* (1). La cavalerie de French harcelle jour et nuit la force de Cronjé et s'efforce de la dépasser pour lui couper la retraite. Le général Kelly Kenny, avec une brigade d'infanterie, la poursuit aussi sans relâche. Mais Cronjé se défend avec une tenacité extraordinaire par des combats d'arrière-garde. Or il faut coûte que coûte que nous arrivions avant Cronjé à Paardeberg Drift, le seul endroit dans cette région où la Modder river peut être traversée à gué. Nous nous mettons donc en marche dès le petit jour le lendemain matin, par une chaleur torride, pour ne bivouaquer qu'au soleil couché; et il en est ainsi pendant quatre jours sans désemparer. Enfin dimanche matin le 18 février, nous atteignons Paardeberg Drift, épuisés et exténués par la marche, la chaleur, la faim et la soif. Le général French est parvenu à arrêter Cronjé qui occupe une position avantageuse en face de nous sur les accores de la rivière Modder; et il a réussi à sauver son

(1) Le mot "commando" ne désigne pas une unité régulière de combat. Ce n'est ni une compagnie, ni un bataillon, ni un régiment. Il peut être aussi bien formé de 80 hommes que de 3000. C'est simplement une troupe obéissant à un chef. Extrait de "Trois ans de campagne" du général de Wet.

laager(1) qu'il a bien de la peine à mettre à l'abri de notre artillerie.

A peine avions-nous eu le temps de grignotter un biscuit avec notre café après notre arrivée, que nous recevions l'ordre de traverser la rivière à gué; ce qui n'était pas une mince affaire. La profondeur moyenne de l'eau était de quatre pieds et six pouces; et la largeur de la rivière au seul endroit guéable était de 300 pieds. Les ingénieurs étaient parvenus à établir solidement un cable entre les deux rives, afin qu'il fût possible de s'y agripper pour ne pas être entraîné par le courant qui dévale à une vitesse de huit milles à l'heure. Les ordres étaient de traverser par section de quatre hommes: celui près du cable devait retenir les autres qui s'aideraient mutuellement en passant le bras autour de l'épaule du voisin. L'eau atteint nos aisselles et nous avons bien de la peine à ne pas perdre pied au cours de la traversée, Enfin nous atteignons l'autre rive sans accidents sérieux. Dire que nous sommes trempées serait superflu; le contenu de nos "sacs à pain" est dans le même état. Ici, le soldat ne porte pas le *havre-sac* connu dans le langage populaire sous le nom de l'as de carreau. Dans notre cas, les autorités ont jugé que la chaleur exceptionnelle du pays où nous sommes en campagne ne permettrait pas au soldat de porter sur son dos le *havre-sac* de rigueur dans tous les pays. Il a été remplacé par le *kit-bag* de toile, qui contient les articles d'équipement que devrait contenir le *havre-sac;* et il suit le soldat dans la première ligne de transport du régiment. Quant au sac à pain, il est aussi en toile et se porte en bandouillère sur l'épaule droite. Il est le réceptacle de la journée de ration ainsi que des cent petits riens dont le soldat ne veut pas se séparer. Par exemple, la dernière lettre reçue du pays y est soigneusement enfouie; et

(1) Le "laager" ne désigne pas le camp, comme on le croit généralement, mais bien les voitures, les bagages et quelquefois les troupeaux, que les Boërs traînent derrière les commandos pour éviter qu'il ne tombent aux mains de l'ennemi. Extrait de "Trois ans de guerre" du général de Wet.

peut-être est-elle accompagnée d'un petit souvenir qui craint l'humidité... ! ce qui ne s'accorde pas bien avec le passage des rivières à gué, comme je viens de le décrire. Mais le moment n'est pas aux sentiments ! Des balles perdues commencent à s'aplatir sur les rochers autour de nous. Le régiment est formé en colonne à l'abri d'un pli du terrain. Deux compagnies, déployées en tirailleurs, sont jetées de l'avant, avec ordre de pousser aussi près que possible de la position où l'ennemi est retranché. Deux compagnies additionnelles reçoivent l'ordre de servir de supports aux deux premières. Je reçois instruction de déployer mon demi-bataillon pour suivre en réserve ceux qui nous précèdent. Il fait une chaleur écrasante et l'effet de notre bain forcé est bientôt oublié. Les premières compagnies sont forcées de s'arrêter par le feu de l'ennemi qui nous canarde impitoyablement à 600 ou 700 verges. Les brancardiers deviennent en grande demande pour quérir les blessés dans la ligne de feu. Le capitaine Arnold, qui commande la première ligne, est mortellement blessé à la tête, et un des brancardiers qui le transportaient est tué pendant le retour. L'assistant-chirurgien Fiset s'est porté de l'avant pour donner les premiers soins et revient avec le blessé; il me dit en passant près de moi que ce pauvre Arnold est fatalement atteint; j'en suis fort chagrin parce que c'était un brave et sympathique garçon. C'est la première fois que nous sommes sous une semblable grêle, et pas une dépression de terrain pour nous abriter. Nous avons, il est vrai, un certain nombre de termitières construites par les fourmis: elles s'élèvent de deux à trois pieds de terre avec un diamètre d'une couple de pieds à peu près. Elles peuvent nous dérober à la vue de l'ennemi; mais les balles des carabines Mauser avec lesquelles les Boërs sont armés les traversent sans en arrêter la vitesse et la pénétration.

Vers cinq heures de l'après-midi, le feu avait sensiblement ment ralenti, et sans savoir d'où l'ordre émanait, nous vîmes deux compagnies du Duke of Cornwall Light Infantry dé-

ployées en tirailleurs passer à travers nos lignes de combat pour s'avancer sur les retranchements ennemis. Le colonel Allworth, commandant de ce régiment, surveillait en personne l'avance de ses hommes. Mais à peine eurent-ils atteint notre ligne de feu, que cet officier fut tué raide d'une balle à la tête; et les choses en demeurèrent là pour le moment. A la tombée de la nuit, le feu cessa de part et d'autre, et nous reçûmes l'ordre de garder une ligne d'avant-poste sur notre position, tandis que le régiment bivouaquerait à un endroit qui lui permettrait de servir de ligne de résistance au cas où la ligne d'observation serait attaquée.

Notre régiment ayant été toute la journée sous le feu de l'ennemi, en terrain ouvert et pratiquement sans abri, il est assez extraordinaire que nos pertes n'aient pas été plus lourdes Nous eûmes cependant vingt-trois tués et quatre-vingt-trois blessés ce jour-là. De cette date du 18 février au 27 du même mois, il y eut des engagements tous les jours avec les troupes de Cronjé que nous avions complètement encerclées; mais avec la ténacité qui l'a toujours caractérisé dans les opérations précédentes, il a toujours obstinément refusé de se rendre. La supériorité numérique dont nous disposions nous aurait peut-être permis de le forcer dans ses retranchements, mais au prix de pertes en hommes dont Lord Robert avec raison ne voulait pas assumer la responsabilité.

Le 26 février, des ordres émanant de l'officier commandant notre brigade décidaient qu'une attaque décisive aurait lieu la nuit suivante. En conséquence six compagnies de notre régiment devraient former partie de la première ligne d'attaque. A 2.15 heures du matin, nous recevions l'ordre d'aller de l'avant. Le colonel Buchan commandait les trois compagnies de gauche, et il m'incombait de commander celles de droite. 30 ingénieurs royaux s'avançaient avec nous sur notre extrême droite, afin de creuser une tranchée-abri dès que l'ennemi ouvrirait le feu.

Nous nous mîmes en marche, le rang de front baïonnette

au canon, tandis que le rang d'en arrière suivait à 15 pas, portant des pics et des pelles afin de creuser des abris dès que nous serions arrêtés par le feu de l'ennemi. Cette marche par une nuit sombre et calme produisait un effet décidément pénible sur chacun de nous, qui réalisions dans quelle fournaise il nous faudrait inévitablement entrer dès que l'ennemi aurait connaissance de notre approche. Nous pûmes ainsi nous rendre jusqu'à une centaine de verges de l'ennemi sans être aperçus. C'est à ce moment que nous essuyâmes les premiers coups de feu, immédiatement suivis d'une fusillade d'enfer dirigée sur nous à bout portant. Je suis encore à me demander comment nos pertes n'ont pas été plus lourdes. Les compagnies M et F souffrirent plus particulièrement; la première eut quatre tués et douze blessés, tandis que la seconde (qui avait été recrutée à Québec) eut deux tués et neuf blessés. Aux premiers coups de feu, nos hommes se jetèrent à terre, et le rang de front répondit à la fusillade qui était dirigée sur nous: le rang d'en arrière, aussi chouché à terre, s'efforça de creuser une tranchée où vint s'abriter le rang de front du moment que la chose fut possible. Dès le commencement de la fusillade, je sentis une douleur assez vive à la partie supérieure du bras droit, près de l'épaule, sans toutefois réaliser que j'étais blessé, tant l'ahurissement causé par la violence et la soudaineté du feu que l'on venait d'ouvrir sur nous était démoralisant; et ce n'est que quelques minutes après le commencement de l'action que nous pûmes mettre un peu d'ordre dans le désarroi produit par les premières rafales dont l'ennemi nous avait généreusement arrosés. C'est à ce moment seulement que je me rendis compte que j'étais atteint. Mon sous-vêtement ayant absorbé le sang qui s'échappait de la blessure, il s'écoula quelque temps avant que je m'apperçusse que j'avais le poignet humide de sang. Craignant de faiblir au point de ne pas pouvoir me rendre en arrière si l'ordre en était donné, je parvins, en rampant pour éviter de de ne pas être frappé de nouveau, à atteindre un premier poste de secours qui était établi

derrière nous, à l'abri d'une déclivité de terrain; l'on y pansa ma blessure qui, grâce à Dieu, n'était pas sérieuse.

Au lever du jour le lendemain matin, Cronjé réalisa qu'il était inutile de prolonger plus longtemps la résistance qu'il avait vaillamment conduite depuis huit jours. Il envoya un parlementaire pour demander les conditions qui lui seraient accordées dans le cas où il consentirait à se rendre. Lord Robert lui fit répondre qu'il exigeait une reddition complète et sans conditions. Harrassé par huit jours de combats sans interruption et encerclé par des forces supérieures, Cronjé dut se rendre avec son *laager* fort de 4000 hommes, qui comprenait en outre une quantité considérable de munitions, deux canons Vickers Maxim à tir rapide, communément connus sous le nom de *pompoms*.

Comme le général French venait de faire lever le siège de Kimberley, il fut décidé d'évacuer les blessés à cet endroit, qui n'était qu'à une vingtaine de milles d'où nous étions. Les voitures d'ambulance furent réservées à ceux des blessés gravement atteints; les cas plus légers, dont j'étais, durent s'accommoder de leur mieux dans les *bulls waggons*, traînés par des boeufs. Ce genre de véhicules était construit sur le modèle des fourragères très lourdes. On les utilisait essentiellement pour le transport des marchandises; aussi les *bulls waggons* n'étaient pas munis de ressorts, non plus que de garde corps, ou ridelles, sur les côtés, ce qui nous contraignait à nous tenir du mieux que nous pouvions sur le plancher de la voiture, et à subir les chocs et contre-chocs occasionnés par les cahottements de la route à travers le veldt. Voilà qui n'était certes pas un passe-temps agréable dans les conditions où plusieurs d'entre nous se trouvaient du fait de leurs blessures.

Après plusieurs heures de tortures sur la route, nous entrons enfin à Kimberley, bien heureux d'être délivrés de notre ambulance improvisée. Nous remarquons en entrant dans la

ville que les *Long Toms*(1) des Boërs ont démoli plusieurs maisons pendant le siège, en même temps qu'ils ont coupé un des bras de la grande croix en fer doré du clocher de l'église catholique. Les hôpitaux sont remplis de blessés à la suite des engagements qui ont eu lieu aux alentours de la ville pendant la période du siège. Une vaste école nommée *Undenominational School* a été convertie en hôpital pour l'occasion et j'y suis logé dans une chambre confortable avec le lieutenant Armstrong, de la compagnie de Montréal, qui a été blessé au même engagement que moi. Quel luxe que de pouvoir enlever ses vêtements et se décrotter avant de se coucher dans des lits propres et confortables, après avoir couché tout habillés sur la terre nue pendant les mois que nous venons de passer en Afrique. Le service de l'hôpital est tenu par des garde-malades anglaises et par des médecins de l'Army Medical Corps. Tout est aussi bien que les circonstances le permettent. Comme ma blessure était relativement légère et que la promenade ne m'incommodait pas trop, j'en profitai pour visiter la ville qui se résumait à peu de chose à ce moment là. Le principal point d'intérêt était la fameuse mine de diamant de *de Beers*, dont les excavations atteignaient 800 pieds de profondeur avant le siège. Comme bien l'on pense, les opérations avaient cessé pendant cette période, et les galeries souterraines étaient en grande partie inondées depuis plusieurs mois; ce qui, paraît-il, devenait un problème sérieux à résoudre avant de reprendre le cours des travaux pour en continuer le fonctionnement. La population de la ville à cette date était de 13,000 âmes. Comme nous étions en temps de carême, j'en profitai pour remplir mon devoir pascal dans l'église paroissiale administrée par les révérends pères Rédemptoristes irlandais: l'un d'eux me fit la gracieuseté de m'inviter à déjeuner avec lui au presbytère après la messe. C'était un homme fort aimable, avec lequel j'eus beaucoup de plaisir à

(1) "Long Toms" on nommait ainsi les canons à longue portée dont les Boërs se servaient pendant les opérations, quand il y avait lieu.

causer. Naturellement la conversation roula sur les épisodes du siège, et il me fit visiter une excavation faite près de l'église où les bons pères et leur personnel pouvaient se terrer pendant les bonbardements.

Un clairon était en faction jour et nuit dans la haute tour qui s'élevait sur la mine de *de Beers*. Son devoir était de sonner l'alarme dès qu'il apercevait la fumée(1) produite par la détonation des *Long Toms* pendant le jour, et l'éclair de ces mêmes canons lorsqu'ils leur arrivait de faire leurs aménités pendant la nuit. Le siège avait duré cent vingt-quatre jours.

Un singulier incident survint au cours de mon séjour à cet endroit, qui prouve que le monde est bien petit.

Une des garde-malades, qui me soignait, vint un jour me dire qu'une dame d'un certain âge attendait dans sa voiture à la porte de l'hôpital et désirait me voir. Bien persuadé qu'il devait y avoir malentendu là-dessus, j'exprimai mon étonnement à la garde-malade: elle me répondit qu'elle avait bien compris mon nom et que la dame en question paraissait me connaître. A tout événement, je ne pouvais refuser de la recevoir, et je dis à la garde-malade de la faire entrer, me mettant dans l'intervalle l'esprit à la torture pour m'expliquer quelle pouvait bien être cette personne qui venait ainsi me relancer inopinément dans le sud africain, où j'étais bien convaincu que je ne connaissais âme qui vive !

Mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque cette dame, mise avec recherche, aux cheveux grisonnants, me dit qu'elle était canadienne d'origine, et qu'elle avait autrefois connu un de mes homonymes à Québec où elle était demeurée plusieurs années. Or cet homonyme était bellement bien mon père: comme avocat et allié de la famille Laterrière par son

(1) Ces canons étaient actionnés avec de la poudre noire, ce qui explique la fumée qu'ils produisent pendant le tir.

second mariage, il percevait la rente d'une maison sur les remparts, qui appartenait à cette famille et à des demoiselles du nom de Metchens. Celles-ci tenaient un *Ladies College* fort exclusif, composé de gentilles misses venant des provinces maritimes et d'Ontario. Mon aimable visiteuse était précisément une de ces demoiselles Metchens. Elle avait depuis marié un monsieur Redpath, de Montréal, qui avait de la fortune, et était venu la faire fructifier en achetant des intérêts dans la mine de diamant de *de Beers* dans le voisinage de laquelle il habitait une riche villa, aux abords de Kimberley. Cette aimable personne ne s'en tint pas à cette bienveillante civilité: elle m'invita, ainsi que mon compagnon de chambre Armstrong, à luncher chez elle aussitôt que les autorités de l'hôpital permettraient la chose. Ce qui eut lieu peu de temps après. Je me rappelle que, malgré la difficulté de se procurer des luxes de la table après le siège de la ville qui venait d'être levé à cause de l'état de guerre où était cette partie du pays, le menu n'en était pas moins d'une richesse exquise, à laquelle on ne pouvait que bien peu s'attendre dans les circonstances.

Les noms des blessés formant partie des convois dirigés sur Kimberley, ainsi que ceux des régiments auxquels ils appartenaient, étaient inscrits sur des tableaux placés à cet effet sur la place publique: Madame Redpath avait été intriguée en y voyant mon nom, ce qui m'avait valu ce bienveillant égard et cet agréable privilège.

Dieu et les bons soins aidant, mon compagnon Armstrong et moi fûmes bientôt en état de rejoindre notre régiment. Mais l'ennemi avait compliqué les choses en interceptant les communications entre Kimberley et Bloemfontein, capitale de l'état libre d'Orange, où notre régiment était rendu à cette date. Il nous fallut en conséquence descendre à Cape Town, distance d'à peu près 500 milles d'où nous étions et refaire la même distance par une autre route pour atteindre Bloemfontein qui était alors aux mains des Anglais. Ce fut un long et ennuyeux trajet par chemin de fer, avec l'expectative de nous

faire attaquer en route, vu que nous avions à traverser une partie du pays où des soldats de guérillas étaient constamment en embuscade pour enrayer le passage des convois. Ils avaient malheureusement trop souvent réussi dans leurs entreprises.

Nous logeâmes pendant notre passage à Cape-Town dans une petite hôtellerie en dehors de la ville tout près de la mer. J'ai beaucoup joui, pendant les quelques jours que nous avons passés à cet endroit, de la tranquillité et du site enchanteur où nous vivions, pendant le court intermède de notre vie mouvementée en contact avec l'ennemi. La côte de d'Océan, en face de nous, était bordée de rochers abrupts, où nous pouvions voir les énormes vagues du large de l'hémisphère sud venir se briser avec un fracas assourdissant. C'était un spectacle vraiment grandiose et fascinant que d'observer ces véritables collines d'eau qui se succédaient avec une régularité mécanique, qui se ressemblaient toutes sans être les mêmes.

Notre retard à nous remettre en route pour rejoindre notre régiment était dû à la congestion du transport par chemin de fer, occasionnée par la quantité de troupes qui se succédaient sans interruption pour rejoindre l'armée d'occupation concentrée à Bloemfontein. Lord Robert et son état-major y préparaient l'avance sur Prétoria. Il fallait prendre bien des soins pour garder les lignes de communication de près de mille milles qui les séparaient de leur base d'opération à Cape Town. Enfin un convoi, composé d'éléments de troupes mixtes séparées de leurs unités respectives, nous prit à son bord et nous roulâmes vers le nord. Tout marcha sans incident, jusqu'à ce que nous atteignîmes un endroit appelé Norval's Pont, sur la rivière Orange, où cette dernière sépare la colonie du Cap de l'état libre d'Orange. L'ennemi avait fait sauter à cet endroit le grand pont en fer sur lequel traversaient les convois de chemin de fer. Nous fûmes donc détenus sur les lieux pendant plusieurs jours en attendant que les ingénieurs militaires puissent jeter un pont de bateaux pour nous permettre de traverser à pied et de prendre place dans les convois qui at-

tendaient sur l'autre rive. L'établissement de ce pont temporaire n'était pas une mince affaire: en effet, la rivière à ce point-là est relativement profonde; mais elle a une largeur d'au moins 200 verges, et la violence du courant rendait l'ancrage du pont de bateaux fort difficile et peu sûr.

Les troupes venant de Cape Town, qui se suivaient sans interruption, étaient comme nous immobilisées en attendant le moyen de traverser la rivière: elles formèrent bientôt un assemblage assez disparate et relativement nombreux. En dehors de ceux préposés à la garde du camp en cas de surprise, nous passâmes le temps à flâner jusqu'à ce qu'il nous fût possible de nous transborder sur l'autre rive. J'eus pendant cet intervalle l'occasion de faire la connaissance de l'attaché militaire Turc qui venait suivre les opérations du côté anglais, colonel.... Je ne me rappelle plus son nom: un homme très cultivé et charmant, parlant le français comme un Parisien, avec lequel je passai plusieurs heures fort agréables. Ses connaissances générales, géographiques, historiques et ethniques sur le Canada étaient cependant, je crois, plutôt superficielles. Mais il semblait tout de même prendre beaucoup d'intérêt à ce que je m'efforçais de lui décrire sur notre vaste et beau pays, si différent de l'empire Ottoman, qui avait vu naître et grandir mon interlocuteur d'occasion. De son côté, il me réduisit bien vite à néant, quand il m'entretint des faits d'armes de son pays depuis la chute de Byzance jusqu'à nos jours; aussi le laissai-je bien convaincu que Dieu est grand, et Mahomet est son prophète !

Après les quelques jours de retard, dont je viens d'expliquer la cause et la nature, nous continuâmes (mon compagnon Armstrong et moi) notre route jusqu'à Bloemfontein, où nous rejoignîmes notre régiment. Bloemfontein est la capitale de l'état libre d'Orange. Elle était à cette époque une petite ville d'environ 5,000 habitants. Son souvenir ne me rappelle rien de frappant, si ce n'est le grand nombre de victimes qui y moururent, atteintes des fièvres entériques. L'ennemi ayant fait

sauter les conduites de l'aqueduc qui alimentait la ville en temps normal, il fallut avoir recours aux puits, abandonnés depuis plusieurs années, dont on faisait usage avant la construction de l'aqueduc. Or ces puits contenaient, paraît-il, suffisamment de germes nocifs pour empoisonner tout le sud africain : de là le désastre qui s'en suivit.

Une colonne mobile de 6 à 7,000 hommes, composée surtout d'infanterie montée sous le commandement du général Sir Ian Hamilton (et notre régiment en faisait partie), fut dépêchée quelque temps après pour établir un poste fortifié ; elle devait protéger les ouvriers pendant les réparations urgentes qu'ils faisaient à la prise d'eau de l'aqueduc précédemment démolie par l'ennemi. Notre régiment continua avec cette colonne, qui devait marcher vers Johannesberg en avançant parallèlement sur la droite du corps principal de l'armée que commandait Lord Robert ; celui-ci disposait alors d'environ 40,000 hommes de toutes armes, pour se porter de l'avant. Nous eûmes à soutenir plusieurs engagements sérieux au cours de notre route. Il y en eut à Israel Port, à Thaba N'Chu, et notamment à Zand-River, où l'ennemi était soutenu par une demi-batterie de canons français, de 90 millimètres, et servie par des artilleurs français venus au sud-africain avec le général Villebois Mareuil. Ce général fut tué peu de temps après, au nord de Kimberley, à un engagement connu sous le nom de Fourteen Stream. Ces pièces de campagne françaises, ayant une portée supérieure à nos canons de campagne anglais, nous tinrent en échec ce jour-là. Mais nos deux lourdes pièces d'artillerie de marine (5'' *in. Shell guns*), servies par des marins de la marine impériale qui faisaient partie de notre colonne, arrivèrent à la rescousse et firent taire ces malencontreuses pièces françaises qui avaient fait subir des pertes sérieuses à une de nos batteries à cheval, dans un duel d'artillerie au cours de l'engagement.

Enfin, après plusieurs jours de longues et pénibles marches, nous dirigeant toujours vers le nord en passant par les

petites villes de Kroonstadt, Heibron, Heidelberg, nous atteignîmes les collines qui s'étendent au sud et à l'ouest des faubourgs de Johannesberg. La crête de ces élévations était aux mains de l'ennemi et ce n'est qu'à la suite d'un vif engagement que nous pûmes en prendre possession.

Comme il n'entre pas dans les cadres de mes récits de décrire les péripéties de cette campagne, mais de les limiter à mes observations et aventures personnelles, je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur les opérations qui précédèrent l'entrée de nos troupes à Johannesburg et Pretoria. Qu'il me suffise de dire que Johannesburg était le chef-lieu du district minier de Witwatersrand, fondée en 1886. Sa population à la veille de la guerre était d'environ cent mille habitants, dont la moitié de blancs. Pretoria, à la même époque, en comptait dix-huit mille. Située à une quarantaine de milles au nord de Johannesberg, elle était alors la capitale du Transvaal. Elle se rendit sans coup férir, le 5 juin 1900. Notre régiment fut un de ceux qui y entrèrent à cette date, et il fit partie du défilé des troupes devant Lord Robert, lorsque le drapeau anglais fut hissé pour remplacer celui de la République Sud-Africaine, qui désignait l'état du Transvaal avant la guerre. Je me rappelle que je fus très frappé en entrant dans cette ville de l'air consterné de ses habitants: il semblait refléter leur état d'âme. Tous réalisaient que leur pays serait forcément contraint à courte échéance de subir la domination de l'envahisseur! Terrible perspective pour celui qui aime son pays, et qui demeure attaché à son passé!

A dater de la prise de Prétoria, notre régiment ne prit part qu'à des engagements secondaires: l'on nous employa surtout pour garder des endroits où l'ennemi aurait pu attaquer les lignes de communication.

Este-Fabriken, à quelques milles à l'est de Pretoria, sur la voie ferrée qui conduit à Lorenzo Marquez dans les possessions portugaises, fut le premier endroit où l'on m'envoya, avec les quatre compagnies dont j'avais le commandement

dans notre régiment. Nous avions mission de garder un viaduc d'assez grande dimension sur la ligne du chemin de fer dont la démolition par l'ennemi aurait pu causer des ennuis sérieux. C'était la coutume, dans ces détachements, de se lever une heure avant le point du jour et de rester l'arme au pied jusqu'au moment où les patrouilles, envoyées dans les directions où l'ennemi aurait pu approcher, faisaient rapport qu'il n'y avait pas d'ennemis en vue. J'avais l'habitude de me rendre à ce moment-là dans la ligne des postes avancés, afin d'être prêt à toute éventualité; et je ne rentrais au camp que lorsque je recevais le rapport des patrouilles envoyées en reconnaissance. Or, comme je revenais un matin de cette promenade, un des hommes restés à la garde du camp vint à ma rencontre pour me dire qu'un officier étranger, apparemment un Français, venait d'arriver et désirait me voir. Quelque peu surpris et préoccupé de ce que pouvait bien être ce personnage qui choisissait une heure aussi indue que l'aurore pour me rendre visite, je me hâtai d'aller le rencontrer. Quelle ne fut pas mon étonnement, mêlé d'un extrême plaisir, de tomber, dans les bras de mon vieux compagnon de Québec, le major T.-L. Boulanger, avec lequel j'étais en relation d'étroite et cordiale amitié depuis nombre d'années avant mon départ pour l'Afrique; et j'ignorais même qu'il y fût rendu, avant de le rencontrer aussi inopinément; et voici l'explication. Boulanger avait toujours été un artilleur; mais, faute de qualification technique, il n'avait pu joindre le premier contingent d'Afrique, qui était notre régiment d'infanterie. Mais il fit tant de ses pieds et de ses mains, après notre départ, qu'il réussit à se faire envoyer en Afrique, pour prendre du service dans l'armée impériale. Attaché à une batterie de campagne, il servit quelques mois avec cette unité, qui, après de lourdes pertes dans différents engagements, était à se réorganiser à Johannesburg. Plutôt que de rester immobilisé à cet endroit, mon brave Boulanger entend parler que l'on avait besoin d'artilleurs pour occuper les fortifications de Prétoria après la

reddition de cette ville; et le voilà de rechef artilleur de forteresse. On l'assigne à un petit fort faisant partie de la défense extérieure de Prétoria; or le fort en question se trouvait à 4 ou 5,000 verges en arrière de la position que nous occupions à *Este Fabriken*. La garnison du fort était informée que des troupes canadiennes gardaient les approches du viaduc qui tombait dans le rayon du tir de leurs pièces; il n'en fallait pas plus pour que Boulanger tînt à se rendre compte *de visu* quels pouvaient bien être ces *Canayens*. Le commandant du fort lui permit de tenter l'aventure, tout en l'avertissant charitablement qu'il courait une bonne chance de se faire *gober* par les patrouilles de Boërs qui sillonnaient constamment l'intervalle qui nous séparait du fort. Pour Boulanger, cet avertissement était négligeable. Il laissa le fort avant le lever du jour, faisant la grande partie du trajet à pied afin de ne pas se faire voir dans la ligne d'horizon, ne montant sur son cheval qu'en traversant les endroits moins élevés: et il nous arrive de l'air le plus calme du monde au point du jour, comme s'il avait fait une simple promenade de santé. Après les premiers épanchements, il me donne les dernières nouvelles de Québec. Il m'informe qu'il a tenu à rendre visite à ma femme avant de partir, pour lui demander si elle n'avait pas quelque message pour moi au cas où nous aurions l'occasion de nous rencontrer. Et voilà! Ce n'est pas plus malin que cela! Nous passâmes naturellement la journée à causer de Québec, de ceux qu'on y avait laissés, et que d'autres choses! Au coucher du soleil, mon visiteur distingué s'esquiva comme il était venu et rentra au fort sans avoir été molesté. Sur les entrefaites, il apprend que l'on a besoin d'officiers pour les cadres de l'artillerie anglaise formant partie de l'expédition qui était à s'organiser contre les sectes de *boxers*(1) en Chine. Il lais-

(1) "Boxers," nom donné aux membres d'une nombreuse société secrète, à la fois politique et religieuse, de la Chine: ils étaient à la tête du principal mouvement insurrectionnel contre les étrangers, qui donna lieu, au mois de juillet 1900, à une intervention collective de l'Europe en Chine.

se l'Afrique du sud pour la Chine, assiste à la prise de Canton par les troupes internationales; et, après huit mois de campagnes dans le céleste empire, il revient au Canada en traversant l'Océan Pacifique, complétant ainsi le périple du globe; et tout cela avec une désinvolture qui semble dire: "Voyez comme c'est simple!"

Permettez que je vous présente maintenant mon excellent ami: de haute taille, avec un physique avantageux, brave sans forfanterie, débrouillard à l'extrême, doué d'un coeur d'or, il n'a rien à lui; journaliste par nécessité, marin à ses heures, et soldat par tempéramment! Comme il est facile de le constater, il a goûté à tous les plats et à toutes les sauces, et a gardé le militaire comme dessert! Tel était mon ami Boulanger, parti depuis, hélas! comme tant d'autres qui m'ont laissé sur la route, pour le grand inconnu. Il m'a laissé lui aussi, victime de ce cruel destin qui frappe indistinctement à droite et à gauche sans crier gare! Il est tombé fauché dans toute sa force et son énergie! Que la terre lui soit légère jusqu'au grand jour où les trompettes sonneront le réveil pour la mobilisation générale et finale, alors que chacun tombera une dernière fois dans le rang pour occuper la place qui lui aura été assignée!

Après avoir passé une dizaine de jours à Este Fabriken, nous reçûmes l'ordre de rallier un convoi qui devait nous prendre à son bord le lendemain pour nous transporter à une cinquantaine de milles plus loin sur la même ligne, à un endroit appelé *Groot Olifants river,* dans notre langue, *Grande rivière aux Eléphants.* C'était un cours d'eau assez considérable, un des nombreux tributaires du fleuve *Limpoopor,* lequel se jette dans la mer des Indes au nord de Lorenzo Marquez. Le service auquel nous devions être assujettis à cet endroit était de même nature que celui que nous avions fourni à Este Fabriken; mais il était beaucoup plus important, vu que le viaduc que nous devions garder était de plus grande dimension que celui d'Este Fabriken, et que sa destruction,

si elle avait eu lieu, aurait complètement paralysé pendant une longue période le service de transport entre Pretoria et la colonie portugaise de Lorenzo Marquez; aussi, avait-on pris des précautions et des mesures plus rigoureuses pour en empêcher l'accès à l'ennemi. Outre les quatre compagnies d'infanterie sous mon commandement, il y avait une batterie d'artillerie de campagne et deux compagnies d'infanterie montée, pour les services de reconnaissance.

La station était sous le commandement d'un excellent officier, très sympathique, avec lequel j'eus des rapports des plus agréables, pendant la période où je fus sous ses ordres. Il était évidemment d'origine allemande, comme son nom l'indique: Von Donop, tel était son nom, et il avait le rang de lieutenant-colonel. Nous ne pouvions tomber mieux, et mes hommes eurent de suite pleine confiance en lui et l'aimèrent à cause de son urbanité. Infatigable dans les soins qu'il prenait pour éviter toute surprise, il était, comme nous tous, debout une heure avant le lever du jour, pour l'ennuyeux et fatigant service d'attente, l'arme au pied, jusqu'au moment où les patrouilles en reconnaissance rentraient au camp, et annonçaient: "Pas d'ennemis en vue!" Les trois semaines que nous passâmes à cet endroit furent particulièrement pénibles, eu égard à la nature et à l'étendue du terrain qu'il nous fallait garder proportionnellement au nombre de troupes disponibles pour ce faire. Les abords du viaduc dont nous avions la garde étaient entourés de collines élevées qu'il nous fallait occuper jour et nuit. L'approvisionnement de l'eau sur ces hauteurs était surtout fort harassant: il fallait la transporter avec des sceaux de la rivière aux postes en faction sur les *Koppes* voisines, dont l'élévation variait entre 150 et 200 pieds; et cela par une température de 100° à 110° F., sans l'ombre du moindre arbuste, sur un sol pierreux; ce qui rendait cette corvée particulièrement difficile et accablante. Aussi acclamâmes-nous avec un accord unanime l'ordre de rentrer

à Prétoria, à l'expiration du purgatoire que nous avions enduré dans cet inqualifiable coin de terre.

A dater de notre retour à Prétoria, où nous rejoignîmes notre régiment, nous fûmes employés à divers services dont la nature et les détails sont trop variés pour entrer dans le cadre de mes récits.

L'engagement de nos hommes dans le service en Afrique valait pour la période d'une année; et nous avancions rapidement au terme de cette année. La guerre, il est vrai, menaçait de traîner en longueur; mais le résultat définitif était incontestable. Les opérations se résumaient maintenant à des engagements de peu d'importance et les forces britanniques avaient le dessus. En effet, les chefs des bandes de partisans étaient dès lors isolés les uns des autres et bon nombre avaient déjà fait leur soumission.

Il fut décidé que le régiment serait rapatrié en deux groupes, dont le premier devait laisser Cape Town au commencement du mois d'octobre. Je fus nommé au commandement de ce premier groupe, qui se composait de 18 officiers et de 336 sous-officiers et soldats: soit 354 de tous rangs.

En arrivant à Cape Town, nous fûmes informés que le transport militaire No 38, paquebot à vapeur d'environ 4000 tonnes, *l'Idaho,* de la ligne anglaise *Wilson,* était nolisé pour notre retour au pays. Nous apprîmes de plus que nous devions en route faire escale à l'Ile Ste-Hélène, pour y débarquer 189 prisonniers boërs que nous devions prendre à notre bord à cet effet; et de là, faire une autre escale à Saint-Vincent, l'une des îles de l'archipel du Cap-Vert, où nous devions nous ravitailler en charbon et en eau douce. La nouvelle que nous devions faire un arrêt à l'île Ste-Hélène, et l'anticipation du plaisir que nous aurions de visiter cette île où Napoléon 1er fut détenu jusqu'à sa mort, furent malheureusement de courte durée. Jugez du désappointement de nous tous lorsqu'en ouvrant les intructions qui m'étaient transmises par les autorités militaires de Cape-Town, je constatai que nous ne devions pas

mettre pied à terre pendant cette escale, et que le débarquement des prisonniers serait opéré par l'équipage du vaisseau de guerre le *Thétis* en station à cet endroit, conjointement avec les troupes en garnison à Jamestown, le seul port de mer de cette île inhospitalière. Mais l'on verra par la suite que, s'il est possible d'avoir des accommodements (1) avec le ciel, les autorités de la marine anglaise peuvent aussi se montrer très accommodantes quand on a la bonne fortune de se rencontrer avec de bons types.

Tous les préparatifs de notre voyage de retour étant arrangés à l'avance, nous ne fîmes que passer à travers la ville de Cape-Town pour rejoindre le transport militaire qui nous attendait à quai. Un officier préposé au transport des troupes me remit, à mon arrivée à bord, les instructions émanant des quartiers généraux de l'autorité militaire de Cape-Town, me dictant la conduite à suivre à l'égard des prisonniers dont nous aurions la garde pendant le voyage de Cape-Town à l'île Sainte Hélène. Un aide-de-camp du Gouverneur général, Sir Alfred Milner, attendait à bord de notre transport pour me remettre une lettre élogieuse de Son Excellence, relativement à la conduite de notre contingent pendant la guerre. Je crois devoir en donner ici une copie textuelle:
The officer in command Canadian Contingent,

"S.S. Idaho"
Government House,
Cape-Town.
30. 9. 00.

Dear Sir,

I am directed by His Excellency, Sir Alfred Milner, to express to you, and those officers and men, who are pro-

(1) Selon le vieux proverbe: "il est avec le ciel des accommodements;" allusion à un vers célèbre du "Tartuffe" de Molière:
"Mais on trouve dans lui des accommodements.
"Le ciel défend, de vrai, certains contentements.

ceeding with you, a pleasant and speedy return home.

The name of the Canadian contingent has ever been to the fore during the war in South Africa, and His Excellency has watched its career with the greatest interest, a career which has throughout reflected the greatest credit on the arms of Canada, and the forces of the Empire.

The welcome which you and those under your command will receive in Canada, is only equalled by the regret which is felt at your departure from South Africa.

I am Sir,
Your obedient servant,

J. Hanbury Williams, lt.-col.,
Military Secretary.

Après cinq jours, entassés comme des sardines dans les diminutifs wagons des chemins de fer sud-africains, nous trouvons très réconfortant de respirer à l'aise à bord de l'*Idaho,* qui nous attend à quai dans la rade. C'est un solide paquebot du type *single island,* construit depuis deux ans seulement.

Nos hommes sont agéablement surpris de l'espace clair et bien aéré qui leur est réservé dans l'entrepont, comparé à l'antre infecte et sans lumière où ils ont vécu pendant un mois à bord du *Sardinian* en faisant le voyage du Canada en Afrique. L'installation d'un chacun se fait rapidement; d'autant plus que personne n'est incommodé par des malles de luxe, ou encombré de colis embarrassants. Je donne des ordres pour faire monter la première garde destinée à prendre charge des prisonniers boërs qui feront le voyage avec nous jusqu'à l'île Sainte Hélène. Ceux-ci nous arrivent un moment après, sous l'escorte de soldats de la garnison de Cape-Town. Ce sont des gaillards qu'il faudra surveiller avec soin. L'autorité militaire du lieu m'a informé qu'ils sont transférés à l'île Sainte

Hélène parce qu'ils ont donné du trouble au camp de concentration de Symon's Town où ils étaient détenus auparavant. Ces gens m'auraient causé beaucoup d'ennui, si on ne m'eût adjoint, pendant le voyage, un officier très débrouillard, pour voir au fonctionnement régulier, sanitaire, et disciplinaire de cette cargaison humaine.

Ce *subrecargue* d'un nouveau genre était un de mes amis intimes de Québec: excellent officier de cavalerie, le capitaine Forrester, en disponibilité en ce moment à Cape-Town, me fut adjoint pour ce service, et je ne saurais trop louer le tact, joint à la fermeté sans rigueur, avec lequel il a rempli la tâche qui lui était dévolue.

Il y a une foule sur le quai pour assister à notre départ et nous souhaiter *God Speed.* (1) Puis va-et-vient de l'équipage au moment de prendre la mer. Le capitaine est à son poste de commandement sur la passerelle; les amarres sont larguées; les leviers de commande fonctionnent, et notre vaisseau laisse lentement le quai aux acclamations de la foule qui y stationne. Nous répondons avec enthousiasme, et je constate sur toutes les figures, alignées le long du plat-bord de notre vaisseau, l'expression bien légitime de la joie qui les anime à la pensée que nous sommes en route pour le pays, après une année passablement mouvementée, où l'élément du danger inhérent au métier et les incertitudes de la guerre ont joué un rôle important sur la mentalité générale des troupes.

Il fait beau et chaud. La rade de Cape-Town s'élargit rapidement à mesure que l'on avance vers la haute mer dont les vagues blanchissent à quelque distance en avant de nous. C'est que nous allons bientôt sentir l'effet des vents alisés, qui sera d'abord un rabat-joie pour un bon nombre; mais ils se sentiront le pied marin après quelques jours, pendant lesquels ils se seront familiarisés avec les caprices de l'élément mouvant.

(1) Expression dont se servent les marins pour souhaiter, au départ, un heureux et rapide voyage à ceux qui s'en vont.

Pour les non initiés au phénomène des vents alisés, je pourrais expliquer que la chaleur de la zône torride produit un appel d'air des régions plus froides. La terre, en tournant sur elle-même de l'ouest à l'est, communique à l'air atmosphérique qui est stationnaire sa vitesse de rotation, qui produit les vents alisés. Les alisés qui règnent des deux côtés de l'équateur présentent ainsi des obliquités opposées qui tendent au parallélisme à mesure que l'on approche de l'équateur. Dans l'hémisphère austral que nous traversions en inclinant vers le nord, le vent soufflait de l'O.N.O. Etant donné la prévalence du vent, toujours dans la même direction, la mer devient proportionnellement grosse, malgré la température agréable de l'atmosphère des régions semi-tropicales. Ce sont des vents qui, sans être violents, soufflent avec une vitesse assez prononcée pour être classés dans l'échelle de Beaufort par le No 6 de *bon frais*.

Nous étions à peine entrés dans la danse que la plupart de mes hommes payaient leur tribut à Neptune: le mal de mer avait bien vite désamparé les deux-tiers d'entre eux; quant aux prisonniers boërs, dont la grande partie, élevés sur le Veldt, n'avaient même jamais vu la mer, je laisse mes lecteurs à juger dans quel état pitoyable ils étaient!

Les instructions que j'avais reçues à leur sujet en laissant Cape-Town voulaient qu'ils fussent affalés dans les entreponts au soleil couché. Mais je pris sur moi-même de ne pas tenir compte de ces instructions, du moins pour le premier soir en mer, convaincu que j'étais que bien peu d'entre eux étaient en état d'attenter de s'emparer du vaisseau par la force.

Le fait que j'avais le commandement des troupes sur notre transport militaire m'accordait le privilège de prendre place à la droite du capitaine dans la salle à manger. Aussi fûmes-nous bientôt de vieux amis. Mes tendances vers la vie maritime avaient vite fait de me mettre dans les bonnes grâces du capitaine, ce qui n'était pas une mince affaire dans le voyage de trente-trois jours de mer que nous venions de com-

mencer. Le capitaine Wilson du *S.S. Idaho* était un dur à cuir de la vieille école. Il avait bourlingué sur tous les océans; et la grande partie de son service à la mer avait été fait sur les voiliers, pour lesquels il avait gardé un véritable prédilection. Je fus dès les premiers jours invité dans le *Sanctum* de notre navire, seuil que personne ne franchit sans en avoir reçu une invitation au préalable. Je veux vous parler du *Chart room* ou, selon sa dénomination française, le *kiosque de veille*: c'est le centre d'où émanent tous les ordres et instructions concernant la marche du vaisseau; c'est le séjour officiel du capitaine, qui y fait ses calculs nautiques, ses observations barométriques, consulte ses cartes marines, et reçoit les rapports de ses officiers. Cette construction est élevée à la hauteur de la passerelle et y est attenante, afin d'en faciliter l'accès au capitaine, ou aux officiers de quart sur la passerelle, s'il y a lieu.

Devenu *persona grata* de cette redoutable atmosphère, j'y passais la grande partie de ces longues journées où le ciel et l'eau composent tout l'horizon qui nous entoure et en rend l'ambiance assez monotone après le changement de vie des premiers jours à la mer. Notre capitaine avait passé la cinquantaine; son teint basané par les intempéries auxquelles il avait été exposé, sa peau cuite et recuite par de longues et nombreuses randonnées sous les tropiques, témoignaient à première vue de la vie au grand air qui avait été le partage de ce véritable type de marin d'une autre génération, dont le genre tend de plus en plus à disparaître. Agréable causeur, il en avait assez vu et appris par expérience pour ne pas croire nécessaire d'amplifier ses récits ou d'en colorer les incidents dans le but de les rendre plus intéressants. Grand buveur de café, il en consommait des quantités, noir comme de l'encre, et ne le trouvait jamais assez fort; avec cela fumeur insatiable, il n'ôtait sa pipe de sa bouche que lorsqu'il mangeait ou se livrait au sommeil. Quel agréable souvenir je

garde des longues heures que j'ai passées en compagnie de ce brave homme !

Dans un voyage d'une aussi longue durée, les jours se succédaient naturellement assez uniformes. Les essaims de poissons volants (exocets), malgré le charmant coup d'oeil que leurs brillantes couleurs offraient au regard lorsqu'ils se soulevaient par troupes, dérangés de leur habitat par la proue de notre vaisseau, ou chassés par les bonites qui les poursuivaient incessament, perdirent bien vite le premier intérêt qu'on y attachait, par la familiarité constante du spectacle. Cette monotonie était cependant rompue deux fois la semaine par les exercices auxquels il fallait nous astreindre, en cas de feu ou de collision. C'était alors un branle-bas général à bord du vaisseau ; seuls en étaient exempts ceux que les exigences du service retenaient à leur poste.

Dès le début du voyage, des ordres avaient été promulgués, indiquant où chacun devait se rendre en cas de feu, soit pour faire fonctionner les boyaux à incendie, soit préparer les embarcations de sauvetage. Tout devait se passer dans le plus grand silence, pour éviter la panique ; quitte à recommencer le lendemain, si le résultat n'était pas satisfaisant.

Après huit jours de mer, le capitaine, avec lequel je passais la grande partie de mon temps, m'informa que nous devrions être en vue de l'île Sainte-Hélène le lendemain dans la soirée. Il n'était cependant pas satisfait de ses observations nautiques, vu la brume sèche, que les anglais appellent le *haze*. Elle est causée par la chaleur dans les tropiques, où elle existe quasi en permanence. Cette brume sèche est un brouillard moins opaque que celui des climats plus froids, mais qui fait cependant apparaître le soleil d'une façon assez indécise pour rendre difficile d'en prendre la hauteur par le sextant. Aussi faut-il en pareil cas se servir, pour se guider en mer, du mode de navigation estimée, qui consiste uniquement dans la mesure du chemin parcouru et de la direction suivie. Le *loch* (et il y en

a une variété) indique le chemin parcouru ; la boussole (dans la marine elle s'appelle *le compas*) indique la direction à suivre ; et les cartes marines représentent la surface de l'océan. Naturellement ce dernier mode est susceptible de bien des erreurs, comparé à celui de la navigation observée, qui consiste à établir le point scientifiquement exact où se trouve le vaisseau, d'après une observation astronomique à cet effet.

Le lendemain, au coucher du soleil, un matelot fut envoyé dans la mâture pour faire le service de veille(1) et faire rapport du premier indice de la terre à l'horizon. Nous savions que le havre de Jamestown, le seul endroit où il soit possible d'atterrir dans l'île Sainte Hélène, était muni d'un puissant projecteur électrique ; aussi toutes les lunettes du bord étaient-elles braquées dans cette direction, chacun voulant être le premier à signaler la terre. Toute la soirée se passa ainsi dans une expectative fébrile, qui allait dégénérer en désappointement pour tout le monde, surtout pour le capitaine, qui commençait à donner des signes d'impatience, sentant que la réputation de ses connaissances maritimes était en jeu si nous ne pouvions apercevoir la terre vers l'heure où il l'avait prévu. Mais un cri strident venant du perchoir du service de veille nous fit tous tressaillir tout-à-coup. *Ahoy, below there, light on the starboard bow!* (2) Et tous de chercher à découvrir dans la direction indiquée ce que peut bien voir la vigie. Mais il nous est impossible de distinguer, sur le pont où nous sommes, à 60 pieds au-dessous du poste d'observation de l'homme de veille, ce qu'il vient de nous annoncer ! Naturellement l'imagination va son train et joue toujours un rôle important dans ces moments d'excitation ; aussi, étions-nous tous bien convaincus que nous apercevions le projecteur électrique annoncé, bien avant qu'il fût réellement en vue. Enfin nous distinguons

(1) Les Anglais disent "on look out in the crow's nest".

(2) Dans la marine française on aurait dit: "Ho! en bas, feu visible par l'avant à tribord!"

le profil des hauteurs de l'île qui se découpe dans le firmament. La rade de Jamestown semble déserte, si ce n'est les feux que projette un seul vaisseau au mouillage. Nous avançons à vitesse réduite, lorsqu'un canot à vapeur nous hèle et vient se ranger le long de notre bord. Il est commandé par un *Midshipman* (1) qui nous dit de le suivre : il va nous indiquer la position de notre mouillage, selon les instructions du vaisseau de guerre le *Thétis*, en station à cet endroit et auquel il appartient. Il nous dit, avant de nous laisser, que son officier commandant recevra l'officier commandant des troupes sur l' *Idaho at colours*, (2) le lendemain matin.

J'avoue que j'avais grande hâte à ce lendemain pour voir cette île que ceux qui m'en avaient tant parlé n'avaient jamais vue. Au jour, j'ai pu contempler à mon aise l'étrange panorama que présentent la rade et l'ensemble de ce rocher perdu dans l'océan, témoin d'un drame qui a fait tant de bruit de par le monde. Du pont du vaisseau, l'on pouvait voir la ville de Jamestown, qui n'est en réalité qu'un groupe de maisons : l'unique rue se prolonge le long d'une vallée étroite, resserrée entre deux montagnes à pic formées d'un roc tout à fait nu et stérile. L'apparence générale de l'île n'offre à la vue que d'énormes rochers arides et pelés qui s'élèvent jusqu'aux nues ; et je n'ai pu m'empêcher de penser à l'impression que ce morne tableau à dû avoir sur l'Empereur, la première fois qu'il l'a contemplé. C'était là désormais peut-être sa prison perpétuelle ! Peut-être son tombeau ! quelle amère pensée pour celui qui, à un moment donné, visait à devenir le maître de l'Europe.

L'île Sainte-Hélène est située par 16° de latitude sud ; elle a une douzaine de milles de tour ; elle est formé en grande par-

(1) Cadet de la marine.

(2) "Colours", dans la marine de guerre, est toujours à 8 heures du matin. C'est le moment où l'on hisse les couleurs; le clairon sonne pour saluer le pavillon national qui se déploie à l'arrière du bâtiment.

tie de rochers arides, très accidentés, s'élevant à 2600 pieds au point le plus élevé. On y récolte quelques céréales dans les vallées, quelques fruits et des légumes, ainsi qu'un peu de café. Le climat est sain et temperé, si l'on considére sa position géographique. Napoléon I y fut déporté après les cent jours. Il y vécut sur le plateau de Longwood, du 17 octobre 1815 jusqu'à sa mort, le 5 mai 1821; et ses restes y reposèrent dans la vallée du tombeau jusqu'en 1848, où ils furent transférés au palais des invalides à Paris, sur la corvette la *Belle Poule,* commandée par le Prince de Joinville.(1)

Quelques minutes avant huit heures, le lendemain de notre arrivée, le capitaine avait fait descendre à la mer une embarcation armée de 4 rames, avec un pavillon *Union Jack* drapé en feston autour de la chambre, (2) comme c'est la coutume dans la marine marchande, lorsqu'une embarcation est requise pour un service qui demande un apparat spécial: quelques coups de rames, et nous étions, le long du *Thétis,* accostés à l'échelle de commandement.(3) Le capitaine Wilson, du *S.S. Idaho,* m'accompagnait. Un officier de service nous reçut à la coupée (4) et un instant après nous faisions notre entrée dans le *ward room*(5) où nous attendait le commandant du vaisseau. La conversation s'engage, l'on cause, naturellement d'Afrique, des événements de la guerre, du Canada, et incidemment de Québec, où le commandant me dit avoir fait escale lorsqu'il était *midshipman* à bord du "Bellorophon". Ce vaisseau était pour moi une vieille connaissance, et j'épatai mon hôte lorsque je lui dis que je me rappelais fort bien la visite de ce vaisseau de guerre à Québec vers 1887, lorsque j'étais une jeune lieutenant d'artillerie sur la citadelle; et pour

(1) François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans.

(2) Les Anglais disent: "the stern sheets", au lieu de la "chambre".

(3) Companion ladder.

(4) Gangway.

(5) Carré des officiers.

rendre mon assertion plus véridique, je lui donnai la description du "Bellerophon". C'était un croiseur auxiliaire à vapeur, gréé en navire portant voile de cacatois(1) à ses trois mâts. C'en était assez; mes connaissances maritimes étaient établies, et j'étais devenu un vieil ami du commandant. Mais il fallait en finir avec ces aménités et aborder le sujet qui motivait notre visite. Je fis part au commandant des instructions très strictes que j'avais reçues en laissant Cape Town, relativement au débarquement des prisonniers à notre bord et je ne pus lui cacher combien je trouvais arbitraire qu'il nous fût défendu de mettre pied à terre un instant, quand ce ne serait que le temps de jeter un coup d'oeil sur les abords de cette île, où le hasard nous avait conduits.

Evidemment, l'amertume de ma plainte avait atteint le point sensible de mon interlocuteur. Il me dit qu'il avait déjà passé à travers des situations plus difficiles que celle-là et que sa position d'officier naval commandant la station lui donnait des pouvoirs occultes que j'ignorais probablement. Sans autre préambule, il demanda au capitaine Wilson où il en était avec son approvisionnement de charbon et d'eau douce pour continuer son voyage. La partie était gagnée... Le capitaine Wilson, un finaud, avait saisi la balle au bond. Grâce à sa réponse toute diplomatique, circonspecte, et non compromettante, deux allèges, l'une chargée d'eau douce, et l'autre de charbon, nous accostaient dans le cours de la journée; et le complaisant capitaine du Thétis avait accordé 24 heures de répit avant notre départ de Jamestown. Je vous laisse à juger avec quel sentiment de reconnaissance je serrai la main de ce brave marin, de ce vaillant officier. Un instant plus tard, je débarquais sur la grève en face de Jamestown. A peine avais-je mis pied à terre que je rencontrai un officier des ingénieurs royaux en garnison à cet endroit. Il me recommanda de ne pas manquer d'aller rendre visite au vieil aumônier militaire

(1) Les Anglais appellent ces voiles "the royals".

de la garnison; et Dieu sait que je n'eus pas à me repentir d'avoir suivi ce conseil!

Je me rendis d'abord à Longwood, que l'on ne peut atteindre qu'après une marche assez fatigante, puisqu'il faut escalader plusieurs centaines de pieds dans la montagne, par un sentier rocailleux, tracé dans le cours sinueux d'une longue anfractuosité d'un roc bordé de rochers abrupts. Enfin la résidence de Longwood s'offre à notre vue. C'est une construction en bois d'un seul étage, ayant un portique de bien modeste apparence à l'un des pignons; et c'est dans ce misérable réduit que vécut l'Empereur pendant sa captivité jusqu'à sa mort. Quel épouvantable contraste, après avoir habité les palais de Versailles et Fontainebleau, ainsi que la retraite du château de Malmaison! Un gardien, payé par le gouvernement anglais, habite une maisonnette en arrière de la demeure de Longwood. Or, ce gardien était un Français. Il fut naturellement fort surpris de m'entendre lui parler dans sa langue; mais quelques explications de ma part à ce sujet eurent bientôt éclairci nos situations respectives. Après avoir visité avec un intérêt facile à concevoir l'intérieur de la résidence de Longwood, qui est scrupuleusement conservé tel qu'il était lorsque Napoléon l'habitait, j'exprimai le désir de me rendre à la vallée du Tombeau, qui est à une certaine distance de Longwood; c'est là que Napoléon fut enterré avant que ses restes fussent transférés en France. Le gardien de Longwood entretenait des lys blancs sur le tumulus qui recouvrait la tombe et, avec sa permission, j'en cassai une tige avec sa fleur, pour l'apporter avec moi au Canada. Puis je rebroussai chemin, je revins à Jamestown et allai présenter mes hommages au vieil aumônier catholique. Il demeurait près de la petite chapelle, où il exerçait son ministère pour les catholiques de la garnison. C'était un septuagénaire, qui devait avoir été un fort bel homme au temps de sa jeunesse. Il était de haute taille; et les milieux militaires, parmi lesquels il avait passé sa vie, lui avaient laissé un cachet particulier qui dénotait

prima facie l'allure de l'ambiance où il avait vécu. Ses traits, fortement accentués, reflétaient cependant une grande bonté, que faisaient ressortir davantage ses cheveux blancs. Ses prénoms indiquaient la descendance mexicaine qu'il tenait de sa mère : Jose-Henrique Daine était son nom. Il avait suivi depuis sa jeunesse l'armée anglaise dans toutes ses aventures, dans le Royaume-Uni comme à l'étranger, notamment en Egypte, en Chine, aux Indes Orientales ; partout où il s'était tiré un coup de fusil par les forces britanniques, le bon et brave père Daine avait suivi le soldat pour l'encourager et le soutenir par la force morale de son ministère. Tel était le nouvel ami auquel j'avais le privilège de serrer la main.

Notre entrevue n'eut malheureusement pas l'envergure et la durée que j'aurais désiré.

Le peu de temps qu'il nous était permis de passer à terre me contraignait de revenir à bord de notre vaisseau pour permettre aux officiers qui attendaient mon retour de profiter eux aussi de l'occasion qu'ils avaient de faire une incursion dans l'île.

J'avais promis, au cours de la campagne d'Afrique, si la Providence voulait bien que je n'eusse pas la peau percée outre mesure par les aménités que l'ennemi nous distribuait à larges mains, que j'offrirais quelques louis (nous étions toujours payés en or) au premier sanctuaire que je visiterais au retour de la guerre. Je comptais bien pouvoir me permettre cette aumône après avoir passé une assez longue période sans recevoir de solde, eu égard aux circonstances particulières et imprévues du service en campagne. En effet, chacun de nous, en laissant Cape Town, avait reçu ce que lui était dû à date.

Je ne pouvais mieux disposer de ma modeste offrande qu'en la laissant entre les mains du brave aumônier qui venait de me recevoir comme si j'eusse été une vieille connaissance. Quant à l'édifice religieux auquel l'excellent abbé me dit qu'il la destinait, je venais de constater, en le visitant en sa compagnie, qu'il n'y avait certainement pas de luxe. C'était

une construction de pierre, surmontée d'un clocher minuscule, évidemment ouvert au culte conformément aux prescriptions des réglements militaires. L'intérieur avait une capacité d'une centaine de personnes. Les murs complètement nus à l'intérieur se composaient de lourds blocs de pierres taillées. L'autel était pratiquement sans ornement; et le pavé de la nef était du même matériau que les murs. Des bancs mobiles en bois, sans dossiers, composaient tout l'ameublement de la nef. Après la visite à la chapelle, l'abbé me reçut dans le logement qu'il habitait à quelques pas de là. Un petit moricaud, qui semblait lui servir de majordome, nous versa un verre d'excellent madère et la conversation n'eut pas le temps de tarir; le Canada fit une bonne partie des frais. Mon hôte avait entendu parler de l'attachement de notre pays à la religion, et il m'en témoignait vivement son admiration. Il avait un véritable culte pour tout ce qui se rapportait à Napoléon, et il me fit voir une collection de menus objets, ayant autrefois appartenu à Longwood, qui, à la suite de diverses circonstances, étaient devenus la propriété de l'aumônier catholique de la garnison. Il avait, entre autres, sur la table à ouvrage, une vieille horloge en bois, dont l'emboitage du mouvement était soutenu par des colonnes reposant sur une base également de bois. Comme je semblais attacher un intérêt particulier à ce souvenir, le bon abbé me l'offrit gracieusement, insistant pour me le faire accepter en mémoire de notre entrevue et de mon passage dans l'île Sainte-Hélène. On comprendra facilement la confusion où me mettait ce généreux geste, que je ne pouvais d'ailleurs accepter malgré l'insistance du donataire; mon embarras était d'autant plus grand que j'avais pu constater le prix que le bon abbé attachait aux objets qui venaient de Longwood. Pour couper court à mes objections pourtant réitérées, le généreux aumônier donna l'ordre à son petit serviteur de mettre l'horloge dans une boîte convenable et de me suivre jusqu'à mon embarquement dans le canot qui devait me ramener à mon bord.

Or voici l'histoire que ce bon père me relata au sujet de cette horloge. C'était, paraît-il, un présent que Napoléon avait fait à Mademoiselle Balcomb(1) lorsqu'elle était encore enfant, et dont le père était le pourvoyeur et l'agent financier de l'Empereur à Sainte-Hélène. Comment l'horloge passa des mains de la famille Balcomb au consul américain Carrol, pendant qu'il était en fonction à cet endroit, l'histoire n'en dit rien; mais on sait que ce dernier laissa l'île à la suite de troubles financiers; après quoi l'horloge devint la propriété de l'aumônier catholique de la garnison. De plus, l'histoire qui se rattache à ce souvenir veut qu'il fut apporté du château de Malmaison où l'impératrice Joséphine avait habité pendant plusieurs années.

Enfin il me fallut prendre congé de ce bon abbé. Au moment de mon départ, il me traça une croix sur le front, et me bénit en me souhaitant un *speedy return home!* Je songe souvent, avec un souvenir mêlé de respect et de vénération, au geste à la fois onctueux et paternel avec lequel ce bon vieillard me donna sa bénédiction! Je dévallai ensuite sans m'attarder le chemin, descendant entre deux montagnes, qui me conduisait au point d'embarquement, suivi du petit émissaire que le bon abbé avait chargé de me suivre sans me perdre de vue avant de m'avoir dûment placé entre les mains le précieux don dont le hasard m'avait rendu l'heureux propriétaire.

Le lendemain matin à bonne heure, nous mettions le cap dans la direction de l'archipel des îles du Cap Vert, dont le centre se trouve par 16° de latitude nord, où nous devions faire notre seconde escale dans notre voyage de retour. La navigation se fit sans incident. Il y eut bien les quelques heures de chaleur intense qu'il fallut endurer au passage de la ligne équatoriale; mais le fait est à peine digne de mention, puisque notre bateau, mu à la vapeur, eut vite fait de passer

(1) Le nom de Balcomb est mentionné dans le "Mémorial de Sainte-Hélène" du comte de Las Cases.

cette zone, si redoutable aux voiliers d'autrefois qui parfois prenaient des semaines pour la franchir.

L'archipel des îles du Cap Vert se compose d'une dizaine d'îles. Il forme un district colonial appartenant au Portugal. D'origine volcanique, ces îles, stériles dans leur partie montagneuse, produisent dans les vallées une végétation abondante. Nous avions instruction de compléter notre provision de charbon à St-Vincent, un bon port de relâche. Mais il faut mouiller en rade, vu le peu de profondeur d'eau, et le ravitaillement ne peut se faire qu'au moyen d'allèges.

Nous ne fûmes pas peu surpris de recevoir, dès notre arrivée, une invitation du gouverneur des îles d'assister à un bal qui devait avoir lieu le soir même dans l'édifice gouvernemental. Ce bal était donné pour le régiment des C.I.V., (*City Imperial Volunteers*) ,qui était rapatrié comme nous, et dont le transport militaire, le *Majestic,* était aussi en rade.

Le gouvernement du Portugal, qui avait toujours cultivé les bonnes grâces du gouvernement anglais, crut devoir faire cette courtoisie à l'occasion du passage de ce régiment, dont un bon nombre d'officiers étaient relativement influents auprès du gouvernement anglais. Notre régiment se trouvant en rade en même temps, il eût été de mauvais aloi de ne pas étendre jusqu'à nous la gracieuse invitation.

L'édifice où cette soirée de gala eut lieu se prêtait admirablement bien à une fête de ce genre. Sa construction en forme de quadrilatère, avec sa cour intérieure s'étendant en jardin sous la voûte éthérée des tropiques, offrait un coup d'oeil réellement merveilleux et fantastique. Mais la grande difficulté à surmonter par ceux qui avaient organisé la fête était de trouver suffisamment de représentantes du beau sexe pour contrebalancer cette agglomération masculine composée d'officiers des deux régiments en rade, ainsi que des officiers d'un vaisseau de guerre portugais qui se trouvait aussi en rade ce soir-là.

La société portugaise de St-Vincent était fort restreinte, car la grande partie de la population de ces îles se compose de noirs. Aussi fallut-il avoir recours aux bons offices des dames et des jeunes filles anglaises des représentants de la presse associée, qui avait une station à cet endroit pendant la guerre. Mais, même avec cet appoint qui arrivait bien en son temps, la disproportion des sexes était encore fort pénible, et même désespérante pour les galants qui aimaient la danse. Comme mes talents en fait de danse hiératique ou profane n'avaient pas progressé avec les années, j'en étais encore, comme au temps de ma jeunesse, contraint d'envier les heureux couples en train de s'ébaudir dans la salle de danse, sans que je pusse partager leur évidente et délicieuse ivresse. Encore une fois, hélas! je dus regretter que l'éducation de ma jeunesse avait été fort négligée au point de vue des plaisirs sociaux! En revanche, je me dédommageai de mon insuffisance et de mon manquement regrettable sous le rapport des arts sociaux, en faisant honneur aux mets délicats dont les tables d'une salle attenante à la salle de bal étaient chargées, et ce qui non plus ne gâtait rien, c'est que, le voisinage des îles Madère aidant, le vin délicieux de ces îles ajoutait certainement, par son abondance et sa qualité, beaucoup à l'entrain qui régnait autour des tables pendant la fête!

J'aurais, je crois, dû faire mention plus tôt du fait que, peu de temps après notre arrivée en rade, un agent de police de la ville vint à notre bord, emportant avec lui trois pancartes ou affiches, sur lesquelles était inscrit, en différentes langues, un avertissement à l'effet que les eaux dans lesquelles nous étions ancrés étaient infestées de requins, et qu'en conséquence personne ne devait s'y baigner le long du bord. Mais un incident assez étrange vint, presqu'en même temps, nous laisser quelque peu perpexes, sur la nature de l'avis que contenaient les pancartes. A notre grand ébahissement, quelques minutes après l'avis charitable que nous venions de recevoir relativement au risque du bain dans des eaux aussi dange-

reuses, apparut une véritable flottille de petites embarcations montées chacune par deux moricauds : l'un, faisant l'office de patron, conduisait la nacelle, pendant que son compagnon, en costume tout à fait primitif, se tenait debout à l'arrière et nous invitait, avec force gesticulations, à jeter quelques petites pièces d'argent à la mer : il les irait repêcher en plongeant. Le brave représentant de la force constabulaire de Saint-Vincent, qui était à notre bord à ce moment-là, ne semblait cependant pas le moins du monde interloqué de ce qu'il y avait de bizarre et d'anormal entre le conseil qu'il venait de nous apporter, et la conduite de la marmaille que nous avions devant nous, se faisant fi du danger dont on voulait nous mettre en garde. L'agent de police, évidemment habitué à résoudre cet apparent paradoxe, nous répondait avec conviction et bonhomie que le requin avait des goûts tout-à-fait spéciaux, et ne s'attaquait pas généralement à la chaire noire, mais par contre était très friand de la chaire blanche. Après quoi, je laisse mes lecteurs faire leurs propres déductions, tout en suivant l'exhibition des prouesses aquatiques dont nous fûmes bientôt témoins. L'appel que les jeunes nageurs nous faisaient ne resta pas longtemps sans réponse, et les quelques *three and six penny bits* qui furent jetés à la mer pour tenter leur prodigieuse habilité avaient à peine le temps de disparaître sous l'eau, que les négrillons les plus rapprochés de l'endroit où tombaient les pièces avaient fait le plongeon, et saisi, un instant après, la pièce à leur portée pour revenir à la surface avec l'argent dans la bouche. Mais la prouesse le plus extraordinaire fut celle d'un nageur noir d'une vingtaine d'années. Après avoir fait circuler un copain sur le pont pour faire une collecte parmi nous, il nous fit savoir, par l'entremise de l'agent de police qui lui servait d'interprète, qu'il allait plonger sous le vaisseau pour revenir à la surface de l'autre côté. Or un des officiers de l'*Idaho*, qui était avec nous sur le pont à ce moment là, nous dit que la partie du vaisseau sous laquelle notre preux se préparait à plonger avait un tirant d'eau de 21 pieds :

c'était vis-à-vis du mât de misaine.(1) Il se plaça, face au vaisseau, les pieds sur le plat bord, les mains sur la rambarde, (2) et sauta par en arrière. Je me rappelle que nous trouvâmes tous qu'il prenait bien du temps à revenir à la surface de l'autre côté du vaisseau; quand il émergea enfin, comme poussé par un catapulte par la pression de l'eau qui le soulevait du fond, nous étions tous d'accord qu'il avait bien gagné lesquelques *shillings* que son habilité de plongeur lui avait valus.

Enfin nous levons l'ancre encore une fois, et avec l'idée que c'est notre dernière escale avant notre retour au pays. Un incident cependant, qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, suvint à notre sortie des îles du Cap Vert. Il faisait heureusement beau, et presque calme lorsque nous sentîmes une secousse assez violente qui sembla surtout ébranler l'arrière du vaisseau. Puis la machine stoppa. L'on vit, un instant après, l'officier mécanicien chargé du quart dans les machines surgir sur le pont et se diriger vers le kioske de veille sur la passerelle, où se tient généralement le capitaine. Peu après, nous fûmes informés que nous venions de perdre une des ailes de notre hélice. La chose pouvait devenir sérieuse, si par malheur nous venions à en perdre une autre! La cale-sèche, ou bassin de radoub, la plus rapprochée d'où nous étions était à l'île Saint-Thomas, possession portugaise à l'entrée du golfe de Guinée, en plein sous l'Equateur; il ne fallait pas y songer. Ce qu'il y avait à redouter, c'est qu'en cas de gros temps nous ne subissions ce que les techniciens en mécanique maritime appellent l'emportement des machines(3); dans ce cas l'hélice tourne hors de l'eau, sous l'effet du tangage; alors, nous serions exposés à perdre une autre aile à la suite du choc ressenti par les ailes voisines de celles qui manquent lorsque l'hélice tourne dans le vide.

(1) Mât à l'avant du vaisseau.

(2) Garde-fou autour du pont et des gaillards.

(3) Les Anglais disent "racing".

Tout marcha cependant normalement jusqu'à ce que nous fûmes rendus par le travers des Açores. Alors le vent commença à souffler en rafales et augmenta de violence, à tel point qu'il fallut stopper la machine et laisser le vaisseau venir en travers à la mer. Pour quiconque a passé par cette expérience, sur un vaisseau qui, n'ayant pas de voiles, ne peut mettre à la cape et se trouve contraint d'aller ainsi à la dérive avec le vent et les vagues qui le poussent de côté, je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister pour expliquer jusqu'à quel point ces coups de roulis sont fatigants; et Dieu sait quelles angoisses et quels supplices ils occasionnent au coeur des navigateurs novices, en les obligeant de faire à Amphitrite de si cruels sacrifices!

Trente-six heures durant, nous fûmes ainsi impitoyablement ballottés sans répit. Puis, graduellement, la brise vint à mollir, de même que la violence de la vague, de sorte que nous pûmes continuer le cours de notre voyage, mais sous vitesse réduite. Bref, après trente-trois jours de mer depuis notre départ de Cape Town, nous entrions dans le port d'Halifax, où nous étions attendus depuis deux jours. Comme à cette époque l'usage des radios et des marconis n'était pas encore connu, il nous avait été impossible de laisser savoir à ceux qui nous attendaient avec impatience la cause de notre retard : l'accident survenu à notre hélice.

Il était dix heures du soir lorsque nous jetâmes finalement l'ancre en face de la ville. Je me préparais à me mettre au lit, quand on me dit qu'un canot à vapeur venait de ranger notre bord. Il était monté par les deux premiers Canadiens qui venaient nous souhaiter la bienvenue au pays. Le commander(1) Payne, de la marine royale canadienne, et mon vieil ami le colonel B. A. Scott, de Québec, ce dernier descendu à Halifax pour la circonstance, étaient un instant après parmi nous. Je laisse à juger le feu croisé de questions et de réponses qui

(1) Officier de marine ayant un grade intermédiaire entre celui de lieutenant et celui de capitaine.

s'en suivit. J'apprends d'abord que mon excellent père et ma brave femme sont arrivés à Halifax et attendent notre débarquement qui doit avoir lieu à 9 heures, le lendemain matin. Puis on ordonne du *grog*, les pipes s'allument, personne n'a envie de dormir, tant nous sommes tous désireux d'avoir des nouvelles du pays. Mais il faut se raisonner et penser que la journée qui nous attend sera passablement mouvementée. Nos amis retournent à terre, et l'on essaye de prendre un peu de repos eu égard aux prévus et aux imprévus qui nous attendent le lendemain.

Immédiatement après le réveil, tout mon monde se met à l'oeuvre pour astiquer chacun son fourniment, fourbir ses armes, et se mettre en état de paraître le mieux possible en prévision de la parade et du défilé qu'il va nous falloir faire à travers la ville. Vers 8 heures, l'*Idaho* quitte son mouillage et s'approche lentement du quai qui lui a été assigné. Toute la ville est pavoisée comme aux jours de grandes fêtes. Une garde d'honneur fournie par la milice locale prend place sur le quai, et la police a fort à faire pour y garder un espace libre où nous pourrons former nos rangs après le débarquement. Du pont de notre vaisseau, je reconnais mon bon père et ma vaillante épouse qui attendent sur le quai l'heureux dénouement de ces longs préparatifs. Nos coeurs battent à l'unisson, et j'adresse à Dieu une prière mentale pour le remercier de m'avoir preservé des dangers inhérents à la guerre et de m'avoir ramené sain et sauf auprès de ceux que j'aime. Je fais grâce à mes lecteurs des détails de la chaleureuse réception dont nous sommes l'objet de la part des autorités civiles et militaires de l'endroit: elle dura toute la journée. C'était *formidable!*

Enfin, un train spécial nous attend pour la dernière étape. Nous laisserons en route les compagnies de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau Brunswick, et nous serons demain dans notre vieux Québec, où nous reverrons nos familles res-

pectives et rendrons grâce à Dieu de nous rapatrier dans nos foyers.

CHAPITRE X

Je reprends le commandement du District Militaire No 5
Je suis nommé chef d'Etat-Major du Québec Command
à Montréal.

L'ovation qui nous fut faite dans notre ville natale dépasse ma capacité descriptive ; mais j'en garde une bien agréable souvenance. Quant aux témoignages d'estime que j'ai reçus de mes amis personnels, de mes concitoyens, et du Garrison Club dont j'étais le président avant mon départ pour l'Afrique, c'est avec la plus profonde gratitude et les sentiments de la plus vive reconnaissance que je les garde bien gravés dans ma mémoire.

Les douceurs et le bien-être du *home,* après une année de guerre à l'étranger, eurent bientôt fait de me faire oublier les quelques cuillerées de bouillon de plus ou de moins que les exigences du service de campagne nécessitent quelquefois ; mais cela fait partie du métier et, sitôt passé, on n'y pense plus.

J'avais cependant, pendant mon absence, contracté une dette, que je me hâtai de solder aussitôt que possible après mon retour au pays. J'avais promis à la bonne Sainte-Anne de Beaupré que, si elle voulait bien me ramener au milieu des miens, en me laissant assez ingambe pour l'entreprendre, je lui ferais un pélerinage à pied à l'aller et au retour. Nous étions en novembre, et je ne voulais pas laisser la mauvaise saison rendre ma promesse quasi impossible à remplir. Je me mis donc allègrement en route peu de jours après mon arrivée. L'entraînement à la marche que je venais de pratiquer pendant un an en Afrique me servit à point. Parti à midi, je

soupais au Château Richer, et j'arrivais à Sainte-Anne à 10.30 heures du soir. Une bonne nuit de sommeil. La messe et la sainte communion à 5.30 heures le lendemain matin. En route après le déjeuner, je dînais chez mon oncle René Casgrain, alors curé de la paroisse de l'Ange-Gardien; puis en route de nouveau, malgré la neige qui commençait à tomber, avec le vent qui me fouettait la figure, je réintégrais mon domicile ce même soir à 6.30 heures, passablement fatigué, je l'avoue; mais j'avais laissé quarante-deux milles derrière moi depuis la veille à midi, et tenu parole à la bonne Sainte Anne de m'avoir ramené sain et sauf parmi les miens.

Les quelques années qui suivirent mon retour au pays se passèrent, grâce à Dieu, sans heurts ni cahots, et je continuai d'exercer le commandement du district militaire No 5, qui m'incombait avant mon départ.

La carrière militaire avait repris, après quatre années de paix, l'apparence d'une profession bourgeoise; elle s'était acquis de nouveau la réputation d'un fonctionnarisme spécial où l'on était astreint au port de l'uniforme, que le public cessait graduellement de prendre au sérieux. Or, certains esprits remuants aux quartiers généraux de la milice à Ottawa, jugèrent qu'il fallait des changements radicaux pour faire cesser cette apparente somnolence. Aussi fut-il dès lors décidé de centraliser dans chaque province l'administration et le commandement militaire, et remplacer les différents districts militaires alors existant. La nouvelle organisation aurait un état-major plus complet et des pouvoirs administratifs et disciplinaires plus étendus. La dénomination de ces nouveaux cadres devait porter le nom de *Command*, auquel on ajoutait, comme qualificatif, celui de la province dans laquelle le remaniement avait lieu. Dans notre province, les quartiers-généraux étaient établis à Montréal, et devaient porter le nom de *Quebec Command*. Le cadre du nouvel état-major se composait de l'officier commandant, du chef d'état-major, d'un député adjudant quartier-maître général, d'un chef de service de santé, et d'un officier

payeur chargé de la finance et de la trésorerie. Je fus désigné comme chef d'état-major, ce qui était considéré comme une promotion, mais m'obligeait à aller demeurer à Montréal, chose que je prisais certainement moins!

Le mois de septembre 1904 me vit donc plier bagages avec ma famille et transporter mes pénates dans la grande ville de Montréal. Mon épouse s'accommodait de la chose plus facilement que moi, en raison des nombreux parents et amis qu'elle avait dans la métropole.

Il n'y avait pas à Montréal de quartiers militaires disponibles comme à Québec. Aussi nous fallut-il chercher un logement convenable. Le sort heureusement nous en fit trouver un très confortable au No 14 Philipp's Place. La maison a été démolie depuis quelques années, et remplacée par des bureaux publics. Philipp's Place, à cette date, et le carré attenant du Beaver Hall, étaient entièrement composés d'habitations particulières, et le commerce ou l'industrie ne les avaient pas encore envahis comme aujourd'hui. Nos bureaux militaires, pendant la première année de notre séjour, étaient dans le vieux *Drill Hall* (1) de la rue Craig, en face du Champs de Mars. Puis nous occupâmes par la suite deux étages de l'édifice Renouf, situé au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue de l'Université.

Ce changement d'habitat fut pour moi la cause de bien des ennuis. Entre autres, je gardais deux chevaux depuis que j'avais assumé le commandement du district No 5 à Québec, et j'avais alors mes écuries attenantes à mes quartiers. Même lorsque je n'étais que capitaine d'artillerie et que j'occupais après mon mariage un logement dans le Parc d'artillerie, j'avais à ma disposition une écurie et aussi un logement pour mon fidèle *groom* Jos. Lavoie, qui demeura à mon service pendant toute la durée de ma carrière. Les conditions dans lesquelles je me trouvais à Montréal me privaient de ce privi-

(1) Salle d'exercices militaires.

lège; et il me fallut dès lors loger mes chevaux aux écuries de l'école d'équitation, qui était à cette époque sur la rue Hutchison, à quelques cents pieds au nord de la rue Prince-Arthur: il n'en reste pas un vestige aujourd'hui.

En homme qui prenait soin de ses chevaux et qui y était très attaché, il est facile de le comprendre, je me résignai bien à contre-coeur de les mettre entre les mains de *grooms* étrangers. Aussi fus-je contraint après quelques mois de les loger dans une écurie de louage. Le manque de soins, et probablement l'infection des pavés boisés des écuries de la rue Hutchison, fut la cause qu'ils eurent des crevasses;(1) et je dus leur trouver un local plus hygiénique, qui appartenait à un vétérinaire du nom de Pierre Morris; cette écurie était située à l'angle des rues Ontario et Cadieux. Morris, avec lequel je devins très lié, était un passionné du cheval et, quoique très mal foutu anatomiquement, il n'en était pas moins un excellent cavalier. De petite taille, plutôt replet, les jambes courtes et les muscles des cuisses très développés, il réunissait tout ce qu'il faut pour un désastre. Et cependant, plus âgé que moi, il avait gagné un *steeple chase* (2) organisé par le club de chasse à courre de Montréal, qui se piquait alors, avec raison je crois, d'avoir dans ses rangs d'excellents chevaux et de bons cavaliers. Un autre tour de force de mon ami Morris, dont je fus témoin, fut d'enseigner le pas espagnol (3) à une espèce de chameau qu'il aimait à monter, et dont je n'aurais pas voulu pour le dernier des services.

(1) "Crevasse," fissure douloureuse qui se produit dans la peau ou les plis du paturon du cheval par les temps froids et humides; souvent aggravée par l'infection à l'écurie.

(2) "Steeple chase:" sport hippique, course à cheval sur le parcours de laquelle existent des obstacles naturels et artificiels. Il se développa spécialement en Irlande et en Angleterre. La piste du "steeple chase" est tracée et combinée à l'avance. Le terrain est montré aux concurrents au moins vingt-quatre heures avant la course.

(3) "Pas espagnol:" air de manège, sinon compliqué, du moins difficile à enseigner. On le considère comme un des modes d'assouplissement du cheval, et il fait partie de l'équitation savante de baucher. C'est une allure haute du pas relevé, dans lequel le cheval relève bien les jambes de devant, tout en gardant la position académique du "rassembler".

Le service auquel j'étais astreint à Montréal me tenait assez occupé et me privait beaucoup de la seule récréation dont j'aurais aimé jouir, je veux parler de l'équitation. Ma femme et moi étions devenus *personae gratae* à l'école d'équitation où nous gardions nos chevaux avant de les transférer à l'écurie de mon ami Morris. Mais ce changement n'avait affecté en rien les rapports cordiaux que nous entretenions avec le personnel de l'école, qui était remarquablement bien assorti pour attirer la clientèle la plus désirable. Elle se composait de Français d'origine, tous parfaits gentilshommes, auxquels s'était joint un Belge du nom de de Belfroid. La meilleur entente existait entre eux et rendait conséquemment très agréables les rapports entre les clients et les patrons de l'établissement. Le plus ancien de ceux-ci avait le nom de Pasquin. Le second était un Alsacien du nom de Reeb, dont la famille était venue au Canada après la guerre franco-prussienne de 1870, pour ne pas subir le joug prussien d'après-guerre. Le troisième, quoique tout aussi français que ses associés, portait un nom anglais, Jackson: issu d'une excellente famille d'origine huguenote, il était très cultivé, avait des revenus personnels et faisait partie de la direction de l'école plutôt comme amateur du sport hippique: les émoluments qu'il en retirait ne l'intéressaient guère. Il était de haute taille, parfait cavalier et avait fait son service en France dans un régiment de cuirassiers. Quant à de Belfroid il prêtait son nom pour ajouter du ton à l'école. Doué de dehors agréables, avec l'apport social d'un grand seigneur sans en avoir la fortune, il était la coqueluche des femmes et des jolies filles qui fréquentaient les cours d'hippisme dont il était un des professeurs.

Lorsque je prévoyais que je ne pourrais sortir avec ma femme dans l'après-midi, elle montait avec la classe des jeunes *misses* qui, sous la surveillance de notre ami Jackson, faisaient leur promenade journalière dans la montagne pendant l'après-midi.

Le personnel de notre état-major se composait exclusivement d'étrangers à la ville de Montréal; en dépit de quoi nous n'eûmes qu'à nous louer de la bienveillante courtoisie et de l'amabilité avec laquelle nous fûmes reçus: nous étions à l'aise pour remplir nos fonctions respectives pendant la durée de notre service. On nous accorda gracieusement les privilèges de membres honoraires du club aristocratique "Saint-James" et aussi du "Military Institute", qui à cette date occupait une spacieuse résidence au coin nord-est du carré Beaver Hall. C'était un club militaire dans toute l'acception du mot, conduit strictement selon les règles d'un mess militaire. Certains officiers non mariés y avaient leur chambre et y prenaient leur repas. La table était excellente et l'administration ne laissait rien à désirer. Des conférences périodiques s'y donnaient sur des sujets militaires, et j'eus l'honneur d'être un des conférenciers. C'était un rendez-vous de *gentlemen* et de gais lurons, qui aidaient beaucoup à maintenir l'esprit militaire, le prestige, la bonne entente et la cordialité qui existait parmi les officiers de tout rang, l'élite des différents régiments de milice ayant leurs quartiers dans la métropole.

En dépit du peu de temps dont je pouvais disposer, la vie que m'imposait le service auquel j'étais tenu coulait tout de même assez monotone et ennuyeuse pendant mon séjour à Montréal: je sentais l'absence des parents et des intimes que j'avais laissés à Québec. J'avais, il est vrai, un de mes plus vieux et plus intimes amis dans la personne du colonel J. Barry, commandant du 80e bataillon d'infanterie, dont les quartiers-généraux étaient à Nicolet. Il avait été mon compagnon de classe au Séminaire de Québec, et j'avais toujours entretenu avec lui, même après notre cours d'étude, les rapports les plus amicaux et les plus cordiaux. Mais il avait de son côté ses exigences professionnelles comme j'avais les miennes (il était le secrétaire de la police municipale à Montréal), et nous ne pouvions nous voir aussi souvent que je l'aurais désiré. J'étais devenu très lié avec l'officier payeur

de notre état-major, le lieutenant-colonel A.-O. Lambert (1), dont la famille résidait à Ottawa. Il était de beaucoup moins âgé que moi; mais la similitude de nos idées, nos tendances et nos goûts nous rapprochaient instinctivement. Il avait connu intimement plusieurs membres de la famille Taché d'Ottawa, avec laquelle ma famille avait depuis longtemps entretenu des liens d'une amitié très étroite, ce qui nous rapprochait davantage. Mon intimité avec le colonel Barry nous réunissait dans un trio très cordial et très attaché les uns aux autres. Mais là finissait l'intérêt que je pouvais avoir de vivre à Montréal; par contre ma femme s'y plaisait comme si elle y eût toujours vécu. La présence de son frère, le juge Archer, qui y résidait, et des nombreux parents et amis, ou alliés de sa famille, lui faisait regretter beaucoup moins que moi notre départ de Québec. Mais les quatre années où les exigences de mon état m'avaient contraint de changer de garnison furent bientôt passées. Un événement qui eut beaucoup de retentissement dans tout le Canada, pendant l'été de 1908, me ramena temporairement d'abord, puis définitivement, à Québec: ce sont les grandioses et extraordinaires fêtes du troisième centenaire de la fondation de la ville de Québec. Lord A. H. George Grey, G.C.M.G., gouverneur général du Canada, ayant pris un intérêt tout particulier à cette célébration, lui avait donné une envergure qui en faisait un événement international. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis furent invités à prendre part aux démonstrations et aux cérémonies officielles qui se déroulèrent pendant les huit jours que durèrent les fêtes. L'Angleterre y fut représentée par son Altesse Royale le Prince de Galles, devenu plus tard Sa Majesté George V. La France envoya une mission dont l'amiral Jurequiberry était le président: il battait son pavillon amiral sur le cuirassé *Léon-Gambetta*, accompagné du croiseur *Amiral-Aube*. Les Etats-Unis envoyèrent aussi une délégation,

(1) Devenu depuis directeur général des services de paye pour la milice du Canada, et membre du conseil militaire aux quartiers-généraux.

à la tête de laquelle était le vice-président de la République américaine, monsieur M. Fairbanks, orateur remarquable, dont le discours fit sensation à l'ouverture des fêtes. Un des plus plus grands cuirassés américains, le *New-Hampshire,* sur le quel le vice-amiral Cowles battait son pavillon, formait aussi partie de la délégation américaine. C'est à cette occasion que j'eus l'honneur d'être nommé aide-de-camp supplémentaire du chef de la mision française. Il était le fils de Jean Bernard Jaurequiberry, qui se distingua en Crimée et en Chine, servit brillamment pendant l'invasion allemande en 1870. Promu vice-amiral et commandant du 16ème corps, il devint préfet maritime de Toulon, puis ministre de la marine. Aussi est-ce avec un véritable culte pour le fils de ce brillant officier, que je m'efforçai de remplir de mon mieux les fonctions qui m'étaient dévolues auprès de lui, et qui me valurent la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur.

La description des fêtes du troisième centenaire de Québec couvrirait un champ trop vaste pour entrer dans le cadre de mes récits; on a d'ailleurs écrit des volumes à ce sujet, auxquels je renvoie ceux qui désireraient en connaître les détails plus circonstanciés.

Il est cependant un incident dont je ne puis oublier les péripéties, ni la majestueuse grandeur, ni la circonstance particulière qui me permit d'en être témoin. Je veux parler de l'arrivée de son Altesse Royale le Prince de Galles, en rade de Québec et des honneurs que lui décernèrent les vaisseaux français et américains. Le cuirassé de la marine anglaise, l'*Exmouth,* battant le pavillon du vice-amiral Ashton G. Curson-Howe, commandant en chef de l'escadre de l'Atlantique nord et les cuirassés *Albermarle, Duncan, Russell* et le croiseur *Arrogant,* avaient précédé de quelques jours l'arrivée de son Altesse Royale, et étaient ancrés en rade, de même que le *Léon-Gambetta* et l'*Amiral-Aube* de la marine française, et le cuirassé *New-Hampshire* de la marine américaine. Ce der-

nier était ancré à une couple d'encablures par l'avant du *Léon-Gambetta.*

Or c'est par une splendide et calme journée du mois d'août que le Prince de Galles entrait en rade, avec tout le décor qui accompagne les cérémonies officielles régies par le code international. Tous les vaisseaux en rade étaient ornés du grand pavois, l'équipage rangé le long des rambardes des plages (1) d'avant et d'arrière. Les amiraux, avec leurs états-majors en tenue de gala, avaient pris place sur les passerelles de commandement; et j'avais l'honneur de faire partie, ce jour-là de l'état-major de l'amiral fraçais.

L'arrivée du vaisseau qui portait le Prince était fixée à 3 heures de l'après-midi. Aussi, quelques minutes avant l'heure désignée, vit-on s'avancer, par le travers de la pointe de l'île d'Orléans, le cuirassé anglais *Minautaur* qui précédait à une encablure de distance l'*Indomitable,* à bord duquel se trouvait le Prince. Les deux vaisseaux avançaient à vitesse réduite. A trois heures sonnant, l'*Indomitable,* qui n'avançait plus qu'avec son erre pour gouverner, rangea à l'honneur (2) le *Léon-Gambetta,* dont la musique jouait le *God save the King.* Au moment où l'hymne national anglais était terminé sur le cuirassé français, la *Marseillaise* retentissait sur l'*Indomitable,* et notre amiral, soulevant à bout de bras son bicorne à panache blanc, criait à ses équipages: Donnez-leur des hourras! (3) Avec un ensemble parfait, retentirent sept hourras! poussés par les vigoureuses poitrines françaises du *Léon-Gambetta* et de l'*Amiral-Aube,* pendant que les pavillons

(1) "Plage:" sur les bâtiments de combat, l'avant et l'arrière sont à ras d'eau, et unis comme une plage, pour faciliter le tir des pièces de gros calibre de chasse et de retraite.

(2) "Ranger à l'honneur", dans la marine, se dit lorsque l'on manoeuvre pour passer très près d'un navire sans le toucher.

(3) "Honneurs aux Souverains étrangers." Les instructions dans la marine française veulent que: "Sauf contre-ordre, les souverains étrangers reçoivent les mêmes honneurs que le Président de la République; ils sont accueillis par sept cris de hourra".

nationaux s'abaissaient à l'arrière des vaisseaux pour se saluer mutuellement.

Le même cérémonial se répéta quand le vaisseau amiral anglais rangea à l'honneur le vaisseau américain, dont la musique joua l'hymne national anglais; celle de l'*Indomitable* répondit en faisant résonner bruyamment le *Star sprangled banner;* puis les trois hourras! de rigueur dans la marine américaine furent poussés avec enthousiasme: *c'était dans l'air ce jour-là!* Et les deux vaisseaux anglais ancrèrent en conservant leur distance. Au même moment, une salve de 21 coups de canon fut tirée du bastion du Roi sur la citadelle; et à peine le vingt et unième coup avait-il retenti, qu'un véritable éclat de foudre ébranla la rade: les équipages combinés de tous les vaisseaux au mouillage tiraient à leur tour une salve de 21 coups de canon pour répondre au salut de la citadelle. Les échos des campagnes environnantes répercutèrent ce formidable tonnerre qui, cette fois, au lieu de répandre par son bruyant retentissement l'horreur de la guerre, exprimait plutôt la franche et loyale entente de trois pays.

Il faut avoir été témoin d'une semblable mise en scène pour en ressentir la sublime grandeur, avec ce qu'elle comporte de noble et d'inspirateur, quand elle se déploie dans les circonstances que je viens de tenter de décrire et que les figurants représentent trois nations ayant pratiquement les mêmes idéologies, et des sentiments analogues.

Malgré les nombreuses années qui se sont écoulées depuis que j'ai eu l'honneur de prendre une part, bien modeste il est vrai, dans ce déploiement d'entente internationale, j'en ai gardé un souvenir que je ne pourrai jamais oublier.

Puis vint la clôture de ces brillantes fêtes que je regrettai beaucoup moins que le départ de la mission française. Je ne saurais assez bien dire les rapports agréables qui nous ont unis et les bons procédés dont j'en ai été l'objet de la part de cha-

cun de ses membres. De l'amiral, chef de mission, je garde le souvenir le plus affectueux, pour la bienveillance avec laquelle il a facilité ma tâche, pendant la trop courte période où j'ai eu la bonne fortune et le privilège de servir sous ses ordres; et c'est avec un sentiment de reconnaissance imaltérable et sans bornes que je lui exprime ma profonde gratitude d'avoir bien voulu me recommander pour la décoration de la Légion d'Honneur, en retour des humbles efforts que j'ai faits pour me rendre utile auprès de lui.

Enfin, mes services n'étant plus requis auprès de la mission, il fallait songer à reprendre, dans la milice, le cours de mes travaux professionnels dont j'avais été relevé depuis plusieurs semaines; mais des changements radicaux étaient survenus dans l'administration du *Quebec Command.*

Des protestations avaient été adressées au département de la milice touchant la centralisation militaire de la province de Québec à Montréal. Les officiers commandants des unités du district No 5 demandaient instamment que l'ancien mode d'administration des districts redevînt en force, et qu'ils pussent communiquer directement avec les quartiers-généraux d'Ottawa sans pour ce faire avoir à passer par Montréal.

Au tourbillon des fêtes succéda une période relativement calme et paisible jusqu'au 9 avril 1911, à laquelle date j'eus la douleur de perdre mon excellent père qui mourut à Spencer-Wood à l'âge de 72 ans, à la suite d'une longue et pénible maladie. Sa mort me privait d'un bon et judicieux conseiller, dont l'affection et le dévouement pour moi, ma femme et mes enfants ne se sont jamais démentis. Le gouvernement provincial lui accorda des funérailles publiques. Selon ses dernières volontés et le désir qu'il en avait exprimé, il fut inhumé dans le vieux cimetière de la Rivière-Ouelle, près de l'endroit où reposaient les restes mortels de ma bonne et sainte mère et ceux de mes ancêtres depuis plus de deux cents ans.

Un autre événement survint au mois de juin de la même année. Le 30 de ce mois, naquirent à Québec les soeurs jumel-

les, Marie et Annina. Dès que la chose fut possible, nous partîmes pour passer l'été à St-Laurent de l'île d'Orléans. Ce fut la dernière saison de vacances que nous passâmes à cet endroit. J'achetai, l'automne suivant, la maison de campagne de Kamouraska que nous avons habitée depuis, pendant la belle saison.

C'est vers cette époque que je commençai à ressentir les ennuis d'une assez sérieuse surdité, dont j'avais subi les premiers symptômes pendant la campagne d'Afrique. Je me suis laissé dire que cette affection de l'ouïe est assez commune chez ceux qui ont fait un stage plus ou moins prolongé sur le veldt (désert sud-africain), dont le sable est très fin et particulièrement fatigant pendant les tempêtes de sable (*sand storms*) assez fréquentes à certaines saisons de l'année. Les yeux, le nez et les oreilles en deviennent remplis; mais c'est surtout le tympan qui en souffre. Ce sable très fin, quasi pulvérulent, s'y attache, le dessèche, et finit par le perforer: d'où la surdité; et ce fut mon cas. Après avoir consulté un spécialiste de New-York, de qui je reçus peu d'encouragement, et constaté que cette malencontreuse affection de l'ouïe me gênait singulièrement dans l'accomplissement de certains détails de mon service, je songeai dès lors sérieusement à prendre ma retraite. Après 27 années de service dans la milice permanente du Canada, j'obtins l'autorisation d'être inscrit sur la liste de retraite, dans l'automne de 1912.

Cette décision ne s'effectua cependant pas sans que j'aie eu à en souffrir de plusieurs manières. Il me fallait, en premier lieu, rompre avec un état de vie auquel j'étais brisé depuis de nombreuses années; et cela, à un moment où je pouvais jouir du travail que je m'étais imposé au commencement de ma carrière. La question budgétaire entrait aussi en sérieuse considération; car le montant qui m'était accordé à ma retraite était bien inférieur au traitement que je recevais en service. Puis enfin, et ce n'était pas de peu d'importance, venait la nécessité de rompre avec une monomanie récréative, qui dégé-

lérait en une seconde nature dans ma manière de vivre. Je veux parler de la séparation de mes chevaux à laquelle il fallait m'astreindre, en égard aux circonstances et aux émoluments dont je pouvais disposer en laissant le service : ceci rendait positivement prohibitive une récréation que j'avais toujours considérée comme faisant partie inhérente de mon métier. Ma femme en souffrait presque autant, puisqu'elle avait partagé avec moi la passion du cheval ; elle l'avait même avant notre mariage, alors que nous faisions de l'équitation notre récréation favorite. Mais il était maintenant inutile de temporiser, il fallait prendre brusquement et bravement notre parti, et c'est ce que nous fîmes. Le chapitre suivant en dira plus long à ce sujet.

CHAPITRE XI

Quand on fut cheval de trompette,
On l'est toujours, homme ou bête:
La paix vous semble une prison,
Et dès que la trompette sonne,
On a tout le poil qui frissonne,
Et l'on hennit vers l'horizon.
Jean RICHEPIN.

MES CHEVAUX

Mes chevaux! Pourquoi dans ces souvenirs, réunis pêle-mêle, que je consacre à mes enfants et à mes amis les plus intimes, pourquoi, dis-je, n'aurais-je pas une page à vous consacrer, mes bons chevaux d'armes, qui pendant vingt-sept ans avez partagé mes plaisirs, mes misères et mon existence quelquefois vagabonde? Comment avez-vous fini vos jours?? *Busby et Floridian,* je vous ai vu mourir tous les deux. Le premier en Afrique, après m'avoir suivi du lointain Canada, après avoir pris les mêmes risques que moi dans mes visites d'avant-postes la nuit, après m'avoir porté des centaines de milles sur le veldt, souffrant comme moi de la chaleur, de la faim et de la soif. Je t'ai vu un soir, après une longue marche, tellement accablé et épuisé, que je me suis rendu compte que tu ne pourrais pas te tenir sur tes jambes le lendemain matin; et j'ai dû demander que l'on fît cesser tes souffrances. Et si tu savais tout le mal que m'a causé la détonation de l'arme qui a mis fin à ton existence, tu me pardonnerais bien sûr, mon bon vieux *Busby,* de

t'avoir condamné à mort pour t'épargner les tortures d'une lente agonie, et tu comprendrais combien je t'étais attaché! Puis j'ai repassé les mers pour revenir au pays, sans t'oublier; et que de fois depuis j'ai pensé à toi!!!

Quant à toi, *Floridian*, mon bel alézan, le sort a voulu que tu vinsses à mourir après m'avoir porté toute une journée par un froid de loup, lors d'une démonstration(1) militaire à Montréal; et n'eût été l'exigence du service, je ne t'aurais jamais exposé comme j'ai dû le faire ce jour là.

Tu représentais si bien le pur sang anglais; l'histoire de tes ancêtres, qui se mêlait à la généalogie de célèbres chevaux de course, m'avait engagé à faire ton acquisition, et Dieu sait que je ne l'ai jamais regretté. J'ai toujours soupçonné le misérable groom de l'écurie (2) où je te gardais de t'avoir laissé boire après t'avoir donné ton avoine, ce qui a produit le résultat fatal.

Et *Ben!* mon bon et brave *Ben*, mon premier cheval d'armes, que de souvenirs tu me rappelles! Tu avais l'air si gai à la manoeuvre, quand mon fidèle groom Lavoie avait fait ta toilette, et que tu étais sellé avec la selle d'artillerie couverte du *Persian lamb* (3) de rigueur dans les grands galas.

Et combien de fois dans les concours hippiques m'as-tu donné l'occasion de faire un *clean take* au *tent pegging!*(4) Et avec quelle gentillesse tu portais ma femme lorsqu'elle te mon-

(1) A l'occasion de l'arrivée d'Europe des restes mortels de l'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la marine au Canada, décédé à Paris. Toute la milice de Montréal, où j'étais chef d'état-major, avait été mise sur pied pour faire le cordon des rues sur le passage du convoi funèbre, par une journée excessivement froide au milieu de l'hiver.

(2) N'ayant pas d'écurie attenante à ma maison à Montréal, je gardais mes chevaux à l'école d'équitation qui, à cette date, logeait sur la rue Hutchison, au nord de la rue Prince Arthur.

(3) Lorsque la parade a lieu en grande tenue, la selle d'officier est recouverte d'une peau de mouton de Perse. Les parties au-dessus de l'arçon, et du troussequin sont reliées par un siège en peau de maroquin.

(4) "Tent pegging:" genre de sport hippique en grande vogue aux Indes anglaises et en Angleterre; il consiste à empaler, avec la lance de combat, un piquet solidement planté en terre, lorsque le cheval est à fond de train.

tait! Tu semblais si fier de la confiance que j'avais en toi, en te confiant ce que j'avais de plus précieux! J'ai partagé tant de bons moments avec toi, à la manoeuvre et à la promenade, que ton souvenir me rappellera toujours les bons moments de ma vie passée!

Puis *Fleurette,* ma fine et vigoureuse Fleurette, je vois encore ta belle robe bai foncé , ta petite tête lutine, ton grand oeil limpide qui dénotait ton bon caractère, ton rein court qui inspirait la confiance dans ta résistance. Et comme tu y allais gaiement quand il fallait sauter un obstacle: fossés, clôtures, haies; c'était tout comme! Je t'avais peut-être un peu gâtée, en te donnant un morceau de sucre quand tu prenais un saut avec plus de vigueur que d'habitude, mais tu n'en as jamais pris avantage! Et ce fameux saut dans l'école d'équitation à Montréal, où ta maîtresse n'a pu résister à la secousse que tu lui as fait sentir en te recevant sur tes deux pattes de devant! elle s'en est allée tomber en avant de toi! Comme alors, ne pouvant t'arrêter, tu as fait un effort suprême pour sauter pardessus elle, sans même l'effleurer avec tes sabots! je t'aime toujours plus que jamais, et j'apprécie tes qualités!

Et j'arrive à toi, *Prince,* mon bon gros alézan. Comme tu étais bien en main quand ma femme te faisait faire tes flexions! Et avec quelle bonne grâce tu obéissais au délicat chatouillement de la gourmette mue par des doigts de femme, pour faire courber ton encolure jusqu'à la flexion Baucher! Et ta maîtresse, qui te montait *à la cavalière,* (1) est encore fière de toi!

Et mes deux gentils ponies, que je gardais pour ma femme qui les montait si bien, *Lord Grey* et *Fritz!* Vous étiez deux

(1) Bien peu de femmes montaient à la cavalière, lorsque ma femme a commencé à monter de cette manière. La plupart montaient en selle de dame (side saddle), ce qui abîmait le garrot des chevaux. En raison de la complexité anatomique, le garrot peut être le siège de blessures graves, surtout avec les anciennes selles de dames, où la pression de la fourche de l'arçon était toujours du côté droit.

bonnes bêtes, et vous nous avez donné bien du plaisir. *Lord Grey,* surtout. Quant à toi, *Fritz,* tu te rappelles sans doute que tu aimais un peu trop à faire à ta tête; et comme nous étions deux têtes carrées, j'ai dû, à mon regret te chatouiller les flancs quelquefois, pour te ramener à la raison. Il faut que j'admette que tu étais bien pardonnable, parce que ton éducation première avait été évidemment très négligée.

Enfin *Bride,* ma bonne et belle *Bride,* si je t'ai gardée pour la dernière, ce n'est certes pas parce que j'ai moins de considération et d'affection pour toi. Mais le sort a voulu que tu ais été mon dernier cheval d'armes, et en même temps le plus parfait que j'aie eu l'occasion d'étudier dans mes vingt-sept années de service! Il fallait un millionnaire (1) comme ton premier acquéreur au Canada pour payer le haut prix que tu lui as coûté, avec ta pouliche *Czarina,* lorsque vous êtes toutes deux arrivées d'Europe à Montréal.

Mais il ne t'a pas comprise et, sans réaliser le trésor qu'il avait en main, il t'a passé à un autre favorisé de la fortune, (2) qui, lui non plus, n'a pas su t'apprécier à ta juste valeur. Finalement, tu t'es fait un bien mauvais nom, lorsque tu as été la cause qu'un avocat éminent (3) de Montréal se soit cassé la clavicule en te montant sur la piste de la montagne dans une chute que je ne puis m'expliquer, puisque tu n'avais pas de défaut! Et c'est le malheur survenu à ce dernier qui m'a permis de t'acquérir, alors que tu t'étais faite une si indésirable réputation que ton prix d'achat était tombé à la valeur du contenu de ma modeste bourse! Et juste ciel! Avec quel plaisir j'ai donné ce dont je pouvais disposer pour devenir ton heureux acquéreur; aussi je sais encore fort

(1) Le major F. S. Meighan, du 5e Régiment Royal Highlanders of Canada.

(2) Le Docteur Migneault, riche médecin de Montréal, qui a organisé une ambulance canadienne stationnée à Ste-Cloud (France), pendant la grande guerre (1914 - 1918).

(3) Peers Davidson, alors avocat consultant du chemin de fer Pacifique Canadien.

gré à ma bonne étoile de m'avoir ainsi favorisé: je te connaissais depuis longtemps, et j'enviais tes heureux propriétaires qui ne savaient pas reconnaître tes qualités! Je me rappelle avec quelle joie je t'ai montée la première fois! Quelle délicate attention n'ai-je pas prise pour te faire comprendre que j'étais ton ami et que nous deviendrions certainement des inséparables! Ton éducation première avait été bien négligée, ou plutôt tu n'en avais pas eu. Mais tu m'as compris de suite, et tes progrès m'ont épaté. Il m'a fallu d'abord te bien rassembler pour que je te tinsse bien prête à répondre à mes appels! puis t'initier aux flexions, aux passages, aux voltes, aux changements de pieds dans le galop de chasse, et tout le tremblement qui s'ensuit dans le dressage. Et tu t'es prêtée à tout cela de si bonne grâce que j'ai commencé à te faire sauter au manège sur la barre traditionnelle enveloppée d'un rouleau de paille. Même bon vouloir à mesure que j'en augmentais la hauteur. Tu as ensuite appris à te camper au montoir comme je n'ai jamais vu d'autres chevaux le faire de si bonne grâce. En fin de compte, tu as fais mentir le proverbe qui veut que: *des femmes et des chevaux, il n'en est pas sans défaut!*

Tu es devenue mon amie, l'amie de ma femme, l'amie de mon vieux groom Lavoie, qui, lui aussi, a bientôt appris à t'apprécier; aussi quel soin apportait-il à ton pansage! Ta belle robe bai foncé, ton encolure à crins noirs, reluisaient comme de la soie; et j'étais fier de toi, au champ de manoeuvre comme à la promenade! Tu as gagné mon affection avec tes grands yeux câlins lorsque tu t'avançais avec tes naseaux bien ouverts, et ton nez doux comme la bouche d'une femme, pour venir chercher une tranche de pomme que je tenais entre mes lèvres, et cela sans déranger un poil de ma moustache! Ou encore quand ma femme ou moi entrions à

(1) A mon retour de Montréal, lorsque je repris le commandement du District militaire No 5, j'avais une écurie attenante aux quartiers que j'occupais à 17 rue St-Louis.

l'écurie, par ton empressement à venir vers nous. en allongeant la tête par-dessus la porte de ton box!

Et te rappelles-tu les transes et les inquiétudes que tu nous a causées quand, un soir, ma femme, en allant te faire sa visite quotidienne, (1) t'a trouvée couchée, ce que tu avais bien rarement l'habitude de faire? Comme tu la regardais avec des yeux suppliants, pour lui faire comprendre que tu souffrais; et quand elle s'est approchée de toi, pour te caresser comme d'habitude, et qu'elle a senti la sueur froide qui te couvrait, tu t'es aperçue qu'elle te comprenait; et tu semblais réaliser l'angoisse que tu nous causais! Mais la prompte réponse du vétérinaire à notre appel et les soins usuels en pareille occurrence, t'ont sauvée du dénouement fatal subi quelques mois auparavant par ce pauvre *Floridian.*

Et lorsque les circonstances de ma retraite m'ont contraint de nous séparer, j'en avais, je t'assure, le coeur bien gros! Mais je m'étais assuré que celui à qui je te confiais aurait bien soin de toi; et j'ai heureusement appris depuis que tu avais aussi gagné son attachement et que tu n'avais pas eu à souffrir dans ta vieillesse!

Si je pouvais croire à l'existence du *Valhalla,* si j'y étais admis, je voudrais t'y rencontrer! Et je voudrais que ta maîtresse fût une des Valkyries qui y servît d'échansonne!

Je ne puis terminer les souvenirs de mes chevaux d'armes, que je viens d'évoquer, sans donner une pensée à mes vieux camarades de la batterie d'artillerie dans laquelle j'ai eu la bonne fortune de servir.

Il me semble qu'ils reconnaîtraient ma voix, ces vieux amis de jadis, si je faisais de nouveau ma visite à leur écurie la nuit, comme cela m'arrivait lorsque j'étais de service: alors le factionnaire du piquet d'écurie m'accompagnait avec son

(1) Ma femme ou moi manquions rarement d'aller faire une visite à l'écurie à la fin de la soirée, pour nous assurer que tout était à l'ordre avant de nous retirer pour la nuit.

falot(1) de ronde. Je vous revois tous dans chacune de vos stalles; j'entends le bruit des chaînettes des longes du licou d'écurie, lorsqu'elles montent ou descendent dans l'organeau attaché aux mangeoires; et je vous vois tourner la tête vers nous, attirés par la lumière du falot. Vous me compreniez, sans doute, lorsque je vous parlais avant d'entrer dans quelques-unes de vos stalles, pour m'assurer que vous n'étiez pas engagés dans vos longes. Surtout toi, petite canaille de *Bay Star*, qui ne pouvais tenir en place et qui avais la mauvaise habitude de passer la patte par-dessus la longe. Mais je te pardonne volontiers, parce que tu me faisais tant de câlineries pour avoir une tranche de pomme à l'heure du pansage; et, si je ne répondais pas à tes désirs, à tes amabilités, tu mordais la tête de la poignée de mon sabre. (2) Réponds, mauvais drôle, tu te ferais tout pardonner cependant, parce que tu étais toujours si guilleret à la parade!

Ces visites nocturnes, je les trouvais souvent bien dures, quand je demeurais dans le parc d'artillerie, et qu'il fallait me mettre en tenue la nuit par temps pluvieux ou par les bourrasques d'hiver, pour monter sur la citadelle. Mais comme je m'empresserais de les recommencer, si la chose pouvait se faire, et de me permettre de donner, encore une fois, une amicale caresse à chacun de vous, mes vieux amis! Oh! ils me connaissaient tous, ces bons vieux camarades, et moi aussi je les connaissais, avec leurs particularités, leurs qualités et leurs défauts! J'ai passé bien des heures avec mon excellent sergent-major O'Grary à les classer pour l'attelage; nous discutions leurs points faibles, leurs aptitudes et leur taille, pour les répartir en volées d'avant, de centre ou d'arrière; (3) nous

(1) Le "falot de ronde" était une lanterne en cuivre rouge, que portait le soldat qui accompagnait l'officier de service faisant ses rondes de nuit. Les lampes électriques n'avaient pas encore fait leur apparition à cette époque.

(2) Au temps où je servais, l'officier du jour, ou de semaine, était tenu de porter son sabre dans l'exécution de tous les services auxquels il était astreint.

(3) Les Anglais disent "lead", "center" ou "wheel teams".

choisissions ceux qui étaient les plus aptes à être porteurs (1) ou sous-verge, ou d'une taille suffisamment élevée pour mieux convenir aux volées d'avant afin de ne pas intervenir dans la ligne de trait.

Puis le service d'écurie, le pansage, l'inspection du fourrage et du ferrage : nous vivions réellement avec les chevaux ! Et comme ils me donnaient bénévolement leurs grosses pattes quand j'examinais leur ferrage ! Je les aimais tous, mais je ne pouvais m'empêcher d'avoir des préférés !

Béatrice, (2) entre autres, que je montais très souvent lorsque j'avais quelque service à remplir en dehors de la ville : telles mes visites hebdomadaires aux forts de Lévis, dont l'armement et le matériel d'artillerie m'étaient confiés. J'aimais beaucoup à monter cette jument qui n'avait peur de rien dans le trafic des rues, ou sur le bateau de la traverse de Lévis ; et elle me donnait un galop idéal entre les trois forts, sans compter le plaisir de prendre les clôtures comme elles se présentaient. Cela me rappelle que j'accompagnais un jour le major général Hutton de l'Armée Impériale, alors commandant des forces du Canada. Il montait un de ses chevaux d'armes qu'il avait amené d'Europe avec lui (un robuste cheval de chasse irlandais). Il était excellent cavalier, mais beaucoup plus pesant que moi. Je vis de suite en partant qu'il n'était pas novice au passage d'obstacles ; il ne demandait pas, comme beaucoup le faisaient, d'enlever la limande (3) supérieure des clôtures qu'il fallait passer. Mais je constatai en même temps que la différence de nos poids me mettait à l'abri de lui deman-

(1) Les porteurs étaient ceux que montaient le canonnier conducteur, tandis que le "sous-verge" était son voisin de droite.

(2) On remarquera que les noms des chevaux de troupes commencent par la lettre "B", qui désigne notre batterie : "Batterie B".

(3) Au Canada on dit le pieu, ce qui est incorrect, vu que le pieu proprement dit est une pièce de bois pointue par un des bouts, que l'on est convenu d'appeler piquet.

der grâce au passage de chaque obstacle, ce qui m'aurait mortifié et humilié au suprême degré. Son aide-de-camp, le capitaine N... L..., fut bientôt laissé en arrière, au grand désappointement du général qui ne comprenait pas que l'on pût être embarrassé pour si peu. Or je considère, ma bonne *Béatrice,* que tu m'as rendu un fier service ce jour-là, et par la suite je crois que tu n'as pas eu à t'en repentir. *Bessie,* la grincheuse, s'était fait une mauvaise réputation, sans l'avoir méritée, par ses airs maussades quand elle se couchait les oreilles en arrière et faisait claquer ses mâchoires comme si elle voulait nous dévorer! N'empêche qu'elle n'a jamais égratigné personne. Sa condescendance pour moi me la faisait aimer en dépit de son caractère de chien; et elle était réellement merveilleuse lorsqu'il fallait fournir une longue traite. *Blossom,* la plus douce des juments, avec un galop comme il est difficile d'en trouver un semblable. Et toi, vieux *Beeswing,* si aimable avec ceux que tu aimais, mais si vif avec tes sabots de derrière contre ceux qui n'avaient pas le don de te plaire! Tu en as donné une sale preuve, d'ailleurs, en imprimant la forme de tes deux fers de derrière sur la cuisse de cette pauvre *Bertha,* qui allait à l'abreuvoir. Le vétérinaire a dû y faire dix points de suture chirurgicale; ce qui m'a valu une semonce en trois points du major Short, quand il m'a fallu faire rapport de l'incident et avouer que je savais qu'il existait une haine mortelle entre les deux antagonistes!

Et mon brave vieux *Beaver,* avec ta tête longue comme une journée sans pain! C'est bien toujours toi que je montais avec un tapis de selle seulement (Numnah), quand il fallait passer avec tous les chevaux à travers la neige amoncelée par la tempête dans le côté qui conduit à la citadelle, pour permettre aux fournisseurs d'y monter avec leurs marchandises. Vieux coquin, comme tu paraissais aimer à t'enfoncer dans la neige! Avec tes pattes courtes, tu en avais souvent jusqu'aux flancs et plus la neige était épaisse, plus tu m'arachais les bras à tirer sur les rênes du bridon dont on se servait

exclusivement pour ce service! Oh! je pourrais vous nommer encore tous, et vous classer dans vos volées respectives!! Mais non, le sort en est jeté: je ne vous reverrai plus. Adieu, agréables et revigorants souvenirs; adieu, joyeuse vie que je menais alors; adieu, mes bons et braves chevaux; adieu, jeunesse d'antan; mais ne me traite pas en marâtre: laisse-moi au moins la vive impression que j'en garde, malgré qu'elle soit déjà si loin, si loin, si loin....!

Tout marcha normalement pendant les premiers mois de ma retraite. Mais un événement vint cependant, à quelque temps de là, jeter le désarroi dans le cours paisible de la vie que nous menions et nous plonger brusquement dans le deuil. Notre second fils Ernest, après avoir terminé son cours à l'Académie Commerciale de Québec, avait décidé de prendre de l'emploi dans l'usine électrique de Shawinigan. Il était en train de bien faire dans cette occupation, quand il fut subitement foudroyé par une attaque de broncho-pneumonie qui, dans trois jours, l'enleva à notre attachement et à l'affection de ses nombreux amis. Appelé en toute hâte à son chevet, je me rendis avec sa mère à Shawinigan, où nous n'arrivâmes que pour assister à ses derniers moments.

Nous ramenâmes son corps à Québec, et il fut inhumé dans le terrain de famille que j'avais précédemment acquis au cimetière Belmont.

CHAPITRE XII

Service spécial à l'île d'Anticosti

Puis la guerre de 1914-1918 vint jeter une nouvelle confusion dans la famille. Quoique à la retraite depuis près de deux ans, (1) je fus précipitamment appelé par les autorités militaires sans avoir le moins du monde prévu la soudaineté de l'appel. Trois jours avant la déclaration de la guerre, je reçus, à ma résidence d'été de Kamouraska, ordre de me rendre immédiatement à Québec, pour prendre des instructions que l'officier commandant du district avait à me transmettre. Par une singulière coïncidence, votre mère se trouvait à Québec, à ce moment-là. Aussi fut-elle passablement surprise de me voir ainsi arriver sans avertissement préalable. J'avais fait le trajet de St-Pascal à Lévis pendant la nuit, et, à l'ouverture du bureau du commandant du district, j'étais informé que je devais partir à onze heures le même matin, à bord du vapeur du Gouvernement, le *Druid*, pour une destination que je connaîtrais par des instructions cachetées qui me seraient remises à l'embarquement et dont je ne devais rompre le cachet qu'après le départ du bateau. L'idée de ces

(1) Il est entendu que, lorsqu'un officier prend sa retraite, il demeure disponible si les exigences du service le requièrent et si son état de santé lui permet de remplir la tâche qu'on lui confie.

précautions secrètes était de ne pas laisser savoir au public la destination, de même que la raison qui motivait notre départ. Votre mère s'occupa de m'acheter à la hâte quelques articles de vêtements, pour parer aux besoins les plus pressants de ce départ si imprévu, puis elle vint me reconduire au bateau et, à onze heures précises, les amarres étaient larguées et nous étions en route.

Je ne fus pas peu surpris de rencontrer sur le bateau plusieurs de mes camarades qui, comme moi, attendaient ce que le hasard pouvait bien avoir en réserve pour chacun de nous. Etant le senior pour le service spécial qui nous réunissait en ce moment, je venais d'entrer en possession du document dûment cacheté qui devait décider notre *status* et le service particulier auquel nous serions sous peu tenus de nous astreindre. Or voici ce qui en était. Deux équipes avaient été préparées d'avance, au cas où la guerre serait déclarée, dans le but de contrôler le service Marconi dans le bas du fleuve St-Laurent. L'une de ces équipes, composée du lieutenant-colonel A.-E. Jones (en retraite), et d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers, possédant des aptitudes spéciales pour déchiffrer les messages redigés selon le code secret de l'Amirauté britannique, devait être stationnée à *Fame Point* (Pointe à la Renommée), sur la côte de Gaspé; l'autre équipe, sous mon commandement, avec un personnel similaire, devait se rendre à la Pointe à la Bruyère (Heath Point), qui est à neuf milles de la pointe de l'Est, sur l'île d'Anticosti.

Nous eûmes une température idéale en descendant le fleuve jusqu'à *Fame Point*, où nous rencontrâmes le vent d'est. Quelques heures avant d'arriver à ce dernier endroit, l'opérateur du Marconi de notre bateau capta un message dans l'air qui n'était pas émis pour nous, mais qui cependant nous intéressa intensément: ce message se lisait comme suit: *England has declared war on Germany at....* Je ne puis me rappeler l'heure exacte, mais elle correspondait à une heure quelconque de cette même après-midi au Canada.

L'impression que cette nouvelle créa parmi nous est facile à concevoir : la guerre était bien et dûment déclarée. Quelles en seraient les conséquences ultimes pour notre petit groupe perdu dans ce pays sauvage ? pour le Canada ? pour l'Empire britannique ? pour le monde en général ? Mais l'approche de la Pte de la Renommée, avec la brise du vent d'est qui fraîchissait, changea bien vite la tournure de nos idées. La côte à cet endroit était absolument déserte : pas l'ombre d'une habitation. Seulement le phare, qui porte le même nom, et semble accroché au flanc de la montagne, dont la pente abrupte descend jusqu'à la mer. Au pied de la montagne, une grève caillouteuse adossée à la forêt, sans le moindre vestige humain : tel était l'endroit où nous débarquâmes le colonel Jones et son équipage. Il commençait à faire brun, et il fallait nous hâter, avec le vent d'est qui nous arrivait et la vague qu'il soulevait. Le capitaine avait fait mettre deux chaloupes à la mer, pour perdre le moins de temps possible à transporter à terre la quantité de bagages de toutes espèces que nécessitaient les circonstances particulières où ce détachement devait vivre, coupé de la civilisation par la forêt d'un côté, et de l'autre par la mer. Il leur fallait des tentes pour s'abriter, des couvertes et des toiles caoutchoutées, une batterie et des ustensiles de cuisine, des outils indispensables, et des provisions de bouche pour les empêcher de crever de faim, jusqu'au moment où il seraient ravitaillés de Québec.

Ceux qui passent aujourd'hui à cet endroit dans de luxieuses automobiles filant en vitesse le long de la côte de Gaspé, je suppose qu'ils se feront difficilement une idée de ce que pouvait bien être cette partie de la côte où nous venions de laisser le colonel Jones et ses compagnons. Entre temps, la brise fraîchissait considérablement ; et il fallut user de beaucoup de précaution pour hisser les chaloupes sur leurs portemanteaux. Enfin nous voilà de nouveau en route ; la mer devient mauvaise, la course que nous tenons pour aborder à la Pointe à la Bruyère, sur l'île d'Anticosti, nous force de ren-

contrer la mer par notre bossoir de tribord, ce qui imprime à notre vaisseau des oscillations composées de tangage et de roulis, qui ont généralement un effet désastreux sur les novices de la mer. Les nausées angoissantes qu'elles produisent n'épargnèrent pas mes compagnons d'équipe, qui trouvèrent la nuit bien longue. Heureusement, le vent tomba au lever du jour et nous pûmes mouiller vers onze heures de l'avant-midi dans une anse spacieuse, à l'est du phare. Une saute de vent de l'est à l'ouest nous permit de prendre terre à cet endroit. Le personnel de la côte était peu nombreux : le gardien du phare et sa famille avec laquelle nous ferons plus ample connaissance par la suite, ainsi que les six membres chargés du fonctionnement du service Marconi, étaient rassemblés sur la grève lorsque nous mîmes pied à terre. C'est toujours un événement pour ces pauvres gens, perdus dans un semblable pays sauvage lorsqu'un vaisseau y vient jeter l'ancre. L'inpection de notre nouveau domaine ne fut pas longue : une grève absolument nue à perte de vue, excepté l'emplacement du phare et ses dépendances ; puis, à quelques cents pieds à l'est, une construction de bois d'une trentaine de pieds carrés, destinée à donner abri aux malheureux marins qui auraient la malchance de faire naufrage sur cette côte inhospitalière ; enfin, des baraquements de bois échelonnés ici et là, faisant partie de la station Marconi, ou servant au hangarage du matériel considérable requis pour l'entretien de l'antenne, qui a cent et quelques pieds de hauteur.

Je fis en arrivant, avec le gardien du phare, des arrangements pour qu'il me laissât l'usage d'une chambre dans la tour, que surplombe la lanterne, à cent pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette tour est construite en maçonnerie à toute épreuve, pour résister aux attaques des éléments variés auxquels elle est sans cesse exposée. Vu l'impossibilité d'obtenir du secours en cas d'accident dans ce coin isolé de la terre, les autorités militaires nous avaient adjoint un médecin, le

docteur Frémont (1), de Québec, avec lequel j'entretenais déjà des relations amicales très suivies. Nous partageâmes la même chambre jusqu'à ce qu'un malheureux incident l'eût contraint de retourner à Québec. Une violente attaque de calcul rénal frappa l'excellent docteur qui, pendant trois jours et trois nuits, endura des tortures que seuls connaissent, paraît-il, ceux qui les ont subies. Pour comble de malheur, prévoyant que la chose pouvait arriver, le docteur s'était prémuni d'appareils avec lesquels il aurait pu se donner des injections hypodermiques pour calmer les crises; mais, dans un paroxysme de douleur qu'il ne pouvait contrôler, il renversa la chaise près de son lit, sur laquelle se trouvait la seringue de verre, avec laquelle il aurait pu s'injecter des calmants, mais qui se cassa en tombant à terre. Le seul soulagement qu'il fut possible de lui donner par la suite était d'entrenir des applications chaudes sur le côté malade. Dieu sait avec quel soin et quel dévouement les membres de la famille du gardien du phare se sont remplacés jour et nuit pour soulager, autant que faire se pouvait, les supplices indescriptibles de mon compagnon de chambre.

Incidemment, je crois devoir relater que deux soeurs jumelles faisaient partie de cette intéressante famille. Elles avaient reçu une excellente éducation au couvent de Havre St-Pierre (autrefois Pointe aux Esquimaux), sur la côte nord et étaient devenues de très bonnes opératrices du télégraphe, dont il y avait un appareil dans le phare. Tous les messages que j'envoyais aux quartiers généraux par le cable sous-marin étaient transmis par elles. Or j'appris avec un vif chagrin et stupéfaction, le printemps suivant, qu'elles étaient toutes deux mortes de la grippe espagnole qui avait sévi pendant l'hiver, et que l'infortuné père avait dû garder leurs cadavres gelés jusqu'au printemps, en attendant qu'un des vapeurs du Gouvernement pût atteinde l'île et les venir chercher afin

(1) Mort depuis, pendant l'épidémie de grippe espagnole.

qu'elles fussent inhumées au Havre St-Pierre. Cette excellente famille était originaire des Iles de la Madeleine, et j'ai rarement été en contact avec de plus braves gens.

Finalement, après trois interminables jours et le même nombre de nuits, le vapeur *Montmagny* (1) nous arriva vers les deux heures du matin. Le cri de la sirène à vapeur ranima le courage de mon bon ami le docteur, qui savait qu'un médecin était à bord du bateau qui s'annonçait et que le nouvel arrivant était muni des secours médicaux requis en pareil cas.

Le docteur H. Laurin, devenu depuis le surintendant de de l'hôpital de l'immigration à Québec, était à bord et venait remplacer le docteur Frémont. L'échange de médecins se fit après que celui qui était invalide fut muni de ce qu'il fallait pour s'administrer lui-même les calmants que son état pouvait exiger pendant le voyage de retour à Québec. Puis nous reprîmes le monotone train de vie auquel notre exil temporaire nous condamnait. Le service auquel nous étions astreints était trop complexe et varié pour que j'en fasse connaître les détails dans le cours de mes récits, ce qui d'ailleurs n'y ajouterait rien d'intéressant.

Comme on nous avait laissé entendre, lors de notre départ, que la durée de notre mission ne s'étendrait que jusqu'au temps où il serait possible de trouver un personnel convenable pour nous remplacer, nous vivions dans une attente facile à comprendre, si l'on considère le genre de vie plus ou moins enviable qui était le nôtre. Grâce à Dieu, vers la fin du mois de septembre suivant, nous fûmes informés qu'une nouvelle équipe était en route pour continuer le service que nous étions prêts à leur abandonner bien volontiers.

Bref, un beau matin, le vieux remorqueur du Gouvernement pour le service de la haute mer, le *Rouville*, nous

(1) Coulé depuis dans une collision.

amenait le colonel T.-L. Boulanger, avec lequel je vous ai fait faire connaissance pendant la campagne d'Afrique. Il commandait la nouvelle équipe, accompagné d'un nouveau médecin, dont je ne me rappelle plus le nom, pour remplacer le docteur Laurin qui revenait avec nous.

Notre retour s'effectua sans incidents. Le *Rouville* avait instruction de nous traverser au bassin de Gaspé, à la distance de 72 milles d'où nous étions. Nous la franchîmes par une nuit pluvieuse et maussade, avec les vents d'est; ce qui donna au vieux *Rouville* l'occasion de nous montrer les contorsions dont il avait la réputation d'être passé maître lorsqu'il naviguait avec la mer en travers. Je n'avais encore jamais vu le littoral de la Baie des Chaleurs; et le voyage en chemin de fer, du bassin de Gaspé à Matapédia, m'intéressa beaucoup.

Bien du nouveau m'attendait à mon retour; car j'avais été pratiquement sans nouvelles pendant mon absence. J'appris, en arrivant, la mort de ma belle-mère, que mon père avait précédée de trois ans dans la tombe; elle était décédée la veille de mon arrivée. Je fus très chagriné d'apprendre cette nouvelle, parce que ma belle-mère avait toujours été bien bonne pour moi et elle ne m'eût pas mieux traité si j'eusse été son propre fils. J'appris de plus, que ma fille aînée, Juliette, et mon fils René avaient tous deux décidé de prendre du service outre-mer: la première aux ambulances militaires; le second dans un régiment d'infanterie recruté dans la ville de Québec et ses environs. Ils étaient déjà rendus au camp de Valcartier, où l'on était en train de mobiliser les premiers trente mille hommes qui devaient sous peu traverser en Angleterre. Je n'eus malheureusement l'occasion de ne les voir qu'une fois avant leur départ, qui eut lieu presque immédiatement après mon retour de l'île d'Anticosti.

Puis les événements se développèrent rapidement au début de la guerre; et des nouvelles angoissantes se succédèrent presque sans interruption pour les parents qui avaient

des enfants en service outre-mer. Après deux ans que notre cher René nous avait laissés, deux ans passés à travers les dangers inhérents à cette guerre atroce, nous commencions à nous faire illusion sur son sort, lorsque, le 27 septembre 1916, nous reçûmes la fatale nouvelle. Les détails qui suivirent nous apprirent qu'il était tombé bravement, face à l'ennemi, et qu'en dépit de sa sérieuse blessure, il avait eu la consolation de recevoir tous les secours de la religion, avant d'aller dans un monde meilleur attendre le jour de la mobilisation universelle, où Dieu promet de rassembler tous ceux ont mis leur confiance en lui. Ses restes mortels furent inhumés dans le cimetière militaire de Conty, près d'Amiens.

Cette mort prématurée fut un choc pour nous tous, et sa mère en fut naturellement gravement affectée ; mais grâce à sa foi vive et inébranlable, ainsi qu'à sa piété exemplaire, elle surmonta courageusement le sacrifice que Dieu lui demandait et en offrit l'amertune pour le repos de l'âme de celui qu'elle pleurait.

Les années qui suivirent nous laissèrent dans une tranquillité relative, pour laquelle nous demeurons très reconnaissants à la Providence et lui en gardons une sincère gratitude.

Le premier octobre 1939 fit cependant naître un anniversaire que je crois bon de remémorer. C'était le cinquantième anniversaire de mon mariage avec votre mère. Une messe solennelle, à laquelle toute la famille assistait, célébrée en la chapelle des Missionnaires du Sacré-Coeur, rue Ste-Ursule, nous donna l'occasion de remercier celui à qui on doit tout et de lui témoigner notre reconnaissance.

Des agapes familiales ressemblèrent ensuite tous nos enfants et nos petits enfants ; puis nous passâmes la journée en louant Dieu de la longue période de bonheur qu'il nous a accordée, ainsi que de la faveur et du privilège de nous

trouver tous réunis, dans l'accord le plus parfait, épris d'un vif attachement les uns pour les autres et de la cordiale entente qui règne entre chacun de nous.

EPILOGUE

Mes chers enfants,

Après avoir rempli, du mieux que j'ai pu, la tâche que vous m'avez requis d'accomplir, vous narrant les points les plus saillants de la vie, quelquefois assez aventureuse et mouvementée, que j'ai eue en partage, je constate depuis déjà longtemps que je suis rendu à l'endroit où la route baisse pour ne plus monter, et que, suivant le cours ordinaire des choses, il me faudra, dans un avenir plus ou moins rapproché, franchir le seuil de ce grand inconnu avec lequel nous devons tous nous résigner à faire connaissance un jour ou l'autre. C'est pourquoi j'emprunte la plume sympathique d'Edouard Plouvier, ce charmant poète et chansonnier qui a si bien su, dans son style simple et son consolant réalisme, dire mieux que je ne saurais l'exprimer les sentiments qui m'animent en ce moment, où je m'abandonne à la miséricorde sans borne de celui qui m'a créé!

Et maintenant,au bout de ma carrière,
J'adore encore ma femme en cheveux blancs,
Et je revois mes amours de naguère,
Chez les enfants de mes petits-enfants,
J'aime avec foi la terre d'espérance,
Que Dieu promet au voyageur rendu,
Et plein d'amour pour la nature immense,
Je m'en irai comme je suis venu.

APPENDICE

Pour ceux d'entre vous qui désireraient connaître les particularités de mes services de guerre, tels qu'enregistrés dans les records des quartiers généraux de la milice à Ottawa, ils se lisent comme suit:

Pelletier, Oscar Charles, (R.C.A.) North West Rebellion 1885. Relief of Battleford (24 April). Action at Cut-Knife Hill (2 May). *Severely wounded,* Medal with clasp. Despatches (5 May 1885).

2*d Battalion R.C.R.* South African war (1899-1900.) Operations in Orange Free State to May 1900. Including operations at Paardeberg (17-26 February). *Slightly wounded* (27 February). Actions at Hout Nek, Thoba Mountain (1st May) and Zand-River (10th of May). Operations in the Transvaal in May and June 1900, including actions near Johannesburg (29 May) and Pretoria (4th June). Operations in Orange River Colony and Western Transvaal (August 1900). In Transvaal East of Pretoria (July, October 1900).

Despatches London Gazette 8 *February* 1901. Brevet of *Lieut.-Colonel. Queen's Medal with three clasps.*

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

TABLE DES MATIÈRES

Avant Propos 9

Chapitre premier.
Origine de notre famille. — Mon enfance. — Raisons qui ont influé à me faire choisir la carrière que j'ai suivie 11

Chapitre second.
Derniers souvenirs de mon séjour chez ma grand'-mère. — La pêche aux marsouins. — Comment on voyageait dans ma jeunesse sur la Côte Sud. Traversée du fleuve en canot l'hiver entre Québec et Lévis. 25

Chapitre troisième.
Cours d'études. — Cléricature en droit. — Mon goût pour la carrière militaire 49

Chapitre quatrième.
Aventures en mer et dans la forêt 67

Chapitre cinquième.
Début de ma carrière militaire 185

Chapitre sixième
Expédition du Nord-Ouest. — Bivouacs.—Guerre indienne. 203

Chapitre septième.
Je suis attaché à la Batterie "B" de l'Artillerie Royale Canadienne. — Conflagration dans le quartier St-Sauveur. — Avalanche sous le Cap Diamant 264

Chapitre huitième
Mon mariage. — Mort de ma vénérée grand'-mère. — Mon stage en Angleterre. — Courte visite à Paris 272

Chapitre neuvième
Campagne d'Afrique. — Ile Sainte Hélène. — Les îles du Cap-Vert. — Le retour 306

Chapitre dixième
Je reprends le commandement du District Militaire No. 5. — Je suis nommé chef d'Etat-Major du Quebec Command à Montréal 359

Chapitre onzième.
Mes chevaux 372

Chapitre douzième
Service spécial à l'île d'Anticosti. 382

Epilogue. 391

Appendice 393